هكذا من الأصل



«Sans visa» : Jean Genet à Mettray

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14831 7 F

SAMEDI 3 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le retour de M. Ross Perot dans la campagne

Le Texan intempestif

LE retour de M. Ross Perot dans la course à la Maison Blanche est un événement étonnant, qui doit beaucoup à la vanité de l'intéressé. Ce dernier, après avoir suscité de nombreux espoirs chez des millions d'Américains, avait jeté l'éponge en juillet sans s'expliquer de façon convaincante sur les raisons de son geste. Il ne voulait pas, disait-il, gêner le jeu normal et traditionnel des institutions, et il avait été convaincu des qualités de M. Clinton... Ces données de base ont-elles changé ?

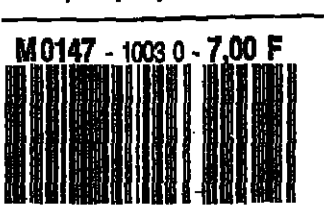
On peut croire au contraire que M. Perot avait eu peur en juillet d'avoir à dépenser des sommes excessives, même pour un milliardaire en dollars, et surtout qu'il avait été blessé par les révélations de la presse sur les aspects les moins heureux de son caractère, en particulier sa manie d'espionner ses collaborateurs, voire sa propre famille. Ses partisans avaient été outrés par la manière, pour le moins cavalière, même pour un Texan, dont il les avait abandonnés en rase campagne.

LES propos entendus à l'époque n'étaient guère flatteurs pour le courage supposé d'un ancien officier de marine, diplômé de l'Ecole navale d'Annapolis. M. Perot, piqué au vif, a peut-être décidé alors en son for intérieur qu'il reviendrait. C'est fait.

Un des terrains de bataille, probablement le plus important de l'élection triangulaire qui s'annonce, est la télévision. Après une polémique tortueuse, à laquelle même les spécialistes ne comprenaient plus grand-chose, les états-majors républicain et démocrate ont entamé des pourparlers pour fixer le nombre et le cadre des débats télévisés qui doivent théoriquement avoir lieu d'ici au 3 novembre. M. Clinton se disait prêt depuis le début à rencontrer M. Bush devant les caméras en se conformant aux propositions d'une commission paritaire indépendante. Celle-ci penchait pour un face-à-face arbitré par un unique journaliste.

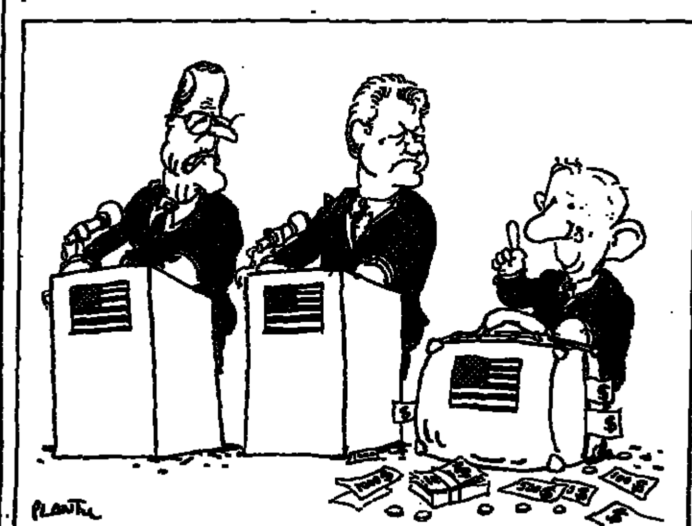
M. BUSH ne voulait pas de cette formule, craignant de devoir affronter son adversaire sur le terrain que le président veut éviter à tout prix, celui de l'économie. M. Bush préférait un débat avec plusieurs journalistes qui tournerait nécessairement autour de questions plus diverses, notamment celle du passé militaire de M. Clinton, lequel a esquivé d'avoir à faire la guerre au Vietnam, voire aborderait la vie conjugale de ce dernier, qui n'a pas été sans nuages.

M. James Baker, maître d'œuvre depuis août de la campagne républicaine, voulait gagner du temps et ne pas faire débattre trop tôt son poulain. Il a donc contre-attaqué en faisant proposer par M. Bush quatre débats successifs, chacun un dimanche soir. Il est probable qu'il y aura en effet quatre débats télévisés d'ici au 3 novembre, mais il faudra y faire désormais une place à M. Perot. Ce dernier effectue un retour intempestif. Il a pour lui de passer plutôt bien à la télévision. Il risque cependant aussi d'avoir à répondre, cette fois en direct et sans filet, à quelques questions embarrassantes. Les débats annoncés entre les colistiers, M. Gore, M. Quayle et M. Stockdale, pourraient aussi être mouvementés. La démocratie se joue aussi sur le petit écran, aux risques et périls de ceux qui s'y exposent.



Election présidentielle triangulaire aux Etats-Unis

L'élection présidentielle du 3 novembre aux Etats-Unis sera une triangulaire à la suite de l'annonce, jeudi 1er octobre, à Dallas, du retour dans la course de M. Ross Perot. Le milliardaire texan, âgé de soixante-deux ans, a en effet l'intention de se présenter dans les cinquante Etats où son nom a été inscrit par les soins de ses «volontaires». Fermement décidé à perturber le duel entre M. Bush et M. Clinton, M. Perot participera aux débats télévisés que les états-majors des deux grands partis tentent de mettre sur pied.



Lire page 6 les articles de DOMINIQUE DHOMBRES et d'ALAIN FRACHON

Tchécoslovaquie : la partition suspendue

Le projet de séparation «en douceur» de la Bohême-Moravie et de la Slovaquie, les deux composantes de la Fédération tchécoslovaque, n'a pas obtenu, jeudi 1er octobre, au Parlement fédéral à Prague, la majorité des trois cinquièmes nécessaire à son adoption.

L'Assemblée fédérale a rejeté un projet de loi gouvernemental sur de nouvelles procédures, autres que le référendum, permettant la dissolution de la Tchécoslovaquie. L'alliance de la gauche tchèque et des anti-indépendantistes slovaques (démocrates-chrétiens et anciens communistes) a fait échec au plan élaboré par le premier ministre tchèque, M. Vaclav Klaus, et son homologue slovaque, M. Vladimir Meciar. A l'initiative des sociaux-démocrates, les députés ont, en revanche, voté une résolution recommandant la création d'une «Union tchéco-slovaque» inspirée du modèle «maastrichtien», en remplacement de la fédération actuelle.

Lire page 4 l'article de MARTIN PLICHTA

Journal de siège à Sarajevo

Entre deux bombardements, les habitants partent en quête de vivres, de plus en plus rares, de plus en plus chers

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

«Marko, rappelle-moi : combien y a-t-il eu de victimes avant-hier, devant l'immeuble ?» ; «Euh, trois morts et dix-sept blessés.» Marko a répondu distraitement à la question de sa mère, sans lâcher le morceau de plastique que son père est en train de fixer à la fenêtre du salon – les vitres ont volé en éclats la veille, lorsqu'un obus s'est abattu dans la cour, blessant grièvement trois personnes. Marko a une douzaine d'années. Blond, il est est blanc comme un linge.

Il ne sort pratiquement pas, ne va, bien sûr, plus à l'école. Sa mère, Branka, lui donne des leçons de français et d'allemand et compte sur un étudiant du voisinage pour lui donner des cours de mathématiques. Seulement, l'étudiant en question est, le plus souvent, à la guerre. Malgré cette vie de reclus, Marko n'arrête pas de sourire, de plaisanter : *«C'est le prix d'un œuf et demi»*, commente-t-il lorsque Branka nous parle de son «salaire symbolique», en tant que traductrice : moins de 3 deutschemarks.

Le siège de la société pour laquelle elle travaillait, Energoinvest – l'un des plus importants groupes industriels de ce qui était la Yougoslavie – est en flammes, après avoir été touché une multitude de fois. Désormais, elle travaille chez elle et ne sort plus que pour des cas d'extrême urgence. A quelques mètres de chez elle, une épaisse colonne de fumée s'élève au-dessus d'une usine : la boulangerie industrielle qui a continué jusqu'à présent à alimenter Sarajevo en pain vient de nouveau d'être touchée par des tirs d'artillerie.

A quelques mètres également de l'immeuble – officiellement HLM – de Branka et Vojkan, l'un de ces *«carrefours de la mort»* régulièrement pris en enfilade par les trop fameux «snipers».

YVES HELLER

Lire la suite et l'article de FLORENCE HARTMANN page 4

M. Soisson revient au gouvernement

L'Elysée a rendu public, vendredi 2 octobre, le remaniement du gouvernement rendu nécessaire par l'élection au Sénat de MM. Michel Charasse et Jean-Marie Rausch. M. Jean-Pierre Soisson, qui avait dû démissionner du gouvernement après son élection à la présidence du conseil régional de Bourgogne en mars 1992, est nommé ministre de l'agriculture et du développement rural. M. Louis Mermaz, qui occupait ce poste, devient ministre chargé des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement. L'ancien titulaire de cette fonction, M. Martin Malvy, remplace M. Charasse au ministère du budget. M. Gilbert Baumet, sénateur divers gauche et président du conseil général du Gard, succède à M. Rausch comme ministre délégué au commerce et à l'artisanat. M. André Billardon, député socialiste de Saône-et-Loire, devient ministre délégué chargé de l'énergie.

La bataille Monory-Pasqua pour la présidence du Sénat

Les trois groupes de l'UDF au Sénat ont choisi M. René Monory, ancien ministre, sénateur (Union centriste) de la Vienne, pour être leur candidat, vendredi 2 octobre, à la présidence du Sénat. Le RPR sera représenté par M. Charles Pasqua, son président de groupe au palais du Luxembourg. Le PS et le PC devaient être présents, au moins au premier tour. M. Monory a été désigné à une faible majorité, par soixante-six voix contre soixante à M. Pierre-Christian Taittinger (Républicains et indépendants). M. Pasqua a souhaité, dans une lettre adressée aux élus de la majorité sénatoriale, que cette élection donne lieu à *«une compétition franche et loyale»*.

Lire page 7 les articles de PASCALE ROBERT-DIARD THOMAS FERENCZI et GILLES PARIS

L'Ukraine en panne

La crise est ouverte à Kiev, où le Parlement, après avoir accepté la démission du premier ministre, accusé de tiédeur réformatrice, a obtenu jeudi 1er octobre la démission de l'ensemble du gouvernement. Le président ukrainien, M. Leonid Kravtchouk, a dix jours pour proposer un nouveau premier ministre.

Dans un entretien accordé la veille au *Monde*, M. Kravtchouk affirme qu'il n'y a pas lieu de changer de politique et que les choses vont plutôt mieux en Ukraine qu'en Russie. Il évoque également le prochain sommet des États membres à Bichkek, au Kirghizstan.

Lire page 3 l'article de JAN KRAUZE et l'entretien avec le président de l'Ukraine, M. Leonid Kravtchouk

Le prix social de l'Europe

L'assainissement des finances publiques conduit les pays de la CEE à réviser leurs politiques de protection sociale

par Jean-Michel Normand

Avant de toucher les dividendes de la construction communautaire, les économies européennes se préparent à payer le prix qu'exige l'assainissement de leurs finances publiques et de leurs régimes sociaux. Ces dernières semaines, l'Italie et l'Espagne mais aussi la Suède, candidate à l'adhésion à la CEE, ont annoncé de sévères programmes de remise en ordre des systèmes de santé, de retraite ou d'assurance-chômage. Une action déjà engagée, mais à des degrés divers, dans les autres pays de la Communauté.

Soucieux d'affûter leur compétitivité en prévision de l'ouverture du marché unique du 1er janvier 1993 et tenus de se plier aux critères de convergence des politiques économiques contenus dans le traité de Maastricht, plusieurs gouvernements ont résolu de s'attaquer pour de bon aux déficits publics qu'ils avaient laissé se creuser. De toute évidence, la récente tempête monétaire les a incités à accélérer un processus que le «oui» français ne peut que conforter.

Le dispositif le plus radical est sans aucun doute le plan rendu public le 17 septembre par M. Giuliano Amato, le président du Conseil italien.

Lire la suite et nos informations page 17

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الاهل

DÉBATS

Afrique

L'aide est possible

par Rony Brauman

LA Somalie n'est plus aujourd'hui une tragédie oubliée. Dix-huit mois après le début de la guerre civile, huit mois après l'apparition des signes avant-coureurs de la famine qui allait suivre, le mur de silence et d'oubli qu'avec le CICR nous essayions d'entamer depuis des mois s'est enfin écroulé. La mobilisation et l'aide internationales, encore insuffisantes, sont maintenant et depuis quelques semaines bien réelles et visibles sur le terrain. Et pourtant on peut avoir le sentiment que rien n'a vraiment changé : la mortalité reste *effroyable (230 morts par jour en* moyenne depuis des semaines dans la ville de Baïdobha), la violence ne semble pas reculer et les images que nous en rapportent les journalistes restent désespérément identiques à elles-mêmes. Est-ce à dire *que les pillages et le racket réduisent* cet effort à néant ? Que, sans une protection internationale assurée par des «casques bleus», l'aide ne ferait qu'engraisser une poignée de « seigneurs de la guerre » et ne parviendrait qu'en infime quantité *à ses destinataires ?*

Non, nous ne le croyons pas. En réalité, l'aide commence à produire des effets réels, mais encore peu visibles pour des raisons qu'il importe de comprendre. D'une part, les bénéfices de l'arrivée de nourriture et de la mise en place de centres de nutrition ne peuvent être immédiats, compte tenu de la gravité de l'état de la population : les plus gravement dénutris – ceux qui ont perdu plus d'un tiers de leur poids – meurent en grand nombre malgré la reprise de l'alimentation, et les autres mettent entre quatre et huit semaines pour récupérer une apparence « normale » dans les centres spécialisés. D'autre part, l'arrivée de secours entraîne systématiquement des concentrations importantes de population sinistrée : ceux qui sont améliorés – et ils sont nombreux ! – sont donc en permanence remplacés par de nouveaux qui se trouvent dans le même état de détresse physiologique que leurs prédécesseurs au début, donnant l'impression d'un éternel recommencement. Enfin, dans le chaos inévitable de la mise en route de l'aide, des épidémies – rougeole et typhoïde en particulier – peuvent se développer à bas bruit pendant les quelques semaines nécessaires à la mise en œuvre effective des mesures médico-sanitaires (soins médicaux, vaccination, approvisionnement en eau potable, évacuation des déchets).

Trois priorités

De plus, lorsque la situation est « visiblement » transformée, elle sort – par définition – du champ de la caméra, dont l'objectif pointera toujours vers l'enfant décharné, ignorant le gamin aux joues rebondies sauvé *in extremis* quelques semaines auparavant. La région de Merka, par exemple, offrait au mois de juin le même spectacle de désolation que Baïdobha. Aujourd'hui transformée, témoin de l'efficacité de l'aide, elle est généralement ignorée, comme le sera vraisemblablement Baïdobha dans quelques semaines.

L'aide est possible donc, en dépit de la violence et de l'anarchie, au prix de risques réels et de pertes matérielles que l'on peut estimer à 20 % de la nourriture, volée par des clans ou des bandes armées. Une protection internationale coûtera entre cinq et dix foix plus cher que ces 20 %-là sans être en mesure d'assurer un bouclier totalement efficace. C'est pourquoi les priorités, sur le plan humanitaire, sont : 1) l'augmentation de la quantité globale de nourriture pour atteindre des arrivages mensuels de 70 000 tonnes ; 2) le doublement des points d'arrivée aériens dans le pays ; 3) l'utilisation de moyens et de réseaux locaux pour assurer une meilleure diffusion de la nourriture dans les zones reculées du pays.

Ces deux derniers points auront pour effet immédiat de diminuer les concentrations, sources de dangers de toutes sortes, et de revitaliser quelque peu une société exsangue, l'ensemble faisant baisser la valeur stratégique de la nourriture, donc son prix et les violences qui y sont liées. L'ONU, dont le rôle est fondamental dans la recherche et la négociation d'une solution politique à ce conflit, peut-elle améliorer *la sécurité de l'aide humanitaire* en Somalie ? Sans doute, dès lors qu'un accord des forces en présence existe pour rendre sa tâche possible.

Dans le cas contraire, les *« gardes bleus »* risqueraient, à leur corps défendant, de susciter de nouvelles violences au lieu de les apaiser. Comment imaginer, dans un contexte d'extrême tension et de telle désagrégation sociale, qu'une action de police soit possible sans connaissance de la langue, du terrain, des acteurs, des clivages ? L'ONU peut et doit aider à la constitution d'une police locale, mais ne peut se substituer à elle. Aujourd'hui en Somalie, l'enjeu est *de sauver tous ceux qui peuvent* l'être par une aide alimentaire et médicale accrue, et de contribuer à bâtir une vie politique que la longue dictature de Syad Barre a anéantie. Il n'existe malheureusement pas, dans ce domaine, de solution clés en mains, mais un programme d'action que les organisations humanitaires et l'ONU continueront de développer, à condition que la communauté internationale leur conserve son *soutien.*

▶ **Rony Brauman est président de Médecins sans frontières.**

Après la libération, la renaissance

par Guy Aurenche

L*ES marches de protestation* qui, de Lomé à Kinshasa, sillonnent les capitales africaines, tout particulièrement francophones, signifient clairement qu'une nouvelle étape est engagée : celle de la renaissance. La rencon*tre internationale – qui réunissait* une centaine de participants – récemment organisée à Cotonou par la Fédération internationale-Action des chrétiens pour l'abolition de la torture a permis de mesurer tout à la fois la complexité de la tâche et le caractère irréversible de cette dynamique.

Prise de conscience personnelle? Découverte de la personne? L'Afrique, berceau de l'humanité, découvre-t-elle, redécouvre-t-elle, la personne humaine dans sa singularité? Le groupe peut-il envisager de céder la primauté à l'individu? La naissance de multiples associations africaines de défense des droits humains répond déjà positivement. Le sérieux et le courage avec les*quels ces nouveaux acteurs s'orga*nisent montrent que le stade du seul discours, du faire-valoir prétentieux, de la gesticulation, est dépassé.

Les groupes se multiplient, s'allient les uns aux autres, et rejoignent des réseaux mondiaux tels *qu'Amnesty International, la Fédé*ration internationale des droits de l'homme, la Fédération internationale-Action des chrétiens pour l'abolition de la torture. Il ne s'agit plus de quelques groupuscules importés de l'Occident, mais d'une *première appropriation massive* par les Africains de la dynamique des droits de l'homme et de ses mécanismes.

Au cœur de ces événements, certaines Eglises chrétiennes jouent un rôle particulièrement actif comme pour effacer des silences ou des compromissions passées. Diverses conférences nationales ont été ou sont encore présidées par des responsables d'Eglise.

Une démarche non violente

Depuis 1988, les évêques et les conférences épiscopales catholiques d'Afrique ont émis plus de cinquante déclarations. Il faut y ajouter un nombre équivalent en provenance des Eglises protestantes. Bien des responsables religieux ne mâchent pas leurs mots, à l'image des évêques du Zaïre en février 1991 : *« Le pays connaît une crise politique et socio-économique d'une extrême gravité : elle plonge notre peuple dans une misère indescriptible (...) d'autant plus inquiétante que les personnes chargées d'y trouver les solutions appropriées affichent une attitude d'indifférence, sinon de sérénité (...). »*

Dans de nombreux cas, une partie importante de la population ayant pris connaissance de ces textes s'est soulevée dans une profonde démarche non violente. Les Eglises constituant l'un des rares lieux de mobilisation, de rencontre et de formation, vivant en Afrique, deviennent alors la cible privilégiée de la répression. Les tueries en février 1992 à la sortie des lieux de culte zaïrois ne sont qu'une illustration tragique parmi d'autres des *programmes répressifs.*

Devant tant de drames peut-on parler de «renaissance» comme certains jeunes intellectuels africains qui ont abandonné le terme de «libération», comme si cette perspective était jugée soit dépassée, soit inutile aujourd'hui? La situation économique ne cesse de se détériorer. Le sida n'a pas fini ses ravages sur l'ensemble du continent. Peu de pays ont réussi leur passage à la démocratisation. Le décalage technologique entre l'Afrique et le reste du monde s'accroît.

Et pourtant l'Afrique noire est repartie. Dans le cœur de quelques minorités formées et courageuses, la décision de redevenir des créateurs a été prise. Elles ne reculeront plus. *Le souvenir des* royaumes d'antan, le complexe de l'esclave écrasé, la glorification de la négritude, la révolte du colonisé bâillonné ne constituent plus l'essentiel de la motivation des Africains. Ils ont décidé de vivre, de vivre par eux-mêmes à l'horizon de l'an 2000. Rien n'est plus fragile qu'une telle volonté. Mais rien n'est plus décisif.

Face à ce désir de renaissance *qui jaillit du continent africain,* comment nos Etats et nos peuples européens se situeront-ils? Saluer la prise en charge des Africains par eux-mêmes, puis appeler à la rencontre ne suffit pas. Il faut rendre celle-ci possible et entreprendre des réformes : celle de l'économie internationale, de l'organisation d'un réel dialogue politique universel. Il faut supprimer les handicaps que nous avons nous-mêmes installés à l'encontre de la vague de démocratisation, cesser de soutenir des Etats tyranniques, prendre au sérieux les initiatives créatrices du continent noir. L'Afrique ne peut plus se contenter de crier sa révolte ni d'appeler au secours. Elle invite à *la rencontre.*

▶ **Guy Aurenche est avocat et président de la FI-ACAT (Fédération internationale-Action des chrétiens pour l'abolition de la torture).**

Humaniser

par Marcel Djama

LA nouveauté, l'étrangeté même des développements récents de l'assistance humanitaire en Somalie ne résident pas dans l'ampleur de la mobilisation internationale à laquelle on assiste, mais dans l'implication grandissante du pouvoir politique dans l'humanitaire. C'est cela que donne à voir la Somalie, avec d'autant plus de force que précisément – à la différence de l'Irak ou de la Yougoslavie – on en saisit mal l'intérêt géopolitique.

Jusqu'ici, en effet, les Etats les plus riches de la planète se contentaient de répondre aux catastrophes humaines du tiers-monde et à la pression de leur opinion publique à travers les contributions financières versées aux organismes internationaux spécialisés. Cette discrétion des participations gouvernementales à l'action humanitaire était d'ailleurs à usage interne, le message politique étant principalement adressé aux populations bénéficiaires de l'aide : il était ainsi de bonne guerre (froide) de faire savoir aux Ethiopiens victimes de la villagisation forcenée des campagnes, engagée par un régime marxiste prosoviétique, que les sacs de riz qui leur parvenaient dans les camps de réfugiés étaient un « don du peuple américain ».

C'est une configuration inverse que l'on observe aujourd'hui, en France notamment, où l'Etat se montre *soudain* comptable auprès d'une opinion qui ne lui en demande peut-être pas tant des efforts entrepris en faveur des victimes de la famine. Le rôle moteur de la France dans la mobilisation humanitaire est d'autant plus caractéristique de ce style nouveau de l'assistance qu'il marque une rupture avec la logique d'intervention dans un pré carré stratégique, neutralisant du même coup les suspicions politiciennes.

Faut-il s'étonner de cet état de fait ? Outre le travail humanitaire et d'information des organisations non gouvernementales françaises en Somalie – celle de Médecins sans frontières présente à Mogadiscio au plus fort des combats, – il convient de signaler en effet que c'est en France que l'insertion du politique dans l'hu*manitaire atteint à la fois son plus* haut niveau d'intégration mais aussi de professionnalisme.

Ne pas agir en Somalie eût sans doute contribué à raffermir les soupçons de ceux qui voient en l'humanitaire un palliatif à l'incurie d'une politique commune en ex-Yougoslavie, ou plus généralement un instrument soumis aux impératifs de la politique étrangère de la France. Or c'est une formule plus subtile et probablement moins machiavélique que suggère le rôle grandissant de l'action humanitaire dans la politique française.

La politisation de l'action humanitaire en France peut constituer un excellent tremplin dans la croisade lancée par Bernard Kouchner en faveur d'un droit d'ingérence humanitaire, qui continue de susciter scepticismes et réserves dans les milieux politiques nationaux et internationaux. A cet égard, la Somalie, dans son malheur, a au moins ce privilège de ne plus cristalliser ces tensions internationales qui en d'autres lieux paralysent l'ingérence humanitaire. Elle apparaît de fait comme l'un des principaux points de crise extrême de *la planète, où une intervention* humanitaire lourde peut être convertie en capital symbolique : dans le cadre de la campagne pour le droit d'ingérence humanitaire, mais aussi aux Etats-Unis en pleine campagne électorale, dans une CEE à la recherche d'une crédibilité entamée par la situation Yougoslave et qui vient de dépêcher trois ministres en Somalie. Et cela sans pour autant éveiller la susceptibilité d'une puissance moyenne régionale, du fait d'un environnement politique en déliquescence avancée dans la corne de l'Afrique.

Pour autant cette lecture ne saurait minimiser la dimension proprement humaine de l'opération de sensibilisation relayée à l'échelon des Etats par le ministre français de la santé et de l'action humanitaire. *Car* celle-ci est le pendant polaire de la synergie entre le politique et l'humanitaire que M. Kouchner incarne. En effet, si l'action humanitaire se trouve dynamisée par l'implication accrue de l'Etat, parfois au plus haut niveau (comme l'a montré la visite de M. Mitterrand à Sarajevo), à son tour elle participe d'une humanisation de l'action politique, et joue de ce fait un rôle non négligeable dans la recomposition d'une image du politique à une époque où la crainte technocratique est au cœur d'un débat de société. La montée au créneau de Bernard Kouchner dans la campagne pour l'Europe est à ce titre significative.

▶ **Marcel Djama est ethnologue à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.**

TRAIT LIBRE

RÉPUBLIQUE ROUMAINE

CONSTANTINESCU

ILIESCU

JF Batellier 9/92



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

L'Ukraine en panne

Le chef de l'Etat a sacrifié son premier ministre pour masquer son propre immobilisme

KIEV

de notre envoyé spécial

Le fusible a-t-il sauté trop tard ? Après avoir longtemps défendu un premier ministre accusé d'immobilisme, le président Leonid Kravtchouk a fini par céder à la pression du Parlement et d'une opinion publique de plus en plus mécontente. Mercredi 30 septembre, il a annoncé lui-même aux députés que M. Vitold Fokine avait présenté sa démission. En poste depuis près de deux ans, cet ancien reponsable du plan, à l'époque soviétique, n'aura pas à présenter un programme économique qui avait déjà suscité des réactions si négatives qu'il avait fallu repousser *in extremis* de dix jours l'ouverture de la session parlementaire pour lui permettre de le modifier. Mais les députés ukrainiens ont tenu à faire savoir qu'ils n'étaient pas satisfaits pour autant : ils ont voté jeudi, à une très forte majorité, une motion exigeant la démission de l'ensemble d'un gouvernement que M. Kravtchouk avait déclaré vouloir conserver.

La démission du premier ministre ne résout aucune des difficultés où se débat l'Ukraine : chute de 12 % de la production au cours du dernier semestre, inflation galopante et, surtout, décalage de plus en plus considérable entre les mots et les faits, entre les réformes annoncées et celles réalisées. Rien n'indique, en outre, que M. Kravtchouk soit disposé à saisir lui-même le taureau par les cornes et à assumer, par exemple, la direction de l'exécutif. Tout au contraire, dans l'entretien qu'il nous a accordé, il rejette catégoriquement l'idée qu'il puisse exercer provisoirement la fonction de premier ministre. C'était ce que réclamait avec insistance M. Tchornovil, qui fut son principal adversaire lors de l'élection présidentielle et qui demeure la figure majeure de ce qui reste de l'opposition. M. Tchornovil savait d'ailleurs pertinemment que le président n'accepterait pas ce dangereux défi : *« Kravtchouk a peur de prendre des décisions et des responsabilités,* nous déclarait-il à la veille de la session parlementaire. *Il ne dirige pas l'Etat, il fait de la représentation et de la propagande. »*

Le favori : M. Simonenko

Dans son discours devant les députés, M. Kravtchouk avait tout de même plaidé pour un renforcement de l'exécutif, en même temps qu'il se livrait à ses développements désormais classiques sur la nécessité impérieuse de consolider l'*« unité nationale »*, sous-entendant autour de sa personne. M. Kravtchouk a surtout manifesté son désir de prolonger ce véritable exploit qui lui permet de préserver une popularité très élevée, alors même que le chef du gouvernement est voué aux gémonies et confronté à une tâche aussi immense qu'ingrate.

Quel pourrait être ce nouveau premier ministre, capable, comme l'explique M. Kravtchouk, de *« changer la situation sans changer de politique »* et de faire *« avancer les réformes »* sans ruiner le secteur d'Etat ? Tout indique que ses préférences se portent sur M. Constantin Simonenko, l'actuel vice-premier ministre chargé de l'économie, un choix qui ne serait guère annonciateur de changement. Déjà, sa nomination, en juin dernier, à la place d'un réformateur ardent mais politiquement imprudent, M. Lanovoï, avait été considérée comme un succès des conservateurs. De plus, par ses fonctions, M. Simonenko a forcément été étroitement associé à l'élaboration du programme néo-dirigiste que devait présenter le premier ministre démissionnaire et qui a déjà été descendu en flammes par les libéraux. Il s'agit, nous a déclaré un Vladimir Lanovoï plus combatif que jamais, *« d'ouvrir des crédits pratiquement illimités aux entreprises, crédits qui engendreront une inflation qu'on essaiera à son tour de combattre en fixant autoritairement les prix avec, au bout du compte, un retour à la pénurie »*.

Pour sa part, M. Simonenko n'a pas clairement dévoilé ses intentions. Les deux mois écoulés depuis qu'il est en fonction ne lui ont, en effet, pas permis de *« formuler des propositions définitives sur la voie qu'il convient de prendre »*. Cela ne donne pas précisément l'image du premier ministre *« audacieux et résolu »* que M. Kravtchouk a évoqué devant nous. M. Simonenko a simplement fixé deux objectifs à poursuivre de front : *« stabiliser l'économie »* et la *« réformer »*, des propos tout à fait dans l'air du temps. On les entend également beaucoup à Moscou dans la bouche des « industriels » qui reprochent aux libéraux de la première heure d'avoir voulu aller trop vite. Avec cette différence, toutefois, qu'à Moscou il s'agit de freiner un mouvement qui a réellement été amorcé sous l'impulsion de MM. Eltsine et Egor Gaïdar, alors que l'Ukraine, elle, semble, depuis plusieurs mois, en panne.

Faiblesse générale

Cette impuissance apparente à faire avancer les choses n'est pas seulement le fait des responsables du gouvernement. L'opposition, affaiblie par la démobilisation de l'opinion publique et aussi par l'habile récupération de ses propres slogans « nationaux » par M. Kravtchouk, n'est pas non plus en mesure de jouer véritablement son rôle. D'ailleurs, certains de ses ex-représentants ne jurent plus que par la défense de l'Etat, assimilée à celle du pouvoir central et dénoncent avec un étonnant sectarisme ceux qui, tels M. Tchornovil à la tête du Roukh ou bien M. Vladimir Grinev, le très brillant chef de file de la « Nouvelle Ukraine », persistent à agir en opposants.

Le Parlement, élu comme celui de Moscou en 1990, représente, lui aussi, beaucoup plus l'ancienne bureaucratie que l'opinion, et il constitue un frein plutôt qu'un aiguillon pour un exécutif lui-même faible, souvent incapable de faire appliquer ses décisions et, là aussi comme à Moscou, d'obtenir la coopération de la banque centrale. *Pour compliquer encore* les choses, l'ensemble des acteurs de la vie politique sont entravés dans leur action par une Constitution devenue totalement inadaptée, mais que le Parlement semble, pour l'instant, incapable de modifier. *Résultat : le mécontentement* grandit dans le pays, et pas seulement parce que les prix augmentent terriblement vite, que la vie est dure pour les retraités, pour les jeunes et, d'une manière générale, pour les faibles et que la valeur du « coupon », *devenu unique moyen* de paiement officiel, s'effrite constamment, même par rapport à un rouble lui-même en déconfiture.

Il y a *plus grave : on commence* à entendre dire de plus en plus souvent que l'Ukraine, loin d'ouvrir la voie, est à la traîne, que la viande est trois fois plus chère à Kiev qu'à Moscou, le sucre rationné et l'essence introuvable *ailleurs qu'au marché noir.* En même temps, on trouve toujours des gens pour vous expliquer que *« les choses sont toujours allées mieux en Ukraine qu'en Russie et qu'elles iront toujours mieux »* pour la simple raison que *« les Ukrainiens, eux, travaillent »*. Rien n'indique d'ailleurs que l'Ukraine soit au bord d'une *explosion sociale : « Nous sommes très patients »*, explique, parmi beaucoup d'autres, le rédacteur en chef de *Kiev-Soir*, *pourtant de plus en plus sévère à* l'égard du pouvoir.

Il n'empêche : il y a eu des grèves dans les transports, les *mines, et d'autres se préparent.* Toute cette grogne explique, pour une large part, que M. Kravtchouk ait fini par sacrifier un premier ministre qui, jusqu'à ces tout derniers jours, ne manifestait pas la plus petite envie de partir. Si tardif qu'il soit, ce limogeage devrait faire baisser un peu la tension tant M. Fokine était devenu impopulaire. Mais changer d'homme pour garder la même politique apparaît dès à présent comme un calcul un peu court, et la crise pourrait être plus profonde que M. Kravtchouk ne veut bien l'admettre. Le président ukrainien met en cause les institutions, et semble n'entrevoir aucun moyen de faire repartir son pays sur de nouvelles bases avant au moins six mois. Pourra-t-il rester au-dessus de la mêlée si longtemps ?

J. K.

□ **RUSSIE : M. Gorbatchev sommé de comparaître devant la Cour constitutionnelle.** – La Cour constitutionnelle de Russie a de nouveau exigé, jeudi 1er octobre, que l'ancien président soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, vienne comparaître comme témoin dans le procès sur la légalité du Parti communiste d'URSS. M. Gorbatchev a jusqu'ici toujours refusé de venir témoigner à ce procès. – *(AFP.)*

Un entretien avec le président Leonid Kravtchouk

« Croyez-moi, aujourd'hui, tout va mal partout, et ça ne va pas mieux en Russie »

Dans un entretien accordé au Monde mercredi 30 septembre, juste après avoir annoncé la démission de son premier ministre, le président Leonid Kravtchouk persiste à nier l'existence d'une crise politique en Ukraine.

KIEV

de notre envoyé spécial

« La démission de M. Fokine ouvre une crise en Ukraine. Etes-vous prêt à faire ce que vous demandent certains députés de l'opposition, c'est-à-dire à prendre vous-même la tête de l'exécutif ?

– Il n'y a pas de crise. Le premier ministre prend sa retraite. Pour le reste, ce que proposent ces députés est contraire à la Constitution.

– Mais c'est pourtant bien ce qu'avait fait Boris Eltsine en Russie l'automne dernier...

– Oui, mais maintenant il essaie en vain d'obtenir la nomination d'un premier ministre *[M. Egor Gaïdar ne fait qu'exercer provisoirement les fonctions de premier ministre sans avoir reçu l'approbation définitive du Parlement russe, NDLR]*, et puis ce n'est pas bien. Le président a un travail très lourd. Le gouvernement doit pouvoir travailler avec une plus grande indépendance, aussi bien à l'égard du Parlement que du président. Il faut cesser de mettre constamment des obstacles à son travail.

– Vous avez très longtemps défendu M. Fokine et son action. Le nouveau premier ministre poursuivra-t-il la même politique ?

– Je ne suis pas sûr, je voudrais beaucoup que vienne un homme nouveau qui change la situation.

– La situation ou la politique du gouvernement ?

– Il ne faut pas changer la politique, car elle est définie par le Parlement. On n'a pas critiqué *[le premier ministre démissionné]* pour sa politique, mais pour le fait que les réformes n'avançaient pas. Je voudrais tant qu'un homme nouveau réussisse à les mettre en œuvre, mais c'est si compliqué, les racines sont si profondes... Il faudrait un homme doté de qualités de décision, d'audace, d'un tempérament d'attaquant, d'un homme responsable.

– On entend dire de plus en plus souvent que l'Ukraine prend du retard par rapport à la Russie, que la situation y est plus mauvaise, les prix plus élevés.

– Les gens pensent cela parce qu'on les informe mal. La télévision russe n'est pas objective. Si vous allez dans la Russie profonde, vous verrez ce qui s'y passe. Même à Moscou, l'ancien chef de l'exécutif de la capitale m'a dit que certaines personnes commençaient à mourir de faim. Nous n'avons pas ça chez nous. Et nous faisons aussi des réformes. Mais nous n'avons pas la possibilité d'en parler autant. Nous n'avons pas de correspondants étrangers, notre télévision fonctionne au niveau d'une télévision locale. Croyez-moi, aujourd'hui, tout va mal partout, et ça ne va pas mieux en Russie.

L'immense tâche des privatisations

– Il semble que la tendance actuelle exprimée par le ministre de l'économie, M. Simonenko, soit au retour à une conception plus traditionnelle de la direction des entreprises par l'Etat.

– Simonenko n'a pas su expliquer cette question. 80 % de notre économie appartient au secteur public. Peut-on lui permettre de faire ce qu'il veut ? Certes, on doit accélérer la réduction du secteur public. Il faut privatiser. Mais c'est une tâche immense. Chez nous, le secteur d'Etat, c'est les mines, l'énergie atomique et l'énergie tout court, la métallurgie, les constructions mécaniques. Vous croyez que c'est facile à privatiser ? Qui, aujourd'hui, voudra reprendre les mines si elles sont déficitaires ? Et les gens ne veulent pas qu'on détruise ces entreprises. Il faut trouver une voie, mais tant qu'elle n'est pas trouvée le gouvernement doit aider, mais par des méthodes économiques.

– Faut-il revenir à une fixation autoritaire des prix ?

– Ça, c'est le problème du Parlement. Les prix, les impôts, les salaires, d'après la Constitution, c'est de la juridiction du Parlement, et non du gouvernement.

– Mais dans aucun pays ça ne peut fonctionner comme cela !

– Je sais que ce n'est pas logique, mais chez nous le Parlement veut exercer le pouvoir exécutif.

– Mais, alors, il ne se passera rien de bon tant qu'on n'aura pas changé la Constitution...

– Oui, mais on ne peut modifier aujourd'hui une Constitution alors que nous essayons d'en élaborer une nouvelle. Il faut une Constitution qui détermine clairement les pouvoirs.

– En attendant, rien ne pourra donc bouger ?

– Pour l'instant, il faut faire travailler sa tête. Chercher les articles, dans l'actuelle Constitution, sur lesquels on puisse s'appuyer. Il n'y a pas d'autre issue. Aujourd'hui, vous ne réussirez pas à rassembler 301 voix au Parlement *[la majorité des deux tiers nécessaire à une modification constitutionnelle – NDLR]*.



– Alors, ne faut-il pas dissoudre ce Parlement ?

– Mais dans ce cas, qui votera la nouvelle Constitution et qui adoptera une loi électorale prévoyant des candidatures multiples ? Le Parlement actuel doit s'acquitter rapidement de ces deux tâches ; cela doit être fait en six mois au maximum.

– Le président du Kazakhstan, M. Nazarbaev, a beaucoup plaidé ces derniers temps pour une coopération des pays de la CEI dans le domaine économique, et surtout dans celui de la défense. Estimez-vous que le prochain sommet de la CEI à Bichkek permettra d'atteindre ce résultat ?

– *Je ne le pense pas.* Ce sont des décisions compliquées qui exigeraient une modification des statuts de la Communauté. Il faudrait ensuite faire ratifier ces statuts par les différents Parlements. Après seulement, on pourrait faire ce que propose Nazarbaev. Mais si on essaie de le faire dans le cadre de l'actuelle CEI, cela veut dire que la communauté s'autodétruit.

– Certains Etats de la CEI ont déjà décidé de défendre en commun les frontières extérieures de la Communauté, et en particulier celles du Tadjikistan.

– Oui, ils ont déjà constitué une union de défense. Mais j'ai sur ma table un télégramme du président en exercice du Tadjikistan, M. Eskanderov qui appelle au secours et dit : *« Aidez-nous, protégez-nous des troupes russes. »* Vous voyez, il y a une union de défense, mais il n'y a pas de protection.

– Vous n'êtes donc pas favorable à la décision, prise par la Russie et par certains Etats asiatiques de la Communauté, d'envoyer des troupes au Tadjikistan.

– Je suis contre. On peut prendre une telle décision, mais il faut se réunir avant de la prendre. On ne peut accepter, dans le cadre de la Communauté, qu'un seul Etat prenne une telle décision.

– Allez-vous évoquer ce problème à Bichkek ?

– Je ne veux pas aggraver la situation, mais je suis partisan de résoudre tous les problèmes sur la base des accords que nous avons conclus. Tout le reste, c'est du volontarisme : si je suis le plus fort, je peux tout décider. Je ne peux pas accepter cela. »

Propos recueillis par
JAN KRAUZE

□ **ITALIE : le président de la région des Abruzzes arrêté pour corruption.** – Le président démocrate-chrétien de la région des Abruzzes, dans le centre de l'Italie, M. Rocco Salini, a été arrêté, dans la nuit du mardi 29 au mercredi 30 septembre, avec ses conseillers à l'agriculture, à la santé, à l'urbanisme et aux transports, pour des malversations qui porteraient sur la répartition de 400 milliards de lires (environ 1,6 milliard de francs) destinés à des projets financés par la Communauté européenne, a-t-on appris de source judiciaire. Des mandats d'arrêt ont également été lancés contre quatre autres conseillers. Au total, seul deux administrateurs sur les onze membres de l'exécutif régional (démocrates-chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates et libéraux) ne seraient pas impliqués dans cette affaire. – *(AFP.)*

EUROPE

TCHÉCOSLOVAQUIE : un échec pour M. Vaclav Klaus

La scission de la Fédération est bloquée par le Parlement

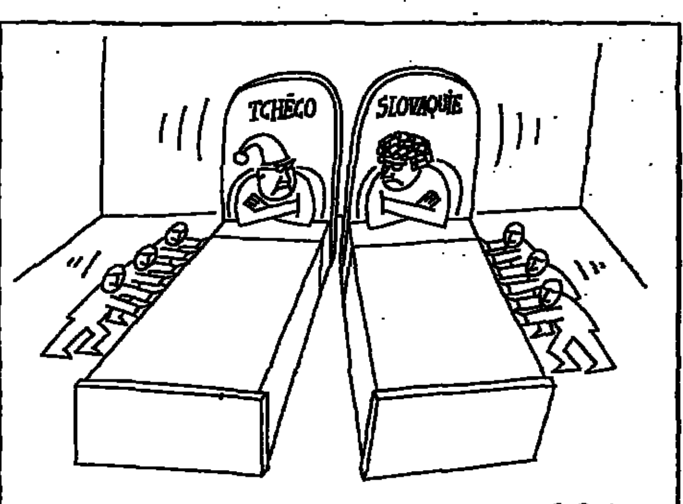
PRAGUE

de notre correspondant

La gauche tchèque et les anti-indépendantistes slovaques (chrétiens-démocrates et une majorité d'ex-communistes) ont empêché l'adoption du projet de loi constitutionnel sur la séparation. Ce projet prévoyait quatre procédures possibles pour la dissolution de la Tchécoslovaquie : un référendum, une déclaration de l'Assemblée fédérale, un accord des Conseils nationaux tchèque et slovaque ou la sécession d'une des deux Républiques sans référendum.

Les partis au pouvoir à Prague et à Bratislava – le Parti démocratique civique (ODS) et le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), – qui ne disposent pas d'une majorité des trois cinquièmes nécessaire à l'adoption des lois constitutionnelles, n'ont pas rallié suffisamment de députés d'opposition. La gauche tchèque et les chrétiens-démocrates slovaques et membres de la minorité hongroise, comme les ex-communistes de Bratislava, ont voté massivement contre.

Tous leurs amendements, consistant à rendre obligatoire l'organisation d'un référendum de ratification, quelle que soit la procédure, ou à reporter le vote de cette loi après l'approbation de la loi sur la répartition des biens fédéraux (*le Monde du 25 septembre*), avaient été repoussés auparavant par l'ODS. Les conservateurs tchèques, à l'instar de l'ex-président Vaclav Havel – qui l'a encore répété la veille à M. Klaus – estiment le référendum inutile, d'autant plus que la Constitution slovaque est entrée en vigueur le 1er octobre. Un sondage publié mardi a, par ailleurs, montré que 46 % des Tchèques et 41 % des Slovaques étaient favorables à la séparation.



Le «non» de l'opposition, qui a *abasourdi les députés de l'ODS*, presque certains de voir la loi adoptée, a été suivi d'un deuxième coup dur pour le parti du premier ministre tchèque. Le Parti social-démocrate tchécoslovaque (CSSD) a réussi à faire passer son projet de résolution sur la constitution d'une commission parlementaire devant préparer la transformation de la Fédération en une «Union tchécoslovaque», grâce au soutien de la plupart des députés du HZDS.

Selon le projet du CSSD, l'Union tchécoslovaque, sur le modèle maastrichtien, permettrait aux deux Républiques d'être dotées d'une souveraineté internationale. L'Union serait dirigée par un président, un conseil et un Parlement ; elle aurait des institutions disposant de compétences dans les domaines économique, social et écologique, de la défense et de la diplomatie. Cette Union serait créée par une loi constitutionnelle, qui devrait être ratifiée par référendum populaire et s'éteindrait le jour de l'intégration des Républiques tchèque et slovaque à l'Union européenne.

«Une prolongation de l'agonie»

Cette idée d'union, comparable au projet de confédération tchécoslovaque avancé par le HZDS dans son programme électoral et lors des premiers entretiens au sommet avec l'ODS, a été une nouvelle fois rejetée par M. Klaus : *«Nous ne voulons pas de caricature d'Etat commun»*, a-t-il déclaré. A la télévision, le premier ministre tchécoslovaque a aussi violemment pris à partie les députés de l'opposition, estimant leur comportement *«indigne»*, *«irresponsable»* et *«attristant»*. Le premier ministre fédéral, M. Jan Strasky (ODS), a, pour sa part, regretté ces deux votes : ils constituent un *«sérieux avertissement à l'adresse de la CEE, de tous les gouvernements, des investisseurs et des banques internationales, indiquant que la séparation ne sera pas aussi paisible que nous avons essayé de le leur présenter»*.

M. Klaus a, de même, estimé que ces votes signifiaient une *«prolongation de l'agonie de la Tchécoslovaquie»* et a accusé l'opposition de *«vouloir seulement provoquer le chaos»*, la création de cette commission étant un *«facteur de déstabilisation»* dans le processus de séparation.

Du côté du HZDS, au sein duquel cohabitent confédéralistes et indépendantistes, le président du Parlement, M. Michal Kovac, s'est défendu d'avoir trahi les accords avec l'ODS et a minimisé l'importance du second vote. *«Il s'agit d'un geste de bonne volonté en faveur des partis d'opposition»*, a-t-il affirmé, soulignant que ce «groupe de travail» pourrait contribuer à la définition des *«futures étroites relations»* entre les deux Républiques. Le sort de ce projet d'union réside néanmoins dans les mains du premier ministre slovaque, M. Vladimir Meciar, qui, à l'occasion, a déjà désavoué les représentants du HZDS au gouvernement ou au Parlement fédéral.

MARTIN PLICHTA

ALLEMAGNE : les dix années au pouvoir du chancelier

«Nous gagnerons les élections de 1994»

assure M. Helmut Kohl

BONN

de notre correspondant

Les anniversaires sont faits pour se donner du courage. La célébration des dix années au pouvoir du chancelier Kohl et de sa coalition n'y a pas manqué. Les 2 800 invités qui avaient pris place, jeudi 1er octobre, dans l'amphithéâtre d'un grand hôtel de Bonn n'étaient pas venus pour mesurer leur soutien. L'ancien ministre des affaires étrangères de la réunification, M. Hans-Dietrich Genscher, qui avait porté le chancelier au pouvoir en lui apportant le soutien du Parti libéral (FDP), tout comme le président de la CSU bavaroise, M. Theo Waigel, ministre des finances, ont assuré le chancelier de leur souhait de voir l'actuelle coalition poursuivre sa tâche.

Détendu, riant de bon cœur sous les compliments, M. Kohl s'est adressé sans notes à ses hôtes, pour parler de la guerre, de l'Europe, de sa foi en l'Allemagne démocratique. *«J'ai été élevé comme chrétien, catholique, européen et allemand, et je n'ai pas l'intention de changer»*, a-t-il professé. Il a évoqué sa poignée de main avec M. Mitterrand sur les tombes de Verdun, puis la foule venue l'acclamer à Dresde lors de sa première visite sur le sol est-allemand en 1989, et sa rencontre dans le Caucase avec l'ex-président Gorbatchev pour sceller la réunification. *«L'unité allemande et l'unité européenne*, a réaffirmé le chancelier, *sont les deux côtés de la même médaille. Celui qui croit pouvoir régler seul son destin ne comprend rien à l'histoire.»* Il a appelé les Allemands à avoir confiance en la force de leur économie, de leur démocratie. Evoquant les violences d'extrême droite, il a assuré : *«Nous assistons à des manifestations de xénophobie, d'antisémitisme. Ce n'est pas acceptable. Mais ce n'est pas l'Allemagne.»*

Le chancelier de la réunification saura-t-il mener à bien la lourde tâche qui reste à accomplir pour intégrer les deux parties de l'Allemagne ? *«Nous gagnerons les élections de 1994»*, a-t-il proclamé. Mais d'ici là, il lui faudra offrir des perspectives plus claires qu'aujourd'hui aux électeurs. Les nombreux commentaires publiés, jeudi, dans la presse s'interrogent longuement sur ses chances. Les avis sont partagés sur sa capacité à sortir du moule de l'ancienne Allemagne de l'Ouest pour prendre la mesure des problèmes de la nouvelle Allemagne. Personne, pourtant, ne s'avise de le donner perdant d'avance. On a trop appris, au cours de ces dix années, à connaître sa ténacité, sa solidité dans l'épreuve, son don pour saisir les situations...

HENRI DE BRESSON

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Un haut fonctionnaire de l'ONU dénonce les exactions des milices serbes en Krajina

BELGRADE

de notre correspondante

Le directeur des affaires civiles de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), M. Cedric Thornberry, a réaffirmé, jeudi 1er octobre à Belgrade, que les autorités serbes de la «République de Krajina» autoproclamée en Croatie et placée sous le contrôle de l'ONU ne respectaient pas leurs engagements à l'égard du plan de paix des Nations unies et que M. Boutros Boutros-Ghali avait saisi le Conseil de sécurité de la question.

«Certains responsables serbes refusent de coopérer et laissent entendre qu'ils n'acceptent pas les clauses du plan de paix de l'ONU qu'ils avaient pourtant approuvé [en décembre dernier]*»*, a déclaré M. Thornberry. Selon lui, les autorités serbes ne respectent pas leurs obligations concernant la démobilisation et le désarmement des formations paramilitaires et des milices spéciales déployées dans les zones qu'elles contrôlent. La présence renforcée de ces milices spéciales crée des tensions, en particulier dans le secteur Est (Slavonie orientale et Baranja) où *«le terrorisme et le nettoyage ethnique»* sont en plein essor.

Soulignant que les victimes de ces abus ne sont pas seulement les non-Serbes et que de nombreux Serbes sont contraints de quitter leurs villages, il affirme que les actes terroristes sont commis *«en général par les membres des milices spéciales, qui pour beaucoup viennent de Serbie»*.

M. Thornberry a ainsi implicitement confirmé les informations publiées, jeudi, par le quotidien indépendant de Belgrade *Borba*, indiquant que près de 150 000 personnes s'apprêtaient à quitter les régions de Croatie administrées par les Serbes et contrôlées par l'ONU en raison du climat d'insécurité qui y règne. Les *«anciens combattants»* continuent à piller et à assassiner sans être inquiétés par les forces de l'ordre.

Selon M. Bora Zivanovic, l'un des responsables locaux de Beli Monastir, le chef-lieu de la Baranja, *«certains policiers tuent et pillent la nuit pour ensuite venir enquêter pendant la journée sur leurs propres crimes»*.

FLORENCE HARTMANN

□ **Un policier tué et quatre personnes blessées au Kosovo.** – Un policier a été tué et un autre blessé, ainsi que deux autres personnes, jeudi 1er octobre, à Glogovac, dans l'ouest du Kosovo, lors d'une attaque contre une patrouille. D'autre part, un lieutenant-colonel de l'armée ex-yougoslave a été blessé par des inconnus près de Podujevo, un des fiefs des indépendantistes albanais. Ces incidents coïncident avec la reprise du procès de 19 Albanais de souche accusés *«d'insurrection armée»* contre la Serbie. – *(AFP.)*

«Il faut que je sois optimiste»

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Sur l'étroit balcon de Vojkan et Branka, des planches sont soigneusement empilées. *«Nous espérons ne pas avoir à les brûler.»* Pour le moment, ils en sont aux planches provenant d'une porte de cave qu'ils ont démontée. *C'est que le balcon* est devenu la cuisine depuis que le quartier Delac-Malta de Sarajevo est privé d'électricité et d'eau, c'est-à-dire depuis plus de quinze jours. Branka y a installé un brasero de fortune (une gamelle sur laquelle est posée une grille) pour y faire cuire le *seul repas de la journée, riz ou* pâtes qu'elle prépare elle-même lorsqu'elle dispose de farine. *«Il nous reste encore un fond de café, ce sera pour dimanche.»*

D'eau potable, entreposée dans des grands bidons de plastique, Vojkan, Branka et leur fils Marko n'en ont plus que pour deux jours. Plus d'électricité : c'est aussi être au lit à dix heures, ne plus avoir ni télévision *ni radio ; en un mot, être isolé du* monde extérieur, mises à part la lecture du seul quotidien de Sarajevo, *Oslobodenje* (Libération), et l'écoute des multiples rumeurs qui courent la ville assiégée.

Branka et Marko étant reclus pour cause de guerre, seul Vojkan, qui continue à travailler, est quotidiennement en contact avec sa ville. Cela veut dire : raser les façades des immeubles, totalement ou à moitié ravagés, courir aux carrefours en priant que le sniper d'en face dorme ou soit distrait, emprunter des bus bondés fonçant sur des axes exposés aux tirs, longer des empilements de conteneurs plus ou moins protecteurs, toujours penser à l'obus qui viendra toucher une file d'attente, faire la chasse au ravitaillement.

Branka est catholique (Croate), Vojkan est Serbe. Il a eu la chance, explique-t-il, de n'avoir été l'objet d'une *«dénonciation»* à la police bosniaque que le mois dernier. En juin ou en juillet, l'in*terrogatoire aurait été plus «musclé»*, pense-t-il, car à l'époque les «procédures» étaient plus expéditives et plus brutales qu'aujourd'hui, où *«l'ordre a commencé à s'installer dans la police»*. Celle-ci est venue le chercher à son travail, l'a interrogé sur ses contacts (il avait été dénoncé comme entretenant des relations avec une certaine personne de son village d'origine, en zone serbe), puis l'a relâché *après qu'il eût expliqué aux poli*ciers que cette personne n'était autre que sa mère, restée seule et dont en réalité il n'a plus de nouvelles depuis début mai... Sinon, assure-t-il encore, il ne ressent aucune forme de discrimination, que ce soit à son tra*vail ou dans son quartier.*

Quant aux dirigeants serbes qui ont lancé l'offensive contre le pouvoir bosniaque (à majorité *musulmane*), ils cherchent à dépecer la Bosnie-Herzégovine et *«veulent que Sarajevo meure»*. Il ne peut les comprendre et ne se sent aucun point commun avec eux. A l'autre bout de la ville, un homme, dans la pénombre de l'un des rares cafés encore ouverts, assure : *«La situation va s'améliorer ; ils ne peuvent prendre Sarajevo, ce n'est pas possible.»* Un silence, puis avec effort : *«Il faut que je sois optimiste.»*

Y. H.

Journal de siège à Sarajevo

Suite de la première page

A l'abri de la carcasse d'un immeuble à moitié détruit, ils tirent sur tout ce qui bouge dans leur champ de vision.

Vojkan, lui, continue à travailler : *«En six mois de guerre, il n'a manqué que huit jours – les journées les plus terribles»*, explique fièrement Branka. Elle est aussi pâle que son fils. Elle a les traits tirés, de larges cernes sous les yeux. Vojkan, en revanche, est d'un calme olympien, souriant, les cheveux blancs soigneusement peignés. Son travail, c'est l'aubaine du foyer, non seulement pour ses 22 000 dinars bosniaques (ces bons «Monopoly» émis par la Banque centrale de Sarajevo et dont la valeur est estimée à environ 1 deustchemark pour 1 000 de ces dinars) de salaire mensuel, mais surtout parce qu'il *est cadre technique dans la principale* laiterie de la capitale.

Or, si la laiterie en question ne dispose plus de réserves de poudre de lait depuis dix jours et ne fonctionne donc plus, ses relations dans l'industrie alimentaire lui permettent de trouver de quoi nourrir sa famille. De plus, son *entreprise fournit du pain aux cent* vingt employés qui y travaillent, leur évitant l'énorme risque des longues queues devant les centres de distribution. Sans les relations, sans la débrouillardise de Vojkan, la famille mourrait littéralement de faim. Elle n'a en effet reçu sa première aide alimentaire que le 1er août.

Branka s'en souvient, de même que de la date exacte à laquelle elle a touché de l'aide à trois autres reprises seulement, avant que celle-ci ne se tarisse pour cause de suspension de pont aérien. Ces quatre aides – les seules en six mois de siège – elle *en a soigneusement consigné les* dates dans le *«journal de siège»* qu'elle tient consciencieusement jour après jour dans un gros carnet noir.

Boîtes «sauvages»

La capitale bosniaque était déjà assiégée depuis quatre mois lorsque Branka, Vojkan et Marko ont enfin reçu... 1,5 kilo de sucre, la même quantité de farine, 3 litres d'huile (venus des Pays-Bas), une boîte de biscuits protéinés et 8 conserves de bœuf (également des Pays-Bas). Le 11 août, la famille a bénéficié de 1 kilo de riz (espagnol), de 1,5 kilo de fromage en provenance d'Iran et 3 conserves néerlandaises (440 grammes de bœuf chacune). La dernière aide est venue le 7 septembre : 3 rations de combat de l'armée américaine, ainsi que 1,5 kilo de riz et la même quantité de sucre. Depuis, plus rien.

Seul compte maintenant ce que Vojkan peut découvrir à droite et à gauche. *Il a ainsi pu acheter* dernièrement 6 kilos de farine et 1,5 kilo de sucre pour une somme dérisoire : 250 dinars bosniaques. Rien à voir avec les prix du marché noir, inaccessible pour la famille de Vojkan. Un marché noir dont on ne peut savoir s'il est florissant, étant donnée la pénurie totale régnant dans la ville. Les magasins sont totalement vides, la demande est énorme : la situation est idéale pour les trafics en tous genres, mais les sources d'approvisionnement sont réduites en raison de l'étau serbe. Et surtout : les prix sont inabordables, ici, pour le commun des mortels.

Bien sûr, certaines informations – invérifiables – circulent sur des détournements systématiques de l'aide internationale, notamment après que celle-ci eut atteint les centres de distribution installés dans chaque quartier. Reste que la plupart des boîtes «sauvages» exposées sur l'un des principaux marchés de Sarajevo – prudemment installé sous un pont autoroutier, mais dont les étals sont *curieusement vides* – *proviennent* de Croatie.

De l'huile (15 deutschemarks la bouteille) au paquet de biscuits (de 2 à 6 deutschemarks), en passant par les quelques feuilles de choux à 3 000 dinars, les prix sont prohibitifs comparés par exemple au salaire de Vojkan. *Dans les allées, on vous parle de* troc et l'on refuse de donner l'origine de ces petits trésors (lorsqu'elle ne figure pas sur les emballages), mais le vrai marché noir est ailleurs, discret, et quand on l'évoque, notamment autour des sources de distribution d'aide, c'est avec rancœur.

Nadjad, un avocat d'une cinquantaine d'années, incrimine les pillards, ceux qui se sont rués sur les magasins au début de la guerre, les ont dévalisés et revendent maintenant leur butin à prix d'or. Des détournements de l'aide *étrangère, à l'en croire. C'est ce* qu'affirme aussi M. Marc Vachon, l'un des représentants du Haut-Commissariat de l'ONU pour les *réfugiés* (HCR).

S'estimant quelque peu privilégiés par rapport à ceux qui n'ont plus rien – les dizaines de milliers de *«réfugiés de l'intérieur»*, – ceux qui ont tout perdu lorsque leur appartement ou leur maison a été détruit, qui n'ont pu trouver refuge que dans des immeubles eux-mêmes à moitié dévastés, Vojkan, Branka et Marko n'en sont pas moins obligés de fouiller dans leur mémoire afin de se souvenir depuis quand ils n'ont pas vu un œuf : depuis avril dernier – ou mangé de la viande fraîche – c'était le 1er mai. Quant aux *légumes et aux fruits, ils n'en ont* pas vu la couleur depuis le début du siège, en avril.

Ils ont été obligés de recourir à l'une de ces cantines installées dans certains quartiers et qui distribuent des repas composés... d'une louche de riz ou de haricots. Comme celle que gère un comité de quartier du centre de la capitale et qui sert de 1 200 à 2 000 «repas» par jour. Un approvisionnement qui, chaque jour, se raréfie.

YVES HELLER

Au cours de manœuvres de l'OTAN

Cinq marins turcs sont tués par deux missiles tirés par erreur d'un porte-avions américain

Cinq personnes, dont le commandant du *Muavenet*, un escorteur d'escadre de la marine turque, ont été tués, jeudi 1er octobre, par deux missiles américains Sea Sparrow tirés accidentellement du porte-avions *Saratoga* au cours de manœuvres de l'OTAN en mer Egée, à l'ouest du port turc d'Izmir, selon un bilan définitif de l'incident établi par l'OTAN. Au moins un des deux missiles a frappé la passerelle du bâtiment turc.

Un incendie s'est déclaré mais a été éteint avec l'aide d'autres bâtiments, turcs et alliés, dépêchés sur les lieux. L'incident s'est produit en raison d'une *«erreur»* du bâtiment américain, selon les premières informations. Les autorités turques et américaines ont ouvert une enquête, a indiqué le porte-parole de l'état-major général des forces armées turques. – *(AFP.)*

AFRIQUE

MOZAMBIQUE : les conséquences de la guerre et de la sécheresse

Le pays est menacé par une catastrophe pire qu'en Somalie

Le chef de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), M. Afonso Dhlakama, était attendu à Rome vendredi 2 octobre, pour y signer, avec le président mozambicain, M. Joaquim Chissano, l'accord de paix mettant fin à seize ans de guerre civile. Aux termes du calendrier dressé par les négociateurs, en août dernier, l'accord aurait dû être paraphé le 1er octobre. Mais des difficultés de dernière minute ont bousculé les échéances, la RENAMO demandant des garanties supplémentaires sur, notamment, la réorganisation des services de sécurité et la formation de la future armée commune.

GENÈVE

de notre correspondante

Alors que, sur le terrain, la guerre continue au *Mozambique* – l'armée vient d'accuser les rebelles de la RENAMO d'avoir lancé une offensive visant à conforter leur position avant la signature du cessez-le-feu, – les organisations humanitaires établies à Genève tirent la sonnette d'alarme. Si la communauté internationale demeure passive, affirment-elles, les destructions dues à la guerre, ajoutées aux conséquences d'une sécheresse exceptionnelle, risquent de conduire à une situation pire que celle qui sévit en Somalie.

Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui maintient sur place cinquante-neuf délégués, répartis entre Maputo, la capitale, et les villes de Beira, Nampula et Quelimane, la vie de trois millions de personnes est en jeu. *Depuis février dernier*, la famine, à elle seule, a tué 15 % de la population dans les régions de Liupo et d'Alua. *« Dans certaines zones rurales isolées, on est parvenu au stade critique où la population n'a absolument plus rien »*, a affirmé M. Jean-Daniel Taux, délégué général du CICR pour l'Afrique. Au moins 500 000 tonnes de vivres seraient nécessaires pour passer le cap des sept prochains mois. Au sud du Zambèze, la sécheresse a *détruit de 80 à 100 %* des récoltes alors que les prochaines n'interviendraient qu'en *mars 1993*.

Le CICR, outre son assistance alimentaire, entreprend le forage de nouveaux puits, s'efforce de remettre en état les stations de pompage et déploie une importante activité médicale par des campagnes de vaccination et des distributions de médicaments et d'équipements sanitaires. Ses délégués ont pu visiter, entre janvier et début septembre, 479 « détenus de sécurité » et transmettre 7 740 messages de Mozambicains séparés de leurs proches par les événements.

Hôpitaux submergés

Deux millions de Mozambicains errent sur les routes de leur pays, tandis qu'un million et demi d'autres ont fui vers les pays voisins, où, hormis en Afrique du Sud, ils sont pris en charge par le HCR. Au Malawi et au Zimbabwe, des hôpitaux manquant de médecins sont submergés par l'afflux croissant de réfugiés épuisés par la faim, le choléra, le scorbut ou *diverses autres maladies contagieuses*. Les camps de regroupement de ces deux pays manquent de nourriture et d'eau, et les vivres stockés seront totalement épuisés d'ici deux semaines, assure le HCR. Seule une solution politique permettrait de venir en aide aux Mozambicains et, peut-être, d'arrêter l'exode.

Cette situation pèse lourdement sur le climat social des pays d'accueil. Au Malawi, où 70 % de la population dépend de l'aide internationale, l'animosité à l'encontre des réfugiés, rendus responsables de tous les maux, se développe. Une xénophobie comparable se manifeste dans les autres pays d'Afrique australe qui ont ouvert leurs portes aux réfugiés du Mozambique.

ISABELLE VICHNIAC

□ **GHANA : cinq candidats en lice pour l'élection présidentielle.** – Le dépôt de candidatures étant clos, quatre candidats disputeront le 3 novembre à l'actuel chef de l'Etat, le capitaine (à la retraite depuis le 18 septembre) Jerry Rawlings, le fauteuil de quatrième président élu du Ghana. M. Rawlings, qui s'est assuré le soutien de trois des neuf partis légalisés, semble être le favori. Son principal concurrent devrait être M. Albert Adu-Boahen, soixante ans, porte-drapeau du Nouveau parti patriotique (NPP, centre-droit). – *(AFP.)*

□ **MAROC : le Front Polisario fait état de plusieurs morts lors de manifestations au Sahara.** – Le bilan des affrontements qui auraient opposé, les 24 et 30 septembre, les forces de l'ordre à des manifestants sahraouis, à Assa, près de Goulimine, dans le sud du pays, s'élève à quinze morts et des dizaines de blessés parmi les civils, a affirmé le Front Polisario, dans un communiqué, publié, jeudi 1er octobre, à Alger. Les sources officielles marocaines n'ont fait état que de quatre blessés, lors de la première manifestation. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : cent soixante morts dans l'accident de l'avion militaire.** – La presse nigériane, citant un porte-parole de l'armée, a indiqué, jeudi 1er octobre, que, selon le plan de vol de l'appareil, cent soixante personnes étaient à bord du C-130 militaire nigérian qui s'est écrasé samedi dernier près de Lagos (*le Monde* du 29 septembre). Il n'y a aucun survivant. Parmi les victimes figurent cent quatorze officiers, dont quatre-vingt-dix-huit étaient des élèves de l'école de guerre de Jaji (nord du pays). Des obsèques nationales doivent avoir lieu lundi à Abuja. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : Khartoum suspend son adhésion à la Conférence islamique.** – Le Soudan a décidé de suspendre son adhésion à l'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui a son siège en Arabie saoudite, pour protester contre l'annulation d'une réunion ministérielle de l'OCI, prévue à Khartoum au mois de décembre, a annoncé, jeudi 1er octobre, le sous-secrétaire du ministère des affaires étrangères. Celui-ci a indiqué que le Soudan *« boycottera toutes* [les] *réunions juqu'à ce que le secrétariat général de l'Organisation change d'attitude »*. – *(AFP.)*

□ **TOGO : la nouvelle Constitution approuvée à 98,11 %.** – Selon les résultats officiels, publiés jeudi 1er octobre, 98,11 % des électeurs togolais ont approuvé la nouvelle Constitution lors du référendum du 27 septembre. Mercredi, le gouvernement a décidé de reporter les élections locales prévues pour le 11 octobre et d'établir un *« nouveau calendrier »* pour les scrutins législatifs et présidentiel, initialement fixés au 31 octobre et au 6 décembre. Le communiqué du conseil des ministres n'a précisé ni les nouvelles dates, ni les raisons de ces modifications. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : rejet des pourvois en cassation des condamnés islamistes.** – La Cour de cassation de Tunis a rejeté tous les pourvois introduits par les dirigeants et militants islamistes, qui avaient été condamnés, au mois d'août, à diverses peines de prison, a-t-on appris, jeudi 1er octobre, de source judiciaire à Tunis. Deux tribunaux militaires de Tunis avaient condamné 46 des 269 membres du mouvement intégriste clandestin Ennahdha, qui étaient appelés à comparaître devant eux, à des peines de prison à perpétuité, pour *« atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat »*. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : dans des « aveux » télévisés

Quatre islamistes ont reconnu être les instigateurs de l'attentat à l'aérogare d'Alger

ALGER

de notre correspondant

Les auteurs de l'attentat à l'explosif commis le 26 août dans l'aérogare d'Alger ont été arrêtés et présentés, jeudi 1er octobre, à la télévision algérienne. Cet acte terroriste, qui avait officiellement coûté la vie à neuf personnes et fait plus d'une centaine de blessés, avait soulevé une émotion considérable dans le pays : c'était, en effet, la première fois que la population était directement visée.

Quatre militants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) figurent parmi les terroristes, dont le nombre n'a pas été précisé. Il s'agit de MM. Hocine Abderrhaïm, ancien chef de cabinet de M. Abassi Madani, numéro un du parti intégriste, élu au premier tour des élections législatives avortées du 26 décembre 1991, Rouabhi Mohamed, directeur d'un collège à *Constantine, Chouchene Saïd*, vice-président de l'assemblée populaire communale (APC) du quartier de Bouzareah à Alger, et Hachaïchi Rachid, commandant de bord à la compagnie Air Algérie.

La télévision a longuement diffusé les « aveux » de ces hommes, dont les interrogatoires ont été probablement filmés à leur insu. M. Abderrhaïm a reconnu être l'un des instigateurs de l'attentat, sans préciser s'il avait participé directement à l'opération, qui, a-t-il dit, ne visait pas à faire de victimes civiles, mais à créer un impact politique au sein de la population. Il a imputé le bilan sanglant de cette action à des *« défaillances techniques »*.

L'ex-FIS se trouve ainsi, pour la première fois, désigné clairement dans une action terroriste d'une gravité extrême. Il avait été dissous, au mois de mars dernier, sur plainte du ministère de l'intérieur, qui l'accusait de vouloir prendre le pouvoir par *« des moyens subversifs »*. Les *attentats qui troublent* l'Algérie depuis le début de l'année, et qui visent d'abord les forces de l'ordre ainsi que des biens publics, n'ont jamais été revendiqués ni même officiellement attribués au mouvement intégriste – pas même l'assassinat du président Boudiaf, – l'ex-FIS niant sa responsabilité et n'y voyant que des règlements de comptes au sein du pouvoir. Le premier ministre, M. Belaïd Abdesslam, avait affirmé, pour sa part, que l'attentat de l'aérogare d'Alger avait été commandité *« par une main étrangère, même si les exécutants étaient algériens »*.

La divulgation, jeudi matin, de l'arrestation des auteurs de l'attentat a valu au quotidien *Liberté* une suspension de quinze jours. *Le ministère* de l'intérieur a, en effet, estimé que la publication de cette information était précipitée et portait *« préjudice aux activités des services de sécurité dans leur lutte contre le terrorisme »*. – *(Intérim.)*

AFRIQUE DU SUD

Un dirigeant communiste propose de nouvelles garanties pour les Blancs

M. Joe Slovo, président du Parti communiste sud-africain (SACP) et membre de la direction du Congrès *national africain (ANC), suggère de* garantir le partage du pouvoir entre Blancs et Noirs pendant un certain nombre d'années après l'adoption d'une Constitution exempte de discrimination raciale. Cette proposition, rapportée par le quotidien anglophone de Johannesburg *The Star*, figurerait dans un document que s'apprête à publier le journal du SACP. Un porte-parole du Parti communiste a cependant précisé qu'il s'agissait d'une « contribution personnelle » de M. Slovo, et non de la *« politique officielle »* du parti.

La question des garanties à accorder aux *« minorités »* – en l'occurrence les Blancs – dans une Afrique du Sud régie par le suffrage universel figure en bonne place parmi les difficultés du dialogue entre l'ANC et le gouvernement sud-africain. Ce dernier explique souvent que, sur cette question, une aile « modérée » de l'ANC s'oppose à un « noyau dur » du Parti communiste, opposé, lui, à tout compromis. La contribution de M. Slovo, qui proposerait également d'accorder une amnistie générale permettant, notamment, de protéger les agents de l'Etat ayant commis des crimes contre des militants anti-apartheid, serait susceptible d'accélérer la reprise des négociations suspendues depuis plusieurs mois. – *(AFP, Reuter.)*

ANGOLA : selon des résultats partiels

Le président Dos Santos est bien placé pour remporter les élections

LUANDA

de notre envoyé spécial

Trente-six heures après la clôture des scrutins législatif et présidentiel, les Angolais ne savaient toujours pas officiellement, vendredi 2 octobre, dans la matinée, qui serait le premier *président* de la « deuxième République ». L'opération de dépouillement a pris plus de temps que prévu, en raison des coupures d'électricité, des problèmes de communication, et du manque d'habitude du personnel des bureaux de vote.

Le directeur du Conseil national des élections (CNE), M. Onofre Dos Santos, estimait qu'une tendance significative pourrait être dégagée dans le courant de la journée de vendredi. Toutefois, la télévision angolaise, qui diffuse des résultats très proches de ceux du CNE mais avec une plus grande célérité, donnait déjà, vendredi à 5 heures du matin, une large avance au président sortant, M. José Eduardo Dos Santos, le *créditant de 800 381 voix tandis* que son principal adversaire, M. Jonas Savimbi, n'en aurait recueilli que 320 153 et M. Holden Roberto 38 237 – résultats portant sur près d'un tiers des suffrages. Ces données partielles et officieuses semblent indiquer que le président Dos Santos et son parti, le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), ont de bonnes chances de remporter les premières élections pluralistes de l'histoire du pays. Jeudi, la représentante des Nations unies, Mme Margaret Onsteel, a félicité les Angolais pour leur civisme et leur détermination à voter. Le vice-président du Parlement européen, M. Joao Cravinho, présent à titre d'observateur, a fait de même, en précisant qu'il n'avait constaté aucune irrégularité là où il était passé.

L'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), de M. Jonas Savimbi, qui semble ne pas atteindre ses objectifs, affirme, pour sa part, avoir noté un nombre considérable de contraventions au code électoral. Dans Luanda, la tension reste vive. Les forces de sécurité, déployées depuis la semaine dernière, protègent les bâtiments officiels, les banques et les hôtels.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ASIE

CAMBODGE

Le prince Sihanouk est « gravement malade »

Le prince Sihanouk vient d'informer le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, qu'il souffre d'une *« grave maladie »*, requérant des *« soins médicaux intensifs »*. Le président du Conseil national suprême cambodgien (CNS) devra, en particulier, annuler un déplacement à Paris, où il devait rencontrer M. François Mitterrand, puis à New-York, où il devait présider à l'ONU une réunion des quatre factions cambodgiennes pour tenter de relancer le processus de paix, bloqué par l'intransigeance des Khmers rouges.

M. Sihanouk était arrivé le 27 septembre à Pékin. Selon un membre de son cabinet, il séjournera deux ou trois semaines dans la capitale chinoise, où il doit subir une opération. Le prince, âgé de soixante-dix ans, souffrirait d'une *inflammation à la gorge*. – *(AFP.)*

□ **INDE : cinq villageois tués par des tirs pakistanais.** – Cinq villageois ont été tués et dix autres blessés, *mercredi 30 septembre*, lorsque des mortiers pakistanais ont tiré contre des positions indiennes, selon des informations publiées à New-Delhi. Trois personnes ont été touchées par les obus, et deux autres sont mortes dans la panique provoquée par cette attaque. Les Indiens ont riposté, et des combats se poursuivaient, en milieu de semaine, dans *le secteur de Chamb, à 60 kilomètres* à l'ouest de la ville de Jammu. Les adversaires avaient déjà échangé des tirs, les 27 et 28 septembre, sur la ligne de cessez-le-feu du Cachemire, sans faire de victimes. – *(AFP.)*

□ **JAPON : attentat au domicile du ministre de la défense.** – Trois roquettes de fabrication artisanale ont été tirées, *jeudi 1er octobre*, contre le domicile du ministre japonais de la défense, M. Sohei Miyashita. Un garde a été blessé. La police a attribué cet attentat à des extrémistes opposés à l'envoi de troupes japonaises au Cambodge dans le cadre de l'opération de maintien de la paix de l'ONU. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SRI-LANKA : attaque d'un village par des Tamouls.** – Vingt personnes, dont cinq soldats, ont été *tuées, jeudi 1er octobre, lors de l'attaque* d'un détachement militaire chargé de protéger la localité de Konwewa, dans le nord-est du Sri-Lanka, a déclaré un porte-parole militaire à Colombo. Treize femmes et deux enfants figureraient parmi les victimes. L'action a été attribuée aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), qui luttent depuis 1983 pour la *création d'un Etat indépendant*. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الاصل

DIPLOMATIE

GRANDE-BRETAGNE : prochain débat parlementaire sur la ratification du traité de Maastricht

M. John Major choisit d'affronter les « eurosceptiques »

En annonçant, jeudi 1er octobre, que le projet de ratification du traité de Maastricht sera de nouveau examiné par le Parlement avant ou après Noël, le premier ministre britannique choisit l'affrontement direct avec les « eurosceptiques » du Parti conservateur.

LONDRES

de notre correspondant

M. John Major a pris soin de préciser, jeudi 1er octobre, que la réintroduction prochaine du projet de loi de ratification du traité de Maastricht devant la chambre des Communes était *« probable »*, ce qui pourrait, le moment venu, lui laisser une échappatoire si les choses se déroulent mal lors du sommet européen du 16 octobre. Mais le premier ministre britannique, qui s'est exprimé au cours d'un entretien à la télévision, semble maintenant déterminé à aller de l'avant : en principe donc, les parlementaires auront à se prononcer *« soit à la fin de l'année, soit au début de l'année prochaine »* sur un texte qu'ils ont adopté une première fois (en seconde lecture) en mai dernier. Cette procédure aura été précédée par un débat aux Communes peu après l'ouverture de la session parlementaire (le 19 octobre), donc dans la foulée du sommet de Birmingham.

En précisant ce calendrier, M. Major fait preuve d'optimisme et adopte une stratégie à haut risque. C'est un acte de foi délibéré et un rien provocant. C'est aussi une invitation adressée aux partenaires de la Grande-Bretagne, qui sont ainsi appelés à faire le maximum de concessions : il leur est demandé à la fois d'aider M. Major à prendre l'avantage sur ses opposants du Parti conservateur et, par voie de conséquence, de sauvegarder l'avenir de la Communauté européenne, lequel serait gravement menacé si la Grande-*Bretagne ne ratifiait pas le traité de* Maastricht.

Choisir une telle stratégie revient, pour M. Major, à engager une confrontation directe avec les *« eurosceptiques »* de son parti et à réaffirmer sa propre autorité, singulièrement remise en question depuis quelque temps.

Deux sortes de raisons l'ont poussé à avancer dans cette direction : ses récentes conversations avec le président François Mitterrand, le chancelier Helmut Kohl et le premier ministre danois, M. Poul Schlüter, l'ont convaincu que Français et Allemands ne souhaitent pas être forcés d'envisager une « Europe à deux vitesses », et qu'ils feront leur possible pour ramener la Grande-Bretagne dans *le bercail de l'Europe de Maastricht.*

Préserver une « crédibilité internationale »

D'autre part, les exigences danoises pourraient ne pas être insurmontables, compte tenu de la bonne volonté que Bonn et Paris semblent prêts à manifester. Sur le plan intérieur, M. Major a engagé cette stratégie après avoir sondé « les reins et les cœurs » de tous les membres du « cabinet » (gouvernement restreint), au sein duquel figurent des « eurosceptiques » notoires. Mis au pied du mur, chacun a approuvé les choix du premier ministre. Mais tout cela ne va pas décourager la campagne anti-Maastricht lancée par les « eurosceptiques », au premier rang desquels figure Mme Thatcher.

Un premier affrontement aura lieu la semaine prochaine, lors du congrès conservateur à Brighton. M. Major soulignera à cette occasion que c'est le respect de la parole donnée par la Grande-Bretagne à ses partenaires, c'est-à-dire sa « crédibilité internationale », qui est en cause avec la ratification d'un traité qu'il a lui-même signé à *Maastricht. Ce langage, celui du* « réflexe patriotique », peut faire pencher la balance en sa faveur, d'autant que le premier ministre prend soin de donner des gages aux « eurosceptiques », en soulignant qu'il n'est pas question, avant longtemps, d'envisager un retour de la livre sterling dans le mécanisme de change du système monétaire européen (SME).

Au-delà de ces concessions, M. Major a besoin d'un succès lors du sommet européen de Birmingham. On espère, à Londres, qu'une déclaration des Douze entérinera le principe d'une limitation des pouvoirs exercés par les institutions européennes dans tous les domaines où les Etats pourraient exercer leurs prérogatives. Bref, il s'agit d'étendre et de clarifier la notion de « subsidiarité ».

Une telle démarche reste aléatoire : d'abord, parce qu'il ne va pas de soi qu'une telle « déclaration interprétative » du traité ait force de loi, ensuite parce que ces garanties seront peut-être jugées insuffisantes pour satisfaire à la fois l'opinion danoise et les « eurosceptiques » du Parti conservateur. Mais M. Major n'avait d'autre choix que celui de la fuite en avant. Le rebondissement de la querelle anglo-allemande *(le Monde du 2 octobre) est certes lié à la* crise monétaire, mais il est surtout une manifestation parmi d'autres d'un fossé qui s'élargit entre la Grande-Bretagne et ses partenaires : ceux-ci sont de plus en plus agacés par la sempiternelle mise en avant de la « spécificité » britannique, tout comme ils l'étaient à l'époque de Mme Thatcher.

Les « indiscrétions », aussitôt démenties, sur une stratégie franco-allemande d'« Europe à deux vitesses » ont constitué un signal pour M. Major. Le premier ministre sait fort bien que le présent et l'avenir, notamment commercial et économique, de la Grande-Bretagne se situent en Europe, y compris dans une plus grande intégration. Le premier ministre a ainsi doublement manifesté sa bonne volonté : en affirmant qu'il ne voulait pas prolonger cette *« guerre des mots »* avec le gouvernement du chancelier Kohl, via la Bundesbank, puis en annonçant que la Grande-Bretagne ratifiera le traité européen avant ou après Noël. En principe...

LAURENT ZECCHINI

La France soutient l'idée d'une conférence internationale sur la Somalie

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Le ministre français délégué aux affaires étrangères, M. Georges Kiejman, a soutenu, jeudi 1er octobre, l'idée d'organiser une conférence internationale sur la Somalie, avancée la veille devant l'Assemblée générale de l'ONU par le président du Sénégal, M. Abdou Diouf. M. Kiejman a précisé que la France *« n'avait pas encore de plan précis »* pour cette conférence qui, selon M. Diouf, devrait avoir lieu *« dans les plus brefs délais »*, vraisemblablement les 10 et 11 octobre, à Genève.

Pour M. Kiejman, cette conférence, dont le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, souhaite aussi la convocation, pourrait déboucher sur la mise en place d'une *« structure politique de transition chargée de gérer la crise »*, sous le contrôle des organisations régionales (Organisation de l'unité africaine, Ligue des Etats arabes, *Conférence islamique*, Union du Maghreb arabe), en liaison avec la Communauté européenne et les Nations unies.

Selon le ministre délégué, il pourrait s'agir *« d'un organe de gestion »* de la Somalie, chargé dans un premier temps de l'aide humanitaire, mais dont la fonction pourrait aller au-delà, à l'image de l'ambitieuse mission de pacification et de reconstruction du pays *entreprise par l'ONU au Cambodge* dans le cadre des accords de Paris.

S. M.

□ **Aucun produit toxique n'aurait été stocké en Somalie.** – Un haut responsable du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), chargé d'enquêter sur l'existence éventuelle de décharges de produits chimiques en Somalie, a indiqué, jeudi 1er octobre à Mogadiscio, être *« à peu près sûr qu'aucun produit toxique n'a été stocké en Somalie au cours des dernières années »*. Par ailleurs, l'ONU s'apprête à déployer, dans un délai de trois à quatre semaines, 750 soldats canadiens à Bossasso, port du nord-est du pays. *La présidente irlandaise*, Mme Mary Robinson, devait se rendre, samedi et dimanche, en Somalie. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Rectificatif.** – Dans l'article consacré à la visite du premier ministre britannique, M. John Major, à Paris (*le Monde* du 2 octobre), un propos du porte-parole du Quai d'Orsay a été attribué par erreur à M. Major. C'est le ministère des affaires étrangères français qui a affirmé que la France est *« prête à donner une main secourable aux Britanniques pour que les procédures de ratification parviennent à leur terme dans les meilleurs délais »* en Grande-Bretagne.

□ **ESPAGNE : le traité de Maastricht sur les rails de la ratification.** – Le débat parlementaire sur les amendements au traité de Maastricht s'est terminé, jeudi 1er octobre, au Congrès des députés espagnols après l'intervention du gouvernement et des représentants des formations politiques. Les amendements, présentés surtout par la coalition Izquierda Unida (*IU, communiste*), *qui réclame un* référendum, ont été rejetés. Le traité de Maastricht devrait être ratifié prochainement. *(AFP.)*

□ **Bagdad accorde des visas pour les « gardes bleus » de l'ONU.** – Pour la première fois depuis plusieurs mois, l'Irak a accepté d'accorder des visas à trente-six « gardes bleus » de l'ONU stationnés sur place et dont les rotations avaient dû être suspendues. Bagdad s'est en effet refusé, jusqu'ici, à renouveler le protocole d'accord passé avec les Nations unies pour régir les opérations humanitaires. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : la campagne pour l'élection présidentielle

M. Ross Perot est de retour...

WASHINGTON

de notre correspondant

« Le revoilà ! » Celui que les professionnels de la politique ont, tour à tour, appelé *« le monstre »*, *« le petit dictateur »*, *« l'empoisonneur »*, le *« trouble-fête »*, est de retour. Au-delà de cette constatation, les mêmes professionnels, chez les démocrates comme chez les républicains, s'interrogeaient sur les conséquences de la réapparition de Ross Perot dans la course présidentielle à un mois, presque jour pour *jour, du scrutin* du 3 novembre. Même si la candidature de l'indépendant ne doit avoir qu'un faible impact, elle risque d'influer sur la lutte serrée que se livrent M. George Bush, le président et candidat républicain, et M. Bill Clinton, son adversaire démocrate.

Les éditorialistes de la presse écrite ne donnent au milliardaire texan aucune chance de gagner. En quelques mois, le soutien dont il disposait dans l'opinion a diminué de moitié. Le dernier sondage Gallup pour la chaîne CNN le crédite de *seulement* 7 % des *intentions* de vote. Pourtant, personne ne prend à la légère un homme capable de dépenser des millions de dollars pour l'achat d'espaces publicitaires, suffisamment riche pour se passer des subsides fédéraux et donc libre de consacrer ce qu'il veut à sa campagne.

Personne ne sous-estime un homme qui fascine les télévisions qui lui accordent, gratuitement, de larges plages d'antenne. Goguenard, démagogue, populiste, facétieux, parfois même « clownesque », *Ross Perot fait toujours un* bon « spectacle » – même s'il n'occupe l'écran que pour y débiter une série de lieux communs.

S'il fallait résumer les sentiments dans les états-majors des grands partis, on dirait que les républicains paraissent un peu moins redouter le retour du Texan que les démocrates. Certes, M. Perot peut mettre en difficulté le président dans des Etats comme le Texas et la Floride, bastions républicains essentiels à M. Bush. Certes, il a toujours eu la dent beaucoup plus dure pour M. Bush que pour M. Clinton. Mais les républicains comptent sur son entrée en lice pour briser la dynamique d'une campagne jusque-là unilatéralement favorable à M. Clinton.

Jeudi matin, ce dernier était pessimiste (ce qui ne lui ressemble guère). L'indépendant *« pourrait donner la victoire à Bush*, disait le candidat démocrate à la télévision, *si les partisans du changement se répartissent également »* (entre M. Perot et M. Clinton). Dans quelques-uns des Etats-clés de ce scrutin, Illinois, Michigan, Ohio, M. Perot peut séduire les conservateurs démocrates qui votent républicain depuis 1980 et sur lesquels M. Clinton voudrait pouvoir compter.

« Les vrais problèmes du pays »

Si aucun analyste ne se risque encore à évaluer avec précision l'impact de la candidature Perot, tous s'accordent à dire qu'elle *intervient à un moment crucial de* la campagne : c'est en octobre, et seulement en octobre, que les électeurs se décident vraiment. Les démocrates y voient un danger, celui de *l'élément inconnu qui peut* perturber le parcours, jusque-là pratiquement sans faute, effectué par M. Clinton. Les républicains, systématiquement donnés perdants, veulent croire que l'impromptu du Texas viendra brouiller les cartes en leur faveur.

Pour annoncer son retour, Ross Perot fut, jeudi à Dallas, fidèle à lui-même. Il revient, a-t-il dit, parce que ses *« volontaires »*, les comités pérotistes, le lui demandent, à l'unanimité, dans les cinquante Etats de l'Union. Les grands quotidiens, le *Wall Street Journal* notamment, ont établi que nombre de ces fameux *« volontaires »* étaient bien souvent payés par M. Perot et que ces coups de téléphone de *« volontaires »* comptabilisés par d'autres *« volontaires »* étaient des plus suspects. Il revient, a-t-il poursuivi, parce que les deux grands partis ne *« s'occupent pas des vrais problèmes du pays »*, à commencer par le déficit budgétaire. Il revient pour proposer un programme d'austérité budgétaire draconien et de réindustrialisation du pays.

Il a déclaré avoir *« commis une erreur »* en se retirant à la mi-juillet dernier, après un début de campagne brillant, qui avait soulevé l'enthousiasme de millions d'Américains, mécontents des candidats Bush et Clinton. Il avait pris sa décision dès les premiers sondages *médiocres et alors que la presse* commençait à s'intéresser de trop près à sa personnalité – autoritaire, colérique, soupçonneuse – et à sa manie de faire espionner par des *détectives privés* ses proches, ses relations de travail, ses concurrents commerciaux et, même, certains de ses chers *« volontaires »*. Ross Perot a mal supporté ce coup de projecteur peu flatteur, et nombre de commentateurs estiment que l'homme d'affaires de Dallas, créateur d'un empire informatique, retourne dans la bataille pour *« redorer une image flétrie »*, *« soigner un ego blessé »*.

Pour colistier et candidat à la vice-présidence à ses côtés, M. Perot a choisi M. James Stockdale (soixante-neuf ans), militaire de carrière, vice-amiral en retraite, ancien pilote de chasse de l'aéronavale, prisonnier de guerre au Vietnam, torturé par ses geôliers. M. Stockdale s'aventure pour la première fois en politique.

ALAIN FRACHON

Les dangers d'une triangulaire

M. Ross Perot est le dernier en date des gâcheurs qui ont, au fil des ans, perturbé le jeu du bipartisme aux Etats-Unis et parfois contribué à faire élire celui dont la *majorité des Américains ne voulaient* pas. Le démocrate Harry Truman a probablement remporté la présidence en 1948 parce que Strom Thurmond, un sudiste ultra-*conservateur, toujours vivant*, s'était présenté. C'est le républicain Dewey que les sondages, alors balbutiants, donnaient vainqueur, qui en fit les frais, comme un Truman hilare le signale, le lendemain du scrutin, sur une photo restée célèbre, en arborant la manchette d'un quotidien qui avait cru pouvoir devancer l'événement...

M. Richard Nixon n'a pas eu à se plaindre non plus de la tentative de George Wallace en 1968. Ce dernier a pris des voix à l'éter*nel candidat des syndicats et de* la gauche démocrate, Hubert Horatio Humphrey, mort depuis d'un cancer. Strom Thurmond n'avait obtenu qu'un peu plus de 1 million de voix. George Wallace a fait nettement mieux avec plus de 9 millions.

Le problème s'est de nouveau posé en 1980 lorsque M. John Anderson a « gâché » 5,5 millions de voix sur sa candidature indépendante. A-t-il contribué à faire passer M. Ronald Reagan ? C'est un point d'histoire sans grande *importance dans la mesure* où le grand communicateur, ex-cow-boy d'Hollywood, avait de toute façon pour lui une écrasante majorité de ses concitoyens, alors que *M. Jimmy Carter essuyait un désaveu* cinglant pour un président sortant, payant ainsi le prix de ses hésitations, de son idéalisme et de son refus de faire couler le sang.

Dénaturer la démocratie américaine

Le système électoral américain ne fonctionne bien que lorsqu'il n'y a que deux candidats le mardi qui suit le premier lundi de novembre. Peu importe à la limite *que l'un soit démocrate et* l'autre républicain. L'essentiel est qu'ils ne soient que deux pour permettre un choix relativement clair et facile pour les électeurs. *De toute façon ceux-ci ne se* déplacent pas en masse ce jour-là, et rien n'indique qu'il en ira différemment le 3 *novembre*.

La loi d'airain du scrutin majo*ritaire à un tour – même si les* choses sont compliquées par l'existence des grands électeurs pour chaque Etat – joue pleinement, et à la satisfaction *générale*, lorsque la *campagne engagée* de fait dès l'hiver précédent a permis de faire un tri entre les ambitions, rancœurs et projets réels des candidats déclarés, potentiels, virtuels voire cachés. Les primaires, organisées pour une grande part avec l'argent du contribuable, y pourvoient. Elles sont conçues pour qu'il ne reste que deux combat*tants en lice*.

M. Perot, après avoir jeté l'éponge, revient à la charge. Il affirme n'être préoccupé que par la réduction du déficit budgétaire et propose en conséquence une considérable augmentation des impôts. Mais ses motivations réelles sont beaucoup plus ambiguës : vaniteux, autoritaire, obsédé par l'espionnite, il voudrait gérer la démocratie américaine comme une entreprise. C'est-à-dire la dénaturer. Il n'est pas étonnant que beaucoup de ses « fans » l'aient déjà abandonné.

Il n'en perturbe pas moins le jeu dans plusieurs Etats-clés où il risque de priver M. Clinton du vote *de bon nombre de déçus de* M. George Bush. Ce dernier s'attend depuis des mois à être sévèrement battu. Il reprend un peu espoir. M. Clinton avait la victoire *à portée de la main. Elle n'est plus* aussi assurée.

Un candidat indépendant bouleverse toutes les règles du jeu brutal et subtil qui se joue tous les quatre ans. *M. Perot* ne sera pas élu, mais il peut empêcher quelqu'un d'autre de l'être.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Le Sénat américain a ratifié le traité START.** – Le Sénat américain a ratifié, jeudi 1er octobre, par 93 voix contre 6, le traité START sur la réduction des armes stratégiques. Ce traité prévoit une réduction sur sept ans du tiers environ du nombre des ogives nucléaires stratégiques des Etats-Unis et des quatre Républiques « nucléaires » de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Cette ratification ne constitue pas une surprise. Mais de nombreux législateurs américains se sont interrogés sur l'intérêt de ratifier ce traité alors que l'accord signé en juin par les présidents Bush et Eltsine va plus loin (réduction des deux tiers des têtes nucléaires des deux arsenaux). – *(AFP, Reuter.)*

□ **Peine de mort requise contre Pablo Escobar.** – Le parquet américain a annoncé, jeudi 1er octobre, son intention de requérir la peine de mort contre le trafiquant de drogue colombien Pablo Escobar, qui s'est évadé de la prison où il était incarcéré, et son lieutenant Dandeny Munoz-Mosquera. L'annonce en a été faite au tribunal fédéral de Brooklyn, à New-York, au cours d'une audience *préliminaire* au procès des deux hommes pour participation présumée à un attentat à la bombe, commis en novembre 1989, contre un avion de ligne colombien. L'attentat avait fait cent dix morts, dont plusieurs Américains, ce qui justifie des poursuites aux Etats-Unis. Il n'existe pas de traité d'extradition *entre la Colombie et les Etats-Unis*. – *(Reuter.)*

□ **PÉROU : douze soldats tués dans une embuscade du Sentier lumineux.** – *Au moins douze soldats ont été tués et cinq autres blessés*, jeudi 1er octobre, dans une embuscade tendue par le Sentier lumineux contre un camion de transport de troupes en Amazonie, a annoncé l'état-major des forces armées péruviennes. Le camion a été attaqué près de San-Isidro (500 kilomètres à l'est de Lima), après que des soldats du génie eurent réparé des routes dans cette région. Il a sauté sur des mines, et une cinquantaine de « subversifs », selon la terminologie de l'état-major, ont alors ouvert le feu sur les soldats et lancé de la dynamite sur le convoi, sans que les soldats puissent riposter. – *(AFP.)*

POLITIQUE

L'élection à la présidence du Sénat

Le duel entre M. René Monory (UDF) et M. Charles Pasqua (RPR)

Réunis jeudi 1er octobre au Palais du Luxembourg, les sénateurs appartenant aux trois groupes de l'UDF ont désigné M. René Monory (Union centriste) comme candidat unique à *la présidence du Sénat*. A l'occasion de cette primaire, M. Monory l'a emporté au second tour par 66 voix contre 60 à M. Pierre-Christian Taittinger (Républicains et indépendants). Compte tenu de la composition du Sénat, la succession de M. Alain Poher, qui ne se représente pas, devait se jouer, vendredi 2 octobre à l'ouverture de la session, entre les deux candidats de la droite, MM. Monory, sénateur de la Vienne, soixante-neuf ans, et Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, soixante-cinq ans.

Ils n'en sont pas revenus. Deux petits tours de scrutin, deux petites heures de débat, ont suffi à régler une affaire de famille vieille de trois ans : la succession Poher. Il y avait urgence. La veille, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, avait menacé les trois branches sénatoriales de l'UDF – Républicains et *indépendants (RI)*, Union centriste (UC) et Rassemblement démocratique et européen (RDE) – de faire main basse sur la maison de famille. Contre toute attente, il avait décidé de se porter lui-même candidat.

Il avait fallu cette menace directe sur ses intérêts pour que l'UDF consente enfin à se rassembler et à se donner un candidat unique, en dépit des réserves de certains Républicains et indépendants que la perspective d'une contre-alliance n'effarouchait pas. Jeudi matin, plusieurs ayants droit s'étaient déclarés au sein de *chacun de leur groupe : deux à* l'Union centriste, dont son président, M. Daniel Hoeffel, et M. René Monory ; trois chez les Républicains et indépendants, MM. Jean-Pierre Fourcade, Jacques Larché et Pierre-Christian Taittinger. Cela faisait beaucoup, trop même aux yeux de M. Marcel Lucotte. Mais en dépit de ses efforts pour éviter un trop grand éparpillement de ses voix, le président du groupe RI ne parvenait pas à convaincre M. Fourcade de l'inopportunité de sa candidature.

« Le désarroi de la France »

A 17 heures, toute la parentèle rejoint la salle Clemenceau. M. Lucotte ratiocine : faut-il vraiment décider ce soir ? Faut-il suspendre la séance après chaque tour de scrutin ? Faut-il autoriser les concertations au sein des groupes ? Exaspéré, M. Jean-Claude Gaudin coupe court avec emphase aux arguties de son président de groupe : « *Les journalistes sont à notre porte. Le peuple nous regarde. Il attend de nous. que nous fassions preuve de notre esprit de décision.* » Lequel se traduit immédiatement par l'élaboration intrépide d'un règlement : chaque candidat a droit à cinq minutes de temps de parole pour se présenter et doit patienter dans le couloir pendant les prestations de ses concurrents.

Premier à plancher, M. Taittinger promet de ne pas s'accrocher plus de six ans à son fauteuil de président : « *Il faut répartir la présidence par rotation, y compris avec le RPR.* » M. Fourcade lui succède et insiste pour sa part sur le « *souvenir humiliant* » que constitue pour l'UDF la réélection *de M. Alain Poher il y a trois* ans, alors que M. Hoeffel, plus déférent, choisit de rendre hommage au président sortant. Le président de la commission des lois, M. Larché, essaie de convaincre ses collègues qu'il a bien mérité de ses derniers et de l'Europe. M. Monory ferme le ban en insistant sur « *le désarroi de la France* » et l'importance du Sénat dans cette période critique.

Le discours de l'ancien ministre de l'éducation nationale séduit. Dès le premier tour, il devance largement les autres candidats : 47 voix sur 128, contre 27 à M. Hoeffel, 22 à M. Taittinger, 16 à M. Larché, 9 à M. Fourcade et trois bulletins nuls. Quatre voix se portent également sur le nom de M. Lucotte. Le second tour s'ouvre aussitôt. Trois candidats annoncent leur retrait, MM. Hoeffel, Larché et Fourcade.

En dépit de son score qui le place en deuxième position, le président de l'Union centriste a en effet pris acte du succès de son collègue de groupe et choisi loyalement de s'effacer, avant de s'isoler, meurtri, dans son bureau. M. Monory ne doute alors plus de sa victoire. Elle sera bien plus laborieuse que prévu.

« *En général*, constate M. Xavier de Villepin (UC), *un premier tour tire le second. Cette fois il l'a plutôt freiné.* » Six voix seulement – soixante-six contre soixante – séparent M. Monory de M. Taittinger, qui triple le nombre de ses suffrages. Pour le sénateur centriste, c'est tout de même une revanche sur l'élection de 1989, qui avait vu l'UDF lui préférer de neuf voix au deuxième tour l'élu de Paris. « *Les deux candidats représentaient deux vraies sensibilités : l'une plus spécifiquement urbaine, l'autre plus rurale* », explique un sénateur RDE. Il a sans doute été plus facile pour les parlementaires UDF de s'identifier à l'élu poitevin qu'au maire du seizième arrondissement.

« Ce n'est qu'une étape »

Les Républicains et indépendants s'esquivent sans autre commentaire, en entourant leur candidat défait. « *Pas un mot, pas une virgule ce soir* », lâche, visiblement tendu, M. Roger Chinaud. Les sénateurs centristes, eux, se félicitent bruyamment du succès de la réunion. « *Le climat était excellent* », commente M. Jean Cluzel. « *On ne pouvait pas rêver meilleure atmosphère, c'était vraiment exceptionnel !* », s'exclame M. Pierre Laffitte (RDE), qui avait présidé les opérations de vote. Quant au score serré obtenu par M. Monory, il leur agrée tout à fait, puisqu'au Sénat, note l'un d'entre eux, « *il ne faut pas que les victoires soient des triomphes* ». Le candidat officiel de l'UDF s'en accommode d'ailleurs fort bien. « *Mes quatre autres adversaires étaient d'aussi bonne valeur que moi. J'ai peut-être eu un peu de chance* », concède-t-il, bon prince, avant d'ajouter : « *J'en suis ravi, mais ce n'est qu'une étape.* »

Son rival malheureux, M. Hoeffel a rejoint ses collègues et tire à son tour les enseignements de cette primaire inédite : « *Il était de mon devoir de me présenter*, déclare-t-il. *Il était de mon devoir de me retirer. Il faut maintenant que nous veillions tous à ce que la décision prise dans la cohésion se traduise dans les faits.* »

Un « contrat moral »

A la buvette du Sénat, M. Charles Pasqua commande un whisky allongé d'eau. Il vient de prendre connaissance des résultats du vote UDF : « *Il y a au moins une bonne chose, c'est que les socialistes sont hors course.* » Rappelant qu'il en est « *l'inventeur* », le sénateur des Hauts-de-Seine se félicite de l'adhésion de l'UDF au système des primaires à la française : « *Je suis ravi que l'UDF ait mis la main dans les primaires. Giscard, lui, y a même mis le bras.* »

Mais, dans l'immédiat, c'est à l'analyse minutieuse, et secrète, du vote des sénateurs UDF que M. Pasqua va consacrer sa soirée pour mesurer ses propres chances de l'emporter sur le candidat UDF. « *Plus le score est serré, plus il nous sert* », estime M. Yves Guéna (RPR). M. Monory fait et refait lui aussi les comptes : « *Le rapport de force est en notre faveur mais ce n'est pas terminé.* »

La plupart des sénateurs centristes veulent encore croire, comme M. Hoeffel, que cette journée d'union retrouvée à l'UDF « *constitue une indication sérieuse pour le vote de vendredi* ». « *Il y a maintenant une sorte de contrat moral qu'il est difficile de rompre* », souligne M. Claude Huriet (UC). « *Aucun sénateur UDF digne de ce nom ne peut voter pour quelqu'un d'autre que Monory* », affirme M. Etienne Dailly, pourtant suspect parmi les siens de sympathie envers le RPR. Aucune voix ne devra en effet manquer à l'UDF si elle veut s'assurer l'héritage de M. Poher. Face à M. Pasqua, qui peut compter sur un groupe plus *homogène de quatre-vingt-onze* membres, M. Monory doit à tout prix bénéficier du report intégral des soixante voix qui se sont portées jeudi sur M. Taittinger.

Or, le faible écart qui lui a permis de l'emporter pourrait nourrir une amertume et un esprit de revanche. La journée de jeudi était « *exceptionnelle* », il ne faudrait pas qu'elle le fût trop.

GILLES PARIS
et PASCALE ROBERT-DIARD

Une lettre du candidat du RPR

« Une compétition franche et loyale »

M. Charles Pasqua a adressé, jeudi 1er octobre, la lettre suivante aux élus de la majorité sénatoriale :

« *La décision du président Poher de ne pas se représenter à la présidence de la Haute Assemblée et de terminer son mandat à son banc de simple sénateur nous a touchés par sa dignité. Comme nous a touchés son appel à l'unité de la majorité sénatoriale RPR-UDF. Nous nous souvenons des grandes choses que nous avons accomplies ensemble sous sa direction pour la défense de nos libertés et pour l'unité de la République. Nous avons su incarner ce que doit être l'alternance de demain : l'union dans le respect des convictions et de l'identité de chacun. Nous nous devons de rester fidèles à cette image.*

» Dans cet esprit, j'avais proposé qu'un système de « primaires » ouvert à tous les membres de la majorité sénatoriale permette de choisir avant le premier tour le candidat d'union de toute la majorité. Cette proposition n'a pas été retenue. Nous avons au contraire vu fleurir les candidatures et entendu les socialistes prétendre arbitrer entre nous en apportant leurs suffrages à tel ou tel. C'est pour provoquer un choc salutaire et obtenir que le choix s'effectue aux yeux de tous et sans « magouille » que j'ai décidé d'être candidat. Les choses se sont décantées depuis, et l'UDF a décidé d'organiser en son sein des primaires pour choisir son candidat du premier tour. Je ne doute donc pas que nous aurons une compétition franche et loyale. Pour ma part, je m'y engage.

» Un nouveau président pour le Sénat, pour faire quelle politique ? Notre Assemblée, dont la compétence législative est reconnue, doit imposer un plus grand respect du bicamérisme, réclamer plus de dialogue entre les Assemblées et donc moins de procédures d'urgence. Le Sénat doit, même et surtout si le gouvernement est de notre sensibilité, continuer à exercer son pouvoir de contrôle sur l'exécutif et sur les administrations. Le bon fonctionnement de la démocratie est à ce prix. Notre Assemblée, qui représente les territoires de la République, doit aussi prendre l'initiative de définir une nouvelle politique d'aménagement du territoire qui permettra de réunifier notre pays. Enfin, le Sénat doit être davantage à l'écoute de ceux que la société laisse, de plus en plus nombreux, sur le bord du chemin, notamment dans les régions ou les zones en voie de désertification.

» Dans le même temps, le Sénat doit renforcer le contrôle des institutions de l'Europe des Douze et développer ses liens avec les Chambres hautes des autres pays européens.

L'Europe ne se fera, en effet, ni sans associer les hommes ni sans rapprocher les territoires.

» Voici, brossé à grands traits, ce que pourrait nous permettre une volonté commune. Si vous me soutenez, c'est l'action que j'ai la volonté d'engager avec vous. Voici ce que je vous propose, dans la clarté et la loyauté. Par-delà les groupes ou les partis auxquels nous appartenons et confiants dans la continuité de l'action que nous menons ensemble, depuis plus de quinze ans, c'est à chacun, en son âme et conscience, et de choisir et de décider.

» Quel que soit ce choix, je souhaite qu'il soit, pour le Sénat et pour les Français, porteur d'espérance. »

Vingt-quatre ans de présidence Poher

Du dialogue à la contestation

M. Alain Poher, qui va quitter, à plus de quatre-vingt-trois ans, la présidence du Sénat, à laquelle il a *été élu* pour la première fois en 1968, restera avant tout dans l'Histoire comme celui qui aura, par deux fois, exercé l'intérim de la présidence de la République, en vertu de l'article 7 de la Constitution. La première fois, ce fut du 28 avril au 19 juin 1969, après la démission du général de Gaulle ; la seconde, du 2 avril au 27 mai 1974, après la mort de Georges Pompidou. Dans ces deux circonstances, il assura le maintien des institutions de la République, mais il le fit de deux façons différentes : en 1969, il se porta candidat à l'Elysée, perdant au second tour face à Georges Pompidou, qui obtint 57,5 % des voix contre 42,4 % au président de la République par intérim ; en 1974, il se contenta de veiller au bon déroulement du scrutin, sans apporter son soutien à aucun candidat.

Toutefois, ces deux épisodes de quelques semaines, s'ils l'ont fait connaître des Français, n'occupent qu'un bref moment de sa vie politique, commencée en 1946 lorsqu'il devient chef de cabinet du ministre des finances, Robert Schuman, avant d'être élu, la même année, sous l'étiquette MRP, membre du Conseil de la République, et qui s'achèvera, en principe, en 1995, quand prendra fin son mandat de sénateur du Val-de-Marne.

« Une chambre de réflexion et de dialogue »

Entre-temps, M. Poher aura été secrétaire d'Etat au budget, en 1948, dans le deuxième cabinet Schuman puis dans le premier cabinet Queuille, commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes de 1948 à 1950, délégué à l'Autorité internationale de la Ruhr de 1950 à 1952, président de la commission des transports de *l'Assemblée du* pool charbon-acier, président de la commission préparatoire du Marché commun : une carrière largement vouée à l'Europe, qui le conduira à l'Assemblée européenne – dont il exercera la présidence de 1966 à 1969 – et qui ne sera pas étrangère à son élection à la présidence du Sénat en octobre 1968. « *Homme d'union et de conciliation* », ainsi qu'il se définira lui-même aussitôt après sa désignation, il était apparu comme le seul capable de réunir, sur ses convictions européennes, les voix des socialistes, de la Gauche démocratique et du Centre démocrate, auquel il appartenait.

Dès lors, pendant vingt-quatre ans, il va se faire le champion résolu de l'institution sénatoriale, d'abord en combattant avec vigueur la réforme que le général de Gaulle tentera, en vain, de faire voter par référendum, ensuite, sous les présidences successives de Georges Pompidou et de M. Giscard d'Estaing, en défendant avec constance l'existence d'une « chambre de réflexion et de dialogue » dans le système parlementaire français, enfin, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, en acceptant que le Sénat devienne un centre d'opposition déterminée, voire de contestation systématique, notamment sous l'influence de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR.

Paradoxe de l'Histoire, M. Poher, élu en 1968 pour mettre fin au conflit entre le Sénat et l'exécutif que son prédécesseur, Gaston Monnerville, avait nourri par son hostilité déclarée à la réforme institutionnelle de 1962, termine sa présidence alors que les relations se sont de nouveau tendues avec le pouvoir, comme l'a montré il y a quelques semaines le débat sur la révision de la Constitution préalable à la ratification du traité de Maastricht. Le président du Sénat, qui avait tenté en 1981 de calmer les *ardeurs de ses amis en les appelant* à la « *tolérance* » et en condamnant les « *polémiques stériles* », n'a pu résister, en effet, à la pression de ceux qui ont voulu faire de la Haute Assemblée un instrument de leur combat politique.

Le durcissement s'est manifesté tout particulièrement en 1984, à l'occasion de la rude controverse sur l'enseignement privé et du projet d'extension du champ du référendum. Il s'est exprimé vivement en janvier 1986 lorsque M. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, a traité les sénateurs de « *ringards* » et que M. Poher a invité ses collègues à ne pas répondre à ces « *provocations* ». Il s'est une fois de plus confirmé à la fin de l'année dernière quand le gouvernement a voulu modifier le mode de scrutin sénatorial et que la majorité de la Haute Assemblée s'est opposée à ce « *mauvais coup contre la France* ».

Fin de règne

En ces diverses circonstances, *M. Poher est intervenu personnellement*, avec la prudence qui sied à sa fonction, mais aussi la fermeté qui correspondait à l'état d'esprit de ses amis, pour apporter son soutien à ceux qui recouraient plus volontiers à la tactique du harcèlement répété qu'à la pratique de la discussion sereine. En dépit de quelques trêves, cet antagonisme méthodique ne s'est pas démenti.

On saura gré à M. Poher d'avoir joué un rôle-clé dans la défense des libertés publiques *lorsqu'en 1971 il a saisi le* Conseil constitutionnel de la loi sur les associations, ouvrant ainsi la voie à un contrôle plus strict de la conformité des textes législatifs à la Constitution. On ne contestera pas non plus les efforts qu'il a menés pour améliorer le travail du Sénat, multipliant, session après session, les mises en garde et les protestations contre les conditions imposées à la Haute Assemblée par le gouvernement. Mais, l'âge venu, et l'usure du pouvoir aidant, celui *qui avait souhaité des mesures* de rénovation était devenu un obstacle à leur mise en œuvre.

Sa réélection en 1989, grâce à l'appui du RPR et contre l'avis de ses propres amis, n'avait fait que retarder encore la nécessaire modernisation du Sénat. Depuis trois ans et plus régnait au palais du Luxembourg une atmosphère de fin de règne. Ce règne s'achève : M. Poher n'assurera pas un troisième intérim présidentiel.

THOMAS FERENCZI

La droite et l'élection présidentielle

L'ancien ministre de l'intérieur se défend de vouloir favoriser la démarche de M. Giscard d'Estaing

Interrogé sur la compétition à droite pour la *présidence de la* République, M. Charles Pasqua déclare, dans un entretien publié par *le Figaro-Magazine* du 3 octobre : « *Je ne favoriserai jamais l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing.* (...) *Si M. Giscard d'Estaing pense se servir de moi comme un élément déstabilisateur de M. Jacques Chirac à son profit, il se trompe. Le problème n'est pas là. Il est de savoir qui, le moment venu, sera aux yeux des Français porteur de tel ou tel projet* », poursuit le président du groupe RPR du Sénat.

M. Pasqua assure qu'il « *ne souhaite pas et n'envisage pas* » d'être lui-même contraint à défendre les idées gaullistes. « *Je souhaite*, dit-il, *que M. Jacques Chirac soit porteur des idées auxquelles je crois et que le RPR revienne à l'inspiration gaulliste.* » Il n'exclut pas sa participation *dans le cas où* « *les idées auxquelles* [il croit] *ne seraient pas représentées dans cette élection* ». « *Or à l'heure actuelle, cette hypothèse me paraît hautement improbable* », précise M. Pasqua. « *Nous ne gagnerons l'élection présidentielle que si nous sommes porteurs d'un grand dessein et d'ambitions pour la France*, conclut-il. *Je crois que M. Jacques Chirac est assez intelligent pour le comprendre.* »

□ **Rectificatif.** – Le service de presse de la mairie de Rennes nous prie de préciser que le chef-lieu de l'Ille-et-Vilaine a voté « oui » au référendum sur Maastricht à 69,7 %, et non pas à 62,7 % comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 1er octobre.

POLITIQUE

Président à la naissance du club Témoin

M. Delors veut entretenir le débat à gauche en dehors du PS

M. Jacques Delors participe, samedi 3 et dimanche 4 octobre, à Lorient, à la réunion annuelle des « transcourants » du PS, qui doit déboucher sur la création d'un nouveau club, baptisé Témoin. Il s'agit, pour le président de la Commission européenne, d'entretenir le débat sur l'avenir de la gauche sans l'enfermer dans le cadre du PS.

Le satellite Jacques Delors, placé sur orbite européenne depuis 1985, amorce sa rentrée dans la stratosphère politique française. Le président de la Commission de Bruxelles se bornait, jusqu'à maintenant, à envoyer des signaux qui étaient plus ou moins bien reçus au sol – son intervention au congrès extraordinaire du PS à Bordeaux, en juillet dernier, avait été un échec, de même que sa tentative, fin août, pour convaincre les Verts de voter «oui» au référendum sur le traité de Maastricht – et à jouir de la «prime d'éloignement» qui lui assurait une position flatteuse dans les sondages d'opinion. Il juge le moment venu, à présent, de s'engager directement dans les débats qui agitent le PS, après neuf ans de gouvernement, et d'apporter sa contribution à la recherche de ce que pourrait être l'identité de la gauche dans la décennie qui vient.

Telle est, en effet, l'ambition affichée par les associés du nouveau club, à la naissance duquel M. Delors *doit présider, samedi 3 et dimanche* 4 septembre, à Lorient. Cette ville du Morbihan, dont le maire est M. Jean-Yves Le Drian, accueille depuis six ans les réunions annuelles de Démocratie 2000, la structure de ceux qu'on avait appelés les «transcourants» du PS. Lancée en 1985, à la veille du congrès socialiste de Toulouse, cette entreprise visait à dépasser les courants pour rénover le PS. Comme le dit l'un d'entre eux, *M. François Hollande, député de la* Corrèze, les «trans» estiment que leur démarche a été *«couronnée de succès par l'absurde»*, la stérilité des courants étant aujourd'hui patente. Aussi les mêmes jugent-ils que la réflexion sur l'avenir de la gauche doit être menée, désormais, *«indépendamment de la vie du PS»*.

Double risque

Démocratie 2000 va donc s'effacer au profit de Témoin, dont M. Hollande sera le *président et qui portera* ce nom pour signifier qu'au sein de ce club, les anciens entendent passer *le relais aux plus jeunes.* Le 21 juin dernier, sur TF 1, M. Delors avait annoncé son intention de *«rouler pour les «quadras»* du PS, afin d'établir avec eux, *«pour les quinze années qui viennent, la doctrine du socialisme démocratique»*. Le terme de «quadras» paraît aujourd'hui un peu daté aux proches de M. Delors, qui entendent se situer dans une autre perspective que celle d'une opération «générationnelle» au sein du PS. Pour le président de la Commission, *il s'agit de redonner des* idées à une gauche qui en manque, non seulement en France, mais en Europe. *Estimant que* la social-démocratie, qui a largement inspiré le modèle de société européen, est *«à bout de souffle»* et que le débat sur la ratification du traité de Maastricht *«a révélé une dévitalisation de la démocratie»*, M. Delors entend participer à la recherche de nouvelles pistes pour revivifier l'une et l'autre.

Le président de la Commission est conscient de deux risques : celui de paraître s'engager dans une entreprise dirigée, au sein du PS, *contre* M. Laurent Fabius – qui serait ainsi contesté en tant que rénovateur du *parti – et celui d'être perçu*, à l'extérieur, comme mettant en place une «écurie présidentielle» potentielle contre M. Michel Rocard, le candidat présomptif du PS à la succession de M. François Mitterrand. La composition du futur conseil d'administration du club Témoin atteste de son œcuménisme, puisqu'y sont présents aussi bien des fabiusiens – Mme Frédérique Bredin, M. Bertrand Gallet – que des rocardiens – M. Jean-Pierre Mignard en sera le secrétaire général – aux côtés de jospinistes comme M. Hollande et M. Pierre Moscovici.

M. Delors a tenu à ce que *M. Lionel Jospin*, auprès duquel il s'était rangé lors du congrès de Rennes, en *mars 1990, prononce un discours* à la réunion de Lorient, tandis que M. Michel Rocard n'a pas été invité. *Le président de la Commission* s'était rendu, en août, à Quimper, où il avait été convié par l'ancien premier ministre et ses amis. La réunion de Lorient n'est pas de même nature, et rendre la politesse, à cette occasion à M. Rocard, aurait pu être compris comme confirmant l'existence d'une concurrence – amicale – entre les deux hommes.

PATRICK JARREAU

Par solidarité avec l'ancien trésorier du parti

Quarante-six dirigeants socialistes demandent à être inculpés au même titre que M. Emmanuelli

Le bureau exécutif du Parti *socialiste, réuni jeudi 1er octobre*, a adopté le texte d'une lettre adressée à M. Renaud Van Ruymbeke, le magistrat de Rennes qui instruit plusieurs affaires liées au financement de ce parti, pour demander l'inculpation de quarante-six dirigeants du PS. Ceux-ci *déclarent qu'ils «se considèrent comme solidaires de M. Henri Emmanuelli»* et ajoutent, à l'adresse du juge : *«En conséquence, nous vous demandons de nous inculper solidairement avec lui.»*

Le principe de cette démarche avait été arrêté le 23 septembre dernier par le comité directeur à la demande du courant de M. Lionel Jospin, dont fait partie le président de l'Assemblée nationale. M. Emmanuelli, *inculpé par* M. Van Ruymbeke, le 14 septembre, en tant qu'ancien trésorier du PS, a été entendu jeudi après-midi par le magistrat *(lire ci-dessous)*. M. Laurent Fabius et ses deux prédécesseurs au poste de premier secrétaire du PS, MM. Lionel Jospin et Pierre Mauroy, figurent parmi les signataires de la lettre, qui a été adoptée à l'unanimité du *bureau exécutif.*

Alors qu'il avait été envisagé initialement que seuls les membres titulaires du bureau exécutif s'associent à cette démarche (*le Monde* du 25 septembre), il a été décidé, finalement, d'y faire participer les suppléants, ainsi que certains responsables du parti qui n'appartiennent pas à cette instance. C'est le cas de M. Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, et de M. Jean Le Garrec, président de la commission des finances de l'Assemblée *nationale et rapporteur de* la commission d'enquête sur le financement de partis politiques, qui ont souhaité manifester leur solidarité avec M. Emmanuelli, bien qu'ils ne soient pas membres du bureau exécutif.

Au cours de cette réunion du *bureau, marquée par la démonstration* de cohésion donnée par les dirigeants socialistes autour de l'ancien trésorier, M. Fabius a regretté que le même état d'esprit ne prévale pas vis-à-vis de l'actuelle direction du parti. Il a protesté contre les propos, très critiques à son endroit, qu'avait tenus M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, lors d'une réunion du courant de M. Jospin, et qui avaient été communiqués à la presse (*le Monde* du 25 septembre). Plusieurs intervenants, dont MM. Jospin et Emmanuelli, ont invité le premier secrétaire à ne pas donner une importance exagérée à des déclarations faites au cours d'une réunion interne.

M. Gérard Lindeperg, rocardien, *numéro deux du PS*, est allé dans le même sens, après avoir affirmé : *«Je comprends le premier secrétaire.» «On est tous passés par là»*, a observé M. Emmanuelli, tandis *que d'autres ont fait remarquer* que M. Mauroy, lorsqu'il était premier secrétaire, avait dû subir, lui aussi, des échos de presse venimeux. Ils provenaient, alors, des amis de... *M. Fabius.*

P. J.

Nouvelle comparution du président de l'Assemblée chez le juge Van Ruymbeke

La défense estime que le dossier est vide

RENNES

de notre correspondant

M. Henri Emmanuelli, inculpé depuis le 14 septembre de recel et de complicité de trafic d'influence en son ancienne qualité de trésorier du Parti socialiste, a été *entendu jeudi 1er octobre* pendant quatre heures par le conseiller Renaud Van Ruymbeke, en charge *du dossier Urba.*

A la sortie de cette audience, les avocats du président de l'Assemblée nationale, Mes Philippe Lemaire, Gérard Welzer et Patrick Maisonneuve, ont estimé que la *procédure en cours était irrégulière. «M. Van Ruymbeke a été désigné le 14 novembre 1991 par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes pour remplacer, dans l'instruction de l'affaire Urba, M. Cornu, qui avait en charge ce dossier par une décision de la même chambre d'accusation, en date du 17 octobre 1991. Or, cette dernière décision n'existe pas»*, ont-ils déclaré à la presse.

Cette absence de pièce au dossier pourrait conduire à la présentation d'une requête en annulation de l'ensemble de la procédure. Pour le reste, M. Emmanuelli aurait *«vainement demandé de quoi il était accusé»*. Selon ses avocats, *«il n'y aura plus d'instruction tellement le dossier est vide»*.

C. T.

□ **Le CSM récuse la démarche des avocats.** – Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), organe de discipline des magistrats, a estimé qu'il n'était pas compétent pour juger du comportement du conseiller Van Ruymbeke à l'égard de M. Emmanuelli. Cet avis, rendu public jeudi 1er ctobre, fait suite à la transmission au CSM, *«pour information»*, d'une lettre adressée par M. Van Ruymbeke à M. Emmanuelli le 24 août. Dans ce courrier, dont France 2 avait révélé la teneur, le magistrat rennais écrivait : *«Je me mets à votre disposition pour reporter votre audition après le 20 septembre»*, date du référendum sur la ratification du traité de Maastricht. Il ajoutait : *«Dans un souci de confidentialité, le procureur général de la cour d'appel de Rennes ne sera pas informé.»* Estimant que le magistrat aurait dû tenir le procureur général informé, les avocats de M. Emmanuelli avaient saisi le CSM. Dans sa réponse, ce dernier estime que le recours des avocats *«a été accompagné d'une publicité dans la presse qui ne laisse pas d'accroître le caractère ambigu de cette démarche en la présentant comme une saisine du Conseil»*.

Evoquant les « échéances » électorales

M. Fabius appelle les militants à ne pas se «résigner»

M. Laurent Fabius a adressé une lettre aux *militants* socialistes, qui la recevront avec le numéro de cette semaine de l'hebdomadaire du PS, *Vendredi*, lettre dans laquelle il les exhorte *«à penser avec énergie aux échéances»* à venir. *«Les législatives seront difficiles, nous le savons, pas question de se résigner par avance!»* écrit le premier secrétaire. Il estime nécessaire de *«préparer vite les échéances qui viennent»* et appelle à la *«mobilisation»* face à *«une droite divisée et souvent démonétisée»*. *«Nous devons être prêts aussi, le moment venu, pour l'échéance présidentielle : nos chances y sont très réelles»*, écrit-il. M. Fabius rappelle que les socialistes *«se battront sur un bilan présenté sous forme d'un contrat»*. *«Protéger et promouvoir : nous nous battrons sur ces deux terrains*, écrit-il, *nous affronterons les droites sans concession dans le domaine de l'emploi, de l'éducation, de la santé...»* Soulignant que le PS doit mener à bien les évolutions internes – *«renouvellement, ouverture, européanisation, transparence»* – qu'il a entreprises, le premier secrétaire ajoute, cependant, que *«la réforme et la rénovation du Parti prendront du temps, plusieurs années»*.

Selon le porte-parole du gouvernement

M. Mitterrand ira «bien sûr» au terme de son mandat

M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, a affirmé, jeudi 1er octobre, au cours de l'émission «O'FM-*la Croix*», que M. Mitterrand *«bien sûr ira au terme de son mandat»*. Il a reproché à M. Jacques Chirac de vouloir *«changer de système institutionnel»* en demandant le départ du président de la République en cas de large victoire de l'opposition aux élections législatives. Selon lui, le président du RPR *«évoque le renforcement des pouvoirs du Parlement et un retour à la République défunte»*, c'est-à-dire le *«contraire»* de la Ve République fondée par le général de Gaulle.

M. Malvy a estimé d'autre part qu'une censure du gouvernement sur le budget est une hypothèse qui *«ne doit pas être écartée»*. Interrogé sur le sort qui sera réservé aux amendements communistes au projet de budget, M. Malvy a déclaré *«qu'il n'y a aucune raison pour que le gouvernement ne prenne pas en considération des propositions venues de tel ou tel partenaire du débat parlementaire»* si elles *«ne vont pas à l'encontre du projet de budget, si elles sont compatibles avec les moyens de l'Etat»*.

هكذا من الأصل

Le Monde des DEBATS

Le Monde



LE NOUVEAU MENSUEL DU MONDE

Le Monde des Débats invite, chaque mois, des écrivains, des spécialistes, des chercheurs venant d'horizons très divers à s'exprimer de la façon la plus libre sur quelques-unes des grandes questions du moment.
Pariant sur les vertus de l'écrit, le Monde des Débats souhaite ainsi aider à comprendre, avec le recul qui s'impose, les grandes évolutions d'une époque surinformée mais souvent désorientée.

OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT : 1 AN (11 NUMÉROS) : 216 F AU LIEU DE 330 F

Oui, je m'abonne au Monde des Débats, au tarif exceptionnel de lancement, 1 an (11 numéros) : 216 F au lieu de 330 F, prix d'achat au numéro, soit près de 4 mois de lecture gratuite (Offre valable jusqu'au 31/12/92)

Nom .... Prénom ....

Adresse .... Code postal ☐☐☐☐☐ Ville ....

Vous trouverez ci-joint mon règlement :

☐ Chèque joint

☐ Carte bleue nº ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Expire ☐☐ ☐☐ Date et signature obligatoires :

☐ Carte Amex nº ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Expire ☐☐ ☐☐

Bon à renvoyer impérativement avant le 31 décembre à :

Le Monde des Débats, service abonnements, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex / SUR MINITEL 3615, LEMONDE code ABO

EN KIOSQUE LE 10 OCTOBRE / 30 F

221 08 02

هكذا من الاصل

La Corse à la dérive

II. – *L'ombre d'une mafia insulaire*

Après un premier volet consacré à l'« élan brisé du statut Joxe » en Corse (*le Monde* du 2 octobre), nous publions aujourd'hui le dernier volet de notre enquête sur l'île de beauté.

AJACCIO

de notre envoyé spécial

« Le banditisme promenait le sceptre sanglant de sa souveraineté depuis le cap Corse jusqu'au détroit de Bonifacio. Malgré les mesures rigoureuses dont il fut toujours l'objet, nulle puissance n'avait pu l'extirper, et il était devenu un pouvoir et presque une institution. » Dressé par un certain Sorbier, avocat général en Corse de 1830 à 1840, ce constat d'échec semble d'une sanglante actualité. Comme en écho à cette période qui fut l'une des plus troubles de l'histoire insulaire, la Corse est aujourd'hui plongée dans la confusion et, parfois, dans la peur. *« Personne ne comprend plus ce qui est en train de se passer,* insiste un haut magistrat en poste à Ajaccio, *sauf à évoquer ce qu'on appelle ici la dérive mafieuse. Objectivement, tous les ingrédients sont réunis pour l'implantation d'un système mafieux en Corse. »*

Dans son histoire mouvementée, l'île de Beauté n'a certes jamais manqué de ces *« ingrédients »* qui, pris isolément, évoquaient les procédés mafieux les plus éprouvés. Mais la chronique insulaire récente en regorge, brassant règlements de comptes, clientélisme et corruption, *spéculation immobilière et détournements* de fonds, au point de dessiner un système en passe de s'implanter. Aussi. le thème de la *« dérive mafieuse »*, lancé à l'été 1991 par les nationalistes de l'Accolta Naziunale Corsa (ANC), a-t-il gagné en crédibilité au fur et à mesure que la Corse semblait perdre ses repères. Comme si la part de l'inconnu, l'emportait sur la part de l'ancien dans une île où, pourtant, les relations complexes nouées entre violence, politique et *banditisme ne sont pas une nouveauté* (1).

« Ingrédient » le plus spectaculaire, l'inflation des homicides a frappé les esprits. La « saison » finie et les touristes partis, quatre assassinats viennent encore de ponctuer un été déjà très meurtrier. A chaque fois, il faut tenter de dénouer les fils des mobiles possibles. Quand, dimanche 27 septembre, un rescapé de la « French connection » et son associé sont tués dans leur bar de Girolata, Le Repaire des corsaires, on essaie de savoir qui se cache derrière le commando non identifié : d'autres bandits ou des nationalistes de A droga basta (Stop à la drogue)? Quand le lendemain, à Ajaccio, un autre patron de bar tombe à son tour criblé de plombs, on peut seulement remarquer que les deux motards manœuvraient comme des professionnels exécutant un « contrat ». *« La plus grosse part des morts violentes sont liées à des règlements de comptes entre voyous,* commente un haut responsable policier qui, c'est la norme ici, exige l'anonymat. *Avec quelques dizaines de milliers de francs, on s'achète un tueur prêt à exécuter n'importe quel contrat. »*

« Meurtres à répétition »

« Ces meurtres à répétition, poursuit-il, *illustrent à la fois les luttes de territoires entre bandes locales et le retour au pays de vieux chevaux du banditisme. D'où un morcellement des milieux locaux qui, sans doute, n'est pas propice à l'apparition d'une organisation pyramidale aussi structurée que la « coupole » italienne. En sens inverse,* nuance le commissaire, *tout système mafieux trouverait en Corse l'abondante main-d'œuvre criminelle dont il a besoin. »* Inaugurée le 4 janvier avec l'assassinat d'un voyou surnommé « 50-50 » (il renseignait autant la police que les truands), la liste des règlements de comptes devrait donc continuer de s'allonger. Elle bat déjà les records funèbres des années passées : trente-trois homicides ont été recensés depuis janvier (contre vingt-quatre pour toute l'année 1991). Rapporté à la population insulaire, le taux des assassinats est cinq fois plus fort en Corse que sur le continent.

Plus « politique » est visiblement le meurtre, survenu le 20 septembre, d'un gendarme placé en faction nocturne devant la mairie de Zonza. Cette affaire-là serait directement liée à la spéculation immobilière dans une commune de Corse-du-Sud qui, pour être située à l'intérieur des terres, n'en possède pas moins deux fenêtres sur le littoral. Les preuves manquent encore, mais le maire a dernièrement été l'objet de plusieurs intimidations : en mars, un incendie criminel touchait les locaux municipaux; en juin, la fille de l'édile échappait de peu à un attentat meurtrier à l'explosif.

A-t-on voulu faire plier M. Sébastien Rocca Serra, le maire (UDF) de Zonza? Sa réticence à délivrer des permis de construire est en effet connue. A l'image de Lucien Tirrolini, le président de la chambre régionale d'agriculture assassiné en décembre 1990, qui regimbait lui aussi à transformer des terrains inconstructibles en surfaces à bâtir. Non élucidé à ce jour, le meurtre de cet homme intègre est-il le premier des « cadavres exquis », ces personnalités immolées en victimes symboliques par tout système mafieux? Il a en *tout cas levé le tabou de l'assassinat* des hommes politiques en fonction sur l'île.

« Vivre et braquer au pays »

Le renouveau du banditisme, qui a depuis longtemps relégué *l'« honneur » au musée des traditions* insulaires, offre tout autant un terreau propice à la « dérive mafieuse ». Enrichie par le tourisme, la Corse offre un pactole à des voyous qui, jadis expatriés pour « travailler » sur le continent, sont maintenant déterminés à « vivre et braquer au pays ». D'où cette envolée des vols à main armée – une augmentation de 29 % durant l'été 1992 par rapport à celui de 1991, – en haut comme en bas de l'échelle. Tandis qu'un petit buraliste *bastiais était victime de deux* braquages successifs pour quelques centaines de francs, un hold-up héliporté réussissait en août contre un avion de ligne, toujours à Bastia, mais avec un butin de 7 millions de francs.

Souvent très jeunes, ces truands-là vivent en émules de la bande de La Brise de mer, qui alimenta la chronique délinquante du Bastia des années 80 en multipliant les vols à main armée. Cette nouvelle vague brûle les étapes, selon les policiers, passant sans états d'âme d'un vol de voiture un jour à un meurtre le lendemain, mêlant les genres et brouillant les frontières. Ses protagonistes semblent prêts à toutes les aventures de l'argent facile, affaires politico-criminelles comprises, qui se sont d'autant plus développées que le système clanique acclimatait une corruption ordinaire et générale.

Comme pour ajouter à la confusion, *plusieurs enquêtes financières* en cours impliquent aussi bien des membres éminents du clanisme traditionnel que des militants nationalistes. Président du conseil général de Haute-Corse, M. Paul Natali (div. d.) se trouve ainsi mis en cause dans un dossier concernant un chantier immobilier réalisé à Santa-Lucia-di-Moriani, près de Bastia. L'instruction judiciaire a déjà été émaillée de quelques inculpations – pour abus de confiance, abus de biens sociaux, faux et usage – dont celle d'un entrepreneur local, M. Gérard Andreani. Or, d'éventuelles malversations financières impliquant l'une des entreprises de M. Natali – la société Natali-Antoniotti, dans laquelle l'homme fort de la Haute-Corse était le seul, au moment des faits, à posséder la délégation de signature bancaire – ont été mises à jour. L'enquête a montré que la société Natali-Antoniotti a payé plusieurs chèques correspondant à des fausses factures (pour un total de près de 1,5 million de francs) à une entreprise locale du bâtiment.

Si M. Natali n'a pas encore été entendu dans cette affaire, cet homme à l'influence renforcée par son mandat de président de la chambre de commerce de Bastia a déjà été auditionné à propos d'un différend qui l'oppose au fisc. Une plainte portant sur près de 10 millions de francs a, en effet, été déposée à son encontre, en décembre 1991, par la direction générale des impôts. L'homme fort de la Haute-Corse a contesté les faits reprochés. Après moult tractations et recours, l'ampleur du différend *a été révisé à la baisse et porte* à présent sur plus de 2 millions de francs.

En raison de l'élection de M. Natali à la tête du conseil général – et bien qu'un président de conseil général ne soit pas, en droit, une « personne protégée », – la décision de « dépayser » son dossier a été prise par la Cour de cassation; l'enquête est aux mains d'un juge d'instruction parisien, Mme Marie-Pierre Peyron. Nous avons essayé de joindre M. Natali à plusieurs reprises et laissé des messages auprès de ses secrétariats. Il ne nous a pas rappelés. Certains nationalistes sont, eux aussi, dans le collimateur de la justice pour une grosse affaire d'escroquerie. En mai 1991, la société Ricard a vu disparaître 10 millions de francs de son compte à la BNP du Prado (Marseille). Trois faux ordres de virement ont été émis, à son nom, par des escrocs : un chèque de 2 millions de francs a atterri sur le compte d'un transporteur bastiais, M. Pierre Nicoli, incarcéré; un chèque de 3,5 millions de francs a été versé au nom d'un nationaliste du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), M. Quilicus Mariotti; enfin, 4,4 millions de francs ont renfloué la comptabilité d'une société associant M. Mariotti et M. Etienne Lovisi, écroués *puis remis en liberté*. Aux enquêteurs qui l'ont interrogé, M. Nicoli a expliqué qu'il avait versé plus de 1 million de francs à un avocat, Me Jean Grimaldi, afin de régler des dettes. Le 6 novembre 1991, sans que l'on puisse savoir si les deux événements sont liés, l'avocat est tombé sous des balles inconnues, devant son domicile bastiais.

L'Etat et les Saint-Just

Le coup est en tout cas rude à encaisser pour le MPA, dont M. Quilicus Mariotti et M. Etienne Lovisi sont des militants connus. Leurs noms figurent, aux côtés de dirigeants de ce mouvement, parmi les administrateurs de la holding financière COFIDE. L'objet social de cette société anonyme au capital de 2 millions de francs prévoit la *« prise de participations, en Corse, dans des sociétés de capitaux relevant d'un des secteurs d'activité suivants : la production, à l'exclusion de la production agricole, la transformation de tous produits destinés prioritairement au marché corse et éventuellement susceptibles d'être exportés,* [ainsi que] *l'hôtellerie et le tourisme »*. Du côté des gros porteurs de parts, la COFIDE compte des représentants d'importantes sociétés de transports, de tourisme et de distribution implantées dans l'île; la rumeur insulaire prétend que les entreprises y gagnent en paix sociale et en plasticages évités. Du côté des petits porteurs, on retrouve bon nombre des figures connues du MPA, de M. Antoine Verdi à son secrétaire général, M. Dominique Bianchi.

Dans le même temps, le *putachju*, cette rumeur insulaire qui tient lieu d'opinion publique, reproche à des dirigeants du MPA de s'être *« enrichis sur le dos du mouvement »*. C'est, *mezzo vocce*, l'ambitieuse politique d'investissement du Mouvement qui est reprochée à son président M. Alain Orsoni. Faut-il y voir un nouvel épisode de cette « lutte des envies » qui a toujours animé l'île? Questionné à ce sujet, M. Dominique Bianchi souligne, à juste titre, que rien n'interdisait à quatre nationalistes d'acquérir à Ajaccio, en 1990 *et au prix d'emprunts élevés*, un restaurant du port de l'Amirauté qui, avec ses vingt-deux salariés, est une des plus belles affaires de l'île. Quant au récent rachat, avec l'aide de sponsors, de l'Athlétic Club ajaccien – un club de football classé en promotion d'honneur A, dans lequel débuta Marius Trésor, – il s'agissait, explique M. Bianchi, *« de rentrer dans un petit club au titre de la vie associative et de la formation des jeunes »*. L'organisation, fin août, d'une rencontre entre une *« sélection nationale corse »* et la Juventus de Turin a ainsi permis de *« remettre un chèque de 24 millions de centimes »* aux victimes de la catastrophe de Furiani.

Dans le même temps, M. Alain Orsoni est poursuivi, au titre de son appartenance à l'ex-FLNC, par des gendarmes qui lui reprochent d'avoir « organisé » son insolvabilité pour ne pas leur payer de dommages et intérêts suite aux blessures qu'ils ont subis en 1980, lors du mitraillage, par un commando du FLNC, d'un car de la gendarmerie mobile en station devant l'ambassade d'Iran à Paris. Le train de vie du chef nationaliste fait actuellement l'objet d'une enquête fiscale, policiers et magistrats semblant notamment intrigués par l'achat, en compagnie de trois associés, d'un superbe bateau de pêche au gros.

L'ensemble retranscrit assez bien le climat d'une île où – c'est le dernier volet de la « dérive mafieuse » – les combines en tous genres font partie du décor et où les services locaux de l'État ne semblent pas à la hauteur de la tâche quand il s'agit de faire respecter les plus élémentaires règles de droit. *« La Corse est la République du passe-droit, de l'influence, du copinage et du cousinage,* notait justement, dans son édition de juillet 1992, le magazine culturel corse *U Ghjurnale di a Messagera. « Depuis longtemps, le pays* [la Corse] *est autonome puisque l'Etat délègue ses pouvoirs aux instances locales qui administrent au plus près de leurs intérêts partisans (...). Or ce pays a aujourd'hui un besoin urgent d'être administré. »* Et de placer l'Etat face à ses responsabilités : *« Ou il* [l'État] *installe en préfecture des Saint-Just qui feront subir les rigueurs de la loi à d'autres qu'aux nationalistes, ou il s'en va. »*

La lecture du dernier rapport de la Cour des comptes donnerait plutôt raison à ces impatients. Il épingle en effet la calamiteuse gestion du *« parc des expositions et des loisirs du Nebbio »* par un syndicat intercommunal regroupant dix-huit municipalités. Un dossier qui prêterait à rire s'il n'avait engagé des deniers publics et *s'il ne montrait l'étendue des détournements* effectués au profit de certaines des communes concernées. Planté dans l'arrière-pays bastiais, au *« carrefour européen entre l'Italie et la France »* (d'après la brochure éditée par un syndicat intercommunal), ce *« projet aventureux »* (selon la Cour des comptes) s'est soldé par un déficit comptable de 17 millions de francs en 1991. Tout en engrangeant de multiples subventions, garanties notamment par le département de Haute-Corse, ses promoteurs ont présenté des projets à géométrie variable – foire commerciale, patinoire, complexe nautique, centre international de télécommunications et d'informatique, ou encore tables de jeux de « chemin de fer » – selon les partenaires sollicités. La Cour n'a pas manqué de dénoncer les *« défaillances du contrôle de légalité »* observées, à ces diverses occasions, du côté des administrations d'État.

Au total, l'ensemble des observateurs du monde policier ou judiciaire rencontrés sur l'île s'accordent sur une même hypothèse de travail; nul besoin d'une exportation mafieuse en provenance d'Italie; les « ingrédients » insulaires suffisent. A ce jour, aucune enquête de police judiciaire n'a d'ailleurs pu établir l'implantation de la « pieuvre » italienne en Corse. Pas même à Cavallo, une des îles de l'archipel des Lavezzi, où des capitaux transalpins se sont engouffrés dans la CODIL (Compagnie des îles des Lavezzi) à partir du milieu des années 80. Dans un premier temps, les services policiers italiens y avaient vu une opération de blanchiment de l'argent « sale » de la mafia *de Catane. Puis ils ont fait machine* arrière et le montage juridico-financier de la CODIL, où apparaissent pourtant des hommes d'affaires panaméens et palermitains, leur paraît à présent au-dessus de tout soupçon.

Si mafia il y a, concluent à l'unisson policiers et magistrats, elle sera donc corse. Authentiquement corse. Constat qui n'est pas sans conséquence politique. Même la presse nationaliste rappelle avec inquiétude le précédent sicilien, où la mafia sut tirer profit de l'adoption du statut qui, en 1948, transforma la Sicile en région autonome...

ÉRICH INCIYAN

(1) Lire *La Corse entre la liberté et la terreur. Etude sur la dynamique des systèmes politiques corses*, de José Gil, La Différence, 1991.

FIN

L'« impôt révolutionnaire »

Deux cagoulards accroupis, la kalachnikov pointée vers on ne sait qui, encadrent le sigle du FLNC. *« Revendiquons action contre villa Ceruti à Macinaghju (08/08/92) »*, informe ce communiqué tellement banal qu'il est *publié, dans la presse nationaliste*, entre les résultats d'une tombola et l'annonce d'un match de football. A peine s'étonne-t-on de découvrir que l'hebdomadaire reproduisant la revendication de l'attentat – *U Ribombu* (FLNC-canal historique) – est aussi un journal de publications judiciaires et d'annonces légales dûment agréé par le ministère de la justice. Seule une phrase, en fin de communiqué, intrigue le lecteur non averti : *« Confirmons 450, 488, 1341, 1933. »*

Les policiers travaillant sur l'île de Beauté ont fini par décrypter ces messages codés. A chaque nombre correspond une extorsion de fonds adressée à une entreprise ou à un particulier. Le premier contact passe généralement par une convocation des intéressés au fin fond du maquis. Les incrédules y sont mis en condition par des percepteurs en armes et en cagoule. Pour être sûr de financer, même contraint et forcé, un mouvement politique, le racketté est invité à guetter l'apparition de son numéro de dossier, pour authentification, dans la presse nationaliste.

A l'abri de la « cause » nationaliste, l'extorsion de fonds s'est ainsi développée jusqu'à devenir une nouvelle spécialité corse, pratiquée par d'authentiques nationalistes comme par d'authentiques truands. Au point qu'un *« pinzutu »* (un continental) ayant reçu, à l'été 1991, une demande de racket, se présenta ingénument dans une brigade de gendarmerie pour s'enquérir des tarifs communément en vigueur. Au fil du temps, les commerçants et les clubs de vacances ont pris l'habitude des réajustements de tarif qui, en mai ou en juin, précèdent la « saison ». Plus personne ne s'étonne des plasti*quages à répétition d'un restaurant*, d'une pharmacie ou d'un libre-service.

Puis, comme par magie, les explosions cessent, et chacun comprend que le racketté a payé. Loi du silence et peurs plus prosaïques se mêlent pour empêcher les victimes de parler. Seulement cinq enquêtes judiciaires, traitées dans la plus grande discrétion, ont pu être ouvertes cette année pour *extorsion de fonds, faute de* témoins acceptant que leur nom figure sur un procès-verbal.

Apparu au début des années 80, l'« impôt révolutionnaire » n'a cessé d'élargir son assiette fiscale. Au début, seuls des entreprises et des commerçants venus du continent étaient mis à l'amende. Aujourd'hui, la frontière ne passe plus entre les continentaux et les Corses : c'est plutôt le chiffre d'affaires qui importe et qui permet d'imposer un versement de 20000 à 50000 francs pour être « assuré » à l'année. Pour ajouter à la confusion, les plasticages sont à présent rarement revendiqués, sur fond de trêve plus ou moins respectée. Sur plus de 150 attentats à l'explosif constatés cette année, une vingtaine seulement ont reçu une signature politique.

« On ne sait plus qui fait quoi »

Tant et si bien qu'il est souvent difficile de distinguer l'« impôt révolutionnaire » du racket de droit commun prélevé par des bandes de truands ou des voyous à la petite semaine. Plusieurs sociétés de distribution insulaires ont dernièrement vu leurs camions exploser. Elles verseraient, estime-t-on de source policière et sans qu'il soit possible de vérifier l'information, des hommes de l'ordre de 500 000 francs par an en échange de leur « protection ».

Il n'est guère douteux que la cause nationaliste a servi de couverture à des actions directement crapuleuses. Après l'assassinat d'André Schoch, un coiffeur sexagénaire d'Ajaccio, tué parce qu'il refusait de payer l'« impôt », en 1983, le FLNC avait affirmé être infiltré *« par certains repris de justice pour donner à certaines opérations de racket une coloration politique »*. René Tomasi, le meurtrier du coiffeur, fut condamné en septembre 1990 à vingt ans de réclusion criminelle et expliqua qu'il avait *« manqué d'éducation et de formation politiques »*. Plus récemment, Joseph Caviglioli, un propriétaire de bar, fut condamné à deux ans de prison, en juin 1992, pour avoir tenté de racketter un enseignant continental louant des bateaux à Sagone, pendant ses vacances d'été.

Dans cette confusion généralisée, l'éclatement du mouvement nationaliste et l'émergence des deux branches concurrentes du FLNC (« canal historique » et « canal habituel ») ont encore brouillé les cartes. *« On ne sait plus qui fait quoi. Ni à quoi sert l'argent. Qui décide des cibles politiques, qui contrôle, où va l'argent? »*, interroge Pierre Poggioli, dirigeant de l'ANC, le premier nationaliste à avoir publiquement dénoncé, en juillet 1992, l'impôt révolutionnaire. *« Des grosses sociétés, à Cavallo ou ailleurs, peuvent s'acheter une tranquillité à condition d'y mettre le prix. Cela ne correspond plus à des impératifs politiques, mais à des préoccupations financières. Des Corses, des petits, sont rackettés. »*

Deux mois après que le débat public eut été lancé, le FLNC-« canal habituel » déclarait, dans le quotidien *la Corse*, renoncer à prélever l'« impôt révolutionnaire » en invoquant ses *« aspects pervers »* et en se promettant de compenser le manque à gagner par *« un effort accru »* de ses militants et de ses sympathisants. Le FLNC-« canal historique » paraît, en revanche, très attaché à cette source de financement. En juillet, dans les colonnes de *U Ribombu*, sa vitrine légale, Jean-Michel Rossi, écrivant de sa cellule parisienne de la maison d'arrêt de la Santé, ne qualifiait-il pas l'impôt révolutionnaire d'*« acte hautement politique »*? Mais rien n'est simple : purgeant une peine de trois ans pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, Jean-Michel Rossi avait *pourtant, à l'audience*, accusé les militants du FLNC-« canal habituel » d'être victimes de la *« dérive mafieuse »*...

E. In.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



[هكذا من الأصل]

SOCIÉTÉ

La fièvre du béton cosmoplanétaire

M. Jean-Louis Bianco se prononce contre le projet de construction par une secte, dans les Alpes-de-Haute-Provence, d'un temple-pyramide

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Fondé par un «gourou» d'origine martiniquaise, qui s'est attribué le titre de Seigneur Hamsah Manarah – pour l'état-civil, Gilbert Bourdin, né en 1923 au Lamentin, – l'ordre initiatique des «Chevaliers du lotus d'or» s'est implanté, en 1971, à Castellane, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

L'arrivée de cette secte dans la petite sous-préfecture de mille cinq cents habitants, située à la porte des gorges du Verdon, est d'abord passée inaperçue. Mais, au fil des ans, Gilbert Bourdin, théoricien d'une fumeuse *«religion universelle de l'âge d'or»*, à prétention syncrétique, a élargi le cercle de ses disciples. Son «monastère», construit *dans un site sauvage à une dizaine de kilomètres* de l'agglomération de Castellane, s'est ouvert au public. Les curieux ont afflué, et même depuis le Canada.

Parallèlement, une véritable fièvre constructrice s'est emparée de Gilbert Bourdin. A divers bâtiments d'accueil, se sont ajoutés plusieurs «temples» et statues monumentales, vivement colorées, dont celle d'un Christ cosmique, d'un Bouddha et, en dernier lieu, d'un Messie cosmoplanétaire, à l'effigie du «gourou», de 33 mètres de hauteur! Le tout forme la «cité sainte» de Mandarom Shambhasalem, sorte de parc d'attractions incongru sur le thème des religions, avec visites guidées et vente *«d'objets de piété»*.

Les écologistes contre le lotus d'or

Ultime projet jailli de l'imagination fertile de Gilbert Bourdin : l'édification d'un «temple pyramide de l'unité des visages de Dieu», susceptible de recevoir huit cents personnes et présenté comme *«la synthèse architecturale de tous les temples de la Terre»*. Un bâtiment massif de près de 8 000 mètres carrés de plancher et de 33 mètres de hauteur, coiffé d'une pyramide de verre et flanqué de quatre tours d'angle d'une vingtaine de mètres figurant *«l'ancrage du temple dans les quatre directions de l'espace, les menhirs, les obélisques, les clochers et les minarets...»*.

Le projet aurait suivi son cours si les écologistes du département ne s'étaient pas émus de son extravagance et n'avaient pas entamé une campagne pour lui faire échec. Leurs démarches auprès des pouvoirs publics n'auront pas été vaines. Mercredi 30 septembre, à Digne, ils ont annoncé que le ministre de l'équipement, M. Jean-Louis Bianco, élu du département, avait décidé de s'opposer au projet monumental.

Dans une note en date du 10 septembre, le directeur de l'architecture et de l'urbanisme a, en effet, communiqué au préfet des Alpes-de-Haute-Provence, M. Louis Montchovet, les résultats d'une expertise juridique concluant à l'illégalité du permis de construire délivré le 16 avril dernier – dans une zone de glissements de terrain et de séismicité! – par le maire (UDF) de Castellane, M. Michel Carle. Celui-ci ayant refusé de revenir sur sa décision, le préfet a déposé, le 17 septembre, un recours en annulation du permis devant le tribunal administratif de Marseille (1).

Le maire et les Chevaliers

«Il faut arrêter ce cirque» s'indigne M. Robert Ferrato, président de l'Association de protection des lacs et sites du Verdon, qui s'étonne de *«l'étrange passivité»* de l'administration depuis deux décennies. Les associations n'hésitent pas non plus à dénoncer *«la complicité des élus locaux»* à l'égard de la secte. Celle-ci est devenue, il est vrai, à la fois une force électorale non négligeable – elle représenterait 10 % du corps électoral de la commune – et un client pour les entreprises locales de matériaux et de travaux publics.

Selon des chiffres circulant à Castellane, elle investirait 50 millions de francs dans la construction du temple-pyramide. *«Nous allons aussi*, promettent les associations, *demander une enquête administrative sur son financement.»* Un détail fourni par le ministère de l'intérieur peut avoir son intérêt : ni l'association des Chevaliers du lotus d'or, ni celle, *ad hoc*, du temple-pyramide, n'ont le statut de congrégation et ne sauraient donc être autorisées à recevoir des dons ou legs exonérés des droits de mutation.

Quoi qu'il en soit, les élus locaux paraissent entretenir des relations de compréhension avec les Chevaliers. Dans sa note du 10 septembre, le directeur de l'architecture et de l'urbanisme ne manque pas de relever, par exemple, que trois semaines seulement ont séparé la modification du POS de la commune et la demande de permis de construction du temple-pyramide. Il y aurait même eu entre les deux actes un *«lien indissociable»*. Le maire de Castellane est accusé, dans cette note, d'avoir commis un *«détournement de pouvoir»* et une *«erreur d'appréciation manifeste»*.

M. Carle, qui se fait fort, pour protéger Castellane, de fixer la secte sur son site actuel, est un homme conciliant. Le 27 février dernier, un responsable du Mandarom, irrité par des articles de presse, lui demandait par lettre de donner *«son sentiment sur le caractère culturel et touristique de* [notre] *monastère»*. Par retour du courrier, le maire de Castellane assurait son correspondant qu'il s'était *«toujours élevé contre cette médiatisation, à* [son] *avis excessive pour un lieu de culte»*. Tout en se félicitant, fort civilement, que *«le monastère a effectivement contribué à faire connaître la ville, non seulement en France mais aussi dans le monde entier»*.

Autre coïncidence soulignée par les associations : quinze jours avant les dernières élections cantonales, le président du conseil général alors en place, M. Maurice Boniface, ancien maire (UDF) de Castellane, promettait, par écrit, aux responsables de la secte le concours du département pour financer, à 50 %, l'aménagement de la route d'accès conduisant au Mandarom. Un coup de pouce on ne peut mieux venu. Lors de l'instruction du permis, de sérieuses réserves avaient précisément été faites au sujet de l'étroitesse et de la sinuosité de cette route.

Comme le montre la présence, derrière la secte, de sociétés immobilières propriétaires *de la majeure partie des terrains du «monastère»*, l'expansionnisme des Chevaliers du lotus d'or est à prendre au sérieux. Les écolos, eux, ont donné le signal : *«Halte au béton cosmoplanétaire !»*. Gilbert Bourdin, qui voit des démons partout, s'en est trouvé de nouveaux.

GUY PORTE

(1) Les associations ont engagé une action similaire. Les services de l'équipement ont relevé trois causes d'illégalité concernant *«la modification du POS, le fondement de la délivrance du permis et le non-respect de certaines dispositions du règlement national d'urbanisme (RNU)»*.

JUSTICE

Aux assises de l'Isère

La musique de la 205 rouge

Malgré le tumulte, les cris, les multiples incidents de procédure, et même le geste théâtral d'un accusé qui s'est volontairement blessé au cou en pleine audience, la cour d'assises de l'Isère poursuit imperturbablement depuis le 28 septembre le procès dit «de la 205 rouge». Celui de trois hommes soupçonnés d'avoir composé le trio qui circulait au mois d'août 1988, dans la vallée du Rhône, à bord d'une 205 GTI rouge, pour commettre de nombreuses agressions, dont un meurtre et un viol collectif.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

S'il est toujours difficile, il arrive qu'il soit impossible de juger. C'est la menace qui pèse sur ce procès, déjà renvoyé en mars dernier, les accusés ayant récusé leurs avocats, alors que l'audience allait s'achever. *Bien qu'un calme relatif ait* régné cette fois au début des débats, il était bien difficile de parler de sérénité. Didier Rossi, Michel Schmitt et Jean Winterstein clamaient violemment leur innocence, de temps à autre, et Kheira, l'épouse de Schmitt, accusée libre du délit de complicité de vol, a passé une partie des débats à attendre que le président veuille bien la laisser entrer dans la salle, d'où elle était à nouveau expulsée presque aussitôt pour avoir lancé une injure.

Cependant, l'audience avançait avec son cortège de témoignages souvent évasifs, mais comportant chacun ces minuscules détails dont l'accumulation a des allures de preuve. Jeudi 1er octobre, l'audience a semblé ne devoir jamais reprendre. *Premier obstacle, il* fallait que la chambre d'accusation se prononce sur une ancienne demande de mise en liberté présentée par l'un des accusés. Celui-ci franchi, on s'aperçut que l'un des avocats était absent et que ses confrères n'entendaient pas le remplacer, malgré l'usage de la profession. Toutes choses bien difficiles à expliquer aux parents de Patrick Sigenza, tué à Salaise-sur-Sanne, le 17 août 1988, qui ne comprennent pas pourquoi il faut attendre si longtemps.

Enfin, vers 14 heures, la cour s'installe et rend un arrêt sur un incident d'audience de la veille. C'est à cet instant que Rossi se lève, très agité, et réclame une vérification du temps nécessaire pour aller du terrain où était sa caravane jusqu'au lieu de l'une des agressions. *«Je suis innocent. Si vous ne faites pas ça, vous aurez du sang sur les mains!»* et aussitôt, il s'empare d'une lame dissimulée dans ses cheveux pour se faire une estafilade sur le côté gauche du cou. Bousculades, cris, injures, se succèdent pendant quelques minutes. L'audience est suspendue. Les pompiers viennent soigner Rossi qui est emmené à l'hôpital. Et dans le brouhaha des couloirs, des voix s'élèvent pour se demander par quelles négligences Rossi a pu se procurer et cacher à la fouille une lame qui pourrait être celle d'un rasoir jetable ou d'un couteau à moquette.

Ce n'était qu'une blessure superficielle et, en fin d'après-midi, Rossi est présent à l'audience avec, sur le cou, un pansement qui cache, dit-on, quelques points de suture. Quant à son épouse, elle est en garde à vue pour outrage à magistrat.

Les experts déposent. L'analyse du sang et des cheveux découverts sur les pièces à conviction n'est pas significative et la recherche d'empreintes génétiques a été effectuée trop tard. L'expertise médicale légale du corps de Patrick Sigenza n'apporte rien non plus. Mais, dans la salle, serrés l'un contre l'autre, ses parents en larmes doivent subir les froides descriptions du spécialiste.

Il reste un témoin qui, pour l'accusation, est celui qui va porter l'estocade. Laurent Carteau est disc-jockey. Sur sa table de mixage, il enregistre des cassettes à partir de bandes venues de l'étranger. Et il a donné à la femme de son père une cassette ainsi préparée. Cette femme avait mis cette cassette dans sa 205 GTI rouge qui lui a été volée le 4 août 1988 à Beaune (Côte-d'Or). Il est établi que c'est cette voiture qui a servi pour le meurtre, le viol et les agressions. Or, la cassette a été découverte dans la voiture personnelle de Rossi.

M. Carteau est catégorique : *«Chez le juge d'instruction, j'ai énuméré successivement tous les titres des morceaux enregistrés»*, martèle le disc-jockey, en précisant qu'il a réparé l'un des œillets de fermeture de la cassette, détérioré par un autoradio. Une réparation constatée par le magistrat instructeur. Certes, il a cru que d'autres cassettes portant la même marque pouvaient lui appartenir, et les avocats de la défense s'emparent de cette erreur pour tenter de réduire l'impact créé par le seul élément matériel de ce dossier. Dans leurs propos se dessinent les arguments de leur plaidoirie. Surtout lorsqu'ils exigent que la cour vérifie s'il est matériellement possible que les trois hommes aient pu quitter le camping de Tain-l'Hermitage à 23 h 50 et se trouver à Salaise-sur-Sanne à minuit.

«Les accusés ont le sentiment que l'on n'est pas allé au fond des choses», soutiennent les avocats, alors que Rossi hurle : *«C'est notre vie qui est en jeu»*. Et Me Vergès ajoute : *«Mais qui a peur de la vérité? Si ce contrôle établit que tout cela est possible, tant pis pour nous...»*

MAURICE PEYROT

ILE-DE-FRANCE

Face aux rumeurs d'implantation à Nanterre

Des élus socialistes d'Ile-de-France défendent le projet de Grand Stade à Sénart

Les élus socialistes des différentes communes de la ville nouvelle de Sénart, appuyés par le groupe socialiste du conseil régional d'Ile-de-France, ont lancé, jeudi 1er octobre au cours d'une conférence de presse, une vigoureuse contre-attaque pour s'opposer aux différentes rumeurs (*le Monde* du 1er octobre) qui laissent entendre que le gouvernement pourrait revenir sur le choix de leur ville pour l'implantation du futur Grand Stade.

Par la voix de M. Jean-Jacques Fournier, président du SAN (syndicat d'agglomération nouvelle) de Sénart, ils ont en effet indiqué que *«toute remise en cause de la décision du gouvernement sur l'implantation du Grand Stade de Sénart ne pourrait être envisagée qu'après une comparaison objective entre les projets concurrents»*. M. Fournier a vivement critiqué le dossier soutenu par les élus des Hauts-de-Seine, dont M. Michel Sapin, le ministre de l'économie et des finances. Il estime que ce projet provoquerait un surcoût de 1 à 3 milliards de francs et qu'il poserait des problèmes de transports : *«C'est le règne du tout-fric! Tout n'est pas clair dans le dossier de Nanterre. On peut craindre la spéculation immobilière.»*

M. Yannick Bodin, président du groupe socialiste du conseil régional d'Ile-de-France, a exprimé son soutien à la réalisation du projet de Sénart : *«Tout autre choix irait à l'encontre des différents documents qui ont préparé le nouveau SDAU* (schéma directeur de l'Ile-de-France). *Chacun reconnaît la nécessité d'assurer le rééquilibrage à l'est de la région. Nous n'avions accepté les projets de développement à l'ouest de la Défense qu'au vu des programmes de logements. Ceux-ci disparaîtraient avec la construction du Grand Stade. Les élus socialistes ne pourraient défendre le projet de SDAU si l'esprit et la lettre en étaient trahis avant même qu'il soit adopté.»*

C. de C.

Entre la Défense et Roissy

La rocade A 86 est reliée à l'autoroute du Nord

SEINE-SAINT-DENIS

de notre correspondante

Après quatre ans et demi de travaux, l'autoroute de rocade A 86 vient d'être raccordée à l'autoroute du Nord, grâce à l'ouverture d'une nouvelle section de 3,5 kilomètres en Seine-Saint-Denis, et la construction d'une interconnexion entre La Courneuve et Le Bourget. La mise en service, le 1er octobre, de ce nouveau tronçon de l'A 86 au nord-est de Paris, et de sa liaison avec l'A 1 permet désormais de relier directement, sans feux de signalisation, Nanterre et le centre d'affaires de la Défense au pôle de Roissy en évitant le boulevard périphérique parisien. Les 5,5 kilomètres de voies nouvelles, construits dans les délais prévus pour un coût de 2,1 milliards de francs, ont été financés à plus de 60 % par le conseil régional d'Ile-de-France. Le bouclage en Seine-Saint-Denis de l'A 86, appelée parfois le «périphérique de l'Ile-de-France», reste programmé pour 1996, en dépit de la suspension provisoire du chantier du dernier maillon de 3,5 kilomètres qui doit relier La Courneuve à Bobigny (*le Monde* du 3 septembre). Pour que *«le périphérique d'Ile-de-France ne demeure pas sous la forme d'un anneau brisé»*, le président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud, a précisé que *«le conseil régional était prêt à faire l'effort financier qu'il faudrait, dans la limite du raisonnable, pour améliorer la qualité et le cadre de vie des riverains»* en Seine-Saint-Denis.

M. B.-M.

SPORTS

FOOTBALL

La Yougoslavie exclue de la Coupe du monde 94

La Fédération internationale de football (FIFA) a annoncé, jeudi 1er octobre, qu'elle exclut la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) des groupes de qualification pour la Coupe du monde 1994. Cette décision, qui avait été repoussée d'un mois à la demande de M. Milan Panic, premier ministre yougoslave, dans l'attente du résultat des négociations de paix, a été prise en application des sanctions dictées en mai par l'ONU. Pour les mêmes raisons, la Yougoslavie avait été écartée du championnat d'Europe des nations organisé en juin en Suède. Aux Jeux olympiques de Barcelone, les sportifs yougoslaves avaient pu participer à titre individuel, mais n'avaient pu défiler ou prendre part aux épreuves par équipes. La Yougoslavie ne sera pas remplacée dans le groupe de qualification où elle devait rencontrer la Russie, la Hongrie, la Grèce, l'Islande et le Luxembourg.

□ **Les Coupes d'Europe.** – Caen, battu 2-0 et éliminé par les Espagnols de Saragosse en Coupe de l'UEFA, jeudi 1er octobre, devrait être le seul club français à ne pas disputer le deuxième tour d'une coupe européenne. Le Paris-SG devrait, en revanche, être qualifié par une décision de l'UEFA. Vainqueur 2-0 au match aller, l'équipe parisienne menait 2-0 contre les Grecs du PAOK Salonique lorsque le match a été interrompu définitivement à la mi-temps, à la suite de l'envahissement du terrain par des supporters.

EN BREF

□ **Inculpé d'abus de biens sociaux, le président du Racing Club de Strasbourg a démissionné.** – M. Jacky Kientz, président du Racing Club de Strasbourg, a démissionné de ses fonctions mercredi 30 septembre, quelques heures avant d'être inculpé, jeudi 1er octobre à Mulhouse, d'abus de biens sociaux et laissé en liberté sous contrôle judiciaire après versement d'une caution de 250 000 F. Cette inculpation n'a aucun lien avec la gestion du club de football. M. Kientz, âgé de trente-six ans, est PDG de plusieurs sociétés en Alsace et en Champagne-Ardenne dans les comptes desquelles les enquêteurs de la section économique et financière du service régional de police judiciaire ont repéré des transactions suspectes portant sur 10 millions de francs. La société plus particulièrement concernée est Protechnics, à Cernay (Haut-Rhin), pour ses liens financiers avec la holding ETA, à Ostwald (Bas-Rhin), que M. Kientz préside. – *(Corresp.)*

□ **Un ingénieur français inculpé pour espionnage.** – Un ingénieur civil, M. Didier Degout, trente-neuf ans, travaillant pour la Délégation générale pour l'armement, a été inculpé, jeudi 1er octobre, par un juge d'instruction parisien, pour intelligence avec des agents d'une puissance étrangère. Cet ingénieur, qui dépend de l'établissement technique central de l'armement, à Arcueil (Val-de-Marne), est soupçonné d'avoir livré entre 1988 et 1991, des documents non classifiés à un agent du KGB, qui s'était fait passer pour un chercheur finlandais en physique. M. Degout a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

□ **L'exploitant d'une décharge incarcéré à Chaumont.** – L'exploitant d'une décharge de Montpellier, M. Jean-Marie Weibel, a été inculpé par le juge Patrick Keil et incarcéré à Chaumont (Haute-Marne), lundi 28 septembre, pour «exploitation d'installation classée sans autorisation» et «complicité d'importation de déchets pouvant porter atteinte à la santé» (*le Monde* du 26 septembre). M. Weibel est la douzième personne inculpée dans l'affaire du trafic de déchets hospitaliers allemands mélangés à des ordures ménagères. En août dernier, le directeur d'une société de Creutzwald (Moselle), M. Daniel Thiel, a été lui aussi écroué à Chaumont pour la même affaire.

□ **Inculpation de techniciens de France Télécom qui «pirataient» le Minitel d'administrations.** – Huit agents de France Télécom ont été inculpés d'escroquerie et d'infractions en matière informatique, jeudi 1er octobre, par Mme Claude Linais, juge d'instruction à Paris. Ils sont soupçonnés d'avoir «piraté» des lignes téléphoniques reliées au Minitel d'administrations ou de ministères, afin de se connecter notamment à des jeux télématiques. L'escroquerie a été découverte au palais de justice de Paris, où une facture d'environ 800 000 F sur plusieurs mois a attiré l'attention des services de contrôle. Le Sénat, le ministère des affaires étrangères, celui des DOM-TOM, auraient aussi été victimes de l'escroquerie. L'enquête a été confiée à la brigade financière de la police judiciaire parisienne. Les inculpés ont été laissés en liberté.

هكذا من الاهل

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Après cent trente ans d'absence

La comète Swift-Tuttle est de retour

On ne l'espérait plus, la revoilà : la comète Swift-Tuttle, responsable de la moisson d'étoiles filantes en provenance des Perséides visible chaque *mois d'août, a été observée* dimanche 27 septembre, pour la première fois depuis 1862, par un astronome amateur d'Usuda (Japon), M. Tsuruhiko Kiuchi. Annoncée mardi 29 septembre par l'Union astronomique internationale, *cette réapparition* survient avec plus de dix ans de retard sur les prévisions des spécialistes. Preuve que Swift-Tuttle – du nom des deux astronomes qui la découvrirent il y a cent trente ans, – comme nombre de ses semblables, connaît des émissions gazeuses qui modifient la trajectoire prévue par les seules forces gravitationnelles.

Ce retour impromptu est une *aubaine pour les astronomes*, toujours à l'affût de nouvelles données sur ces vestiges célestes dont la formation remonte aux origines du système solaire, il y a de cela 4,6 milliards d'années. Trois *jours après la redécouverte de* Swift-Tuttle, les chercheurs se sont déjà mobilisés pour l'accueillir : en France, le radiotélescope de Nançay (Cher) lui sera partiellement dédié dès le 15 octobre, notamment pour déterminer sa teneur en eau. *« Une donnée primordiale pour connaître sa composition gazeuse »*, précise Mme Dominique Bockelée-Morvan, spécialiste des comètes à l'Observatoire de Paris-Meudon.

En novembre, Swift-Tuttle « frôlera » au plus près la Terre, à 170 millions de kilomètres de distance. Le 12 décembre, elle atteindra son périhélie, point de *son orbite elliptique le plus rapproché* du Soleil. Ce passage auprès de notre étoile la rendra-t-elle aussi brillante qu'en 1862, où *« un sursaut très fort de son activité »* avait été observé ? Se sera-t-elle assagie au point que son éclat demeure invisible à l'œil nu ? Seule certitude : compte tenu de la proximité *relative de la comète par rapport* à la Terre, la pluie d'étoiles filantes qu'elle entraînera en août prochain, lors de l'entrée dans l'atmosphère terrestre des débris abandonnés durant sa course autour du Soleil, devrait être particulièrement spectaculaire.

CATHERINE VINCENT

□ **Echange de cosmonautes entre la Russie et les Etats-Unis.** – Défini par les présidents George Bush et Boris Elstine lors du sommet américano-russe de Washington, en juin dernier (*le Monde* du 19 juin), le calendrier des échanges de cosmonautes à bord des véhicules spatiaux de ces deux pays vient d'être précisé par M. Iouri Koptiev, directeur général de l'Agence spatiale russe. Le premier vol d'un cosmonaute russe à bord de la navette spatiale américaine aura lieu en octobre 1993, et celui d'un astronaute américain à bord de la station Mir, d'une durée de trois mois, est prévu pour la fin décembre 1994. Le grand rendez-vous de la navette américaine avec le complexe spatial russe, quant à lui, est désormais fixé à avril 1995. – *(AFP.)*

□ **Une vingtaine d'ouvriers gravement irradiés en Biélorussie.** – Une vingtaine d'ouvriers d'une fonderie de lithium, située à Vitebsk (Biélorussie), ont été gravement irradiés, jeudi 1er octobre, par du césium 137. Le niveau de radiation important reçu par les victimes a atteint de 0,4 rad à 15 rad. – *(Tass, AFP.)*

RELIGIONS

Dans un document sur la situation des réfugiés

Le Vatican dénonce les restrictions au droit d'asile

Deux organismes du Vatican, le Conseil pontifical pour les migrants et le Conseil Cor Unum présidé par le cardinal français Roger Etchegarray, ont publié, vendredi 2 octobre, un document appelant la communauté internationale à une plus grande solidarité envers les réfugiés. Il dénonce notamment les restrictions apportées au droit d'asile.

Dix-sept millions de réfugiés dans le monde, c'est *« une plaie honteuse de notre époque »*, avait dit en 1982 le pape dans une lettre au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Depuis cette date, la situation n'a fait que s'aggraver. Dans son document, le Vatican ne cite que les camps palestiniens *et les boat people, mais sa* définition de la notion de réfugiés s'étend à toutes les victimes de conflits armés, de guérillas civiles, de *« politiques économiques erronées »* et de désastres naturels.

Parmi les facteurs aggravants, il dénonce *« la convergence préoccupante de choix politiques tendant à réduire le nombre d'entrées et à décourager de nouvelles demandes d'asile »*. Ajoutant : *« Si des périodes de récession économique peuvent rendre compréhensible l'imposition de certaines limites, on ne peut jamais nier le respect du droit fondamental à l'asile des personnes dont la vie dans leur patrie est sérieusement menacée. »* L'allusion est claire à des pays de tradition libérale comme l'Allemagne et la France, où le nombre de bénéficiaires du droit d'asile a sérieusement diminué.

Les auteurs de ce texte souhaitent le retour à une application stricte des conventions internationales, notamment celle de Genève, mise en cause par les conventions européennes de Schengen (1985) et de Dublin (1990) : *« L'exercice du droit d'asile ne devrait pas être empêché par des mesures dissuasives et pénalisantes »*, écrivent-ils dans une allusion voilée aux « zones d'attente » instituées dans les aéroports, et aux barrières placées par la nouvelle réglementation européenne aux demandes d'asile multiples. *« Un demandeur d'asile ne devrait pas être interné*, disent-ils, *à moins que l'on puisse prouver qu'il constitue un danger réel ou qu'il y ait des motifs fondés pour estimer qu'il ne se présente pas à l'autorité compétente. »*

Les Etats renvoyés à leur responsabilité

Les signataires du document s'élèvent contre les mesures de rapatriement forcé : *« Personne ne doit être renvoyé dans un pays où il craint des actions discriminatoires ou de graves atteintes à son intégrité physique. »* Et ils renvoient les Etats à leur responsabilité concrète : *« Il est inacceptable que des millions de réfugiés vivent dans des conditions inhumaines. Les citoyens et les institutions des Etats démocratiques et économiquement développés ne peuvent rester indifférents face à une situation aussi dramatique. »*

Les Eglises et communautés chrétiennes locales sont en particulier invitées à aider la population à surmonter ses réflexes de suspicion et de peur, à offrir *assistance à tous les réfugiés « sans distinction de religion et de race »* et à développer *« une culture de solidarité et d'accueil »*.

H.T.

QUELLE HISTOIRE !

PAR CLAUDE SARRAUTE

La machiniste

La Courneuve, avenue du Général-Leclerc. Tout le monde descend. Le 143 fera demi-tour dans huit minutes direction Rosny via Le Bourget, Drancy et Noisy-le-Sec. Huit minutes, pas neuf, pas dix, pour se ruer sur les talons de la machiniste, dans une minuscule cabine métallique dotée d'une sanisette et d'un distributeur de boissons.

– Il n'y en a pas d'autre sur toute la ligne et faut compter deux heures de trajet aller-retour, alors il y a des jours où, n'y tenant plus, je pile devant un troquet, mes voyageurs je les plante là, bien obligée, et je fonce à gauche au fond de la salle. C'est ça ou c'est le paquet de couches quatrième âge fourni par la RATP !

Je la regarde et je rigole. Longue, mince, jolie à croquer dans son uniforme vert bronze *assorti à la couleur de son* regard enjoué, malicieux, elle n'en est pas encore là, Catherine Lavigne, trente-trois ans, célibataire. Une de ces belles, il y en a de plus en plus, qui conduisent par le bout du nez un bus-chenille, on appelle ça un articulé, énorme bête de dix-huit mètres de long, avec la précision, la ponctualité d'un TGV.

Et si vous avez deux minutes de retard à cause des embouteillages ou d'une camionnette en double file, à la station, ils écument de rage : Ça fait un quart d'heure qu'on attend, vous vous foutez de nous ou quoi ?

Sans parler de leurs questions ! De nos questions. Eux, c'est vous, c'est moi et c'est : Vous allez au terminus ? Lequel ? C'est à vous de le savoir, non ?

– La 146, j'en ai eu marre au bout d'un certain temps. Marre de tous ces jeunes des cités qui montaient sans payer et sans qu'*on* puisse, ordre des gradés, les y obliger. Marre de dire : Votre poussette, faut la fermer. Et de s'entendre répondre : Et toi, si tu fermais ta gueule ! Marre qu'on me prenne pour un camion de déménagement en hissant des vélos, des landaus, des frigos et même des sommiers dans mon bocal. Marre des plaquettes de tickets volés sur mon empoche, une somme d'argent que la RATP nous confie à demeure. Marre des mecs bourrés qui essayaient de me mettre des gifles malgré ma vitre de protection qui ne me protégeait que des crachats. Là, sur la 143, c'est plus peinard. Bon, il est 15 h 58, faut y aller.

Debout derrière elle, je suis



Elle me raconte, en vidant son gobelet de café, une enfance bousculée par la mort de son père *laissant une veuve et quatre* gamins en bas âge appelés à se débrouiller en l'absence de leur mère.

– Elle a bossé comme une bête pour ramener de quoi manger à ses petits loups. A treize ans, pendant que les copines allaient s'amuser, moi, je faisais ma vaisselle. Mes *études, en revanche... Pas épaulées, pas suivies*, faute d'argent. Un seul diplôme : le BEPC.

Et un rêve inspiré d'un film américain, *le Convoi* : conduire un gros camion. Un rêve en rade sur les quais du métro où, après avoir vendu des tickets derrière un guichet, elle deviendra chef de poste à Bonne-Nouvelle. Un rêve qui va bifurquer quand passant, à sa demande, du réseau ferré au réseau routier, elle ira suivre un stage de machiniste, au dépôt de Créteil.

– A peine si je savais conduire ma petite bagnole d'occase, alors, je vous raconte pas l'horreur de se retrouver haut perchée au volant d'une voiture-école, un standard, attention, un bus normal, à faire du slalom, sur une piste jalonnée de pneus, de quilles, de cônes et de bâtons. Chaque fois que j'en virais un, le moniteur *me lançait, vachard*, ils sont particulièrement durs avec les nanas : Vous avez écrasé un piéton. Ou encore : Là, vous vous êtes mangé une voiture en stationnement.

Et cette trouille quand on se *retrouve seule à bord*, sur une ligne, la 146, Bobigny-Montfermeil, qu'on a à peine eu le temps de repérer :

– Avec ces putains d'horaires calculés à la seconde près et affichés à chaque arrêt, pas question d'arriver en avance. Si vous levez le pied, dans le bus, les gens pensent que vous faites du lèche-vitrines : Grouillez-vous, j'ai un train à prendre !

fascinée par ses petites mains délicates à peine posées sur l'énorme roue qui lui sert de volant. *Et par le calme imperturbable* avec lequel elle accepte le billet de 500 F qu'une dame – Un ticket, s'il vous plaît ! – agite sous son nez :

– Elle espérait que j'aurais pas la monnaie et qu'elle pourrait voyager gratis. Remarquez, dans ces voitures à remorque, *c'est le libre-service. On n'est* plus obligé de faire la police.

A Drancy, c'est la sortie des écoles, et les mômes, certains n'ont pas six ans, s'agglutinent autour d'elle : Ta maman t'attend à la station ? – Non, mon grand frère. Un vieux grincheux déboule du fond du couloir, furibard. Il a sonné, la porte est *restée fermée. Clin d'œil* dans le rétroviseur : Tu parles ! Il a simplement oublié d'appuyer sur le bouton. Elle s'arrête. Il descend. Elle rembraye.

Quand elle débrayera, son service terminé, dans la cour du dépôt à Pavillons-sous-Bois, il sera 19 h 23. Et elle aura roulé pendant... 7 h 16. Le temps de *faire le plein, de ranger* ses plaques de police et sa feuille de route, de bavarder un moment avec les collègues et les gradés...

– On a *toujours* un tas d'histoires, d'incidents à se raconter. *Et je rentre m'étaler, complètement* ratatinée, devant la télé après avoir avalé un bout de gruyère ou de poulet froid, trop affamée pour me faire à manger. Le pire c'est pas le service de nuit, nuit de Noël, *nuit de la Saint-Sylvestre* compris, c'est le service double casse-croûte, de 9 h 10 à 13 h 57 et de 17 h 29 à 20 h 30. Là, aux heures des repas, on ne bouffe que du bitume. N'empêche, routier, c'est *super comme métier*. Moi, j'adore. Merci, les voyageurs ! D'accord, ils me pompent l'air, mais c'est mon oxygène !

MÉDECINE

La recherche sur le génome humain

L'équipe du professeur Daniel Cohen publie la première carte physique du chromosome 21

Une équipe de chercheurs dirigée par le professeur Daniel Cohen (*directeur du centre d'étude du polymorphisme* humain, Paris) publie dans le prochain numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* la première carte physique complète d'un chromosome humain, le chromosome 21.

Réalisée avec le concours de *chercheurs appartenant au Généthon* (Evry) et à une dizaine de grands instituts de recherche français, américains, japonais et espagnols, parmi lesquels l'Institut Pasteur, le Centre d'Energie Atomique, le Laboratoire de génétique moléculaire des eucaryotes de l'INSERM (Strasbourg) et le Wistar Institute de Philadelphie, ce *travail a consisté à identifier* et à positionner dans leur ordre originel 800 fragments d'ADN représentant l'ensemble du bras long (21q) du chromosome 21.

Connu pour être le plus petit des chromosomes humains – il représente 1,7 % du génome humain – le chromosome 21 est essentiel dans la mesure où il est le support génétique de plusieurs maladies répandues telles que la trisomie 21, certaines formes de *la maladie* d'Alzheimer, *la sclérose* latérale amyotrophique et l'épilepsie myoclonique.

La mise à jour de cette carte est très importante dans la mesure où elle devrait permettre, à relativement brève échéance, à la communauté scientifique internationale de localiser les gènes impliqués dans la survenue de ces maladies génétiques. En outre, comme le souligne le docteur Peter Little (Imperial College, Londres) dans un éditorial accompagnant la publication de ce travail, la preuve est faite que la cartographie de l'ensemble du génome humain n'est plus aujourd'hui qu'une question de temps et d'argent.

Il y a quelques jours, l'équipe du professeur Cohen avait déjà publié, dans la revue *Cell*, d'autres *résultats très importants* en matière de cartographie génomique. L'article publié aujourd'hui dans *Nature* confirme l'avance considérable prise dans ce domaine essentiel par l'équipe française.

F. N.

DÉFENSE

L'état-major interarmées « Europe » sera installé à Metz

L'état-major interarmées, chargé à compter de juillet 1993 de planifier les actions militaires que la France est susceptible de mener en Europe en cas de crise, sera basé à Metz, *où il succédera* à l'état-major de l'actuelle Ire armée.

Dans une lettre adressée à M. Denis Jacquat, député UDF de la Moselle, le directeur du cabinet du ministre de la défense vient de donner cette assurance aux Messins, qui se disaient inquiets par la perspective d'un autre choix d'implantation. Des rumeurs avaient, en effet, circulé en faveur de la base de Creil (Oise), où sont en passe de s'installer la direction du renseignement militaire et le commandement des missions spatiales.

L'état-major de Metz confié à un officier général organisera, sous *l'autorité du chef d'état-major des* armées, la planification des actions de la France en Europe et en Méditerranée, en coopération avec des états-majors alliés. Un second état-major interarmées devrait être installé, lui, à Maisons-Laffitte (Yvelines), et il sera spécialisé dans les interventions de la France extérieures à l'Europe. Il travaillera *sous l'autorité du chef d'état-major* des armées.

Ces deux états-majors n'ont sous leurs ordres aucune force affectée en permanence. En cas de besoin, ils sont censés pouvoir prélever les unités nécessaires au sein de groupements de forces constitués des divisions blindées et mécanisées réunies dans le corps d'armée *national ou dans l'Eurocorps* (l'ancienne Ire armée), des divisions légères de la Force d'action rapide (FAR), de la Force d'action navale (l'ancienne escadre de la Méditerranée), du groupe anti-sous-marins (l'ancienne escadre de l'Atlantique) *et de la Force de guerre des mines*, de la Force aérienne tactique (FATAC) et de la Force aérienne de transport (l'ancien Transport militaire).

REPÈRES

IMMIGRATION

Démantèlement d'une filière de travail clandestin

Une filière turque de travail clandestin de grande dimension a été mise au jour dans le sud de la France. Une enquête de dix-sept mois, diligentée à Narbonne, a per*mis de découvrir quarante-six* entrepreneurs turcs louant leurs compatriotes à bas prix. Des passeurs, des dortoirs où s'entassent les clandestins, des cafés servant de *tripots où on les tient par le* biais de dettes de jeu, ont aussi été mis à jour.

Selon les enquêteurs, les sous-traitants turcs louaient les ouvriers sur des chantiers *« de Bordeaux à Menton en passant par Bayonne et en remontant la vallée du Rhône »*. Au total, cinquante-neuf entreprises auraient bénéficié de ce trafic, *qui représente un million* deux cent mille heures de travail non déclarées, soit le travail de 740 personnes à plein temps pendant trois ans, et un manque à gagner de 140 millions de francs pour le fisc et les organismes sociaux.

SANTÉ

Lancement de la campagne de vaccination antigrippale

Le coup d'envoi de la campagne de vaccination antigrippale a officiellement été donné par la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs sociaux (CNAMTS), *jeudi 2 octobre à Courchevel* (Savoie), lors des sixièmes rencontres européennes consacrées à cette maladie et à sa prévention.

Les souches virales qui vont frapper la France cette année ont été identifiées en Asie au printemps dernier grâce aux différents centres d'observation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). *Elles sont sensiblement identiques* à celles qui furent à l'origine de l'épidémie de l'hiver 1991-1992, qualifiée de *« sévère »* par le docteur Claude Hannoun, de l'unité d'écologie virale de l'Institut Pasteur.

Mis en vente cette semaine en pharmacie, le vaccin coûte entre 50 et 60 F. La vaccination est gratuite, comme l'an dernier, pour les plus de soixante-dix ans et pour les personnes de tous âges atteintes d'une maladie grave (diabétiques, insuffisants respiratoires, sidéens, malades souffrant de mucoviscidose, de cardiopathie, de néphropathie ou victime d'un accident vasculaire cérébral).

THÉATRE

Haut les cœurs pour « les Bas-Fonds »

Robert Hossein reprend la pièce de Maxime Gorki à Mogador

Ce serait le genre à dire, sans rire : *« Tu sais combien je suis modeste, mais franchement, sur ce point, Dieu et moi sommes assez d'accord. »* On l'aime comme ça, généreux, excessif, éclectique, d'un enthousiasme incurable, toujours un spectacle planétaire en train de mijoter. Ces jours-ci, alors que *Jésus était son nom*, show qui a rassemblé sept cent mille spectateurs, s'apprête à partir pour une vaste tournée aux Etats-Unis, Robert Hossein remonte *les Bas-Fonds*, de Maxime Gorki, pour cent représentations à Mogador.

« Pourquoi *les Bas-Fonds* maintenant ? Ça va vous sembler bizarre, mais ça a quelque chose à voir avec les Evangiles. Gorki, copain de Romain Rolland, qui a connu Gide, a été un de meilleurs amis de Tolstoï... Il avait donné *les Petits Bourgeois*, en 1901, ça avait été un bide retentissant. Le tsar se méfiait de lui, il était surveillé, on dit que, lorqu'on jouait ses pièces, toutes les ouvreuses étaient des flics... Il avait été assigné à résidence, mais tout de même, c'était un écrivain célèbre. Tant et si bien que, lorsque, l'année suivante, il écrit *les Bas-Fonds*, en trois semaines, paraît-il, les autorités ont pensé : *« Laissez jouer, si ça n'a pas marché avec des petits bourgeois, pourquoi voulez-vous que ça marche avec des clochards ? »* Et ça a été un raz de marée.

» Gorki est considéré comme l'inventeur du « réalisme socialiste », mais pour moi c'est un humaniste mystique, prophétique et visionnaire, rêvant éternellement de la terre des justes. Une terre qui n'est inscrite sur aucune carte mais qui le sera un jour. Ce message, il le fait passer à travers lui-même, à travers les souvenirs de son enfance, de son adolescence, et dans le personnage de Louka, le vagabond qui instille dans cet asile où croupissent toutes les épaves du monde l'espérance et même l'utopie. Et moi, je me suis dit, merde, j'ai monté l'itinéraire d'un homme nommé Jésus et aujourd'hui je monte *les Bas-fonds*, et les deux se rejoignent ! Ce sont deux hymnes à l'homme. Dans *les Bas-Fonds*, il y a cette réplique sublime : *« Est-ce que Dieu existe ? Si tu y crois, oui. Si tu n'y crois pas. Il n'existe pas. »*

» L'abbé Pierre est venu, pendant une répétition. Quand il a vu les clochards, le décor, la misère, tout ça, il a dit : *« Ou c'est moi, ou c'est vous, ou c'est Gorki, mais ce qui se passe dans ce théâtre perpétue ce que j'essaye de faire depuis toujours. »* C'est vrai, là-dedans, il n'y a que des prostituées, des chômeurs, des voleurs, des nobles déchus, des acteurs ivrognes sans engagements. Mais en même temps, tous ces gens blessés, malades ou assassins sont pleins de vitalité, de folie et d'amour.

La vérité toute nue

» Je rêvais depuis longtemps de remonter *les Bas-fonds*. Ce n'est évidemment plus la même pièce que celle que nous avons jouée à Reims en 1972, le mur de Berlin est tombé, *le communisme aussi, et les* chômeurs se sont multipliés... A l'époque, je montrais romantiquement la misère, aujourd'hui, je la montre *pathétiquement* : *l'œuvre est* vraiment prémonitoire, la vérité toute nue.

» J'ai vu, bien entendu, *les Bas-Fonds*, le film de Jean Renoir. Admirable, mais complètement transposé, au service des deux stars, Jouvet et Gabin. Je n'ai pas eu non plus besoin de me référer à la trilogie de Mark Donskoï *(l'Enfance de Gorki, En gagnant mon pain, Mes universités)*, il m'a suffi de prendre la pièce, et de la poser aujourd'hui, sans en changer une ligne, montrant, par exemple, des bandes de hooligans en train de régler leurs comptes.

» Il a fallu choisir des acteurs qui n'étaient pas seulement des comédiens, bons ou mauvais, qui étaient des personnages. Leur folie personnelle dans la vie, je leur ai demandé de me l'apporter sur scène. Vous verrez, vingt-cinq figures extraordinaires, Michel Robin, dans le rôle de Louka, Jacqueline Danno, Clément Harrari, les autres, comme une masse orchestrale où chacun a le droit de jouer en solo... Après *les Bas-Fonds*, changement de décor. Je retourne au Palais des sports... avec *la Marquise des Anges.* »

Un grand silence suit, Robert Hossein feint l'abattement, la confusion, la honte. *Il faut l'assurer que* c'est une idée épatante, que la série des *Marquise* (1964-1967) est l'objet d'un véritable culte, que lui-même en sombre chevalier de Peyrac a séduit des générations de jeunes filles, qu'une de ses répliques à Michèle Mercier : *« Madame, je ne force jamais une biche aux abois »*, est devenue le sésame des adeptes du clan, pour qu'il consente à admettre qu'il est enchanté...

« Jusqu'à présent, j'avais toujours refusé, mais bon, maintenant que je suis un vieux con... Le personnage après tout a plus l'âge que j'ai maintenant *que* celui *que* j'avais *quand* je l'ai joué, il est tordu, bossu, il épouvante Angélique... Avec Daniel Boulanger, Claude Brulé, auteurs « de *fondation* », *j'ai donc choisi un biais* pour raconter l'histoire – celle du premier film, *Angélique, marquise des Anges*, le plus beau – Peyrac, *centenaire, fait le récit de ses aventures* : ainsi je paraîtrai presque trop jeune ! Après tout, Peyrac est un sorcier, un alchimiste, il fabrique de l'or, *il est intemporel*...

» Angélique, en revanche, il va falloir la trouver. Nous allons lancer un grand concours, « à la Scarlett », passer des auditions dans toute la France, à travers les villes, les régions, les douze candidates retenues seront départagées par le public. Et puis Aznavour va écrire la chanson du spectacle, ce sera un hommage à Michel Magne dont on reprendra la musique. Il y aura cinquante décors, les costumes mêmes du film... Je dédie le tout à Michèle Mercier. »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

▶ Théâtre Mogador, 25, rue Mogador, 75009 PARIS. Tél. : 48-78-84-04. Soirées à 20 h 30. Samedi, dimanche à 15 heures.

Les dessous de l'affaire Oldfield

Edward Bond raconte comment on rate le meurtre de son père

LA COMPAGNIE DES HOMMES
au Théâtre de la Ville

Enfant abandonné, Leonard – Benoît Régent – a été recueilli par un riche marchand d'armes à morale de businessman, appelé Oldfield – Jean-Marc Bory, – pour qui la tendresse est un sentiment inutile, donc inconnu. D'une certaine façon, les pères ne manquent pas à ce fils sans famille, depuis le valet au passé douteux – Carlo Brandt – jusqu'au rival de son père adoptif – Rombert Rimband, – vieux renard du même acabit, en passant par un joueur alcoolique – Bernard Ballet – que Leopold va tenter de plumer avec l'aide d'un *employé* – *Wladimir Yordanoff* – jeune cadre sans scrupules. Scrupule, loyauté, sincérité, n'appartiennent pas au vocabulaire de ces hommes.

Les femmes sont absentes de la Compagnie des hommes, d'Edward Bond (*le Monde* du 24 septembre) qu'Alain Françon présente au *Théâtre de la Ville. Il n'y a pas de* place pour elles, pour quelque chose qui pourrait ressembler à un peu de douceur, dans ce monde homogène *radicalement macho, dans cette* parabole sur les abominations qui, comme au théâtre de Shakespeare, accompagnent le goût du pouvoir. *Le pouvoir plus que l'argent.*

Le pouvoir, pense Leonard, donne forcément l'autonomie, et aussi la liberté, une identité. Mais, bien que le roi-père traverse une période difficile, il ne veut rien abdiquer, rien entendre, et refuse de laisser le prince héritier entrer au conseil d'administration. Ce *faisant, il* enclenche le mécanisme d'une machination hautement absurde qui va le détruire, lui, le fils et quelques pères. Seulement, personne ne *tue* comme il l'a prévu. Leopold ne parvient à abattre ni Oldfield ni son rival, et se suicide sans que l'on sache s'il veut *tout à fait mourir*...

Dans cette pièce dense et puissante, cruellement ironique – adaptée par Malika B. Durif (aux éditions de l'Arche), – Edward Bond joue sur deux tableaux : d'abord, le tableau de mœurs, façon Wall Street, ou « les dessous de l'affaire Oldfield », intrigue romanesque, personnages fortement typés. Mais ces gens ne parlent pas comme dans les films. D'où le second plan de la pièce. Au-delà de quelques dialogues percutants, les hommes se confessent, s'adressent au public, à quelque dieu à la fois complice et juge. Ils lui mentent, se mentent, et par là dévoilent leurs réelles angoisses, leurs peurs épouvantables. Parfois, ils ressemblent à des enfants terrifiés, parfois à des rats *rusés*. Les personnages de *la Compagnie des hommes* sont des rêveurs, des sortes de visionnaires dérisoires secoués de pulsions sauvages, des barbares prisonniers des lois de la civilisation.

Edward Bond les manipule, les jette dans les tourbillons d'une rhétorique tordue sur laquelle s'appuie la mise en scène. Alain Françon traduit la violence par la froideur hautaine, une tension sur le point d'exploser. Il place les comédiens dans une boîte où on les aurait isolés pour les observer, depuis longtemps et pour longtemps : le glacis des murs acajou, les fauteuils majestueux et vieillots, – le décor, grandiose et sobre, est de Jacques Gabel. L'absence d'accessoires, le cadre de scène délimité par des parois qui montent et descendent à la façon d'une fenêtre guillotine, tout semble intemporel, policé, c'est-à-dire anglais.

Le spectacle repose sur les comédiens, en particulier sur le trio central : Benoît Régent, pâle voyou lymphatique et velléitaire, un de ces pauvres types intelligents, mais floués de naissance, et qui, finalement, ne cherchent que l'humiliation. Jean-Marc Bory donne une humanité truculente au stéréotype du roi jaloux de son pouvoir, du père abusif, du tyran paternaliste. Et puis le domestique alcoolique au passé douteux, l'exploité, le traître. *Mais finalement le seul qui comprenne*, et témoigne quand même d'une générosité désintéressée. Un Falstaff maigre, tourmenté et jovial, *un rôle formidable pour* un Carlo Brandt superbe.

COLETTE GODARD

▶ Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. Jusqu'au 24 octobre. Tél. : 42-74-22-77.

Marcel Bozonnet, directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique

Marcel Bozonnet, sociétaire de la Comédie-Française *depuis 1986*, est nommé directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, à partir du 1er janvier *1993* pour une durée de trois ans. Il succédera au metteur en scène et comédien Jean-Pierre Miquel (*le Monde* du 30 septembre) dont le mandat arrivait à expiration le 1er octobre après neuf ans d'exercice. Cependant, à cause du retard *pris pour* la nomination officielle de Marcel Bozonnet, M. Jack Lang, ministre de la culture et de l'éducation nationale, a prolongé de trois mois le mandat de Jean-Pierre Miquel *« dans le souci d'assurer dans la continuité la rentrée des élèves »*. Le ministre juge *« extrêmement positif »* le bilan de Jean-Pierre Miquel, qui, *« a su, avec talent et sensibilité, marier le respect des traditions et l'innovation »*, ouvrant son établissement aux pratiques audiovisuelles, aux contacts internationaux et à des metteurs en scène de grande valeur.

La nomination de Marcel Bozonnet, qui pendant cinq ans a été *professeur* à l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du spectacle, s'inscrit dans le cadre d'un plan national pour la formation théâtrale, en cours d'élaboration, et qui sera présenté au mois de novembre. – *(AFP.)*

هكذا من الاهل

MUSIQUES

Papa Wemba, ou la valse des étiquettes

Le chanteur zaïrois cultive la rumba africaine, s'habille japonais et défend les couleurs de la « world music »

PAPA WEMBA
au New-Morning

Papa Wemba a la rondeur énergique et l'humour prudent. Chapeau *melon et ample chemise* à carreaux Yoji Yamamoto, l'enfant de Kinshasa, sacré roi de la rumba zaïroise et de la Sape (Société des ambianceurs et des personnes élégantes), répète à qui veut bien l'entendre que *« hier était hier, et demain, c'est déjà aujourd'hui »*. Une philosophie du changement, simple en apparence, mais difficile à défendre lorsqu'on est encore au stade des définitions (la musique et le marché du disque africains, les goûts occidentaux, la carrière internationale...).

Plus simplement, Papa (le fils aîné) Wembadio, né au *« village »*, à Lubefu dans la province du Kasaï, d'une mère pleureuse de funérailles et heureuse en musique, se définit comme un *« voyageur »*. C'est d'ailleurs *le nom qu'il a* donné à son dernier album, paru au Japon en 1991, puis en Europe au début de cette année, sous le label de Peter Gabriel Realworld (distribué par Virgin). Coutumier des tours de passe-passe discographiques, Papa Wemba *fut admis* en 1987 dans le cercle privé des multinationales du disque le temps d'un album, *Papa Wemba*, produit par Martin Meissonier. Mais EMI, le commanditaire, apprécia peu les collaborations intermittentes du musicien, sous des noms divers, à des productions locales (1).

On comprend Papa. *Car comment* peut-on, lorsqu'on a reçu, au berceau, le don du tempo et que l'on a régné pendant plus de quinze ans sur les bals et les fêtes du Tout-Kinshasa populaire, s'empêcher de faire danser ses compatriotes comme au pays? Peut-on les priver de ces ondula*tions* concertées, de ces canevas de guitare et de *lokolé*, le tronc creusé que le chanteur a ravi à la tradition zaïroise pour l'introduire dans sa musique? Lorsque Papa Wemba débute, en 1971, M. Joseph Mobutu rebaptise son pays du nom du grand fleuve Zaïre, et l'ex-Congo belge écoute Elvis Presley et Otis Redding.


Papa Wemba

Une vision décontractée du chic

Papa fait ses premières armes de chanteur dans le groupe Zaïko Langa Langa, qu'il quitte quatre ans plus tard pour fonder Viva la Musica, en référence au *salsero* Johnny Pacheco.

A la fin des années 70, Papa Wemba imprime sa griffe, une vision décontractée du chic et l'espérance d'une haute couture qui descendrait dans les rues. Ce mode de vie qui fera le succès international des sapeurs zaïrois. Mais Papa Wemba, c'est surtout – il tient à le souligner – une voix vibrante, touchante, heureuse, une manière bien à *lui d'esquisser une saga* «black» tout en relief (où l'on retrouve Bessie Smith, Bob Marley et l'apartheid), de revigorer la rumba du continent noir en la mariant à des latinités plus lointaines.

A l'instar de beaucoup d'artistes africains, il est vu comme un débutant à son arrivée en France en 1985. *« Mais j'avais des idées de changement. Je suis quelqu'un qui se sent obligé de bouger les pieds, comme s'ils étaient posés sur des charbons ardents. »* Champion d'une grande mixture sans frontière, Papa Wemba maintient les deux vitesses, la zaïroise, avec un Viva la Musica toujours sur la brèche en cas de concerts « communautaires », et la *mondialiste*, avec un groupe de neuf musiciens d'origines *multiples* (Papa Wemba et trois autres Zaïrois, un Malgache, deux Réunionais, un Mauritanien, un Français) qu'il a réunis l'an passé.

« Aujourd'hui, je considère que je fais de la world-music, *et non de la musique africaine »*, précise le musicien, qui a découvert les charmes d'un Japon friand de tous les mélanges. Papa Wemba a aujourd'hui un *management* japonais. Il fait partie de la tribu du Festival anglais Womad. Il y croise le Pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan ou l'indo-anglaise Sheila Chandra, prépare un disque *« aux textes plus travaillés »* pour Realword. Il *« commence à récolter ce qu'il a semé »*, et veut encore et toujours devenir *« lui-même, Papa Wemba »*.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Le 3 octobre à 21 heures. 7, rue des Petites Ecuries. Tél. : 45-23-51-41.

(1) *Papa Wemba* était une belle esquisse de rock-africain. Il a été repris, agrémenté de quatre inédits baladeurs, enregistrés à la même époque, sous le label Celluloïd.

Michael Jackson chez les enfants de Ceausescu

BUCAREST
de notre correspondant

On l'aurait même vu sur le lac de Snagov, près d'une des villas de l'ex-dictateur où il a résidé, à la barre du bateau-vapeur de *feu Nicolae Ceausescu*. Dès dimanche, le jour des *secondes élections* libres, on croyait l'avoir aperçu et, vite, une manifestation d'adolescents habillés de noir hurlait *« I love Michael ! »* devant l'hôtel Intercontinental.

Depuis des semaines, la presse dit tout et n'importe quoi de la *« vie et des amours de Michael »*. Les rumeurs et les détails alimentaires emplissent les colonnes. *Plus que jamais* le fantastique s'empare de la rue. *« Les Tziganes »*, dit-on, auraient vendu des billets d'entrée *« 150 dollars »* jusqu'à Budapest, Munich ou Istanbul. Selon *« un sondage »* d'on ne sait qui, c'est, avec la sortie du film américain *Basic Instinct*, l'événement de l'année pour les jeunes. L'unique concert « à l'Est » *de la tournée européenne* du gentil demi-dieu Michael Jackson fut, jeudi 1er octobre, pour le stade national de Bucarest. Parce que Marcel Avram, « l'ami et manager » du Dangerous Tour en Europe de la star américaine est d'origine roumaine et que la vedette « Michael » *a financé un jardin* d'enfants pour les aussi célè*bres orphelins roumains*, fils de la répressive politique de natalité de Ceausescu.

La dernière rumeur, publiée en *première page et reprise par* l'agence officielle Rompres, dit que la police a *même* reçu *« des munitions de guerre »*, qu'un *« quart de ses effectifs »* campe arme au pied. Pour inaugurer l'orphelinat, le président Ion Iliescu, sur le point d'être réélu, a attendu le chanteur sous la pluie, avant de « regretter » que le Congrès américain ait, une fois de plus, refusé la clause de la nation la plus favorisée. Les Etats-Unis, qui ont aussi envoyé début septembre leur patrouille aérienne acrobatique, les Blues Angels, ne peuvent tout octroyer d'un coup.

Le soir du concert, tout le monde est là. Les troupes spéciales ou à cheval, la police et la gendarmerie, les forces anti-émeutes et de l'ordre. L'ex-premier ministre Petre Roman et ses « jeunes turcs », l'actuel chef du gouvernment Theodor Stolojan. Le candidat de l'opposition à la présidentielle, M. Emil Constantinescu, qui reçoit une ovation du stade, pendant que la star se fait attendre et distribue des autographes dans un bruissement de clefs, qui symbolisent l'opposition. Et près de 60 000 jeunes, dont beaucoup ont payé les 6 800 lei (80 francs, deux semaines de salaire) et qui crient *« Michael ! Michael ! »*, après avoir hué le nom de M. Iliescu (absent semble-t-il). Michael, rappeur élastique et claquettes mécanisées, apparaît dans les fumigènes, les spots et les lasers dispensés par des groupes électrogènes importés, car ici l'électricité – comme *le chauffage, l'eau* chaude, le pain et les élections – *n'est pas garantie. Et pendant* deux heures tout est oublié.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

L'ami d'Eugène

Dans l'opéra de Tchaïkovski le héros n'est pas le favori

EUGÈNE ONÉGUINE
au Châtelet

Le Théâtre du Châtelet est un opéra adulte. Il connaît donc des hauts et des bas. Aussi nous avait-il *donné de mauvaises habitudes. Le Pelléas* d'avril était exceptionnel, le *Wozzeck* de juin, une merveille. *Eugène Onéguine* déçoit aujourd'hui en proportion. A quelques rues de là, il ne décevrait pas du tout.

La production (décors et costumes) a été louée à l'Opéra flamand, *qui l'a* présentée à Anvers en juin 1989. En fait, elle était née en 1986 au Komische Opera de Berlin, et Anvers n'en avait fait l'acquisition qu'avec la promesse d'une sérieuse révision sur le terrain, six semaines durant, par le *metteur en scène Adolf Dresen* et le décorateur (artisan des lumières également) Karl-Ernst Herrmann.

Dresen, l'an dernier, avait signé la *Lulu* du Châtelet. On le savait d'une audace dramaturgique relative, mais excellent directeur d'acteurs. Il l'est resté *pour Tchaïkovski. Tatiana, dans* la scène de la lettre, a une façon de s'écrouler sur son édredon qui dit en un geste et l'adolescence et la passion.

Prise de risques

Herrmann, en revanche, avait poussé *Pelléas* aux limites visuelles de l'abstraction. On ne reconnaît rien de lui dans *Eugène Onéguine* sinon peut-être les éclairages glaçants de la polonaise finale, la chambre blanche de Tatiana, la plaine nue du duel. Mais les bouillonnements de fumée, les groseilliers plastifiés, le salon Lévitan des Grémine ne sont pas dignes de sa griffe.

La très bonne surprise de la soirée vient de la fosse. Semyon Bychkov a pris un parti, et le bon. Celui auquel invite le sous-titre adopté par Tchaïkovski *pour son adaptation* de Pouchkine : «Scènes lyriques», comme Schumann pour ses *Scènes de Faust*. Ici et là, le même traitement instrumental des voix, le même resserrement *du grand opéra à une esthétique* de musique de chambre, le même découpage elliptique, moins soucieux de l'effet dramatique que du résultat musical. Quant aux doubles *instrumentaux des voix* selon le climat et l'action (la clarinette, le cor), l'idée en revient à Mozart.

Loin des soupirs et des grandiloquences d'une certaine convention russe le patron de l'Orchestre de Paris obtient une éloquence simple de ses musiciens de l'Orchestre de Paris, alliés au Chœur de chambre de Saint-Pétersbourg. Les cordes chantent avec *naturel et sans appuyer* (qu'elles s'accordent avec plus de soin et ce serait parfait). Les cuivres et les bois sont tous ici dignes d'être solistes. Comme soudés aux chanteurs qu'ils accompagnent, leurs timbres se marient idéalement comme dans une symphonie de chambre. Même les trombones prennent le risque d'attaquer *pianissimo*. Le degré d'exigence d'une exécution se mesure à de tels dangers assumés. Un coffret Philips, enregistré dans la foulée des représentations, viendront le confirmer.

Un certain manque de panache, d'élan, de raffinement rythmique dans la direction? C'est vrai. Souvent, la baguette de Bychkov laisse la phrase instrumentale retomber, inerte. Elle ne la soulève même pas de terre dans l'air de la lettre – à l'accompagnement si banal, il est vrai – ou dans la polonaise, singulièrement privée de paillettes.

« Des chanteurs de moyenne force, mais bien préparés, et sûrs d'eux-mêmes », souhaitait Tchaïkovski, qui finit par confier la création de son enfant chéri à des élèves de conservatoire. Le Châtelet n'a pas respecté ses recommandations à la lettre mais *dans l'esprit. Pas de matamore qui* tire la couverture à lui. Dmitri Hvorostovsky (jeune baryton basse caucasien lancé à grand bruit par sa marque de disques) l'aurait-il voulu qu'il *ne l'eût pas pu. Son Onéguine* – personnage du séducteur *looser* que l'on retrouvera dans *la Dame de pique* – manque d'aisance, d'élégance, d'épaisseur psychologique (1). *La Tatiana de Nuccia Focile* (jeune soprano sicilienne repérée à la Bastille) est une mouette fragile, irrésistible, même si la voix manque d'ampleur. Alexander Anisimov (Grémine), Irina Arhipova (la nourrice), Dagmar Peckova (Olga) sont dans la tradition, sans exagération.

Lenski, ami d'Onéguine, a beau disparaître pour cause de duel un acte avant la fin, il est le phare, le héros de cette production. Car Lenski est incarné par le ténor américain Neil Shicoff, acteur magnifiquement insolite, voix au-delà de la technique, voix-musique.

ANNE REY

► Prochaines représentations : les 4, 10, 12, 14 et 16 octobre, 19 h 30. Tél. : 40-28-28-40.

(1) Dmitri Hvorostovsky chante le rôle du prince Yeletsky dans l'enregistrement de *la Dame de pique* qui vient de paraître chez RCA-BMG, avec Vladimir Atlantov, Mirella Freni, Sergei Leiferkus, Maureen Forrester, Orchestre de Boston, Chœurs de Tanglewood, direction Seiji Ozawa.

La seconde vie d'Ambroise

Goethe revu par l'opéra-comique français fait toujours carrière

MIGNON
à Compiègne

Mignon, d'Ambroise Thomas *(1811-1896) fut longtemps*, avec *Faust* et *Carmen*, l'opéra-comique français le plus joué et le plus populaire. Créé en 1866, il fit, pendant un siècle, les beaux soirs de la salle Favart, puis tomba dans un oubli si profond qu'il semblait devoir y rester *à jamais. Un enregistrement sur* disque noir réalisé il y a plusieurs années avait pourtant rappelé la valeur très réelle de la partition. Puis, ces dernières saisons, différentes productions, à Metz, Tours, Strasbourg et Avignon, ont eu le *mérite de démontrer* la viabilité dramatique de l'ouvrage. Le second spectacle du Théâtre français de la musique, à Compiègne, apparaît donc moins comme une découverte absolue que comme la confirmation qu'on attendait : il n'est pas ridicule de rejouer *Mignon* à la fin du vingtième siècle, on devrait plutôt s'étonner qu'on s'en soit détourné pendant trente ans.

En dépit de quelques longueurs, de quelques hors-d'œuvre, cette libre adaptation des *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, de Goethe, est si bien agencée, en terme de dramaturgie musicale, que ces trois actes s'écoutent avec un intérêt renouvelé. Sa fraîcheur ne s'est pas *altérée. Cette sentimentalité peut* faire sourire les uns et pleurer les autres; en cela, l'ouvrage est réellement proche de l'esprit du premier romantisme allemand : le compositeur et ses librettistes ont moins trahi l'original qu'on ne l'a dit en adaptant les données du roman aux exigences de la scène lyrique.

Un fantôme à chaque lever de rideau

C'est cet équilibre fragile que la mise en scène de Pierre Jourdan s'efforce de respecter avec le talent et le tact qu'on lui connaît. Pas de relecture *intempestive, l'acceptation* au contraire d'une naïveté sans fard qui sonne juste. La version adoptée ici est pourtant celle où des récitatifs remplacent les dialogues parlés. La continuité musicale y gagne, *même* si cela alourdit un peu le rythme dramatique. Le choix du dénouement «allemand», avec la mort de Mignon, conformément au roman de Goethe, est *d'autant moins discutable* qu'il correspond à la volonté initiale des auteurs. Au lendemain de la création (novembre 1866), il fallut cependant y renoncer pour conserver la faveur du public.

De nos jours, ce serait plutôt l'inverse. Compte tenu du caractère général de l'œuvre, on peut tout de même se demander si la fidélité à *Wilhelm Meister* sur ce point n'est pas une concession au purisme, car rien ne prépare à cette tragédie dont le compositeur ne tire guère parti. *Pour trouver une justification*, le metteur en scène a fait errer avant chaque lever de rideau un fantôme qui, à la fin, se révèlera être celui de la mère de Mignon venue chercher sa fille. C'est *ingénieux* mais un peu court, et le public qui a applaudi des milliers de fois au mariage de Wilhelm et de Mignon avait peut-être des raisons valables de vouloir faire grâce à la petite sauvageonne...

La distribution réunit de jeunes chanteurs qui, selon les excellents principes du Théâtre français de la musique, portent *leurs efforts sur* le style et la diction. Lucile Vignon (Mignon) était en trop mauvaise forme vocale le soir de la première pour faire valoir les qualités qu'elle possède, mais elle a presque réussi à faire oublier un enrouement tenace par la force de sa *présence* dramatique. Les caractéristiques vocales d'Alain Gabriel (Wilhelm) sont bien celles qui conviennent à cet emploi de ténor d'opéra-comique français, *mais il lui manque encore dans* l'aigu une netteté de timbre et un peu de puissance. On peut penser que Christian Tréguier a une voix un peu trop vieillie pour incarner Lothario, le harpiste illuminé, à moins que ces inégalités, ces aspéri*tés, ne révèlent une fatigue* prématurée. Jean-Marc Salzmann (Laerte) est un excellent baryton d'opéra-comique qui joint à une voix bien timbrée d'évidentes qualités d'ac*teur*.

Si l'ensemble vocal Le Madrigal est un peu timide, peut-être par excès de délicatesse, le Sinfonietta de Picardie, renforcé pour la circonstance, rend justice aux nombreux solos de la partition. Jean Fournet avait dirigé la deux millième de *Mignon* à l'Opéra-Comique, en 1955. C'était déjà une excellente raison de s'adresser à lui pour une reprise; en outre, c'est un chef d'une *probité rare*, qui ignore toutes ces complaisances sucrées dont on affuble trop souvent des œuvres comme celle-ci sous prétexte de tradition. Mieux qu'une leçon, cette rigueur est un précieux témoignage à l'heure où des jeunes chefs redécouvrent ce répertoire.

GÉRARD CONDÉ

► Prochaines représentations du *Théâtre français de la musique* : les 3 et 10 octobre à 20 h 15, le 4 octobre à 17 h 30. Théâtre impérial. Tél. : 05-03-13-46 (appel gratuit).

La diffusion du concert « en clair »

Le CSA a fait des remontrances à Canal Plus

Les téléspectateurs non abonnés à Canal Plus ont failli être privés d'un événement exceptionnel : la retransmission en clair et en direct, depuis Bucarest, du concert de Michael Jackson. Depuis plusieurs semaines, la chaîne cryptée que dirige M. André Rousselet, faisait la promotion de cette *levée* exceptionnelle du cryptage à 20 h 30, au profit *de tous les fans de la star* américaine. Au point de mettre en *émoi* les autres chaînes de télévision. Inquiètes sans doute d'une éventuelle hémorragie de leurs recettes publicitaires au profit de Canal Plus, les chaînes commerciales ont fait appel au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Gardien des textes, celui-ci a ausculté le cahier des charges de la chaîne cryptée, lequel ne prévoit nullement l'exception. A la lettre, Canal Plus ne peut diffuser en clair que le matin, à midi et en avant-*soirée. A partir* de 20 heures, le cryptage est une obligation. Fort de cette indication, le CSA a alors averti la présidence de Canal Plus que la retransmission du concert de Michael Jackson constituait une infraction à la réglementation. A quelques heures à peine de la retransmission, cette notification a mis en émoi la direction de Canal Plus. M. Rousselet s'est bien sûr insurgé. Mais il a eu beau plaider que les dispositions du cahier des charges avaient pour but de protéger la chaîne – *nul n'aurait intérêt* à s'abonner si les soirées étaient en *clair*, – *rien n'y a fait. Le CSA* est resté ferme. Jeudi 1er octobre à 18 heures, M. Rousselet *s'est* incliné . Partiellement. Par lettre envoyée au *président* du CSA, M. Jacques Boutet, le PDG de Canal Plus à fait savoir qu'il maintenait la retransmission en clair, mais que tout le dispositif de «sponsoring» destiné à financer la soirée, était annulé.

Y. M.

هكذا من الأصل

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : , 22 h. Rel. dim., lun. 1 pour la route : Scènes d'amour : mer., mar. (en anglais), jeu., ven., sam. (en français) 20 h 30. Une nuit de rêve : mar., mer., jeu. 19 h.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Voix lointaines : mar., mer., jeu. 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). Eté 86 chez les Pujols : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : ven., sam., mar. 21 h ; sam. 18 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Moulin rouge et noir : 20 h 30 ; sam., dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BASTILLE (43-57-42-14). Les Aventures de Paco Goliard : 19 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Weimarland : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Portrait de groupe avec dames : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : ven., mar. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Sous un réverbère il n'y a plus d'étoile : 21 h. Rel. dim., lun.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun. Qui vous savez : 22 h. Rel. dim., lun.
CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Dalva : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Les Petits Marteaux : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 15 h 30.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-36-15-64). Mais ou est donc passé cet Oleg Alifanov? : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. L'Histoire de l'oie : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Eugène Onéguine : dim. 15 h.
LA CIGALE (42-33-43-00). Mortadela : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (40-68-00-06). Il était une fois un prince, Luis Mariano : dim. 15 h, 18 h 30 ; lun., mar. 15 h 30, 20 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (47-97-77-62). Mademoiselle Julie : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Lecture de Roi moi : jeu., sam. 18 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : ven., sam., lun., mar., jeu. 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Bal masqué : mer. 20 h 30 ; dim. 14 h. Caligula : sam., lun. 20 h 30. Iphigénie : ven., dim., mar., jeu. 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91). Le Démon blanc : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 16 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DEUX ANES (46-06-10-26). Les Fous d'humour : ven., sam. (dernière) 21 h.
DUNOIS (45-84-72-00). La Princesse du silence : ven., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). Marianne mes amours : mer., jeu. 14 h 30 ; sam., dim. 14 h. Monsieur Amédée : ven., lun., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Yvonne, princesse de Bourgogne : mar., mer., jeu. 20 h 30.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Il parlait à son balai : mar., mer., jeu. 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Danse avec les fous : mer. 22 h ; mar., jeu. 21 h. Feu la mère de madame : mar., mer., jeu. 20 h. Le Mariage de Figaro : mar., mer., jeu. 18 h.
ESPACE PROCRÉART (47-53-73-61). La Salle nº 6 : ven., sam., lun., mer., jeu. 20 h ; dim. 15 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Macabête : mar., mer., jeu. 20 h 30. Les Cent Jours : sam. 15 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (47-00-67-37). Piment cannibale II : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Le Bösendorfer : 20 h 30. Rel. dim., lun. Hortense a dit Je m'en fous : dim., lun. 15 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Les Larmes du crimes : 20 h 30. Rel. dim. Violaine, morte de rire : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h 15. Les Femmes au tombeau : ven., sam. (dernière) 19 h. Rendez-vous rue Watt : lun., mar., mer., jeu. 19 h.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Ecole des femmes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Lautrec sur la Butte : 21 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Le Rire de Tchékhov : 21 h 30. Rel. sam., dim. Feu la mère de madame : ven., sam. (dernière) 20 h. Théâtre rouge. Il y a des matins difficiles : 18 h 15. Rel. dim. Adieu monsieur Tchékhov : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. Le Bestiaire : ven., sam. (dernière) 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Van Gogh : Vincent : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 15. Savage Love : ven., sam., dim., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 15. Requiem for a Heavyweight (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : mar., mer., jeu. 18 h 30.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Marcel et la Belle Excentrique : ven., mar. 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Traversée : mar., mer., jeu. 21 h.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Les Enfants du silence : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OEUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M.Riley : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim soir, lun.
OPÉRA PARIS BASTILLE (44-73-13-00). Les Noces de Figaro : sam., lun. 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : mer., jeu., ven., mar. 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Les Emigrés : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : mar., mer., jeu. 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : jeu., ven., sam., lun., mar. 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de masques : 18 h 30. Rel. dim., lun. Exercices de style : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Troisième Ligne : 22 h ; dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une nuits : sam., mer., jeu. 14 h.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'Illusion comique : mar., mer., jeu. 21 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). James Bean : 20 h 30. Rel. dim., lun.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). Vagabondages : mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Les Deux Orphelines : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Imitator, le pire contre-attaque : 20 h 30. Rel. dim., lun. Célibataire : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; dim. 15 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Une histoire de l'œil : 22 h. Rel. dim. Journal d'une femme insomniaque : mar., mer., jeu. 20 h. Belle de Mai. La Belle Alphrède : mar., mer., jeu. 21 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33) Ame Musume ou La femme qui attire la pluie : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Compagnie des hommes : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Eh! Y a rien à faire : 22 h. Rel. dim. Dérives : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Oncle Vania (en lituanien) : ven. 20 h 30 ; dim. 17 h. Pirosmani, pirosmani (en lituanien) : sam. 20 h 30
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Dracula Show : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Tropique du Cancer : 22 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Gelsomina : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30, dim 15 h 30. Maupassant : dim. 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Yo tengo un tio en America (en espagnol) : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). L'Enfant bâtard : 18 h 30. Rel. lun.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Oh, les beaux jours! : 21 h ; sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Ironie tango : sam. 20 h 30.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). La Valse des toréadors : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Hier à venir? : 20 h 30. Rel. dim., lun.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). L'Embarcadère : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lili : 20 h 45. Rel. lun.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Faust : mar., mer., jeu. 20 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Légendes de la forêt viennoise : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOIS-COLOMBES (SALLE JEAN-RENOIR) (47-82-66-11). Font & Val à Connardland : sam. 20 h 30.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). La Chatte sur un toit brûlant : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
CHELLES (THÉATRE) (60-08-55-00). La Mégère apprivoisée : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.
CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-ELUARD) (48-90-89-79). L'Evasion : sam. 20 h 30.
CLAMART (CC JEAN-ARP) (46-45-11-87). Couac! le Grand Orchestre du Splendid : sam. 20 h 30.
CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). L'Onclomar : mer., jeu., ven., sam. 20 h 45.
COLOMBES (SALLE DES FÊTES ET DE SPECTACLES) (47-81-69-02). Omifle : dim. 17 h.
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Seymour Brussel : sam. 20 h 45.
COURCOURONNES (ESPACE BREL-BRASSENS) (64-97-86-02). Best of Douby : sam. 21 h.
ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Cracl : sam. 20 h 30. Jodelet ou le Maître Valet : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). La Famille écartée : ven. 20 h 30.
GAGNY (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (43-81-79-67) Je veux faire du cinéma : lun. 20 h 45.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). La Censaie : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h
MAISONS-ALFORT (CENTRE CULTUREL CHARENTONNEAU) (43-96-77-57). Anne Roumanoff : ven. 20 h 45.
MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). Ne m'oublie pas : ven. 20 h 30.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Cappuccetto rosso : sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. L'Eglise : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Autant ouvrir les portes de la mer : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.
NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). Je veux faire du cinéma : ven., sam. 21 h.
ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). Trans-Amaranta : ven., sam., lun., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 17 h.
SAINT-CLOUD (CHAPITEAU PARC DE SAINT-CLOUD) (46-02-70-40). Tartuffe : sam 20 h 45.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Salle J.-M. Serreau. La Ralentie ; Chaînes : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). C'était hier : sam. 20 h 45.
SAVIGNY-SUR-ORGE (SALLE DES FÊTES) (69-96-91-58). Ce soir c'est gratuit : ven. 21 h.
TREMBLAY-EN-FRANCE (ESPACE JEAN-ROGER-CAUSSIMON) (48-61-09-85). Le Bébé de M. Laurent : sam. 20 h 30.
VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). Le Diable : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

AME MUSUME OU LA FEMME QUI ATTIRE LA PLUIE. Théâtre de la Mainate (42-08-83-33), jeu., ven., sam., lun. 22 h et dim. 20 h 30 (1).
LES BAS-FONDS. Mogador (48-78-04-04) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; mer., sam. et dim. 15 h (1).
LA BELLE ALPHRÈDE. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (6).
DÉRIVES. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim., lun.), 19 h (1).
LE DIABLE. Vanves (Théâtre le Vanves) (46-45-46-47), jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 15 h (1).
L'EMBARCADÈRE. Tremplin-Théâtre des Trois-Frères (42-54-91-00), jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 17 h (1).
FAUST. Aubervilliers (Théâtre de la Commune) (48-34-67-67) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (6).
IL PARLAIT A SON BALAI. Espace Hérault (43-29-86-51) (dim.), 20 h 30 (6).
L'ILLUSION COMIQUE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h 30 (6).
JOURNAL D'UNE FEMME INSOMNIAQUE. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 20 h ; dim. 17 h (6).
KNOCK. Porte Saint-Martin (42-08-00-32) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; sam. 17 h et dim. 15 h (6).
LA MACABÊTE. Essaïon de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.), 20 h30 ; dim. 16 h (6).
LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE. Chelles (Théâtre) (60-08-55-00) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h 30 (1).
MONSIEUR AMÉDÉE. Eldorado (42-49-60-27) (dim.), 20 h 45 ; sam. 18 h 21 h (1).
NOCTURNE A NOHANT. Mathurins (Petits) (42-65-90-00) (dim., lun.), 18 h 30 (6).
RENDEZ-VOUS RUE WATT. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 19 h (5).
REQUIEM FOR A HEAVYWEIGHT. Marie Stuart (45-08-17-80). dim. 17 h, dim. et lun. 20 h 30 (4).
LA SALLE Nº 6. Espace Procréart (47-53-73-61), ven., sam., lun., mer., jeu. 20 h et dim. 15 h (1).
SUITE ROYALE. Marigny (42-56-04-41) (dim. soir, lun.), 21 h ; sam. 17 h 30 et dim. 15 h (1).
LA TRAVERSÉE. Montparnasse (Petit) (43-22-77-30) (dim. soir, lun.). 21 h ; dim. 15 h 30 (6).
UNE NUIT DE RÊVE. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.), 19 h (6).
VAGABONDAGES. Théâtre 13 (45-88-62-22) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (6).
VOIX LOINTAINES. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim. soir, lun.), 20 h30 ; dim. 15 h 30 (6).
YVONNE, PRINCESSE DE BOURGOGNE. Espace Acteur (42-62-35-00) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (6).
AUTANT OUVRIR LES PORTES DE LA MER. Neuilly-sur-Seine (L'Athlétic) (46-24-03-83), mer., jeu., ven. et sam. 20 h 30 (30).
EH! Y A RIEN A FAIRE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.). 22 h (30).
GELSOMINA. Théâtre Maubel-Michel Galabru (42-23-15-85), ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 et dim. 15 h 30 (30).
HIER A VENIR?. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 20 h30 (30).
L'HISTOIRE DE L'OIE. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. (dernière) 16 h (30).
MADEMOISELLE JULIE. Collège néerlandais (47-97-77-62) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (30).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAMES. Berry-Zèbre (43-57-51-55), 20 h30 (30).
YO TENGO UN TIO EN AMERICA. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. (dernière) 15 h (30).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Bravo Branco : le Roi des roses (1990, v.o. s.t.f.), de Werner Schroeter, 18 h 30 ; Doc's Kingdom (1987, v.o. s.t.f.), de Robert Kramer, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Salle Jean Grémillon : Rétrospective Mario Camerini ; Gli eroi della domenica (1953, v.o.), de Mario Camerini, 18 h 30 ; Salle Jean Epstein : Programme Agnès B. : la Solitude du coureur de fond (1962, v.o. s.t.f.), de Tony Richardson, 19 h ; Performance (1968, v.o. s.t.f.), de Nicolas Roeg, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma polonais : la Perle de la couronne (1972, v.o. s.t.f.), de Kazimierz Kutz, 14 h 30 ; Sous Ta protection (1933, v.o. s.t.f.), d'Edward Puchalski, 17 h 30 ; De la veine à revendre (1960, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Munk, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-76-62-00)

VENDREDI

La Rue : Place de la Grève : Grèves d'occupation (1936). Grands Soirs et Petits Matins (1978) de William Klein, 14 h 30 ; Impasse danger : Bande annonce : Monsieur Klein (1976) de Joseph Losey, les Guichets du Louvre (1974) de Michel Mitrani, 16 h 30 ; Rue de la grande truanderie : Neige de J. Berto et J. H. Roger (1981) de Fernand Moszkowicz. Neige (1981) de Juliet Berto et Jean-Henri Roger, 18 h 30 ; Impasse mont-plaisir : les Dragueurs (1966) de Guy Job. French Lover de Eric Rochant, Bing Bang (1987) d'Eric Woreth, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).
LE CHÊNE (Rou., v.o.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).
L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12), Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15• (43-06-50-50) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).
L 627 (Fr.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).
LUNA PARK (russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 36-65-70-73) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74).
SILVESTRE (Por., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).
THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
TOMORROW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25).
UN COEUR EN HIVER (Fr.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).
UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34).

LES GRANDES REPRISES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49)
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
GILDA (A., v.o.) . Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 36-65-70-43).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07 36-65-70-64).
INDIA SONG (Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07 36-65-70-64).
PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
PLEINS FEUX SUR L'ASSASSIN (Fr.) . Latina, 4• (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).
QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE? (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30 36-65-70-62).
THE HARDER THEY COME (jamaïcain, v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).
THEMROC (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9• (47-70-81-47).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h.
ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 17 h.
AMAZON (Fin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 16 h 15.
L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.
BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 18 h.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 16 h.
LE DÉCAMÉRON (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 20 h.
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 17 h 10.
DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 20 h.
DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 17 h.
LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) 21 h.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 19 h.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 22 h.
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 22 h.
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 17 h.
LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) 20 h.
REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) 22 h.
LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Studio 28, 18• (46-06-36-07) 19 h, 21 h.
LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 19 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 18 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 10.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 3 OCTOBRE

« Le marché aux Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial de brocante et d'antiquités. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Le Père-Lachaise selon l'humeur du conférencier », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Exposition Van Cleef et Arpeels », 11 heures, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (M. Hager).

« La place de la Concorde. Son histoire, place Louis-XV, place de la Révolution. La guillotine. L'Orangerie, les impressionnistes, les *Nymphéas* », 14 h 30, métro Concorde, sortie galerie du Jeu de Paume (M. Brumfeld).

« La plaine Monceau et la folie du Duc de Chartres », 14 h 30, métro Malesherbes (Connaissance de Paris).

« Les places pittoresques de Paris rive gauche », 14 h 30, fontaine de la place Saint-Sulpice, côté mairie (A nous deux Paris).

« Le dix-huitième siècle au Musée de Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (E. Romann).

« Le vieux village de Montmartre avant les vendanges », 14 h 30, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et caetera).

« Le jardin des Champs-Elysées, frivolités et mondanités », 14 h 45, métro Concorde, devant la grille du jardin des Tuileries (Regards).

« Les salons du ministère de la marine. De l'appartement de Marie-Antoinette aux pièces meublées du Protocole » (Carte d'identité), 14 h 45, 2, rue Royale (I. Haulier).

« Du Collège des Quatre-Nations aux cinq académies : l'Institut de France », 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

« La Cité universitaire : un musée d'architecture en plein air », 15 heures, sortie du RER Cité universitaire (Monuments historiques).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Le village des Batignolles et la Cité des Fleurs », 15 heures, angle de la rue Legendre et de la rue Boursault (D. Bouchard).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« La pagode du bois de Vincennes », 15 heures, métro Liberté, angle avenue de Paris et de la Liberté (Paris et son histoire).

« L'ancien monastère, maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

« Le café Procope et l'ancienne Comédie Française », 16 h 15, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Tourisme culturel).

DIMANCHE 4 OCTOBRE

« Les salons du ministère de la marine, ancien garde-meuble royal », 10 h 30, 2, rue Royale (P.-Y. Jaslet).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« La galerie dorée de la Banque de France » (sur inscription au 42-26-60-52. Nombre limité), 10 h 30, 2, rue Radziwill (D. Bouchard).

« La basilique de Saint-Denis. Architecture et tombeaux royaux », 14 h 30, entrée de la basilique (Office de tourisme).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Montparnasse, de La Closerie des Lilas à la Coupole », 14 h 30, station RER Port-Royal (Europ explo).

« Le parc Monceau, l'utopie, le romantisme », 14 h 45, métro Monceau, entrée principale du jardin (Regards).

« Le parc Montsouris et les cités d'artistes des années 20 », 14 h 45, métro Cité-Universitaire (Paris, capitale historique).

« Le bassin de l'Arsenal et la place de la Bastille », 15 heures, sur les marches de l'Opéra Bastille (Monuments historiques).

« Le château de Maisons-Laffitte, chef-d'œuvre de F. Mansart », 15 heures, dans le vestibule du château, côté parc, accès par RER, ligne A (Monuments historiques).

« Le marché aux Puces à Saint-Ouen a cent ans, les nouvelles installations. Conférence déposée », 15 heures, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« L'Institut de France, la coupole, les cinq Académies », 15 heures, 23, quai de Conti (Paris livre d'histoire).

« L'hôtel de Monaco, actuelle ambassade de Pologne », 15 heures, 1, rue de Talleyrand (S. Rojon-Kern).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris. Les secrets des premiers bâtisseurs. Le langage des roses révélé », 15 heures, sortie métro Cité (I. Haulier).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre-Rivoli (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Rochechouart » (Carte d'identité), 15 heures, 110, rue de Grenelle (Paris et son histoire).

« La cathédrale orthodoxe russe, ses icônes », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

CONFERENCES

SAMEDI 3 OCTOBRE

« L'architecture du dix-neuvième arrondissement », 10 heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin Cariou et quai de la Charente (Maison de La Villette).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Louis de Broglie, la physique fondamentale et la technologie », par G. Lochak.

DIMANCHE 4 OCTOBRE

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Giovanni Bellini ou la mélancolie des madones », par C. Richard ; 16 heures : « La culture de la Russie ancienne : l'orthodoxie et l'art », par O. Medvedkova-Broclain (Clio).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Explications du surnaturel », par J. Morranier ; « Prophéties de mystiques pour les temps à venir », par Natya (Conférences Natya).

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « L'homme n'est-il qu'un animal intelligent? » Entrée libre (Loge unie des théosophes).



BILLET

Grand frais sur la pêche

Dans les moindres recoins du littoral, on connaît le dicton : « C'est dans le grain qu'on voit le marin... » Il va falloir que les marins pêcheurs français gardent tout leur sang-froid dans les prochains mois, car ce n'est pas une mer agitée qui les menace, mais, franchement, un avis de tempête.

La pêche au thon – un secteur largement internationalisé dans lequel la France, avec trente-cinq grands navires qui travaillent dans le golfe de Guinée ou l'océan Indien, occupe une place importante – traverse une grave crise, plongeant les équipages de Concarneau, notamment, dans l'angoisse. Le marché américain s'est fermé pour des raisons essentiellement écologiques et « sentimentales » (à cause des prises accidentelles de dauphins) et les productions des Etats sud-américains déferlent sur un marché européen engorgé et déstabilisé. La baisse du dollar rend l'Europe encore plus vulnérable. Du coup, les charges des armements occidentaux (à côté de la France, l'Espagne a cinquante-six navires congélateurs !) deviennent insupportables, d'autant que les équipages sont de longue date parvenus à obtenir des rémunérations garanties très substantielles. Le conserveur Saupiquet menace de transférer ses sept navires sous pavillon étranger, ce qui a plongé M. Charles Josselin, secrétaire d'État à la mer et breton, dans une colère noire.

Du côté des grands froids, la même inquiétude prévaut. Les négociations franco-canadiennes, déterminantes pour l'entreprise de Saint-Malo Comapêche et surtout pour l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, vont de blocage en blocage. La position d'Ottawa est jugée *« inacceptable »* et Paris n'admettra pas que *« ses droits de pêche inscrits dans l'accord de 1972 et confirmés par la sentence arbitrale du 10 juin soient méconnus »*, a déclaré l'autre ministre breton du gouvernement, M. Louis Le Pensec, chargé des DOM-TOM.

Quand on aura relevé qu'il ne se passe pas de mois, voire de semaine, sans qu'un incident oppose pêcheurs français et espagnols ou bretons et gallois en quête de ressources devenues de plus en plus rares à cause d'une surexploitation aussi excessive qu'irréfléchie, on aura mesuré l'ampleur du défi pour les prochaines années.

Chateaubriand disait déjà : *« Partout où l'arbre a disparu, l'homme sera puni de son imprévoyance. »* On peut remplacer « arbre » par « poisson ».

Les Douze, qui ont depuis longtemps mis en commun leurs mers, feraient bien de réagir. Un conseil européen des pêches est prévu le 19 octobre. Face à l'étendue des désordres, des pénuries actuelles et du laxisme passé, il faudra bien, enfin, faire preuve de responsabilité.

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **« Le budget de l'agriculture est en trompe-l'œil » estime la FNSEA.** – La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) estime que le projet de budget du ministère de l'agriculture pour 1993 *« est en trompe-l'œil »*. *« Les augmentations apparentes sont dues pour l'essentiel au budget annexe des prestations agricoles (BAPSA) et l'action de la FNSEA qui a arraché un plan d'adaptation fin juillet explique le reste de l'augmentation »*, indique-t-elle.

L'Assemblée des chambres d'agriculture est moins sévère, soulignant la *« hausse significative »* des dépenses, mais elle trouve le budget *« insuffisamment tourné vers l'avenir »*. La Confédération paysanne, de son côté, note *« des mesures contradictoires »* et dénonce *« la préretraite forte consommatrice de crédits »*.

Dans l'espoir d'en tirer un bénéfice électoral

Washington presse les Douze d'accepter des concessions agricoles

La Communauté devra-t-elle réduire sa production d'oléagineux et ses exportations de céréales ? Les pressions américaines sont de nouveau très vives, avant l'élection présidentielle du 3 novembre. Jeudi 1er octobre, lors du conseil du GATT (l'organisation qui réglemente et surveille le commerce international) à Genève, les Américains ont accepté de poursuivre les négociations avec les Européens. Des ministres américains viendront à Bruxelles les 10 et 11 octobre pour tenter une percée sur le volet agricole des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les négociations américano-européennes portent à la fois sur le volet agricole de l'Uruguay Round et sur le soja. Avant la venue des ministres américains à Bruxelles, les 10 et 11 octobre, les ministres du commerce des Douze se retrouveront le 6 octobre à Luxembourg pour délibérer sur la marche à suivre. Les Etats-Unis contestent le régime de soutien de la Communauté à ses producteurs d'oléagineux et veulent qu'elle le modifie, la production des Douze étant alors ramenée de 13 millions à environ 7 ou 8 millions de tonnes. Ils font valoir que les primes dont bénéficient les exploitants communautaires les incitent à développer leur production et affectent la concession accordée par la CEE aux exportateurs de soja américains (aucune taxe à l'importation dans la Communauté) au début de la politique agricole commune (PAC).

Menaces et impasse

Les instances du GATT leur ont donné raison. Les autorités de Washington ont alors annoncé des mesures de rétorsion commerciales contre la CEE si elles n'obtenaient pas satisfaction. Ces menaces visent notamment les exportations françaises de vins, de fromages et de cognac. La Communauté, conformément aux procédures du GATT, a accepté de négocier avec ses fournisseurs d'oléagineux (Etats-Unis, mais aussi Brésil, Argentine, Pologne) afin de compenser le préjudice qu'ils sont supposés avoir subi. Ces pourparlers n'ont rien donné.

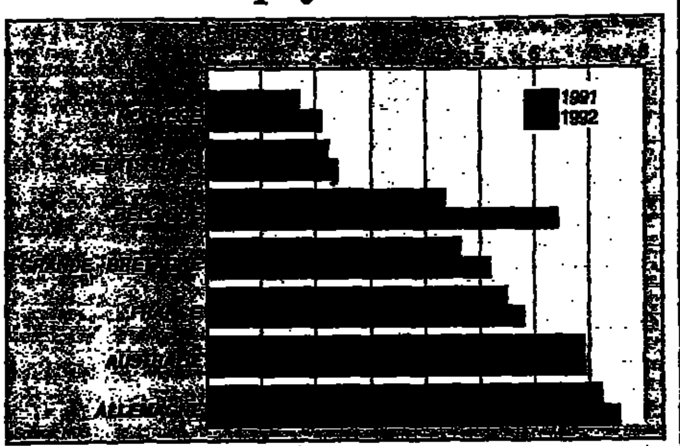
Que faire pour sortir de l'impasse ? Les Américains ont suggéré un nouvel arbitrage, étant entendu que les deux parties accepteraient par avance de se soumettre à ses conclusions. La Communauté a refusé en se disant prête à poursuivre les négociations, ce que les Américains ont accepté lors de la réunion du GATT du 1er octobre. Pourquoi cette modération ? Le déclenchement d'une guerre commerciale est loin de faire l'unanimité outre-Atlantique. Et, surtout, la priorité de l'administration américaine semble être de conclure l'Uruguay Round, avec l'espoir qu'un tel succès redorera le blason du candidat George Bush à un mois de l'élection présidentielle.

Les négociateurs américains et ceux de la CEE ont regroupé les dossiers, ceux de l'Uruguay Round et celui du soja. Mais les Etats-Unis sont-ils en position de souscrire à un accord équilibré ? Sur l'Uruguay Round, ils cherchent à obtenir que la CEE s'engage à limiter le volume de ses exportations subventionnées de céréales. C'est une perspective que les Français n'envisagent qu'avec une extrême réticence, d'autant plus que, jusqu'à présent, Washington a opposé une fin de non-recevoir aux contreparties qui étaient réclamées par la Communauté pour tenter de mettre sur pied un tel « deal ».

La France se montre sceptique alors que les Etats-Unis ont augmenté massivement pendant l'été leurs subventions à l'exportation de céréales. Et la fronde des agriculteurs contre les incertitudes de la réforme de la PAC n'incite pas le gouvernement à s'incliner devant les revendications américaines. Bref, l'annonce d'un accord agricole transatlantique le 12 octobre constituerait une surprise.

PHILIPPE LEMAITRE

L'eau de plus en plus chère dans les pays occidentaux



L'eau devient de plus en plus chère en France. Son prix a augmenté de 5,7 % cette année par rapport à 1991, selon l'étude publiée par National Utility Service (NUS), une société américaine de conseil spécialisée dans les prix de l'énergie. Le rapport de NUS, qui porte sur un échantillon de gros consommateurs d'eau (plus de 10 000 mètres cubes par an) dans douze pays occidentaux, place la France au quatrième rang avec un prix moyen de 5,79 francs le mètre cube. Seuls trois pays font payer leur eau plus cher : l'Allemagne, numéro un (7,52 francs), l'Australie, et la Belgique. A l'autre extrémité figurent les Etats-Unis, la Norvège et le Canada (1,86 franc).

En France, toutes les villes ne sont pas logées à la même enseigne. Si à Paris, note NUS, les prix restent modérés – en dépit d'une hausse de 16 % en 1991, – Lyon, Lille et Marseille pratiquent des tarifs nettement supérieurs. Leur augmentation reflète pour partie la hausse des coûts d'assainissement et de certaines taxes liées à la lutte antipollution.

Au lendemain de la polémique entre la Bundesbank et la Banque d'Angleterre

La livre sterling est toujours attaquée

La livre sterling a subi de nouveau, jeudi 1er octobre, des attaques des opérateurs, qui ont réagi aux rebondissements de la polémique entre la Bundesbank et la Banque d'Angleterre (*le Monde* du 2 octobre) et à des rumeurs de démission du chancelier de l'Échiquier, M. Norman Lamont. Vendredi 2 octobre au matin, la monnaie britannique s'échangeait à 2,47 deutschemarks et 8,36 francs, alors que les cours les plus bas autorisés dans le système monétaire européen (SME) – dont la livre s'est mise en congé le 17 septembre – s'établissaient à 2,7780 marks et 9,318 francs.

Le premier ministre britannique, M. John Major, a réaffirmé jeudi sa confiance à l'égard de M. Lamont, et rappelé que la livre resterait en dehors du SME pour une durée indéterminée, la décision devant rester indépendante de la ratification par le Parlement du traité de Maastricht. M. Major a également laissé entendre que le prochain budget pourrait contenir des augmentations d'impôt. *« Clairement, maintenant que le taux de change est à un niveau plus faible, il nous faudra maintenir une politique fiscale serrée »*, a-t-il affirmé à la BBC.

Fixé à 14,3 milliards de francs

Le budget de l'audiovisuel public augmente de 10,4 % en 1993

Après moult batailles contre les coupe-coupe de la direction du budget, M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'État à la communication, peut aujourd'hui faire état d'un budget en hausse de 10,4 % pour l'audiovisuel public et d'une reconduction des aides à la presse à un niveau légèrement supérieur à l'inflation.

Le budget de l'audiovisuel public passera de 12,9 milliards de francs en 1992 à 14,3 milliards de francs en 1993, soit 10,4 % d'augmentation. Cette hausse doit cependant être nuancée : tous les fonds ne viennent pas de la poche du contribuable. Le budget de l'audiovisuel inclut dans ses prévisions les recettes publicitaires et de parrainage des chaînes et des gains de productivité. Cela précisé, les ressources en provenance du contribuable augmentent de 804 millions de francs, soit une hausse de 8 % par rapport à 1992. Cette hausse sera financée en grande partie par la redevance, qui s'accroît de 4,5 %. La taxe acquittée par les possesseurs d'un téléviseur noir et blanc sera portée à 390 francs et celle des récepteurs couleur à 606 francs. Le produit net de la redevance devrait atteindre 8,7 milliards de francs, soit une hausse de 141 millions seulement, compte tenu du raccourcissement des délais de paiement organisé en 1992.

Un carcan d'affectations de dépenses

Les concours budgétaires de l'État sont aussi en hausse, de 663 millions (+ 48,2 %). Cet excédent destiné à financer la diffusion d'ARTE sur le réseau de l'ex-Cinq reconduit cependant le milliard de francs exceptionnel qui avait été accordé à France 2 et France 3 l'an dernier.

La publicité et le parrainage devraient procurer un financement global de 2,87 milliards de francs aux chaînes publiques (sauf ARTE *qui reste interdite de publicité*), soit un surcroît de recettes de 507 millions par rapport au budget de 1992. Compte tenu d'un excédent d'environ 300 millions réalisé en 1992 par la régie France Espace, l'obligation de résultat n'est plus que d'environ 200 millions supplémentaires en 1993.

Curieusement, le budget de l'audiovisuel règle également les dépenses des chaînes. Alors que les entreprises publiques du secteur industriel ou bancaire se voient fixer des objectifs pluri-annuels et sont laissées libres de gérer leurs dotations, les chaînes publiques de télévision sont enfermées dans un carcan d'affectations de dépenses. En 1993, elles devront donc affecter leurs moyens supplémentaires aux programmes à hauteur de 973 millions, aux frais de diffusion (153 millions), au patrimoine (66 millions) et aux nouvelles technologies (124 millions).

Quant aux subventions à la presse écrite, elles progressent dans le budget 1993 de 3,59 %, pour s'établir à 812,4 millions de francs. Les aides à l'expansion de la presse à l'étranger augmentent de 38,4 à 39,5 millions de francs, les abonnements des administrations à l'Agence France Presse (AFP) passent de 515,8 à 536,9 millions de francs, le Fonds d'aide aux quotidiens à faibles ressources publicitaires sera doté de 5 millions de plus pour atteindre 19,6 millions de francs, les aides au transport ferroviaire seront augmentées de 173,4 à 178,3 millions de francs et l'allègement des frais de téléphone atteindra 38,1 millions contre 37,5 millions de francs en 1992.

Y. M.

Chargé d'une mission par M. Bianco

Le collège des experts se prononce implicitement pour une voie nouvelle du TGV Méditerranée

Le collège des huit experts chargé *le 2 juin par le ministre* de l'équipement, M. Jean-Louis Bianco, *d'une mission d'expertise et de préparation* à l'enquête publique sur le projet de TGV Méditerranée, a présenté ses conclusions, mercredi 30 septembre à Marseille, au comité de suivi des élus et des associations des cinq départements concernés. Il retient principalement une alternative : l'aménagement des voies existantes ou la construction d'une ligne totalement nouvelle. Sans faire de choix entre ces deux solutions, il se prononce implicitement pour la seconde, celle retenue par la SNCF (projet Querrien), qui est soumise à l'enquête publique organisée du 8 octobre à fin novembre.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

La mission du collège consistait essentiellement à expertiser les études réalisées par la SNCF sans qu'il ait à se prononcer sur le projet Querrien ni sur un éventuel prolongement du TGV dans le Var et les Alpes-Maritimes. Au terme de quatre mois de travaux, il est arrivé à la conclusion qu'il fallait choisir entre deux systèmes extrêmes : soit améliorer les voies actuelles, soit créer une ligne nouvelle à grande vitesse. Chacun ayant ses avantages et ses inconvénients. Une étude, réalisée à sa demande par un cabinet britannique, a montré que les lignes existantes n'étaient pas saturées et qu'il serait donc possible de les utiliser en améliorant leurs performances pour une dépense limitée (entre 500 millions et 1 milliard de francs). Mais, notent les experts, *« le gain de temps serait toutefois minime (au mieux une dizaine de minutes au lieu d'une heure avec le projet TGV), avec des risques d'engorgement progressif (...) et une fragilité accrue du réseau aux incidents d'exploitation. Le gain, en trafic,* ajoutent-ils, *sera également faible et les nuisances sonores dans le couloir ferroviaire sensiblement accentuées »*.

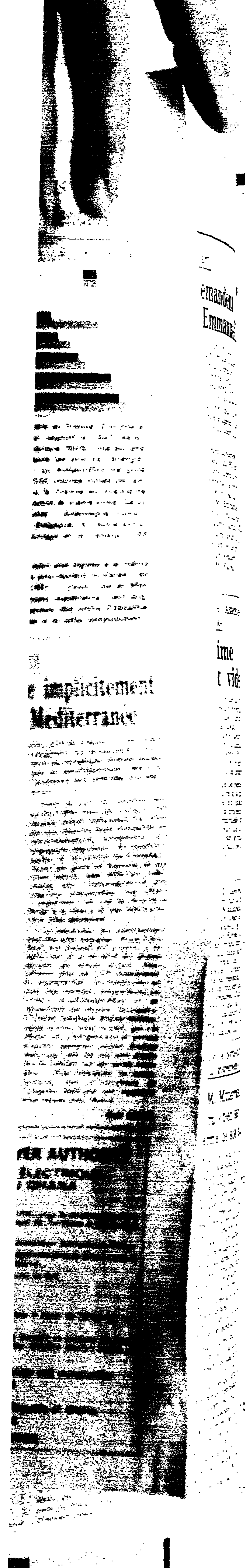
Un taux de rentabilité inférieur aux prévisions

Le choix du scénario opposé, celui d'une ligne nouvelle en site propre *« impose des dépenses beaucoup plus élevées (entre 26 et 28 milliards de francs, matériel compris) mais permet, effectivement, de rouler à très grande vitesse sur tout le parcours. Le temps gagné est très important, le trafic très sensiblement plus élevé et les recettes aussi. Un large développement des trains régionaux devient possible. Les faisceaux ferroviaires libérés sur les voies existantes permettent une véritable diversification et une nouvelle organisation du réseau SNCF pour une période longue »*. Les experts craignent, au demeurant, que le taux de rentabilité interne permettant un autofinancement des investissements soit inférieur aux prévisions.

Dans ce cas, ils estiment non souhaitable que les collectivités locales soient sollicitées, car elles doivent réserver leurs ressources au développement, nécessaire, des transports régionaux. Ils suggèrent, enfin, le réexamen de l'emplacement des gares en fonction de critères précis, une réflexion cohérente sur l'aménagement des régions concernées, un effort *« important »* en vue de réduire le bruit à la source et une indemnisation plus généreuse.

Les réactions des associations ont été très mitigées. Pour Fare-Sud, *« le travail des experts a été utile car il a montré les graves défauts du projet actuel. Nous sommes pour un TGV conditionnel et, aujourd'hui, les conditions ne sont pas réunies, notamment en termes d'aménagement et de connexion au réseau classique »*. L'Union juridique Rhône-Méditerranée estime, pour sa part, que *« la phase de transparence a permis d'ouvrir quelques petites fenêtres mais* [qu'] *elle est très loin d'avoir fait la lumière sur des points essentiels »*. Elle demande, en conséquence, que *« l'ouverture de l'enquête publique soit repoussée d'au moins trois mois »*.

GUY PORTE



ÉCONOMIE

Le prix social de l'Europe

Suite de la première page

Après l'accord conclu en juillet avec les syndicats pour mettre un terme à l'échelle mobile (ce qui devrait conduire à ne faire évoluer les salaires qu'en fonction de l'évolution prévisionnelle des prix), l'Italie opte pour une austérité renforcée (*le Monde* du 19 septembre). Le plan Amato prévoit qu'au-delà d'un revenu annuel de 40 millions de lires (près de 200 000 francs), un ménage ne pourra plus bénéficier de la gratuité de la plupart des médicaments ; il porte progressivement de soixante à soixante-cinq ans l'âge de la retraite (de cinquante-cinq à soixante ans pour les femmes), ralentit la revalorisation des pensions, décrète le «gel» des salaires des fonctionnaires et bloque les dépenses budgétaires.

Ce plan, qui contient aussi des taxes sur les entreprises et les signes extérieurs de richesse, doit réduire de 93 000 milliards de lires (380 milliards de francs) le déficit budgétaire en 1993. En dépit des réactions des syndicats, qui brandissent la menace d'une grève générale, M. Amato ne voit pas d'autre issue, assurant que *«nous avons le prix fort à payer et des sacrifices douloureux pour redonner du crédit à notre pays»*.

La Suède, dont le revenu par tête est près d'une fois et demie supérieur à celui de l'Italie, a elle aussi opté pour la rigueur, mais dans un contexte moins conflictuel. Fruit d'un accord conclu le 20 septembre entre le gouvernement conservateur et l'opposition social-démocrate, le programme de réduction des dépenses publiques vise à économiser 45 milliards de couronnes (40 milliards de francs) d'ici à 1997. Les retraites, les bourses d'études et les allocations familiales ne seront pas augmentées, les aides au logement seront réduites, l'âge de départ à la retraite sera porté de soixante-cinq à soixante-six ans et les congés payés amputés de deux jours. Le relèvement de certains impôts indirects permettra de renforcer la lutte contre le chômage. M. Carl Bildt, chef du gouvernement suédois, juge indispensable de consentir *«un effort pour sauver le pays»* et maintenir *«une société de bien-être»*.

«Une année de grande rigueur»

Pour sa part, le gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzales n'a pu convaincre les syndicats d'adhérer à un *«pacte social de progrès»*. L'objectif avoué du budget d'austérité qui vient d'être présenté est de mettre l'Espagne en conformité avec les critères de convergence européens. Après la révision à la baisse des allocations-chômage, les salaires des fonctionnaires seront bloqués. En Grèce, la réforme des retraites et la réorganisation de la fonction publique mécontentent les syndicats, alors que le gouvernement portugais prévoit que 1993 sera *«une année de grande rigueur»*.

Quant à la Belgique, elle est invitée par l'OCDE à réduire les allocations d'assurance-chômage et à ramener de 6 % aujourd'hui à 3 % en 1996 le déficit des administrations publiques. En Grande-Bretagne, M. John Major poursuit le démembrement du *Welfare State* engagé par Mme Margaret Thatcher, qu'il s'agisse de la santé ou des programmes d'assistance aux plus démunis.

L'Allemagne n'est pas non plus à l'abri. Le financement de son unification ne peut être assuré par la croissance. Le gouvernement fédéral s'efforce de persuader communes et Länder de limiter à 3 % le rythme annuel de leurs dépenses. Parallèlement, il entend réduire les prestations de santé de 11,4 milliards de deutschemarks (environ 40 milliards de francs) par an à partir de 1993. Outre-Rhin, on parle aussi de *«pacte de solidarité»* et certains envisagent un emprunt obligatoire pour assurer une partie des transferts vers l'Est.

Axée sur la *«mise en compétitivité»* de l'Europe, cette thérapie – d'autant plus douloureuse qu'elle intervient dans un contexte de stagnation économique mondiale – ne constitue pas, malgré les sacrifices qu'elle exige, un démantèlement complet de l'État-providence. Comparé à d'autres, le système européen de protection sociale restera en tout état de cause l'un des plus favorables.

Néanmoins, un tel ajustement suscite des tensions sociales susceptibles d'alimenter l'incompréhension, voire l'hostilité, d'une partie de l'opinion à l'égard de la construction européenne. Une menace qu'il n'est désormais plus possible de négliger après le résultat étriqué du référendum français du 20 septembre survenu après le «non» danois opposé en juin.

Faut-il pour autant accuser l'Europe de tous les maux ? Si la convergence des politiques économiques impose des choix difficiles, la nécessité de résorber les déséquilibres des régimes sociaux ne date pas des accords de Maastricht. *«Tout le monde savait que, tôt ou tard, il faudrait passer par là*, estime un expert de l'OCDE. *Maastricht ne fait qu'écrire noir sur blanc l'impératif de réduction des déficits publics qui pèsent sur la compétitivité des économies de la Communauté.»*

Plus qu'une prise de conscience, le traité d'union européenne serait donc un coup d'accélérateur. Il inciterait les Douze, et ceux qui, comme la Suède, souhaitent les rejoindre, à s'adapter plus rapidement à la nouvelle donne économique, marquée par le ralentissement de la croissance et, surtout, l'intensification de la concurrence.

«Le partage des sacrifices»

En outre, les manifestations d'hostilité contre le plan Amato ou le budget espagnol portent davantage sur *«le partage des sacrifices»* – c'est-à-dire la répartition des efforts entre catégories sociales – que sur la nécessité d'adopter des mesures radicales. Toutefois, si les syndicalistes italiens reconnaissent que le pays *«vit au-dessus de ses moyens»* et avancent des contre-propositions, ils doivent de ce fait affronter le mécontentement d'une partie de leur base. De son côté, la Confédération européenne des syndicats (CES) regrette que *«les politiques de convergence ne fassent pas référence, par exemple, à des critères tels que le niveau d'emploi»*.

Et la France ? Hormis la révision à la baisse des allocations-chômage, décidée en juillet par le patronat et les syndicats, les régimes sociaux ont été plutôt épargnés. Les socialistes ont préféré augmenter les prélèvements sociaux (en juillet 1991, la cotisation d'assurance-maladie a été réévaluée de 0,9 point). Alors que les gouvernements successifs n'ont jamais autant évoqué la nécessité de réformer les retraites et de rationaliser les dépenses de santé, aucun acte n'a suivi. Certes, la France peut se targuer d'avoir contenu, en valeur relative, le besoin de financement de ses administrations publiques et de maîtriser l'évolution des prix comme des rémunérations. Reste que le déficit cumulé de la Sécurité sociale atteint 40 milliards de francs et qu'il faudra bien le résorber dans les mois qui viennent.

Le moment venu, le gouvernement en place s'en tiendra peut-être aux bonnes vieilles recettes en augmentant les cotisations ou la contribution sociale généralisée (CSG). A moins que, suivant l'exemple de ses voisins européens, il ne franchisse le Rubicon en donnant corps à la réforme des retraites et en hâtant la mise au point de réels mécanismes de maîtrise des dépenses de santé.

JEAN-MICHEL NORMAND

Sur fond d'agitation sociale

L'Italie fait une demande d'emprunt à la CEE

La présentation par le gouvernement italien du projet de budget pour 1993, jeudi 1er octobre (*le Monde* du 2 octobre), s'est accompagnée de la demande d'un crédit à la CEE. Cet emprunt à moyen terme – dont le montant n'est pas connu, mais a été déclaré *«substantiel»* par les autorités italiennes – est une aide à la balance des paiements et sera consenti en échange du respect par Rome d'objectifs économiques précis pour l'année 1993. Il s'agit pour les responsables italiens d'assainir la situation de leurs finances publiques, la dette totale de l'État s'élevant à 110 % du produit intérieur brut (PIB), alors que les *«critères de convergence»* définis dans le traité de Maastricht tablent sur 60 %. En août, l'agence de notation américaine Moody's avait rétrogradé la note de la dette à moyen et long terme de l'Italie, provoquant un mouvement de défiance des investisseurs qui s'est aggravé avec la tourmente monétaire de septembre et la sortie de la lire du SME, le 17 septembre.

La présentation du budget et la demande d'emprunt à la Communauté européenne ont été faites dans un climat social très agité. C'est lundi 5 octobre que les syndicats se prononceront sur le déclenchement d'une grève générale. En attendant, des grèves et manifestations sectorielles ont lieu dans plusieurs régions. Vendredi 2 octobre, les employés de la fonction publique devaient manifester à Rome.

Austérité accrue

La Suède réduit les charges patronales et raccourcit les congés payés

STOCKHOLM

de notre correspondante

L'accord «historique» conclu le 20 septembre dernier entre le gouvernement de centre droit et l'opposition social-démocrate, qui devait relancer l'économie suédoise et éviter une dévaluation de la couronne, surprenait par son austérité exemplaire. Il n'avait cependant pas réussi à calmer la nervosité des marchés ni à convaincre les industriels. La banque centrale, de son côté, avait fait redescendre son taux d'intérêt sur le marché monétaire de 500 % à 40 %, affirmant qu'il n'y aurait pas de dévaluation.

Les marchés financiers n'en ont pas moins de nouveau été saisis par la fièvre, et les attaques contre la couronne ont repris de plus belle, tandis que des économistes respectés demandaient une réduction de 10 % des charges patronales – actuellement de 34,8 %, – affirmant que sans cet allègement, on ne pouvait espérer sortir le pays de la crise.

Mardi 29 septembre, les négociations reprenaient entre le gouvernement et les sociaux-démocrates en présence du gouverneur de la banque centrale, M. Bengt Dennis, qui voulait annoncer aux marchés dès l'ouverture le lendemain un plan de rigueur renforcé. Ce qui fut fait.

Le nouveau plan entrera en vigueur le 1er janvier 1993. Il prévoit une réduction des charges patronales de 4,3 points sur les 34,8 % obligatoires actuels (cette mesure a été exigée par le gouverneur de la banque centrale lui-même), deux jours de congés payés en moins sur les vingt-cinq jours légaux. Tout cela devrait réduire de 5 % les coûts des entreprises. D'autre part, pour financer les quelque 20 milliards de couronnes (environ 18 milliards de francs) d'aggravation du déficit budgétaire que ces mesures représentent, le taux de la TVA sur l'alimentation augmentera de 18 % à 21 %, tandis que le taux général de 25 % sera maintenu. Concernant enfin l'impôt sur le revenu, l'abattement de base sera réduit de 2 500 couronnes.

Le leader social-démocrate, M. Ingvar Carlsson, accusé par sa base d'avoir mis genou à terre devant le capitalisme, s'est justifié en déclarant que mieux valait perdre deux jours de vacances plutôt que de voir augmenter le chômage. Le patronat a accueilli avec satisfaction les mesures qu'il réclamait depuis longtemps. Quant à la banque centrale, elle a pu, mercredi 30, ramener les taux d'intérêt sur le marché monétaire de 40 % à 24 % sans que la couronne soit attaquée.

FRANÇOISE NIÉTO

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 1er octobre 1992

DES DÉCRETS

– No 92-1055 du 28 septembre 1992 modifiant le décret no 85-260 du 22 février 1985 relatif aux modalités de répartition des ressources du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle ;

DES ARRÊTÉS

– du 30 septembre 1992 relatif aux péages autoroutiers ;

– du 30 septembre 1992 relatif aux prix de vente du gaz combustible vendu à partir des réseaux publics de distribution ;

– du 30 septembre 1992 relatifs aux élections des chambres de métiers.

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 2 octobre 1992 :

UN ARRÊTÉ

– du 18 septembre 1992 relatif à l'emploi de fluides de refroidissement et frigorigènes en contact direct avec les aliments.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

A la suite d'un conflit entre les ministères de l'industrie et du budget

L'Institut français du pétrole attend un président

Le conseil d'administration de l'Institut français du pétrole (IFP), qui devait se réunir vendredi 2 octobre et désigner un nouveau président, a été «reporté sine die» faute d'un consensus au sein du gouvernement.

Cela fait maintenant cinq mois que l'IFP et ses 1 860 salariés attendent la nomination d'un successeur à M. Jean Méo qui, atteignant la limite d'âge, a quitté son poste en avril dernier. Non pas que les candidats fassent défaut. Plusieurs noms de spécialistes de l'énergie avaient été proposés dès le printemps. L'institut bénéficie d'un prestige indéniable. Doté d'un budget de 1,5 milliard de francs alimenté en grande partie par une taxe sur les carburants, il constitue, dans le secteur de l'énergie, un établissement de recherche fondamentale et appliquée unique au monde et un centre de formation très apprécié.

Le gouvernement ne souhaitait pas brusquer son choix. La gestion courante de l'institut étant statutairement assurée par le directeur général – M. Pierre Jacquard actuellement, – la présidence de l'IFP est un poste en partie honorifique. Donc un lot de consolation idéal pour un PDG d'entreprise nationalisée dont le mandat n'aurait pas été reconduit lors du dernier «round», en juin...

M. Francis Lorentz était dans ce cas. «Débarqué» sans façon de la présidence de Bull, le constructeur informatique, il se portait candidat à celle de l'IFP. Soutenue par le ministre de l'industrie, sa nomination aurait eu une valeur symbolique : témoigner qu'aux yeux des pouvoirs publics l'ex-patron de Bull n'avait pas démérité.

L'affaire paraissait entendue jusqu'à ce que M. Michel Charasse décide de quitter le gouvernement pour le Sénat. Le ministre du budget étant démissionnaire, son directeur de cabinet, M. Philippe Calavia, se cherchait un point de chute. Il pensait l'avoir trouvé au Crédit national dont l'un des directeurs, M. François Lagrange, est disposé à céder son poste en échange de la présidence de l'IFP.

Depuis, chacun des deux ministères défend mordicus son poulain. La situation est bloquée alors que l'arrêté désignant le futur président de l'IFP doit, entre autres, être signé par les ministres du budget et de l'industrie. Matignon devra trancher.

JEAN-PIERRE TUQUOI

TRANSPORTS

En dépit de l'embargo américain

Boeing négocie la vente d'avions commerciaux à l'Iran

Boeing, premier constructeur aéronautique mondial, négocie la vente d'avions civils à Iran Air pour un montant qui serait de l'ordre du milliard de dollars. Les discussions portent sur la vente de seize Boeing 737-400, plus quatre options. Ces biréacteurs seraient équipés de moteurs CFM-56 fabriqués à parts égales par General Electric et le motoriste français SNECMA. Toutefois, cette vente est suspendue à l'autorisation de l'administration américaine qui continue de maintenir un embargo à l'exportation envers l'Iran pour les matériels sensibles.

Selon le *New York Times* du 30 septembre, le constructeur aéronautique aurait conclu un accord de principe avec Iran Air sur ces ventes, ce que dément Boeing, qui se borne à confirmer la tenue de négociations. Le constructeur européen, Airbus Industrie, avait annoncé en avril la vente de deux A 300-600 à Iran Air pour un montant estimé à 170 millions de dollars. Cette vente avait été momentanément retardée dans l'attente de l'autorisation de l'administration américaine, car les deux appareils étaient équipés de moteurs fabriqués par General Electric.

EN BREF

□ **Table ronde sur les biocarburants.** – MM. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, et Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, ont présidé mercredi 30 septembre la première table ronde sur les carburants d'origine agricole (biocarburants), à laquelle assistaient notamment les représentants de l'industrie pétrolière et ceux des organisations agricoles, ainsi que M. Raymond Lévy, ancien PDG de Renault, chargé par le gouvernement d'une mission sur le sujet. *«Dans une perspective de substitution de 5 % des consommations de gazole par du diester et de 5 % de celles d'essence par l'éthanol et ses dérivés, c'est pour le monde agricole un enjeu total représentant la mise en culture potentielle de 1 million d'hectares, dont 700 000 de colza et 300 000 de betteraves et de blé»*, a déclaré M. Mermaz.

□ **Hausse de 5,15 % des budgets hospitaliers en 1993.** – Le budget des hôpitaux augmentera de 5,15 % en 1993, soit une augmentation d'environ 12 milliards de francs, a annoncé jeudi 1er octobre le ministère de la santé. Cette hausse du taux directeur, qui s'applique aux hôpitaux ainsi qu'aux établissements privés participant au service public, inclut à hauteur de 1,16 % les mesures en faveur des personnels hospitaliers. Il prévoit aussi 360 millions de francs supplémentaires pour la lutte contre le sida ainsi que des moyens nouveaux pour la création d'emplois médicaux et la relance de l'aide aux urgences hospitalières.

□ **Nouvelle prolongation de «l'exo-jeunes» jusqu'au 31 décembre.** – «L'exo-jeunes», qui supprime pendant un an les charges sociales patronales pour l'embauche sur un contrat à durée indéterminée d'un jeune de moins de vingt-cinq ans sans qualification, sera prorogée jusqu'au 31 décembre, a annoncé jeudi 1er octobre le ministère du travail. Introduite en octobre 1991, cette mesure, qui équivaut à *«une baisse de 28 % du coût du travail»* la première année, a permis le recrutement de près de 120 000 jeunes sans qualification, selon le ministère.

FINANCES

Une nouvelle victime de la crise de l'immobilier

La banque Worms perd 350 millions au premier semestre

«L'immobilier, toujours l'immobilier», une phrase qui revient depuis plusieurs mois comme une rengaine dans la bouche des banquiers pour expliquer leurs difficultés. La banque Worms, filiale à 100 % de l'UAP (Union des assurances de Paris), n'échappe pas à l'envolée des provisions sur l'immobilier et fait même partie des plus touchées avec Indosuez et La Hénin (*le Monde* du 2 octobre).

Elle a terminé les six premiers mois de l'année par une perte consolidée part du groupe de 350 millions de francs, contre un bénéfice de 90 millions de francs au premier semestre de 1991 et après avoir perdu 179 millions de francs sur l'ensemble de l'exercice 1991. Les 7 milliards de francs d'engagements sur l'immobilier (sur un encours total de 30 milliards) ont occasionné des dotations aux provisions de 171 millions de francs, qui portent le provisionnement total de la banque à 353 millions de francs. Et la fin de l'année ne devrait pas améliorer la situation. *«Les provisions du second semestre seront au minimum du même niveau que celles passées au 30 juin»*, explique M. Jean-Michel Bloch-Lainé, président de la banque Worms.

L'addition ne fait que se gonfler pour l'UAP. La compagnie d'assurances va devoir recapitaliser la banque dont les fonds propres sont tombés à 1,3 milliard de francs, en dessous des normes réglementaires de solvabilité. Les modalités d'une augmentation de capital devraient être arrêtées rapidement et le montant pourrait dépasser les 500 à 700 millions de francs initialement prévus, compte tenu de la dégradation continue de la qualité des encours de la banque.

E. L.

Après l'initiative de la Barclays France

Les banquiers repartent en guerre contre les comptes rémunérés

Après s'être opposés par tous les moyens au lancement par La Poste d'un pseudo-compte rémunéré (le Monde du 28 mars), les banquiers repartent en guerre, cette fois contre la Barclays France. Cet établissement a annoncé lundi 28 septembre le lancement à grand renfort de publicité d'un «compte Barclays» qui place automatiquement les liquidités au-delà de 10 000 francs dans un fonds commun de placement monétaire. Un produit directement comparable au «libertitude» que La Poste voulait mettre sur le marché.

Le coup est d'autant plus rude pour les banques qu'il vient de l'intérieur. M. Jacques Rambosson, président du directoire de la Barclays, est membre du conseil de l'Association française des banques (AFB). Avec un slogan publicitaire intitulé, *«Barclays ose le compte rémunéré»*, certains banquiers ont même parlé de provocation. Du coup, ils ont fait appel aux pouvoirs publics pour rappeler que la rémunération des dépôts était interdite en France. Sinon, ils menacent d'avoir recours à la facturation des services.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Les Télécommunications «made in Germany» : les meilleures liaisons pour les relations d'affaires par delà les frontières.

Implantés au cœur de l'Europe, Deutsche Telekom bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle.
Notre offre très complète s'étend du réseau de base au système de communication global sur mesure comme, par exemple, un réseau privé d'entreprise. Pour nos clients, nous sommes présents sur les marchés les plus importants du monde et assurons la coordination des prestations de toutes les entreprises de télécommunication participant à un projet donné.
Deutsche Telekom est membre des quatre organisations de télécommunication par satellites les plus importantes du monde et il va de soi que nos clients profitent également de nos capacités de transmission par satellites.
Si vous aussi avez besoin de résoudre des problèmes de communication de grande envergure, profitez des relations très haut placées que nous mettons à votre disposition.
Si vous voulez en savoir davantage, contactez-nous : nous sommes à votre service !

Paris:	Tel.: +33 1 4070-00 00	Fax: +33 1 4070-16 51
New York, N.Y.:	Tel.: +1 212 541-39 00	Fax: +1 212 541-38 99
Chicago, IL:	Tel.: +1 312 214-32 14	Fax: +1 312 214-32 15
San Francisco, CA:	Tel.: +1 415 955-05 12	Fax: +1 415 955-05 13
Tokyo:	Tel.: +81 3 5213-86 11	Fax: +81 3 5213-86 32
London:	Tel.: +44 71 287 17 11	Fax: +44 71 287 50 99
Paris:	Tel.: +33 1 4070-00 00	Fax: +33 1 4070-16 51
Bruxelles:	Tel.: +32 2 735-65 66	Fax: +32 2 735-77 39
Moscow:	Tel.: +7 095 236 03 34	Fax: +7 095 237 66 14
Koblenz International Key Account Management	Tel.: +49 261 1 23 11	Fax: +49 261 3 82 82

We tie markets together.



VIE DES ENTREPRISES

Malgré une baisse de ses parts de marché en France

PSA affiche une progression de 2,2 % de son bénéfice semestriel

PSA Peugeot-Citroën n'a pas à rougir de son début d'année. A la veille du «Mondial de l'automobile», le groupe dirigé par M. Jacques Calvet a annoncé, jeudi 1er octobre, un bénéfice net part du groupe de 2,319 milliards de francs pour le premier semestre 1992. Ce chiffre s'inscrit en hausse de 2,2 % par rapport aux 2,27 milliards de francs dégagés lors de la même période de l'année précédente.

Les ventes du groupe ont progressé de 3,7 %, à structure comparable, avec un chiffre d'affaires de 82,6 milliards de francs. Le constructeur automobile français, qui demeure l'une des entreprises industrielles les plus rentables au monde, reste une belle machine à dégager du cash. La marge brute d'autofinancement du groupe, qui a augmenté de 9,5 % à 7,83 milliards de francs au premier semestre 1992, a permis de couvrir les 6,98 milliards de francs d'investissements industriels du groupe.

La situation financière de PSA est donc globalement très honorable. Elle ne doit pas occulter cependant une diminution de la rentabilité opérationnelle du groupe, diminution qui explique, pour partie, l'accueil mitigé fait à ces résultats par les milieux boursiers. Le titre PSA Peugeot-Citroën a perdu 3,7 % lors de la séance du jeudi 1er octobre. Les analystes ont, semble-t-il, été déçus au regard des 5,44 milliards de francs de bénéfice semestriel engrangés par Renault. D'autant que les performances commerciales de PSA sont plus contrastées.

Sur un marché européen en repli de 0,7 %, le groupe, avec 874 000 immatriculations, a renforcé de 11,2 % à 11,9 % ses parts de marché pour les six premiers mois de l'année. Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est en progression de 11 % à 50 milliards de francs. Ce succès a son revers : l'augmentation de la part des ventes réalisées hors de France gonfle les charges externes (coûts de transport et dépenses commerciales plus élevés).

Dans l'Hexagone, PSA continue de céder du terrain face à son rival Renault. Sa part de marché a diminué de 33 % à 31 %, tandis que la marque au losange progressait de 26 % à 30 %.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHAT

□ **Suspension des cotations des Caves de Roquefort dans la perspective d'un rachat par Besnier.** – Les cotations des Caves de Roquefort ont été suspendues vendredi 2 octobre sur le marché au comptant dans l'attente d'un communiqué précisant les modalités de rachat de cette entreprise aveyronaise par le groupe Besnier. Les Caves de Roquefort, filiale à 57 % de Perrier, avaient été mises en vente après la prise de contrôle de la firme d'eau pétillante par Nestlé en avril. Le Crédit agricole, deuxième actionnaire de Roquefort, chargé d'assurer la cession des titres, avait à choisir finalement entre Entremont et Besnier (*le Monde* du 17 septembre). La veille, le ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz, avait appelé le Crédit agricole à retenir pour le rachat de Roquefort la candidature d'Elf-Sanofi, qui détient 49 % du fromager Entremont. *« On comprendrait mal que le Crédit agricole n'intervienne pas sur une production aussi sensible »*, avait-il affirmé.

RÉSULTAT

□ **Pernod-Ricard : en forte progression.** – Pernod-Ricard, spiritueux et boissons sans alcool, a dégagé au premier semestre un résultat net (part du groupe) de 502 millions de francs, en progression de 67,9 % sur les six premiers mois de 1991 (299 millions), malgré un marché «maussade» en France. Hors éléments exceptionnels, ce résultat net s'établit à 389 millions, soit une progression de 30,1 %. Ces éléments exceptionnels sont la plus-value de cession de la Société des vins de France (SVF) et l'acquisition des deux sociétés cidricoles Mignard et Duché de Longueville. Le groupe présidé par M. Patrick Ricard a enregistré au premier semestre un chiffre d'affaires consolidé de 6,882 milliards de francs, en recul de 3,5 % sur la période équivalente de 1991, mais en progression de 3,5 % à périmètre comparable.

CRISE

□ **Digital : accélération des suppressions d'emplois.** – Le nouveau président de Digital Equipment, M. Robert Palmer, qui prenait ses fonctions jeudi 1er octobre, a immédiatement annoncé son intention d'accélérer les suppressions d'emplois chez le fabricant informatique. Digital, numéro deux derrière IBM, devrait être entièrement réorganisé, a déclaré M. Palmer, avec notamment une réduction de la gamme des ordinateurs proposés par le fabricant et *« une accélération significative des suppressions d'emplois »*. Son objectif est de réduire les coûts de fonctionnement de Digital de 1 milliard de dollars. M. Palmer remplace M. Kenneth Olsen, cofondateur de Digital, qui avait annoncé son départ cet été à la suite d'une série de critiques des actionnaires, motivées par les pertes du groupe. Digital a perdu près de 2,8 milliards de dollars lors de son dernier exercice fiscal et a supprimé plus de 20 000 emplois depuis 1989. Les analystes tablent sur 15 000 suppressions d'emplois supplémentaires avant la fin de l'année fiscale 1992 qui s'achèvera en juin.

ENTENTE

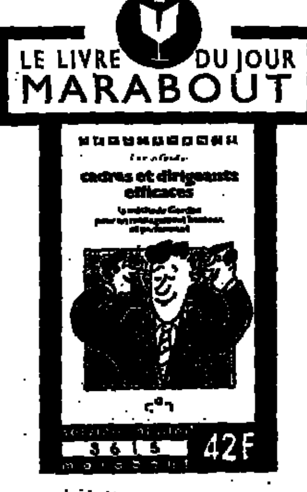
□ **Accord Nintendo-Sony et Sega-General Electric.** – Les sociétés japonaises Nintendo Co. et Sony Corp. ont conclu un accord pour le développement conjoint d'un lecteur de disques compacts CD-ROM destiné à des consoles de jeux électroniques, a indiqué, jeudi 1er octobre, le quotidien nippon *Nihon Keizai Shimbun*. Le fabricant de matériel de jeux électroniques et le spécialiste de l'appareillage électronique grand public projettent de mettre sur le marché, d'ici à la mi-1993, ce nouveau lecteur CD-ROM, compatible avec leurs systèmes. Le même jour, l'agence de presse Kyodo News Service a annoncé que Sega Enterprises Ltd., le principal concurrent japonais de Nintendo, avait conclu un accord avec l'américain General Electric afin d'utiliser dans ses jeux vidéo la technologie de General Electric en matière de fabrication d'images.

NOMINATION

□ **Thomson SA : M. Marc Ladreit de Lacharrière au conseil d'administration.** – Un décret du ministre de l'industrie du 30 septembre a nommé M. Marc Ladreit de Lacharrière au conseil d'administration de Thomson SA *« en raison de sa compétence »*. Président de la maison d'édition Masson, spécialisée dans les ouvrages scientifiques et techniques, M. de Lacharrière remplace M. Olivier Lecerf au conseil d'administration de Thomson.

CONTENTIEUX

□ **Eurotunnel est dispensé de payer des indemnités aux entreprisesde travaux publics.** – Eurotunnel, concessionnaire du tunnel sous la Manche, a marqué un point, mercredi 30 septembre, dans le contentieux qui l'oppose aux entreprises de travaux publics regroupées dans Transmanche Link (TML). Le tribunal d'arbitrage (composé de trois juristes dans le cadre de la Chambre de commerce internationale) a en effet infirmé l'obligation faite à Eurotunnel d'acquitter un paiement intérimaire mensuel d'environ 500 millions de francs pour une période indéterminée, au titre des réclamations de TML pour les équipements fixes dans le tunnel et pour les terminaux. Mais un autre contentieux demeure quant au principe de fixation du prix des équipements fixes. Parallèlement, Eurotunnel a obtenu du syndicat bancaire une dérogation de deux mois lui permettant d'exercer des droits au tirage de ses prêts.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 octobre ↓

Nouveau plongeon

Les séances se suivent et se ressemblent à la Bourse de Paris, qui était encore vendredi 2 octobre en forte baisse. Hormis une petite reprise mercredi, la Bourse française aura perdu du terrain toute la semaine. En recul de 0,03 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 ne cessait ensuite d'accentuer ses pertes pour abandonner plus de 2 % en fin de matinée et passer en-dessous du seuil symbolique des 1 700 points. Il se reprenait un peu en milieu de journée mais rechutait lourdement en début d'après-midi pour perdre 2,45 % à 1 681,40 points.

Cette forte baisse se produit à nouveau dans un marché assez actif, notent les gestionnaires, lassés par les faux espoirs de baisse des taux d'intérêt après le référendum du 20 septembre. A plusieurs reprises, et notamment lorsque la crise monétaire faisait rage, les milieux financiers ont misé sur un geste de la Bundesbank et une baisse des taux d'intérêt en Allemagne qui aurait débloqué la situation, mais en vain. Comme dans le même temps l'activité économique aux États-Unis est toujours aussi faible et les élections présidentielles américaines de plus en plus incertaines, des professionnels parlent de véritable fuite devant les actions. Seul mince espoir de rémission à court terme, une baisse concertée vendredi alors que se réunissait le conseil de la Bundesbank, des taux d'intérêt américains, allemands et français.

A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour qui avait dépassé la semaine précédente les 25 %, refluait lentement, revenant vendredi matin à 13,5 %-14 %.

NEW-YORK, 1er octobre ↓

Repli

Wall Street s'est repliée jeudi, sous la pression d'une série de mauvaises statistiques économiques aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la journée à 3 254,37 points, en baisse de 17,29 points, soit 0,53 %. Le marché a été très actif avec quelque 205 millions d'actions échangées.

Les demandes d'allocations de chômage ont progressé de 15 000 à 429 000 durant la semaine achevée le 19 septembre, alors que les experts tablaient sur un léger recul. La publication des chiffres du chômage pour septembre, attendue vendredi, devrait refléter une aggravation de la situation de l'emploi aux États-Unis. Le chômage devrait se situer entre 7,7 % et 7,8 % contre 7,6 % en août, selon les experts.

Par ailleurs, le département du commerce a annoncé une chute de 0,8 % des dépenses de construction en août, soit leur baisse la plus forte depuis neuf mois. De son côté, le baromètre des directeurs d'achats des groupes industriels américains est tombé sous la barre de 50 % en septembre pour la première fois depuis février, ce qui reflète un net ralentissement de l'activité économique américaine.

VALEURS	Cours du 30 sept.	Cours du 1er oct.
Alcoa	66 1/4	65 7/8
ATT	43 5/8	43
Boeing	36 5/8	36 1/2
Chase Manhattan Bank	22 5/8	22 1/2
Du Pont de Nemours	47 1/8	47 1/4
Eastman Kodak	44 1/2	44 7/8
Exxon	62 7/8	62 3/4
Ford	39 5/8	38 7/8
General Electric	78 1/4	77 3/4
General Motors	32 1/8	31 1/2
Goodyear	61	62 1/8
IBM	80 3/4	80 5/8
ITT	67 5/8	67 1/2
Mobil Oil	65 1/4	65
Pfizer	74 3/4	74 1/2
Schlumberger	67 5/8	68 1/4
Texaco	64 1/8	63 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	111	109 3/4
Union Carbide	13 1/8	13
United Tech.	49	48 5/8
Westinghouse	18 1/4	18 1/8
Xerox Corp.	78 5/8	77 3/8

LONDRES, 1er octobre ↑

Progression

Les valeurs ont progressé jeudi 1er octobre au Stock Exchange grâce à de nouveaux espoirs d'une réduction des taux d'intérêt britanniques et des spéculations sur la possibilité d'une grosse OPA (offre publique d'achat) pour la première fois depuis des mois. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 19,3 points, soit 0,7 %, à 2 572,3 points après avoir gagné 34,3 points en début d'après-midi. Le volume des échanges a été gonflé par un raid matinal sur le conglomérat Trafalgar House. Quelque 811,7 millions de titres ont été échangés contre 627,1 millions mercredi.

TOKYO, 2 octobre ↓

Sixième séance de baisse

Pour la sixième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a clôturé en baisse vendredi 2 octobre, sans parvenir à maintenir son avance initiale. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a accusé une baisse de 45,84 points, soit 0,26 %, à 17 324,07 points. Environ 240 millions d'actions ont été échangées contre quelque 320 millions la veille.

Dans des échanges étroits, sans motivation, les cours ont subi la pression de nouvelles ventes par des étrangers qui tirent parti de la fermeté du yen ainsi que d'ajustements réalisés à l'approche du week-end.

VALEURS	Cours du 1er oct.	Cours du 2 oct.
Ajinomoto	1 320	1 300
Bridgestone	1 080	1 090
Canon	1 260	1 250
Fuji Bank	1 740	1 750
Honda Motors	1 250	1 260
Matsushita Electric	1 100	1 090
Mitsubishi Heavy	569	562
Sony Corp.	3 970	3 970
Toyota Motors	1 420	1 400

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4560	4530
B A.C.	23 70	
Bque Vernes	700	675
Boiron (Ly)	505	508
Boisset (Lyon)	241	239 50
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	879	873
Calberson	200	210
Cardif	700	720
C.E.G.E.P.	160	155
C.F.P.I.	264	264
C.N.I.M.	1054	1054
Codetour	265	...
Conforama	...	...
Creeks	103	103 50
Dauphin	231	224
Delmas	1000	1000
Demachy Worms Cie	380	...
Devanlay	1000	991
Deville	108 30	107
Dolisos	120	120
Editions Belfond	199	200
Europ. Propulsion	170	168
Finacor	109 30	114
G.F.F. (group.fon.f.)	48	...
G.L.M.	357	361
Gravograph	180	180
Guintoli	750	700
I.C.C.	165	165
Idianova	85 50	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. Hôtelière	1020	1030
Interna. Computer	130	
I.P.B.M.	55	
Locamic	76 10	76 10
Mare Comm.	298	300
Molex	169	
Publ.Filipacchi	400	420
Rhone-Alp Ecu (Ly.)	320	320
Select Invest (Ly)	91	90
Serbo	168 90	168 90
Sopra	310	306
TF1	402	383 20
Thermador H. (Ly)	300	300
Unilog	267	260
Viel et Cie	91	95 50
Y. St-Laurent Groupe	720	710

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 199 164

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	109,02	109,52	109,38
Précédent	108,54	109	108,94

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
109	1,15	1,86	1,15	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 12 147

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 733	1 762	1 773
Précédent	1 709	1 753	1 770

CHANGES

Dollar : 4,78 F =

Le dollar s'échangeait à des niveaux très faibles, vendredi 2 octobre, dans l'attente de la réunion de la Bundesbank et des statistiques du chômage aux Etats-Unis. A Paris, la monnaie américaine cotait 4,78 F contre 4,7885 F jeudi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	1er oct.	2 oct.
Dollar (en DM)	1,4152	1,4160
TOKYO	**1er oct.**	**2 oct.**
Dollar (en yens)	120,32	119,40

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (2 oct.)	13 1/2-14 %
New-York (1er oct.)	3 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	30 sept.	1er oct.
Valeurs françaises	100,60	100,20
Valeurs étrangères	85,30	85,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	463,14	471,46
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 736,73	1 724
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	**30 sept.**	**1er oct.**
Industrielles	3 271,66	3 254,37
LONDRES (Indice « Financial Times »)	**30 sept.**	**1er oct.**
100 valeurs	2 553	2 573,20
30 valeurs	1 860,60	1 875,10
Mines d'or	74,20	73
Fonds d'Etat	89,35	89,21
FRANCFORT	**30 sept.**	**1er oct.**
Dax	1 466,36	1 484,03
TOKYO	**1er oct.**	**2 oct.**
Nikkei Dow Jones	17 369,91	17 324,07
Indice général	1 304,43	1 303,14

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,7940	4,7970	4,8955	4,9085
Yen (100)	4,0050	4,0109	4,0813	4,0958
Ecu	6,6152	6,6242	6,5990	6,6241
Deutschemark	3,3815	3,3830	3,4010	3,4109
Franc suisse	3,8708	3,8764	3,9157	3,9306
Lire italienne (1000)	3,8537	3,8686	3,8064	3,8306
Livre sterling	8,3631	8,3780	8,4166	8,4494
Peseta (100)	4,7892	4,8018	4,7251	4,7606

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	2 15/16	3 1/16	3	3 1/8
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 11/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4
Ecu	12 3/4	13	12 3/16	12 7/16	11 3/16	11 7/16
Deutschemark	8 15/16	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 11/16	8 15/16
Franc suisse	6 5/8	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 9/16	6 11/16
Lire italienne (1000)	16 3/8	16 5/8	16	16 1/4	15 1/2	15 3/4
Livre sterling	9 1/16	9 3/16	8 7/8	9	8 9/16	8 11/16
Peseta (100)	16 1/2	18 1/2	15 1/2	17 1/2	14 1/2	16 1/2
Franc français	12	13	11 1/8	12 1/8	10 1/4	11 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Trafalgar House : Hong Kong Land est l'auteur du mystérieux raid boursier.** – Hong Kong Land, filiale immobilière du groupe de Hong Kong *Jardine Matheson*, s'est révélé, jeudi 1er octobre, comme l'auteur du raid matinal en Bourse sur les titres du conglomérat britannique Trafalgar House, et a annoncé qu'il souhaitait prendre encore 15 % *supplémentaires* du groupe. Ces titres s'ajouteront aux 14,9 % acquis en Bourse le jour même, et Hong Kong Land s'est engagé à ne pas lancer d'offre d'achat complète sur Trafalgar House pendant au moins un an. Le groupe a *précisé qu'il* souhaitait acquérir une participation *« substantielle et à long terme »* dans Trafalgar, dont les activités vont des travaux publics aux croisières de luxe.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4790	C.N.E 3%	4845	4850	4801	- 0 91
840	B.N.P. T.P.	820	840	820	.
895	Cr.Lyon. T.P.	880	875	875	- 0 57
1651	Renault T.P.	1619	1616	1620	+ 0 06
1670	Rhone Poul. T.P.	1559	1583	1583	+ 1 54
1010	Saint Gobain T.P.	1011	1025	1012	+ 0 10
796	Thomson T.P.	821			
590	ACCOR	569	568	555	- 2 46
740	Air Liquide	722	725	713	- 1 25
655	Alcatel-Alsthom	626	626	619	- 1 12
1540	Als.Superm.	1500	1500	1480	- 1 33
240	A.L.S.P.I.	235	244 90	235 10	+ 0 04
410	AGF Sté Centrale	381 50	382	380	- 0 39
110	Avenir H. Média	106	105	104	- 1 89
825	Axa (ex Cie Midi)	778	777	748	- 3 86
184	Bafip	157	157	157	
93	Bail-Equipem.	90	...	...	
675	Bail Investiss.	650	650	650	
380	Bancaire	345	349	343	- 0 58
680	Bazar H.-V.	640	650	640	
1250	Berger (M)	1280	1280	1280	
395	Bertrand Faure	390	395	395	+ 1 28
800	Bic	807	803	800	- 0 87
1060	B.I.P.	1040	1035	1035	- 0 48
190	BIS	190	189 90	185	- 2 63
375	B.N.P. (CI)	355	353 90	343	- 3 38
650	Bolloré Tech.	650	620	647	- 0 46
3230	Bongrain	3190	3195	3195	+ 0 16
510	Bon-Marché	500	497	499	- 0 20
515	Bouygues	508	508	499 80	- 1 61
93	BP France	87 75	89 50	87 05	- 0 80
995	B.S.N.	986	984	973	- 1 32
1100	Canal Plus	1057	1060	1050	- 0 66
205	Cap Gem.S.	190	190	180 30	- 5 11
177	Carnaudmetalbox	184 50	181 20	181 50	- 1 63
2170	Carrefour	2183	2185	2180	- 0 14
140	Casino	154 50	154	150	- 2 91
88	Casino ADP	91	91 10	90 10	- 0 99
445	Castorama D.L.	406	414	408 10	+ 0 52
192	C.C.F.	187	191	185	- 1 07
37	CCMC Ly.	35	35	35	...
360	C.D.M.E.	355	355	353	- 0 56
135	C.E.G.I.D.	159 50	155	155	- 2 82
60	Centrest (Ny)	60 90	62	60	- 1 48
325	C.E.P. Comm.	285	285	290	+ 1 75
90	Cerus	88 60	88 10	88 60	..
850	Cetelem	806	811	810	+ 0 50
225	CF Int.	218 10	220	218 50	+ 0 18
270	CGI Info	239	245	238	- 0 42
990	C.G.I.P.	916	930	904	- 1 31
630	CGP	630	634	634	+ 0 63
1230	Chargeurs S.A.	1283	1290	1290	+ 0 55
290	Christian Dior	285	285	276	- 3 16
520	C.I.C.A. (M)	548	552	552	+ 0 55
360	Ciments franc.	330	345	345	+ 4 55
595	Clarins	580	580	551	- 5 00
370	Club Méditer.	355 60	354	351	- 1 27
765	Coles	770	762	761	- 1 17
192	Cpt. Entrep.	191	185	181 10	- 5 18
1080	Compt Mod.	1064	1065	1068	+ 0 38
225	CPR (Paris Réé.)	210	219 90	215	+ 2 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
865	Créd. Foncier	826	840	804	- 2 66
285	Crédit Loc France	284 40	283 50	278 50	- 2 07
500	Cr Lyon.(CI)	461	457	465	+ 0 87
1000	Crédit Nat.	995	991	1000	+ 0 50
360	CSEE	355	350	350	- 1 41
3050	Damart	3100	2820	2930	- 5 48
385	Dassault Aviation	370	360	359	- 2 97
164	Dassault Electr.	158	156	152 50	- 2 85
1640	De Dietrich	1669	1650	1616	- 3 18
65	Dév.P.d.C.(Li)	60 80			
81	Dév.R.Sud-Est	75 90	74	74	- 2 50
290	D.M.C.	293	291	288 10	- 1 67
385	Docks France	373 50	374	370	- 0 94
140	Dynaction	126 30	140	150	+ 18 7
2070	Eaux (Gle)	2028	2015	2004	- 1 18
800	E.B.F.	800	790	757	- 5 38
390	Ecco	390 10	384	389	- 0 28
365	Elf Aquitaine	336 20	336 50	331 70	- 1 34
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	1061	1082	1034	- 2 54
245	Erap-Elf (Certif)	232	231 10	230	- 0 86
630	Eridania-Beghin	612	615	615	+ 0 49
395	Essilor	396	395	391	- 1 26
188	Essil.Int.(DP)	194 90	195	192	- 1 49
750	Esso	710	720	710	.
1130	Eurafrance	1041	1046	1042	+ 0 10
530	Eurocom	519	524	493	- 5 01
81	Eurodisneyland	69	67	67 25	- 2 54
805	Europe 1	820	850	815	- 0 61
35	Eurotunnel	36 70	36 70	35 65	- 2 86
1450	Exor	1450		.	.
102	Finextel	109	102 30	105	- 3 67
285	Fives Lille	273 50	274 90	275	+ 0 55
3290	Fromager. Bel	3251	3285	3220	- 0 95
1950	Gal.Lafayette	1950	1950	1950	
365	G.A.N.	334	334	333	- 0 30
495	Gascogne (B)	462	459 10	455	- 1 52
1170	Gaz et Eaux	1154	1155	1110	- 3 81
690	Geophysique	689	680	675	- 2 03
695	Groupe André SA	698	700	700	+ 0 29
510	Groupe Cité	459 50	470	470	+ 2 29
380	GTM-Entrep.	350	346	350	.
1390	Guyenne-Gas.	1350	1390	1358	+ 0 59
110	Hachette	121	121	120	- 0 83
445	Havas	399 50	400 10	395	- 1 13
275	Idia	272	270	270	- 0 74
300	Imétal	315	314	316	+ 0 32
115	Immob. Phénix	113 50	112	108	- 4 85
86	Ingénico	79	79 50	79	...
7400	Inst. Mérieux	7470	7420	7400	- 0 94
385	Interbail	380	380 10	380	..
585	Intertechnique	551	549	545	- 1 09
835	J. Lefebvre	880	850	815	- 7 39
475	Klépierre	460	484	463	+ 0 65
665	Labinal	685	650	650	- 5 11
290	Lafarge	281 90	281 80	278 30	- 1 28
270	Lebon	265	266	265	.
4260	Legrand	3890	3870	3835	- 1 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2160	Legrand (DP)	2115	2180	2105	- 0 47
260	Legris Industries	261 40	261	261	[illegible]
640	Locindus	643	643	637	- 0 93
3940	L.V.M.H.	3735	3720	3700	[illegible]
525	Lyon Eaux Dumez	518	518	502	[illegible]
62	Magnetic Ly	61	63	61	.
275	Mar. Wendel	274	280	273	[illegible]
185	Marie	172	175	173 50	[illegible]
78	Métaleurop	69 50	70	69 20	- 0 43
31	Métrologie In.	30 70	30 10	30 80	[illegible]
199	Michelin	194	195 50	191 30	[illegible]
156	Min. Salsig (Ny)	156 10			
82	MMB	83 90			
111	Moulinex	103 90	105	104 50	+ 0 58
755	Navig. Mixte	700	705	710	+ 1 43
113	Nord-Est	115 10	115 10	114 50	- 0 42
205	Norton (Ny)	192			
78	Olipar	73			
1000	Oréal	927	929	915	[illegible]
365	Paribas	321 50	325 50	321	[illegible]
177	Pechiney Int	179	178	177	[illegible]
260	Pechiney (CIP)	266	270	273	[illegible]
465	Pernod Ricard	411 50	409 50	402 80	[illegible]
590	Peugeot	534	510	494 50	[illegible]
330	Pinault	335	335	340	[illegible]
750	Plastic-Omn.	770	760	758	[illegible]
230	Poliet Ex.Lamb Fr	209	206 90	205	[illegible]
770	Primagaz	785	788	780	[illegible]
650	Printemps	650			
565	Promodès	560	560	559	[illegible]
400	Radiotechn.	372	372	361	- 2 95
5680	Redoute (La)	5630	5680	5630	
156	Rémy Cointreau	155	158	158	+ 1 94
550	R. Poulenc CIP	534	535	530	[illegible]
52	Rochette (La)	50	50	49 80	- 0 40
420	Roussel Uclaf	400	400	396	- 1 00
2760	R. Impér.Ly *	2760	2755	2755	- 0 18
156	Sade (Ny)	160	160	160	
2020	Sagem	2095	2095	2050	- 2 15
545	Saint Gobain	516	516	512	- 0 78
1110	Saint Louis	1097	1085	1094	[illegible]
1150	Salomon Ly.	1325	1330	1330	+ 0 38
280	Salvepar (Ny)	282	282	282	
1410	S.A.T.	1510			
215	Saul. Chât.	211	211	211	
960	Saupiquet (Ns)	945	932	920	- 2 65
615	Schneider	552	584	547	- 0 91
13 50	SCOA	13 50	13 80	13 50	..
310	Scor S.A.	315			
415	S.E.B.	395	389	390	- 1 27
370	Sefimeg	382 10	389	396 90	+ 3 87
119	Selectibanque	118 20	119	118 10	- 0 08
153	Sextant A.	138	139	136	- 1 45
650	S.F.I.M.	698	670	670	- 4 01
170	S.G.E.	156	156	155 30	- 0 45
395	Simco	394	390	393	- 0 25
590	Sk. Rossignol	580	574	561	- 3 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
[illegible]	Sligos	350	356	345	- 1 43
[illegible]	Société Géné.	528	537	523	- 0 95
[illegible]	[illegible]	44 20			
[illegible]	[illegible]	92	93	92 80	+ 0 87
[illegible]	Sodexho	950	951	960	+ 1 05
[illegible]	[illegible]	70 10	70 10	70 30	+ 0 29
[illegible]	Sogerap	380	380	380	
[illegible]	Sommer-Allib.	1179	1145	1111	- 5 77
[illegible]	SOPHIA	380	380	379	- 0 25
[illegible]	Sovac	799	790	782	- 2 13
[illegible]	SPEP	255	255	247	- 3 14
[illegible]	Spie-Batigno	266	266 90	260	- 2 26
[illegible]	Strafor Facom	544	540	540	- 0 62
[illegible]	Suez	237	236	231 50	- 2 32
[illegible]	Synthélabo	1075	1070	1072	- 0 28
[illegible]	Thomson CSF	122 10	127	122 30	+ 0 16
[illegible]	Total	205 60	205	205	- 0 29
[illegible]	[illegible]	142 60	141	137	- 3 93
[illegible]	[illegible]	159 90	155 10	155	- 3 06
[illegible]	U.A.P.	385	380	369 90	- 3 92
[illegible]	U.F.B. Locabail	210	210	209	- 0 48
[illegible]	U.G.C. DA Robur	180	175	175	- 2 78
[illegible]	U.I.C.	491	495	485	- 1 22
[illegible]	U.I.F.	395	396	395	
[illegible]	U.I.S.	730	732	735	+ 0 68
[illegible]	Unibail	370	372	375	+ 1 35
[illegible]	Valeo	710	712	678	- 4 51
[illegible]	Vallourec	144	140	140 20	- 2 64
[illegible]	Via Banque	199	199	203 80	+ 2 41
[illegible]	Worms et Cie	235	232 50	230	- 1 27
[illegible]	Zodiac	1110	1119	1095	- 1 35
[illegible]	Elf Gabon	850	880	925	+ 8 82
93	Amax	95	85	85	
[illegible]	Amer. Barrick	145 80	145	145	- 0 55
112	Amer. Express	106 20	104 80	105 10	- 1 04
[illegible]	A.T.T.	211			
[illegible]	Anglo Amer C	116			
[illegible]	Amgold	192	190 60	190	- 1 04
[illegible]	Banco Santander	184	188 50	185	+ 0 61
[illegible]	B.A.S.F.	700	710	710	+ 1 43
[illegible]	Bayer	862	870	862	
44	[illegible]	42 60			
[illegible]	Buffelsfontein	21 20	21 20	21 20	
[illegible]	Chase Manh.	105 50	109	108	+ 2 37
2140	Daimler Benz	1910	1949	1950	+ 2 09
87	De Beers	61 90	60	60 75	- 1 86
2320	Deutsche Bank	2161	2170	2173	+ 0 56
1190	Dresdner Bank	1200			
48	Driefontein	42 50	40 95	41	- 3 53
245	Du Pont-Nem.	227 70	227 50	227 50	- 0 09
225	Eastman Kodak	216 90			
10 50	East Rand	10 50	10	9 80	- 6 67
33	Echo Bay	30 60	30	29 90	- 2 29
190	Electrolux	150	153	153	+ 2 00
111	Ericsson	100	99 20	97	- 3 00
325	Exxon Corp	308	.		
205	Ford Motor	192 60	186 20	186 20	- 3 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
31	Freegold	27 95	27	27	- 3 40
14	Gencor	13 15	12 85	12 85	- 2 28
395	Gen. Elect.	381	376 70	376 70	- 1 13
170	Gen. Motors	150	154 30	151 80	+ 1 20
305	Gen. Belgique	308			
38	Gd. Metropol.	34 50	34 60	34 90	
46	Guinness	46 20	46 50	45	- 2 60
19	Hanson PLC	18 10	18 10	18	- 0 55
11	Harmony Gold	10 55	10 55	10 55	
300	Hewlett Packard	267	260 30	260 20	- 2 55
32	Hitachi	29 20	29 10	29 30	+ 0 34
930	Hoechst	771	771	771	
63	Homestake	65			
103	I.C.I.	96 50	96	96	- 0 52
425	I.B.M.	325 50	325 90	325 30	
320	I.T.T.	319	325	324	+ 1 57
162	Ito Yokado	158	157 60	152 90	[illegible]
49	Matsushita	43 30	43 70	43 70	+ 0 92
225	Mc Donald's	214	214	213 30	- 0 33
235	Merck	214 10	214	213 50	- 0 28
510	Minnesota M.	492			
38	Mitsubishi	33 90	33 70	34	+ 0 29
335	Mobil corp	312			
315	Morgan J.P.	305	305 10	303 10	- 0 62
3870	Nestlé	3875	3840	3844	- 0 80
116	Norsk Hydro	117	115 30	115 50	- 1 27
70	OFSL	54 70	51 90	51 90	- 4 93
1420	Petrofina	1450	1449	1401	- 3 38
440	Philip Morris	410 50	412	410	- 0 12
71	Philips	69	68 55	70 40	+ 2 03
56	Placer Dome	56	55 35	55 40	- 1 07
245	Procter Gamble	241			
159	Quilmes	160			
15	Randfontein	13 50	12 70	12 60	- 6 67
250	Rhone Poul. Rorer	220 10	220	223 30	+ 1 45
445	Royal Dutch	440	438 60	438 10	- 0 43
53	R.T.Z.	52 05	51 35	51	- 2 02
13	Saat & Saatchi	12 60	12 50	12 55	- 0 40
20	St Helena	18	18	18 10	+ 0 56
345	Schlumberger	326 70	331 50	329	+ 0 70
46	Shell transp	46	46 50	46 50	+ 1 09
2000	Siemens	1950	1935	1940	- 0 51
175	Sony	158 20	160	159	+ 0 51
74	Sumitomo Bank	58 50	57 95	57 80	- 1 02
155	T.D.K.	131	131	131 50	+ 0 38
50	Telefonica	47	47	46 50	- 1 06
26	Toshiba	22 90	22 95	22 95	+ 0 22
570	Unilever	559	562	560	+ 0 18
250	Unit. Techn.	233 10	235 50	235 50	+ 1 03
169	Vaal Reefs	154 50	148	148	- 4 21
1060	Volkswagen	960	945	960	
275	Volvo	235			
79	West. Deep	69	68 60	66 50	- 3 62
395	Xerox Corp	381	.	.	
107	Yamanouchi	99 20	99 80	99 80	+ 0 60
4 35	Zambia Cop	4 05	4 05	4 08	+ 0 74

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	...	..
10,80% 79/94	101 50	0 82
Emp.Etat 13,4%83	103 70	10 47
Emp.Etat 12,2% 84	100 12	12
10,26% mars 86	103 89	5 73
OAT 10% 5/2000	107 95	3 50
OAT 9,9% 12/1997	104 55	7 95
OAT 9,8% 1/1996	102 30	6 58
PTT 11,2% 85	105	8 59
CFF 10,30% 86	103	6 48
CFF 10,25% nov 90	..	5 64
CNA 10% 1979	...	5 55
CNB Bques 5000F	97	2 17
CNB Paribas 5000F	...	2 17
CNB Suez 5000F	...	2 17
CNI 1/82 5000F	97 70	2 17
CNT 9% 86	...	3 95
CRH 10,90% déc.85	106 70	7 42
CHARB FCE 3% 100	.	.
CNCA	1050 10	
Cerus	...	
Alcatel 6% janv. 89	612	..
Ly. Eaux cv 6,5%	770	..
Thoms cv 9,2% 86	722	

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr	1540	1540
Arbel	450	450
Bains C.Monaco	900	903
B Hypoth Europ	318 10	.
B.N.P. Intercont.	326	325
Bénédictine	2235	.
Bidermann Internat.	470	..
Blanzy Ouest	1265	
B.T.P.	39 80	39 80
Cambodge	980	980
Carbone Lorraine	360 10	363
Case Poclain	4 20	4 05
C.B.C.	260	255
C.E.G.F. (Frigor)	850	831
Centenaire Blanzy	339	338
Ceragen	36	
Champex Ny	43	44 50
CIC (CIP)	180	143
C.I.M.	611	.

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2660	.
Comiphos	481 10	...
Cie Industrielle	3750	3700
Cpt Lyon Alemand	320	317
Concorde	520	513
Conser Mét Prov	15 20	
Crédit Gén.Ind.	75	72
Cr Universel (Cie)	370	..
Darblay	650	.
Degremont	1740	1740
Delmas Vieljeux	1897	..
Didot Bottin	513	538
Eaux Bassin Vichy	2910	3000
Ecia	304 10	300
Ent.Mag. Paris	4290	
Eridania-Béghin CI	475	470
Fidei	372 30	372 30
Finalens	300	299 80
F.I.P.P.	69 55	
F.N.A.C.	1761	1849
Foncière (Cie)	437	440
Fonc Lyonnaise	530	530
Foncina	315	.
Fougerolle	746	745
France I.A.R.D.	440	
France SA (La)	1438	1410
From. Paul-Renard	2050	
Gaumont	415	414
Genefim	258	250
Gévelot	463	..
G.F.C.	314	315
Groupe Victoire	828	819
G.T.I (Transport)	197	
Immobail	315	308 50
Immobanque	540	540
Im Marseillaise	4600	.
Invest.(Ste Cle.)	3050	3100
Lambert Frères	.	
Lille Bonnières	862	864
Locafinancière	515	.
Louis Vuitton	632	
Louvre	2100	2100
Lucia	365	
Machines Bull	24 50	23 50
Mag Unipris	178	178
Magnant	640	640
Métal Déployé	380	380
Mors	66 35	64
Navigation (Mie)	179	179
Optorg	280	286
Oréal (CI)	481	484 30
Origny-Desvroise	600	
Palais Nouveauté	1300	1235
Paluel Marmont	560	...
Parfinance	161	160
Paris France	238	231
Paris Orléans	197	...
Parthena Invest.	278 50	277 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	..	.
Piper Heidsieck	1100	..
Porcher	420	.
Promodès (CI)	370	...
Publicis	545	550
Rochefortaise	115	110 30
Rosario	136	129 20
Rougier	160	164
S.A.C.E.R.	440	440 10
S.A.F.A.A.	211	.
S.A.F.I.C Alcan	153	..
Saga	370	..
Saint Dominique (F.)	107 80	107
Salins du Midi	500	500
Savoisienne M.	145	.
S.C.A.C.	685	..
Senelle	417	.
S.Etud Part. (M)	140	140
Siac	519	513
Simnor	100 50	91
S.I.P.H.	130	.
S.M.C.I.	100	.
Sofal	551	..
Sofio	230	
Sofical	1020	.
Sofinam (ex Saram)	66 50	.
Sofragi	2001	..
Soudure Autogène	650	651
Sovabail	330	.
Stemi	518	.
Taittinger	2150	1960
Testut-Aequitas	221	
Tour Eiffel	211	
Ufiner	1100	
Vicat	460	480
Vinipris	1500	1500
Virax	125	125
Maroc Sté Brasserie	291	

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	.
Akzo Nv Sico	411	
Alcan Aluminium	81	80 10
American Brands	238	
Arbed	420	
Asturienne Mines	84 10	
Banco Popular Espa.	444 70	425
B.Reglements Int.	22500	...
Can.Pacifique	61 90	60
Chrysler Corp	111 10	
C.I.R.	6 80	.
Commerzbank	800	.
Dow Chemical	270	267 80
Fiat	13 30	.
GBL (Brux Lamb)	408	399
Gevaert	1000	
Glaxo Holdings Ltd	74	71 50
Goodyear Tire	289 60	.
Grace and Co (WR)	179	
Honeywell Inc. Im.	356	.
Johannesburg	59 50	
Koninklijke Pakhoed	80 50	80 70
Kubota	21 30	
Midland Bank	39	
Noranda Mines	77	
Olivetti priv	6 20	6 20
Pfizer Inc	370	354 70
Ricoh	22	
Robeco	264 30	264 70
Rodamco NV	129 20	125 70
Rolinco	268 50	269 80
Sapem	5	
Sema Group	23 35	
SKF Aktiebolaget	62 10	59
Tenneco Inc.	170 20	
Thorn Electrical	63	
Toray Ind	27 20	
West Rand Cons	4 60	

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	
Calciphos	75	
C.G.H. Cogenhor	8	
Coparex	590	
Drouot Assurances		
Electro-Banque		
Europ. Accum.	81	
Europ Soutres Ind	12 30	
Gachot S.A.	45	48
Guy Degrenne	352	
Lecteurs du Monde	185	
Nicolas	1050	1050
Particip. Percier	325	
Quadrant	40	
Rorento N.V.	224 10	224 90
St-Gobain-Emballage	1731	...
S.E.P.R.	2050	
S.M.T. Goupil	0 61	
S.P.R. act. B	290	.
Waterman	1150	

SICAV (sélection) 1/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	178 88	174 09•
Amén-gan	6557 68	6401 62
Amplia	275054 42	275054 42•
Amplitude	594 53	577 21
Arbitrages Court T	7458 57	7458 57
Assoc	1125 24	1125 24
Atout Futur	400 34	390 58
Aurecic	1057 02	1029 23
Avenir Alizés	1698 16	1664 86•
Axa Capital	172 41	167 39
Axa Court Terme	8197 84	8197 84
Axa Cro.Ex.Dr Inve	847 78	823 09
Axa Ep Fr Ex Agepargne	762 83	740 61
Axa Europe	120 50	116 59
Axa Investments	98 82	95 94
Axa NPI	100 92	97 98
Axa Ob Fr Ex Tr.	142 20	138 06
Axa Ob in Ex Mu U Se	125 20	121 55
Axa Prem Ex Agepre	115 69	113 29
Axa Sel Ex Dr Sec	142 08	137 94
Axa Valeurs PEP	117 63	114 20
Cadence 1	1050 25	1029 65
Cadence 2	1039 38	1018 02
Cadence 3	1029 55	1009 66
Capimonétaire	6450 57	6484 09
Capobig	5524 13	5396 21
Capstral	1342 35	1322 52
Cicéro	1344 82	1312 02
Comptavalor	3623 68	3518 45
Convertimmo	317 97	311 74
Credinter	415 13	403 04
Crédit Mutuel Capital	1310 98	1265 27•
Cred.Mut.Ep.Cour.T	688 31	688 31•
Cred.Mut.Ep.Ind.	92 52	90 34•
Cred.Mut.Ep.J.	71662 32	71662 32
Cred.Mut.Ep.Long T	187 82	182 79•
Cred.Mut.Ep.Monde	1070 09	1041 45•
Cred.Mut.Ep.Quatre	1065 88	1057 79•
Dieze	1289 57	1258 12
Drouot France	817 20	793 40
Drouot Sécurité	208 97	202 79
Ecocic	1044 36	1013 94
Ecufar	121 63	117 99
Ecureuil Capitalisation	2613 34	2587 47
Ecureuil Sécurité	2253 04	2197 13
Ecureuil Invest.	145 14	140 91
Ecureuil Monépremière	69289 44	69289 44
Ecureuil Monétaire	40623 76	40623 76
Ecureuil Trésorerie	2505 19	2505 19
Ecureuil Trimestr.	2007 55	1987 67
Elanciel	104 05	101 02•
Elicash	2 443655	2 443655•
Energia	253 34	241 85
Epargnil	3717 72	3717 72
Epargne-Sicav	4412 35	4401 36
Epargne Associat.	26073 72	25776 84
Epargne Capital	10572 15	10863 52
Epargne Croissance	1595 24	1552 64
Epargne Oblig.	197 51	192 22
Epargne Première	14662 78	14563 63•
Epargne-Unie	1212 48	1182 91
Epargne Valeur	413 42	402 36
Eurf Cap.	8243 79	8243 79•
Euravest	556 55	569 48•
Euro Solidarité	1047 50	1037 23•
Euroco Leaders	978 72	950 21
Eurodyn	1096 23	1069 55
Euro Gan	5861 25	5635 82
Europe Nouvelle	494 95	472 51•
Fonsicav	14891 27	14891 27
Francegan	3370 97	3010 55
France Garantie	266 30	265 77
France Index Sicav	105 13	102 06

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	478 54	473 80
France	439 89	427 08
France Pierre	93 81	91 08
France-Régions	1129 62	1096 72
Fruct-Associations	36 33	36 33
Fructi-Capi	42 98	42 33
Fructidor	235 79	232 31
Fructifrance action C	871 77	850 51•
Fructifrance action D	851 67	830 90•
GAN Rendement	5164 03	5057 71
Gestilion	15193 45	15117 96•
Gest. Associations	163 27	159 53
Horizon	1172 29	1138 15
HLM Monétaire	14383 95	14383 95
Indust.Fse Court.T	1518 97	1518 97
Interépar	105887 44	102900 43
Interoblig	13600 85	13334 17
Intersélection Fce	507 22	497 27
Japacic	136 58	132 60
Jeunepargne	290 03	285 74•
Latitude	2322 37	2318 89
Leumi C.T.	12940 07	12940 07
Leumi L.T.	6514 18	6324 45•
Lion Association	11512 59	11512 59•
Lion Institution	30212 54	30137 20•
Lionplus	1000 46	980 84•
Lion Trésor	2152 07	2130 76•
Lion 20 000	27030 43	27030 43•
Livret Bourse Inv	538 47	522 79
Livret Portefeuil	686 91	647 49
Méditerranée	157 26	152 68
Mensuel CIC	10099 68	9999 68
Moneden	70311 07	70311 07
Mone J	37409 43	37409 42•
Monévalor	84681 29	84681 29
Mutualité dépôts	13756 33	13728 87
Natio Court Terme	293377 00	293377
Natio-Epargne	18098 64	17919 45
Natio-Ep. Ret	120 16	116 94
Natio Eparg Trésor	7970 79	7954 82
Natio-Fran.Index	962 50	937 71
Natio-Imm	1048 46	1020 40
Natio-Inter	1392 12	1354 86
Natio-Monétaire	26083 08	26083 08
Natio-Opportunités	996 22	969 56
Natio-Patrimoine	1298 28	1263 53
Natio-Perspectives	988 19	961 74
Natio-Placements	65790 90	65790 90
Natio-Revenu	1027 48	1017 31
Natio Sécurité	12431 53	12431 53
Natio-Valeurs	934 79	912 45
Nippon-Gan	4276 48	4111 98
Nord Sud Dévelop	1578 32	1575 17•
Obli-Associations	154 95	153 42
Oblicic-Mondial	2565 45	2547 24
Oblicic-Régions	1041 12	1025 73
Obligfutur	2887 49	2817 56
Oblig. tres caté	176 72	174 11
Oblilion	1332 32	1319 13•
Oblisécurité Sicav	13327 81	13327 81
Orachon	988 92	945 29
Orvalor	6762 59	6629 99
Paribas Capitalisation	1517 72	1495 29
Paribas Opportunités	116 78	112 02
Paribas Patrimoine	544 71	522 50
Patrimoine Retraite	227 52	223 06
Pervalor	594 67	583 01•
Placement A	1419 77	1391 93
Placement J.	7462 32	7447 43
Placement M.	69229 71	69091 53
Placement Nord	984 07	868 74
Plénitude	131 79	127 95
Poste Croissance	22343 42	22321 10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Gestion	67953 73	67953 73
Première Oblig	10841 11	10830 28
Prévoy Ecureuil	112 67	111 55
Prim'Associations	30357 31	30357 31•
Proficus	942 90	919 90
Quartz	125	121 95
Réalvalor	659 55	646 62
Rentacic	161 03	158 65
Revenus Trimestr.	5278 80	5226 53
Revenu-Vert	1150 98	1122 91
St Honoré Vie & Santé	938 96	896 39•
St Honoré Bons du Tr	11579 11	[illegible]
St Honoré Global	220 74	[illegible]
St Honoré Invest	736 70	703 25
St Honoré Pacifique	522 99	499 27•
St Honoré PME	480 66	458 85
St Honoré Réal	15450 88	15389 32
Sécuricic	1795 94	1795 94
Sécuri-Gan	13191 20	12932 55
Sécuritaux	1434 02	1434 02
Sicasden	711 82	701 30
Sicav Associations	1900 42	1900 42
SP-CNP Assur	617 32	599 34
S.G. Fr opportunités	1100 11	1078 54
Sicav 5 000	417 78	406 60•
S.I. Est	1219 50	1183 98
Slivafrance	670 10	652 17•
Slivam	370 22	360 31•
Slivarente	209 33	205 23•
Slivinter	396 38	385 77•
S.N.I.	1061 13	1030 22
Sogenfrance	1091 48	1070 68
Sogépargne	323 04	316 71
Sogevar	910 89	893 03
Soginter	1183 75	1160 54
Soleil Investissements	542 78	522 87
Solstice	2191 08	2185 62
State Street Act. Eur	8344 55	8062 46•
State Street Act. Frce	9929 07	9639 87•
St. Str. Act. Japon	9877 19	9543 18•
State Street Emer. Mts	10359 39	9861 34•
St Street OAT Plus	10451 27	10246 34•
Stratégie Actions	812 79	781 53
Stratégie Rendement	1443 42	1397 99
Technocic	974 28	945 90
Techno-Gan	5289 84	5086 38•
Thésora	672 94	667 27
Trésor Plus	1312 82	1299 82
Trésor Trimestriel	1029 62	1019 43
Trésoricic	134191 56	134191 56
Trilion	5101 27	5035 90•
UAP Investissement	403 08	388 51
UAP Actions France	569 76	549 17
UAP Act. Select	588 47	567 20
UAP Aedificandi	504 27	486 04
UAP Asie	196 31	189 21
UAP Alto Sicav	159 44	153 68
UAP Moyen Terme	142 72	137 56
UAP Première Car	10981 79	10684 86
Uni-Associations	126 44	125 44•
Uni-Foncier	1132 85	1105 22
Unifrance	560 18	546 52
Uni-Garantie	1319 64	1293 73
Uni Régions	1274 76	1243 67
Univar	242 87	242 87•
Univers Actions	1151 16	1123 08
Univers Obligations	1725 53	1683 44
Valorg	2107 75	2105 64
Valréal	54969 59	54942 12

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

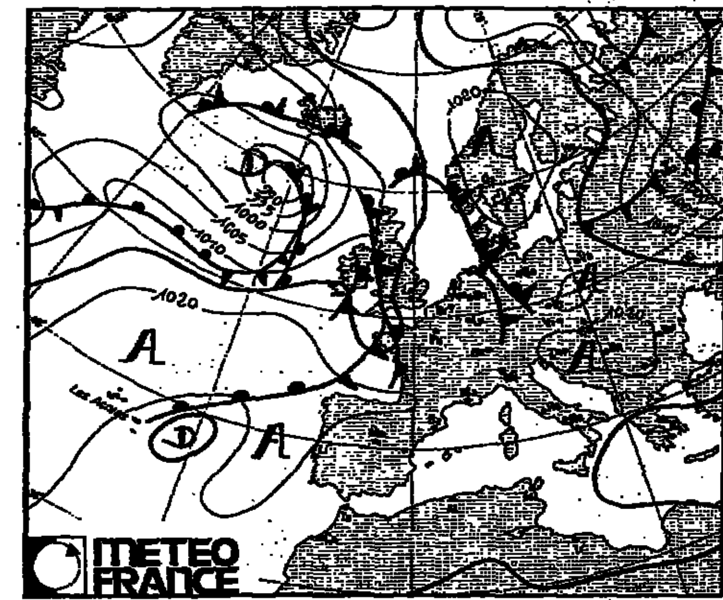
COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 2/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 788	....	4 5	5
Ecu	6 615	....	...	...
Allemagne (100 dm)	337 980	....	328	348
Belgique (100 F)	16 402	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 090	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 845	....	3 5	4 1
Danemark (100 krd)	87 420	....	82	90
Gde.Bretagne (1 L)	8 341	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 621	....	2 3	3
Suisse (100 f)	387 520	....	374	394
Suède (100 krs)	89 820	....	86	94
Norvège (100 k)	83 040	....	79	87
Autriche (100 sch)	48 038	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 807	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 800	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	3 842	....	3 6	4
Japon (100 yens)	3 992	....	3 8	4

Marché libre de l'or

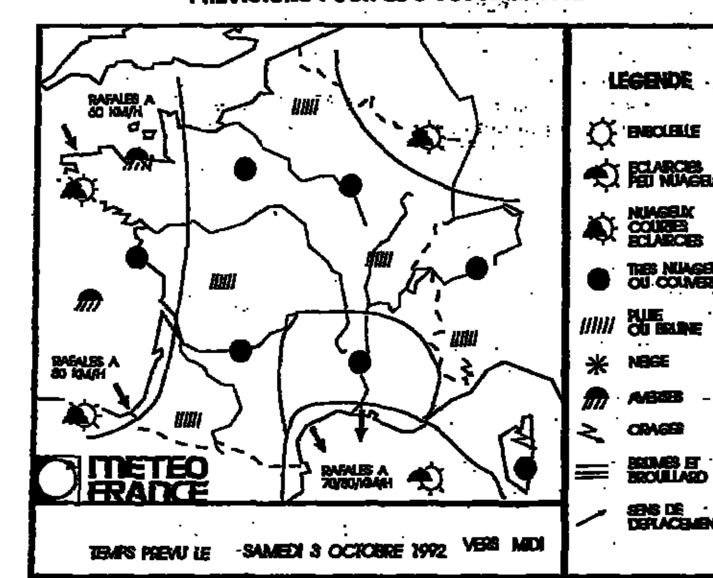
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/10
Or fin (kilo en barre)	53700	54000
Or fin (en lingot)	53900	54800
Napoléon (20f)	316	314
Pièce Fr (10 f)	300	....
Pièce Suisse (20 f)	319	319
Pièce Latine (20 f)	314	314
Souverain	412	414
Pièce 20 dollars	1805	1780
Pièce 10 dollars	1050	950
Pièce 5 dollars	540	.....
Pièce 50 pesos	2030	2020
Pièce 10 florins	316	316

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE 1992



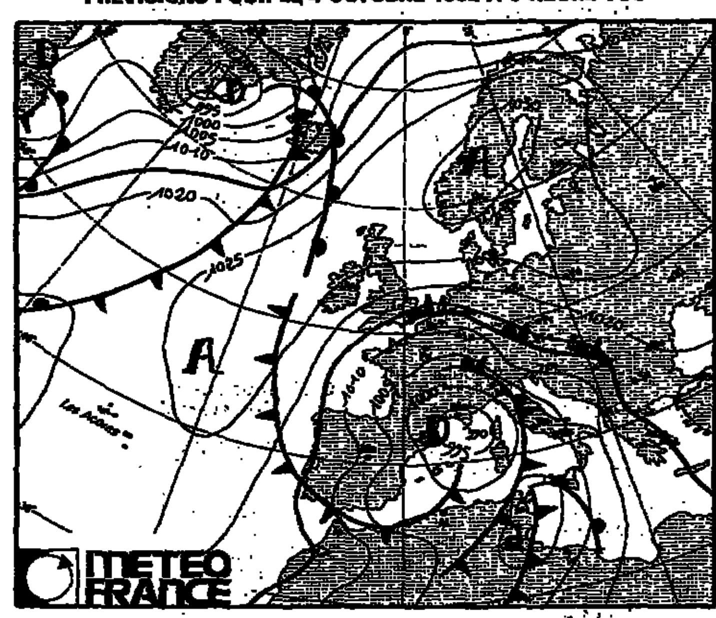
Samedi : pluie et vent sur une grande partie du pays. – Le Languedoc-Roussillon et la Provence connaîtront une journée relativement ensoleillée grâce au mistral et à la tramontane, qui souffleront à 50-60 kilomètres/heure.

Partout ailleurs, les nuages seront très nombreux et seront souvent accompagnés de pluies. Seules les régions proches des frontières belges le matin, puis un grand quart nord-est du pays, seront épargnés par les précipitations. Il neigera sur les Pyrénées au-dessus de 1 800 mètres. Le vent soufflera en général assez fort : de nord-ouest à 60 kilomètres/heure sur les côtes atlantiques, de nord-est en Manche, à 60 kilomètres/heure, et de nord-est sur l'intérieur de la moitié nord, à 40 kilomètres/heure.

Les températures minimales seront de l'ordre de 8 degrés à 10 degrés sur la moitié nord, de 12 degrés à 14 degrés sur la moitié sud, de 14 degrés à 16 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, les températures seront fraîches, 13 degrés à 16 degrés en général, localement 18 degrés dans le Sud-Ouest, et 20 degrés à 22 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 4 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 2-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 1er-10-1992 à 18 heures TUC et le 2-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	25	14	N
BIARRITZ	22	16	C
BORDEAUX	22	16	C
BOURGES	19	13	P
BREST	16	12	C
CAEN	17	8	B
CHERBOURG	17	11	C
CLERMONT-FER.	19	12	P
DIJON	17	11	C
GRENOBLE	21	11	C
LILLE	19	8	B
LIMOGES	17	12	P
LYON	20	12	C
MARSEILLE	24	13	C
NANCY	18	8	C
NANTES	18	13	P
NICE	23	16	N
PARIS-MONTS.	18	12	N
PAU	23	15	C
PERPIGNAN	26	16	C
RENNES	18	12	P
ST-ETIENNE	19	10	C
STRASBOURG	17	9	C
TOULOUSE	23	14	C
TOURS	19	13	P
POINTE-A-PITRE	32	22	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	28	16	N
AMSTERDAM	16	9	B
ATHÈNES	25	20	C
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	25	16	C
BELGRADE	21	6	D
BERLIN	17	6	B
BRUXELLES	17	9	C
COPENHAGUE	15	4	B
DAKAR	30	24	N
DELHI	37	21	N
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	18	13	B
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	21	16	N
JÉRUSALEM	28	17	D
LE CAIRE	38	20	D
LISBONNE	25	15	D
LONDRES	17	9	C
LOS ANGELES	27	18	D
LUXEMBOURG	16	7	N
MADRID	27	12	N
MARRAKECH	31	17	D
MEXICO	19	7	N
MILAN	22	13	N
MONTRÉAL	8	–1	C
MOSCOU	10	6	P
NAIROBI	24	15	C
NEW-YORK	13	5	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	27	14	D
PÉKIN	23	12	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	16	N
SEVILLE	32	15	D
SINGAPOUR	33	26	P
STOCKHOLM	11	4	N
SYDNEY	19	13	N
TOKYO	22	17	C
TUNIS	30	17	N
VARSOVIE	15	6	N
VENISE	22	14	N
VIENNE	18	12	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– **Danielle et François RIPOUTEAU**

sont heureux d'annoncer la naissance de leurs deux petits-fils,

David et Benjamin,

le 27 septembre 1992, chez Emmanuelle et Daniel Stone.

Décès

– Yves Bertrand,
son mari,
Florence et Emmanuel Bertrand,
ses enfants,
Denise Court,
sa mère,
Jean-Paul et Patrick Court,
ses frères,
Les familles Court, Bertrand, Perigault et Bergonzi,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de cinquante ans, de

Marie-France BERTRAND,
née Court,

survenu le 29 septembre 1992, après une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 2 octobre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, à Lorient.

Une messe aura lieu jeudi 15 octobre, à 9 heures, à son intention, en la chapelle de l'Ecole militaire à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Yves Bertrand,
20, rue de Constantinople,
75008 Paris.

– Besançon.

Mme André Charlin,
née Geneviève Amieux,
Les docteurs Jacques et Mireille Lichère,
née Charlin,
M. Jean Lichère,
ingénieur ET Armement,
Maître Laure Lichère-Lemmonnier et M. Lemmonnier,
M. François Lichère,
Mlle Paulette Charlin,
sa sœur,
inspecteur principal honoraire de la SNCF,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,

Les familles Amieux, Sassey, Le Fustec, Mordant, Larivière, Massart, Perrotte,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur André CHARLIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Libération,
croix de guerre 1939-1945
avec deux citations,

survenu le 1er octobre 1992, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Le *défunt repose au funérarium de* Besançon, 13, rue de Vesoul, où les visites peuvent être rendues de 7 heures à 21 heures.

Les obsèques auront lieu le lundi 5 octobre, à 10 heures, au temple du Saint-Esprit, où le deuil se réunira.

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »
Jean, XV, verset 12.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ancien élève du Prytanée militaire ; ancien assistant et médecin traitant du service de neuro-psychiatrie du Val-de-Grâce ; médecin honoraire des hôpitaux ; ancien directeur d'enseignement clinique neurologique à la faculté de médecine de Besançon ; ancien pré*sident de la société médico-psychologi*que de Paris et d'autres sociétés savantes ; ancien président et membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Besançon.

Il eut d'autre part une activité politique départementale et, sur le plan national, fut vice-président non parlementaire du Parti républicain radical et radical-socialiste sous la présidence de Félix Gaillard et de René Billières.

– Camille et Daniel Beylich,
Géva Caban et Robert Groborne,
ses enfants,
Christiane Guéné,
sa sœur,
Nicolas et Patricia Beylich,
Florence Beylich et Laurent,
Françoise Beylich,
Anne-Laure et Christophe Héry,
Ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 30 septembre 1992, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Mme Théodore FOURNEAU,
née Camille Le Gallic,
administrateur civil
hors classe honoraire
de la préfecture de la Seine,
chevalier de l'ordre national du Mérite
et de la Ville de Paris.

Les obsèques ont eu lieu à Paris le 2 octobre, dans l'intimité.

11, rue Brown-Séquard,
75015 Paris.

– Bordeaux. Neuilly.

M. et Mme Gérard Moutier,
Mme Danièle Moutier,
Boris, Anaïs, Solenne, Benjamin,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à *Dieu de*

Mme Albert MOUTIER,
née Barbarin,

le 28 septembre 1992, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 octobre, à 14 h 15, en l'église Sainte-Thérèse de Boulogne.

– Le docteur et Mme Robert Ouzilou,
ses parents,
Mathé Nagual,
Doucka, Elsa et Quentin,
ses amis,
Les familles Ouzilou, Chemania,
font part du décès de

Jean-Marc OUZILOU,

survenu accidentellement le 23 septembre 1992, dans l'île de Naxos (Grèce), dans sa trente-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

43, rue d'Issy,
92170 Vanves.

– « Vous est-il jamais arrivé d'être malheureuse ?
– Quelquefois. Mais cela aussi c'était vivre. »
Simone de Beauvoir,
Tous les hommes sont mortels.

Mme Jean Albert-Weil,
sa mère,
M. Patrick Renaudot,
son époux,
Vincent et Isabelle Roques-Becuywe,
Jean-Charles Roques,
Christophe Renaudot,
ses enfants,
Jephan et Agathe Roques,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Weil,
ses frère et belle-sœur,
Julien et Antoine Weil,
ses neveux,
Mlle Elisabeth Clerc,
sa tante,
Mme E. Maous-Renaudot,
sa belle-mère,
Les familles Reingold, Klotz, Fagnoni, Beauroy, Sussfeld, Jouasset, Ribaute, Demarcq et Maous,
Et tous ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Françoise RENAUDOT,
née Albert-Weil,

survenue à son domicile parisien le 28 septembre 1992, à l'âge de soixante ans.

Une messe sera dite à son intention le samedi 3 octobre, à 15 heures, en l'église de Ruffey-lès-Beaune (Côte-d'Or).

L'incinération aura lieu dans l'intimité au *Père-Lachaise,* lundi 5 octobre, à 8 h 30, suivie de l'inhumation de l'urne dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, où l'on se réunira à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie,
75004 Paris.
21200 Ruffey-lès-Beaune.

– Mme Rolande Poncet,
sa mère,
Et toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Roland PONCET,

survenu à Paris le 19 septembre 1992.

L'inhumation a eu lieu à Annecy, dans le caveau familial, le 29 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Agathe Zendel,
Mlles Josée et Jenny Zendel,
M. et Mme Henri Berard,
M. et Mme Claude Franceschi,
Mme Françoise Schneider,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Gabriel ZENDEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
artiste peintre,

survenu le 29 septembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu le 1er octobre.

Avis de messe

– Une messe à l'intention de

Roger BLAIS,

décédé le 6 août 1992, sera célébrée le samedi 10 octobre, à 11 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e.

(Le Monde *du 11 août.)*

Messes anniversaires

– À la mémoire de

Georges-Alexandre OLIVETTI,

qui a quitté les siens le 4 octobre 1983, une messe a été célébrée dans l'intimité.

Anniversaires

– Il y a neuf ans, le 3 octobre 1983, nous quittait subitement

Pierre BERTIN
(X 55).

A. et M.-A. Bertin,
ses parents,
Odile Bertin,
son épouse,
Nathalie et Bérangère Bertin,
ses filles,
demandent une pensée amicale à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé et demeurent fidèles à son souvenir.

– Ses filles,
La FNDIR,
rappellent au souvenir de ceux qui l'ont aimé, estimé et ne peuvent l'oublier,

Jacques MALSAN,
croix du combattant volontaire,
résistant réseau Andalousie,
déporté le 17 septembre 1943
à Buchenwald,
puis *Dora, Ravensbrück,*
évadé fin avril 1945, rapatrié en mai,

mort accidentellement le 3 octobre 1972.

Régine et Sylvie Malsan,
56, rue Saint-Georges,
75009 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 3 octobre. – **Drouot-Richelieu** 14 heures : photographies, vins, alcools, tableaux modernes, affiches, lithos. **Drouot-Montaigne** 14 h 30 : meubles de maîtrise.

Dimanche 4 octobre. – **Drouot-Montaigne,** 14 h 30 : bijoux.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 3 octobre. – **Compiègne** 14 heures : livres ; **La Varenne-Saint-Hilaire,** 15 h 30 : argenterie, bijoux ; **Montmorency,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

Dimanche 4 octobre. – **Auxerre** 14 h 30 : étains, grès ; **Chartres** 10 heures : cartes postales, gravures, 14 heures : photographies ; **Parly II** 14 h 30 : véhicules anciens ; **Sens** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Verrières-le-Buisson,** 11 heures : bijoux ; 15 heures : affiches de cinéma.

PLUS LOIN

Samedi 3 octobre. – **Arles** 14 h 30 : tapis d'orient ; **Avallon** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Bayeux** 20 h 30 : Extrême-Orient ; **Cosne-Cours-sur-Loire** 14 h 30 : mobilier, linge de maison ; **Gannat** 10 h 30 et 14 heures : appareils photographiques anciens ; **Lille** 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Lyon (rue Marcel-Rivière)** 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Lyon (avenue Sidoine-Apollinaire)** 14 h 15 : automobiles, modèles réduits ; **Marseille (Castellane)** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Mayenne** 14 heures : cuivres, mobilier régional ; **Nancy** 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Rouen** 20 h 45 : tableaux russes, **Vichy,** 14 heures : livres.

Dimanche 4 octobre. – **Aubagne** 14 h 30 : sculptures et tableaux modernes ; **Avignon** 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Biarritz,** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Evreux** 14 h 30 ; archéologie ; **Gien** 10 h et 14 heures : appareils photographiques anciens ; **Honfleur** 14 h 30 : gravures, art contemporain ; **Louviers** *14 h 15 : étains,* céramiques ; **Marseille (Cantini)** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Marseille (Castellane)** 10 h 30 : appareils photographiques, 14 h 30 : archéologie ; **Nevers** 14 heures : livres ; **Tonnerre** 14 h 30 : mobilier, argenterie.

PHILATÉLIE

De nouveaux préoblitérés

La Poste a procédé à la fabrication de quatre nouveaux timbres *préoblitérés* au type « Instruments de musique », d'une valeur de 1,73 F (guitare, vert foncé et vert clair), 2,25 F *(saxophone, marron* et orange), 3,51 F (banjo, bleu marine et bleu clair) et 5,40 F *(xylophone, violet foncé et violet* clair).



*Ils seront vendus courant octo*bre au fur et à mesure des approvisionnements des recettes principales. Ces timbres sont utilisés pour les envois en nombre. Délivrés par quantités multiples de cent, avec un minimum de mille pour chaque catégorie, ils sont vendus au détail aux collectionneurs dans les Points-philatélie et par correspondance, au Service philatélique de la Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

Les timbres, au format vertical 20 x 26 mm, dessinés par Charles Bridoux, sont imprimés en offset en feuilles de cent.

P. J.

En filigrane

• **Judaïca dans *Le Monde des philatélistes* d'octobre.** – *Le Monde des philatélistes* d'octobre consacre son dossier du mois aux objets et lieux *de culte juifs* à travers les timbres ; il a rencontré Gérard Silvain, auteur de trois ouvrages sur la carte postale juive, qui fait le point sur cette spécialité qui compte plus de 40 000 pièces. Cet ensemble est complété par une fiche technique sur la collection des timbres d'Israël.

Caracal, puma, lynx, serval... les chats sauvages sont également au sommaire de ce numéro. Autres sujets traités : les nouveaux timbres du territoire insulaire chilien de l'île de Pâques ; l'étude des tarifs postaux des timbres-taxe au type « Coléoptères » ; les Français *sur timbres-poste étrangers* et les nombreuses rubriques habituelles (poste navale, télécartes, marques postales, etc.). A noter que ce numéro contient une pochette-cadeau de timbres suédois *(le Monde des philatélistes,* 88 pages, en vente en kiosques 25 F).

• **Astérix à Guernesey.** – Astérix a fait son entrée dans *le monde de la philatélie* grâce à la poste de Guernesey, à l'origine de l'émission, le 18 septembre, d'une série de cinq timbres à 16, 23, 28, 33 et 39 pence et d'un carnet à 5,60 £ dédiés à ce célèbre personnage de bande dessinée. Le prétexte ? La commémoration de la découverte, il y a une dizaine d'années, dans la baie du port de Saint-Peter, d'un navire datant de l'empire romain dont l'équipage était vraisemblablement gaulois (renseignements : Guernsey Philatelic Bureau, Postal Headquarters, *Guernsey, îles de la* Manche, Grande-Bretagne).

• **Manifestations.** – Marcophilex XVII, grand rendez-vous d'histoire postale, les 3 et 4 octobre à Boulogne-sur-Mer (salle Hémoux, rue Nationale), avec 300 cadres d'exposition (expédition d'Egypte de Bonaparte, Commune de Paris, guerre du Golfe, etc.), bureau de poste temporaire et présence d'une vingtaine de négociants.

Théma-Sud III, exposition philatélique thématique interrégionale, les 3 et 4 octobre à *Saint-Martin-d'Hères (38),* avec bureau de poste temporaire et souvenirs philatéliques (renseignements : A. Colin, 3, *rue du* Vercors, 38000 Grenoble. Tél. : (16) 76-96-94-31).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex.
Téléphone : (1) 49-60-33-28.
Télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Le bout du voyage

LA voie ferrée est envahie d'herbes folles, mais intacte. L'idée de l'arracher n'a effleuré personne. Elle traverse aujourd'hui les parcelles de quelques paysans polonais, qui négocient rudement le passage de quiconque souhaite emprunter ces 3 kilomètres. Elle mène exactement de la gare d'Auschwitz à l'entrée du camp. Car Auschwitz est aujourd'hui une gare, une ville. *Mais que reste-t-il du* camp ? Hormis le musée, quelques hectares de ruines abandonnées au vent et à une poignée d'étranges promeneurs.

Regardez-lesIls marchent à petits pas, pénètrent en hésitant dans les pavillons à l'abandon, déambulent au milieu d'une épouvantable rangée de valises, les valises d'il y a cinquante ans. Ils ressortent, ramassent une pierre qu'ils offriront à ceux qui n'ont pas fait le voyage, ils *sont la proie de leur mémoire,* ce rapace, ils tournent en rond depuis toujours, ils ne s'en sortiront jamais.

Au milieu des landes et des gravats, ARTE accompagnait ainsi un curieux jeune homme, Art Spiegelman. *L'auteur de la* bande dessinée la plus désespérée, la plus morbide, la plus insupportable qu'il puisse être donné de lire. Elle met en scène des souris, des chats et des cochons, mais on est bien loin de Walt Disney. Les cochons sont les Polonais, les chats, les nazis, et les souris, les juifs. Elle est inspirée des récits du père du dessinateur, rescapé des *camps. Publié aux Etats-Unis,* l'album, *Maus*, a été traduit en seize langues, c'est un succès mondial. Le second tome doit sortir en France à la fin du mois.

Voici quelques années, la télévision allemande avait donc accompagné Art Spiegelman à Auschwitz, et c'est ce reportage, aussi oppressant que l'al*bum, que diffusait* ARTE, à l'heure de la plus grande écoute, dans le cadre d'une soirée sur la bande dessinée. Mais on était bien loin de la BD. « Un aller et retour pour Auschwitz », avait demandé le dessinateur à *la gare de Varsovie. Et on le* suivit ainsi pendant près d'une heure, noyé dans cette impuissance à vivre et à oublier, dans cette obsession glauque, dans ces minutes sans issue. On n'allait nulle part, toutes les routes *étaient des impasses. Il eût suffi* de pousser un bouton et on se serait transportés au foot, ou au concert de Michael Jackson, ou encore bien au chaud dans « Envoyé spécial », comme tous les jeudis. On avait, comme lui, le billet de retour. Mais on était, comme lui, poussés vers le bout du voyage

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 2 octobre

TF 1

20.45 **Magazine : Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol.
22.05 **Jeu : Le Défi.** Animé par Nathalie Simon et Olivier Théron.
22.45 **Magazine : Grands Reportages.** De Michèle Cotta et Henri Chambon. Nuits de Chine, nuits câlines, de Bernard Debord et Jean-Pierre Froment. *Vers une libération sexuelle en Chine ?*
23.55 **Divertissement : Arthur, émission impossible.**

F 2

20.50 **Téléfilm : Notorious.** De Colin Bucksey.
22.30 **Magazine : Sportissimo.** Présenté par Gérard Holtz.
23.45 **Journal des courses, *Journal* et Météo.**
0.05 **Cinéma : Les Amants. ■■** Film français de Louis Malle (1958).

F 3

20.45 **▶ *Magazine : Thalassa.*** Banana Spleen, de Didier Fassio et Philippe Jasselin.
21.45 **Magazine : Caractères.** *Présenté par Bernard Rapp.* Invités : Hélène Carrère d'Encausse *(Victorieuse Russie)* ; Patrick Chamoiseau *(Texaco)* ; Serge Filippini *(Comedia)* ; Abraham B. Yehoshua *(Monsieur Mani)*.
22.50 **Journal et Météo.**
23.10 **Traverses.** La Fin d'un empire, de Youris Podnieks.

CANAL PLUS

20.35 **Téléfilm : Sept morts par coïncidence.** De Jud Taylor.
22.05 **▶ Documentaire : Martine chérie.** De Jacques Laurent et Gilles Nadeau.
22.55 ***Flash d'informations.***
23.00 **Cinéma : Dick Tracy. ■■** Film américain de Warren Beatty (1990).
0.45 **Cinéma : Le Mystère von Bülow. ■■** Film américain de Barbet Schroeder (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Les petits et grands événements de la semaine commentés par une famille allemande et une famille française. Documentaires français et allemands.
22.10 **Téléfilm : Le Succès.** De Franz Seitz, avec Bruno Ganz, Franziska Walser (1re partie).
23.50 **Documentaire : Les Clés du Succès.** D'Erica Reese.

M 6

20.35 **Magazine : Capital. L'Amérique du rebond.**
20.45 **Téléfilm : La Planque aux dollars.** De Jeff Bleckner.
22.30 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.25 **Magazine : Emotions.**
0.20 **Magazine : Rapline.** Destroyman, Bouducon productions.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.**
21.30 **Musique : Black and Blue.** Le Club du jazz : le sottisier.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Petites ondes.
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Juan José Saer.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Châtelet) : Symphonie nº 4 en ré mineur op. 120, de Schumann ; *Symphonie nº 4 en sol* majeur, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. : Eliahu Inbal ; Edith Wiens, soprano.
23.09 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Jazz-Club à Paris : Thelonious Monk Jr., batterie ; Bobby Porcelli, saxophone alto ; Willie Williams, saxophone ténor ; Don Sickler, trompette ; Ronnie *Matthews, piano ;* Dwayne Burno, contrebasse.
1.05 **Papillons de nuit.** Par David Jisse.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION

Samedi 3 octobre

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Transsibérien... le grand bazar, de Bertrand Aguirre et Frans-Yves Marescot.
13.50 **Jeu : Millionnaire.**
14.15 **La Une est à vous.**
17.20 **Divertissement : Mondo Dingo.**
17.55 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.25 **Série : Premiers baisers.**
18.55 ***Divertissement :* Les Roucasseries.**
19.20 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.45 ***Divertissement :* Le Bébête Show.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal, Météo et Tiercé.**
20.45 **Divertissement : Les Grosses Têtes.**
22.25 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. En Bolivie (1re partie). Expédition Uru ; L'Or du lac ; Les Sertanejos ; La Gueule du diable.
23.35 ***Magazine :* Formule sport.** Football. F 1 Magazine.

F 2

13.25 **Magazine : Géopolis.** Présenté par Claude Sérillon. L'immigration noire.
14.15 **Magazine : Animalia.** Dans la jungle du prêtre loubard.
15.10 **Magazine : Sport passion.** Automobile : Rallye Paris-Moscou-Pékin ; A 15.20, Tiercé, en direct de Longchamp.
16.00 **Sport : Football.** Championnat de France de 2e division : Cannes-Martigues.
18.00 **Série : Matt Houston.**
18.55 **INC.**
19.00 **Magazine : Frou-frou.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Magazine : La Nuit des héros.** *Présenté par Michel Creton.*
22.40 **Visages d'Europe.**
22.45 **Magazine : Double jeu.** Spécial nre.
23.55 ***Journal et Météo.***
0.15 **Magazine : La 25e Heure.** Dans l'ombre des stars, d'Irving Saraf et Albe Light.

F 3

13.00 **Samedi chez vous** (et à 14.50, 17.00).
14.00 **Série : Matlock.**
16.30 **Série : Brigade criminelle.**
18.00 **Magazine : Montagne.** Gaston Rebuffat, de Claude Francillon.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.** *Animé par Julien Lepers.*
18.55 **Un livre, un jour.** *Chemin faisant,* de Jacques Lacarrière.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.06 **Film d'animation : Les Fables géométriques.** *Le Renard et les Raisins.*
20.15 **Divertissement : Yacapa.** Présenté par Pascal Brunner.
20.45 **Série : Puissance 4.** *Vieux gamins, de Paul Planchon.*
22.15 **Journal et Météo.**
22.35 **▶ Magazine : Strip-tease.** *500 lignes ; Tes père et mère honoreras ;* Gaz à tous les étages.
23.30 **Série : Les Incorruptibles.** Le Dépanneur.
0.20 **Continentales Club.** Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 14.00

13.30 **Le Journal du cinéma.**
14.00 **Téléfilm : La Parfaite Trahison.** De Philip Saville.
15.30 **Documentaire : Les Allumés.** Le Sculpteur de lave, de Wolfgang Ebert.
16.05 **Les Superstars du catch.**
17.00 **Sport : Football américain.** Match de championnat de la NFL, Tampa Bay-Détroit.

En clair jusqu'à 20.30

18.00 **Décode pas Bunny.**
19.05 ***Dessin animé :* Les Simpson.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le *Top*.**
20.30 **Téléfilm : Les Derniers Jours de bonheur.** De John Erman.
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Sport : Boxe.** Réunion au Cirque d'Hiver.
23.00 **Magazine : Jour de foot.** Championnat de France de D1. Buts et extraits des mat*chs de la 9e journée.*
0.00 **Le Journal du hard.**
0.05 **Cinéma : New Have Hookers 2.** Film américain, classé X, de Gregory Dark (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Magazine : Transit.** *De Daniel Leconte (rediff.).*
18.30 **Magazine : Via Regio.**
19.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités japonaises et américaines de la semaine du 3 octobre 1942 (v.o.).
20.00 **Magazine : Fernsehen TV.** Best of des émissions de la semaine.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Rodina, retour au pays.** *De Helga Reidemeister.*
22.35 **Court métrage : L'Escamoteur.** D'Eve Ramboz.
22.50 **Magazine : Macadam.** Spécial Miles Davis.
22.51 **Documentaire : Echoes of a *Genius*.** Miles Davis en Europe, d'Ulli Pfau.
23.45 **Documentaire : Miles Davis and Friends.** De Renaud Le Van Kim.

M 6

13.00 **Série : Equalizer.**
13.55 **Série : Supercopter.**
14.50 **Série : L'Incroyable Hulk.**
15.40 **Variétés : Matchmusic.**
16.55 **Magazine : Culture rock.** La saga de Peter Gabriel.
17.25 **Série : Amicalement vôtre.**
18.20 **Série : Les Têtes brûlées.**
19.10 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Papa Schultz.**
20.35 **Magazine : Fun glisse.**
20.45 **Téléfilm : Collège, flirt et rock'n'roll.** De Michael Zinberg.
22.20 **Téléfilm : Coûte que coûte.** De Russ Mayberry.
23.55 **Musique : Flashback.**
0.20 **Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** William Christie, chef d'orchestre.
20.45 **Dramatique.** Le Magicien de Saratoga, de Victor Haïm.
22.35 **Musique : Opus.** Giacinto Scelsi (1905-1988), compositeur assoluto.
0.05 **Rencontre au clair de la nuit...** Avec Jacques Chaban-Delmas, à propos de Montaigne.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Soirée lyrique.** Opéra (donné en mars à Munich) : Dimitri, de Dvorak, par les Chœurs de l'Opéra national de Munich et l'Orchestre de l'Etat de Bavière, dir. : Nicholas Ulyanov ; sol. : Ben Heppner, Livia Budai, Luana *Devol, Livia Aghova, Rudiger* Trebes, Gottfried Hornik, Piotr Nowacki, Guido Gotzen, Jan Zinkler.
23.35 **Le Magazine de la guitare.** Par Robert J. Vidal.
0.30 **Cabaret.** Par David Jisse. Gilbert Lafazille.
1.02 **Maestro.** Par Hélène Pierrakos. Josef Krips. Symphonies nº 99 et nº 94, de Haydn.

Dimanche 4 octobre

TF 1

11.00 **Magazine : Téléfoot.** Championnat de France ; Retour sur les coupes d'Europe : résumé du premier tour.
11.58 **Météo.**
12.00 **Jeu : Millionnaire.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.53 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
14.15 **Série : Tom Bell.**
15.10 **Série : Columbo.**
16.35 ***Divertissement :* Rire en boîte et boîte à rire.**
16.55 **Disney Parade.**
18.00 **Série : *Starsky et Hutch*.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Pierre Bérégovoy.
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.40 **Cinéma : Sens unique. ■** Film américain de Roger Donaldson (1987).
22.40 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.45 **▶ Cinéma : Bronco Billy. ■■** Film américain de Clint Eastwood (1979).
0.45 **Journal et Météo.**
0.55 **Magazine : Le Vidéo Club.**

F 2

11.00 **Messe.** Célébrée dans le *couvent des franciscains* de la rue Marie-Rose, à Paris.
12.00 **Magazine : L'heure de vérité.** Le nouveau président du Sénat.
12.59 **Journal et météo.**
13.20 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec Pierre Perret.
14.55 **Série : Tequila et Bonetti.**
15.45 **Dimanche Martin** (suite).
17.25 ***Documentaire :* L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.** Baleines et cachalots.
18.20 ***Magazine : Stade 2.*** Football : 9e journée du championnat de France de D1 et D2 ; Basket-ball : Championnat de France ; Rugby : Championnat de France ; Supercross : Championnat de France ; Volley-ball : Championnat de France ; Surf : *Mondial 92 ; Nautisme :* Inshore, Grand Prix de Lyon ; Boxe : présentation du combat Sangaré-Medina.
19.25 ***Série : Maguy.***
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Deux hommes dans la ville. ■** Film français de José Giovanni (1973).
22.30 **Visages d'Europe.**
22.35 **Magazine : Bouillon de culture.** Invités : François Nourissier *(le Gardien des ruines)* ; Jacques Testart *(le Désir du gène)* ; Roselyne Bosch, scénariste du film de Ridley Scott *(1492, Christophe Colomb)* ; Sonia Wieder Atherton, violoncelle ; *Frédéric Gagnerie,* rhumatologue.
23.55 **Journal et Météo.**
0.10 **Magazine : *Musiques au cœur.*** L'actualité. *Eugène Onéguine,* de Tchaïkovski, au Théâtre du Châtelet ; *Jeanne au bûcher,* d'Honneger, à l'Opéra-Bastille.

F 3

11.00 **Magazine : *Musicales.*** Un prince à Versailles : Pier Luigi Pizzi. Extraits d'*Armide*, de Gluck, *Castor et Pollux*, de Rameau, *Carmen*, de Bizet, *Macbeth*, de Verdi.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 ***Journal.***
13.00 **Expression directe.** UPA ; CGC.
13.20 **Magazine : *D'un soleil à l'autre.***
13.50 **Jeu : au pied du mur.** Animé par Julien Lepers.
14.20 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Tennis : Finale du 7e Open féminin de Bayonne ; A 16.10, prix de l'Arc de Triomphe, en direct de Longchamp.
17.30 **C'est Lulo !**
18.15 **Magazine : A vos amours.** Présenté par Caroline Tresca. Invité : Jacques Weber.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région. Grand témoin : Francis Huster.
20.06 **Divertissement : Téléchat.** De Roland Topor.
20.15 **Série : Benny Hill.**
20.45 **Divertissement : Spécial La Classe.** Présenté par Fabrice.
22.05 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invité : Roman Polanski.
22.35 ***Journal et Météo.***
22.55 **Cinéma : Lola Montès. ■■■** Film franco-allemand de Max Ophüls (1955) (v.o.).
0.45 **Musique : Portée de nuit.** *Fantaisie K 475,* de Mozart, par Alexei Lubimov, piano*forte*.

CANAL PLUS

12.30 ***Flash d'informations.***
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.30 ***Divertissement :* La Semaine des Guignols.**
14.00 **Téléfilm : *Cas de conscience* en direct.** De Peter Werner.
15.30 **Magazine : *24 heures*** (rediff.).
16.25 **Documentaire : Nomades de Mauritanie, les navigateurs *du désert*.**
17.10 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.30 **Magazine : Cascades *et cascadeurs nº 19.***
18.00 **Cinéma : Mohamed Bertrand-Duval. □** Film français d'Alex Métayer (1990).

En clair jusqu'à 20.35

19.25 **Flash d'informations.**
19.30 **Ça cartoon.**
20.30 ***Le Journal du cinéma.***
20.35 **Cinéma : La Double Vie de Véronique. ■■■** Film franco-polonais de Krzystof Kieslowski (1991).
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football ; Boxe.
0.45 **Cinéma : Martha et moi. ■** Film franco-allemand de Jiri Weiss (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Téléfilm : Le Succès** (1re partie) (rediff.).
19.00 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
19.50 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor.
20.00 **8 1/2 Journal.**
20.10 **Soirée thématique.** La Foire du livre de Francfort.
20.15 **Documentaire : Francfort, *un marché*.** De Hans-Georg Dickmann. *Histoire d'une ville et rétrospective de la plus grande foire du livre au monde.*
20.45 **Série : Tatort.** Le King, de Dietricht Haugk.
22.20 **Documentaire : Mexico, les poètes et leur ville.** De Wilfried F. Scholler.
23.25 **Documentaire : Du nouveau sur l'empire des trusts et des licences.** De Kurt Zimmermann.
0.10 **Documentaire : L'Europe à venir.** De Günther Lüdcke.

M 6

11.15 **Magazine : Turbo** (rediff.).
12.00 **Série : Mariés deux enfants.**
12.25 ***Série :* Jamais deux sans trois.**
13.00 **Série : Equalizer.**
13.50 **Série : Le Joker.**
14.45 **Série : Hongkong connection.**
15.40 **Magazine : Fréquenstar.**
16.35 ***Musique : Flashback.***
17.10 **Série : L'Heure du crime.**
18.05 **Série : Devlin connection.**
19.00 ***Série : O'Hara.***
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Sport 6.**
20.45 **Téléfilm : L'Enfant-bulle.** De Randal Kleiser.
22.35 **Magazine : Culture pub.** La gaine Scandale ; la rentrée du prime-time aux Etats-Unis.
23.00 **Cinéma : Passions déchaînées. □** Film français d'Andrée Marchand (1981).
0.20 **Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** *Parcours sonore* à La Villette.
22.35 **Musique : Le Concert** (donné le 25 septembre en l'église Saint-Paul, à Strasbourg) : Hommage à Giacinto Scelsi, avec l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, les Basler Madrigalisten et l'Anton Webern Chor Freiburg.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert** (donné le 15 mai à *Radio France) : Sonate pour* cor, trompette et trombonne, Sonate pour clarinette et piano, Trio pour hautbois, basson et piano, Sonate pour deux clarinettes, de *Poulenc ;* Sonate pour flûte, violoncelle et piano, de Martinu ; Sonate pour alto et piano, de Honegger ; Contrastes pour violon, clarinette et piano, de Bartok, par Paul Minck, cor ; Bruno Nouvion, trompette ; Alain Manfrin, trombonne ; Robert *Fontaine et Francis Gauthier,* clarinettes ; Jean-Pierre Armengaud et Catherine Cournot, pianos ; Jacques Vandeville, hautbois ; Alain Randon, basson ; Geneviève Amar flûte ; Daniel Raclot, violoncelle ; Setrag Koulaksezian, alto ; Guy Commentale, violon.
22.33 **Autoportrait.** Par Marc Texier. Luis de Pablo.
23.35 **L'Oiseau rare.** Par Michèle Lejeune et Maguy Lovano.
1.00 **Les Fantaisies du voyageur.**

هكذا من الاصل

Le Monde

Au colloque international organisé à Paris sur la sécurité

M. Bérégovoy rappelle que la France n'adhère pas au projet américain de « guerre des étoiles »

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a affirmé, jeudi 1er octobre, que la France n'est pas favorable au projet de bouclier spatial antimissiles, élaboré par les Etats-Unis, en prononçant le discours final du colloque international sur « un nouveau débat stratégique », organisé par le ministère de la défense pendant deux jours et demi à Paris. M. Bérégovoy réitérait, de la sorte, l'opposition à ce projet que son ministre de la défense, M. Pierre Joxe, avait manifestée lors d'une visite d'études, en février, au PC américain de la « guerre des étoiles » (*le Monde* du 13 février).

« *Il ne me semble pas souhaitable*, a expliqué le premier ministre, *d'adhérer au projet de bouclier spatial antimissiles. Certes, le volet « alerte précoce » de ce programme peut paraître intéressant : il pourrait préfigurer un système international de contrôle et de transparence à partir de l'espace. Mais, outre que ses capacités sont limitées par des contraintes techniques, il présente le risque inacceptable de relancer la course aux armements et de militariser l'espace, allant ainsi à contre-courant des efforts de désarmement.* »

Soulignant qu'il s'était auparavant entretenu avec le président de la République des thèmes de son intervention, M. Bérégovoy n'a pas repris le propos antérieur de M. Joxe sur l'opportunité pour la France de se rapprocher des instances dirigeantes de l'OTAN (*le Monde* du 30 septembre). Certes, il a reconnu que « *l'Alliance atlantique doit continuer à jouer un rôle majeur* ». Mais il a aussitôt considéré que « *la construction européenne doit se consolider* ».

« *Nous avons la volonté*, a ajouté M. Bérégovoy, *avec d'autres pays, en particulier l'Allemagne, de poursuivre nos efforts et de faire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) l'instrument de la politique de défense de l'Union européenne. Cette évolution vers une défense européenne n'est pas seulement une nécessité pour nous-mêmes. Elle sera un jour reconnue par les pays qui souhaitent rejoindre notre communauté et contribuer à la consolidation d'un pôle de stabilité sur notre continent.* »

Dissuasion européenne

A cette occasion, le premier ministre a évoqué « *l'adoption d'une doctrine de dissuasion européenne* », qui nécessitera « *encore du temps et du travail* ». Cependant, a-t-il observé en écho à ce qu'en avait dit deux jours avant lui son ministre de la défense, « *une démarche préalable consisterait sans doute à rapprocher les points de vue des deux puissances nucléaires de la Communauté : la Grande-Bretagne et la France* ».

Après avoir estimé que « *le temps est sans doute venu d'ouvrir plus largement le service national à des activités civiles* », M. Bérégovoy a lancé un appel à la coopération en matière d'armement. « *Le moment est venu*, a-t-il expliqué, *d'envisager la constitution d'une véritable industrie européenne d'armement, par le rapprochement de nos industries nationales et la coopération sur des projets d'équipements communs. La France doit donner l'exemple et poursuivre la restructuration de ses industries d'armement, en consolidant celles qui sont vitales pour sa propre sécurité, en rapprochant de partenaires européens celles qui sont en mesure de fabriquer des équipements communs, enfin en incitant celles qui en ont la capacité à diversifier leur production.* »

M. Charles Millon invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* »

M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, député de l'Ain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « *Grand Jury RTL-le Monde* » dimanche 4 octobre de 18 h 30 à 19 h 30.

Le président de la région Rhône-Alpes qui a fait campagne pour le « oui » au référendum de Maastricht répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Louis Saux du *Monde*, et de Richard Arzt et d'Isabelle Torre de RTL, le *débat étant dirigé par Henri* Marque

□ **Des hélicoptères français pour l'Iran via l'Indonésie.** – L'Indonésie a vendu à l'Iran trois hélicoptères Super-Puma construits à Djakarta sous licence française. Selon le ministre indonésien de la recherche et de la technologie, la France a donné son accord à cette tractation qui concerne des hélicoptères pour la logistique pétrolière. L'Iran souhaite en acquérir cinq autres. Ces Super-Puma font parti d'un lot de vingt-huit hélicoptères du même modèle vendus par le groupe français Aérospatiale en éléments à assembler sur place et montés par la société indonésienne Nusantara *(IPTN., AFP.)*

« M. Mitterrand n'est pas empêché physiquement d'exercer sa fonction »

assure le professeur Debré

Dans un entretien à l'hebdomadaire médical *Impact Médecin* (daté 25 septembre), le professeur Bernard Debré, chef du service d'urologie de l'hôpital Cochin, donne des informations relatives à la santé du président de la République. Interrogé sur le fait de savoir si la maladie dont souffre le chef de l'Etat ou le traitement qui lui est prescrit peuvent diminuer ses capacités dans l'exercice de son mandat, le professeur Debré – qui avait assisté le professeur Adolphe Steg au cours de l'intervention sur la prostate subie par M. Mitterrand – répond : « *Sur un plan médical, non. C'est un fantasme de le croire. Quand l'agoniste de la LH-RH* [le traitement hormonal vraisemblablement prescrit au président de la République] *est donné seul, il n'y a pas de trouble psychologique majeur en dehors de celui induit par l'annonce du diagnostic. Les seuls troubles connus sont des bouffées de chaleur. Il y a certainement de multiples hommes politiques ou d'Etat dans le monde entier et en France qui ont la même maladie, sont traités de la même façon et exercent pleinement leur fonction. Cela dit, il reste les troubles liés à l'appréhension de la maladie et la force qu'on a pour l'affronter. Mais François Mitterrand n'est pas empêché physiquement d'exercer sa fonction.* »

Selon le professeur Debré, le stade de développement histologique du cancer de la prostate dont souffre M. Mitterrand « *est soit A, soit B* ». A ce stade, précise-t-il, la moyenne d'espérance de vie « *est de cinq à quinze ans* ».

Les négociations multilatérales israélo-arabes

Jérusalem souhaite une « restructuration » des pourparlers de paix

M. Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, a proposé, jeudi 1er octobre, à New-York, dans un discours prononcé devant l'assemblée générale des Nations unies, une « *restructuration* » des négociations multilatérales israélo-arabes. Il a rappelé que les rencontres devraient être étalées « *sur des périodes plus longues* » et que « *la participation au comité de direction soit élevée au niveau ministériel* ».

M. Pérès a lancé un vibrant appel pour que « *l'année qui vient* » apporte la paix entre Israël et les Arabes et que, ensemble, ils puissent construire « *un nouveau Moyen-Orient* », qui n'est pas, selon lui, menacé par l'Etat hébreu mais par « *la pauvreté* ». Passant en revue les négociations bilatérales pour lesquelles, les Etats-Unis ont, à son avis, joué un « *rôle central* », il a donné l'impression que c'est avec la Jordanie qu'une « *paix totale* » était possible « *dans un proche avenir* ».

Le chef de la diplomatie israélienne s'est, d'autre part, réjoui que, pour la première fois depuis quarante-quatre ans, un « *dialogue en plein jour* » ait eu lieu avec la Syrie. Il a demandé au président Hafez El Assad de « *mettre de côté ses réserves* » et de rencontrer sans tarder M. Itzhak Rabin, le premier ministre. Celui-ci, qui s'exprimait, jeudi, devant un groupe parlementaire travailliste, a, pour sa part, jugé « *qu'une telle rencontre n'est pas possible actuellement, le fossé étant encore trop grand entre les deux parties* ». Il a ajouté « *qu'un traité de paix est toutefois impensable sans une rencontre préalable au sommet* ». – *(AFP.)*

Des milliers de prisonniers de l'Intifada ont entamé une grève de la faim

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Au cinquième jour de la grève de la faim déclenchée par environ un tiers des douze mille Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, une violente échauffourée a éclaté, jeudi 1er octobre, à Gaza, devant le quartier général des forces armées. Attaqués à coups de pierres par plusieurs centaines de jeunes Palestiniens qui manifestaient leur solidarité avec les prisonniers, les soldats, qui ont la garde de sept cents détenus sur place, ont tiré plusieurs fois, faisant, de source palestinienne, deux blessés légers.

La première des vingt-cinq revendications des prisonniers, répartis dans une vingtaine d'établissements, concerne la fermeture immédiate du quartier d'isolement de la prison de Ramle où plus d'une trentaine d'activistes seraient internés. Ceux-ci seraient interdits « *de promenade et de prière collective* » le vendredi. Le « comité de soutien aux prisonniers » a appelé à l'aide Jean Paul II, les Nations unies et toutes les organisations internationales afin d'obtenir l'amélioration des conditions d'internement : entre autres, abolition de la détention solitaire et mise en place d'un « *comité de magistrats indépendants* », chargé de surveiller les méthodes d'interrogatoire des détenus.

Déclenché, dimanche dernier, dans la prison d'Ashkelon, au sud d'Israël, le mouvement de protestation s'est, depuis lors, étendu et les manifestations de solidarité se sont multipliées : celle de Gaza, qui avait commencé par une marche pacifique d'environ cinq cents femmes, filles ou mères de détenus, faisait suite aux « *veilles* » organisées, depuis le début de la semaine, par des femmes palestiniennes dans les treize centres que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) gère dans les territoires occupés. Plusieurs épouses de détenus font, elles aussi, des grèves de la faim. Et, comme aux moments les plus durs de l'Intifada, la plupart des commerçants de Naplouse, Gaza, Djénine et d'autres villes des territoires occupés ont recommencé, mercredi et jeudi, à baisser leurs rideaux sur ordre des militants.

L'événément reflèterait aussi une certaine rivalité politique entre mouvements palestiniens. Curieusement, alors qu'il est de notoriété publique que la vie des prisonniers de l'Intifada est plutôt moins difficile dans les établissements pénitentiaires traditionnels que dans les six camps de détention militaire, ces derniers, qui groupent plus de sept mille personnes, n'avaient pas encore été touchés, vendredi, par le mouvement.

De source palestinienne, on expliquait, jeudi, au *Monde*, que le mouvement avait été lancé par deux organisations opposées aux négociations de paix en cours, le FPLP de M. Georges Habache et le FDLP de M. Nayef Hawatmeh. Le Fath de M. Yasser Arafat, conscient de l'écho populaire de ce mouvement – ces prisonniers sont considérés par l'opinion palestinienne comme des héros – se trouverait contraint de suivre.

PATRICE CLAUDE

□ **Le Qatar ne reconnait plus son accord avec l'Arabie saoudite.** – Le Qatar a annoncé, jeudi 1er octobre, au lendemain d'un incident avec l'Arabie saoudite qui aurait causé la mort de deux ou trois personnes, sa décision de « *ne plus se conformer* » à l'accord frontalier de 1965 signé avec Ryad. L'Arabie saoudite a catégoriquement rejeté cette décision, jugeant que l'accord de 1965 était « *contraignant pour les deux parties* ». Alors que le ton monte entre Ryad et Doha – une deuxième attaque saoudienne aurait eu lieu jeudi, selon le Qatar, – le Yémen et Oman ont signé à Sanaa un accord sur la délimitation de leurs frontières. – *(AFP.)*

L'Espagne relève ses taux d'intérêt

La banque d'Espagne a relevé, vendredi 2 octobre, à 14 % (contre 13 %) son taux d'intervention. Cette annonce intervient au terme d'une semaine très agitée sur les marchés financiers de Madrid, où la Bourse a fortement chuté, et la peseta a été attaquée au sein du système monétaire européen, alors que le gouvernement présentait son projet de budget pour 1993. La défiance des opérateurs s'était accrue après l'annonce, mercredi 30 septembre, d'une possible révision en baisse de la note de crédit attribuée par la firme américaine Moody's à la dette de l'Espagne.

Le conseil de la Bundesbank, la Banque centrale allemande, a en revanche choisi de laisser les taux directeurs inchangés, alors que certains spécialistes anticipaient une diminution, susceptible d'apaiser les tensions monétaires en Europe.

□ **FOOTBALL : le tirage au sort des coupes européennes.** – A l'issue des tirages au sort pour le deuxième tour des coupes européennes (matches aller le 21 octobre, retour le 4 novembre), vendredi 2 octobre à Genève, l'Olympique de Marseille rencontrera les Roumains du Dinamo de Bucarest en huitièmes de finale de la Coupe des champions (aller à Bucarest). Engagé dans la Coupe des coupes, Monaco se déplacera chez les Grecs de l'Olympiakos-Le Pirée. En seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, Auxerre sera opposé au FC Copenhague (aller au Danemark). Enfin, si sa qualification contre le PAOK Salonique est confirmée samedi 3 octobre à Zurich, le Paris-Saint-Germain rencontrera Naples (aller en Italie).

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté vendredi 2 octobre a été tiré à 499 195 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Heures locales : les privatisations de M. Carignon

Par touches successives, le maire de Grenoble s'efforce de transformer sa ville en « *une collectivité maigre* », en concédant à des entreprises privées de nombreux services publics. Sur les bords de l'Isère, cette politique municipale surprend.

« Plume en herbe »

Les enfants de neuf à treize ans, qui ont le plaisir d'écrire peuvent participer à notre concours « Plume en herbe » organisé avec Nathan et Waterman. Ils trouveront demain dix illustrations de Zaü leur permettant d'imaginer et d'écrire leur histoire ainsi que le règlement.

هكذا من الأهل

Le Monde

S A N S • V I S A

Palerme



Palerme, 1986. Procès des frères Adamita.

la mort en deuil

L'Organisation, la Mafia, le sait : Palerme est en révolte, Palerme gronde. La ville est partie en guerre contre *« les hommes du déshonneur »*, comme on ose aujourd'hui les appeler. Cosa Nostra est mise hors-la-loi. Pour combien de temps ?

COMME on tenterait de voiler la lune avec un carré de soie, Palerme s'enhardit à cracher à la face masquée de Cosa Nostra, sa bienfaitrice, son double. Des milliers d'affiches, jusqu'au cœur des bastions mafieux de *la vieille ville*, appellent à la « résistance civique » contre l'Organisation. Une immense banderole barrant la place du Castelnuevo, face à l'imposant Musée d'art moderne, propose, supplie presque, de *« vivre »* en se libérant de la Mafia, et sous la banderole, Veronica, une étudiante, arrête *les passants en brandissant* sa pétition.

Par cet acte de désobéissance civile, Veronica a *brisé le cœur* de son père. *« Pour lui, il y a encore des choses qui ne se font pas, surtout pour une fille. »* Sur la place, des voitures passent à toute heure, et donc des voitures d'*« hommes d'honneur »*, comme l'on nomme ces messieurs de la « famille » sur cette terre des contresens qu'est la Sicile. *« Je les emmerde ! Je suis en guerre ».*

Exactement depuis la révolte palermitaine du 21 juillet. Une soudaine fronde du deuil avait perturbé les obsèques des policiers escortant le juge Paolo Borsellino, assassiné quelques jours plus tôt. Borsellino avait pris la succession de Giovanni Falcone à la tête du *pool* anti-Mafia de Palerme. Falcone avait été liquidé, le 23 mai, avec sa femme et ses policiers de protection, sur l'autoroute menant à l'aéroport ; Borsellino, son ami, l'héritier de sa mémoire, deux mois plus tard. *Les mafiosi avaient eu la peau* des deux hommes qui avaient combattu leur souveraineté sur la ville et sur l'île tout au long des années 80, et la foule avait refusé que l'État italien cache son indifférence, son laxisme chronique sous le crèpe des hommages officiels et des pensions de veuves. *« Lève-toi, Palerme ! »*, avait exhorté le car*dinal Salvatore Pappalardo*, et la foule et les flics survivants avaient d'abord adressé leur colère aux hommes politiques, accusés de complicité avec Cosa Nostra, puis au ciel, qui avait maudit Palerme.

Depuis, des milliers de Palermitains se relaient pour tenir ce serment. Des piles de livres sur les activités de la Mafia, sur l'histoire des *« hommes du déshonneur »*, comme on se surprend *à les appeler désormais*, se dressent devant les caisses des librairies ou dans les kiosques. Palerme lit ou relit son histoire avec une avidité horrifiée, et d'abord le long testament du juge Giovanni Falcone, *Cosa Nostra* (1). Des citoyens affichent les photos des *capomafiosi* les plus recherchés, celle de Salvatore Riina, chef de la Coupole, l'instance collégiale des « familles » siciliennes, celles des commanditaires présumés de tous les « meurtres exquis » de la décennie. Des visages de *paysans aux yeux fixes*, mâchoires crispées par l'obligation au silence, des visages, *curieusement*, *qui trahissent la* peur, non des hommes de l'Etat, peut-être de la mort. La photo de *Giuseppe Madonia*, *arrêté* début septembre, est souvent barrée d'une croix. C'est la joie *des amis de Veronica de trouver* encore, dans la rue, une affiche à rayer de deux traits libérateurs.

Devant le 23 *bis* de la Via Notarbartolo, des écolières se recueillent autour d'un arbre planté *dans un massif*, dont le tronc est recouvert de tous les ex-voto de la lassitude. Là, habitait le juge Falcone. Les petites filles rient de la présence autour d'elles de parachutistes en gilet pare-balles qui montent une garde inutile, *fusils-mitrailleurs en épis*, comme si l'ennemi n'était pas déjà passé.

A de nombreux signes, par les fleurs déposées Via Carrini, où le général Dalla Chiesa avait été assassiné, en 1982, par les meetings de nouveaux mouvements populaires, la dignité de la presse palermitaine, la présence de l'armée dans la ville, l'écho des sirènes des escortes de juges encore vivants se frayant un passage *dans les embouteillages*, oui, à ces signes, au palais de justice bruissant comme une ruche armée jusqu'aux dents, aux débats de la télévision, à ces hommes courageux, élus indépendants, commissaires ou magistrats qui viennent dénoncer publiquement les escroqueries des marchés d'appels d'offre ou le racket urbain, Palerme s'efforce au sursaut.

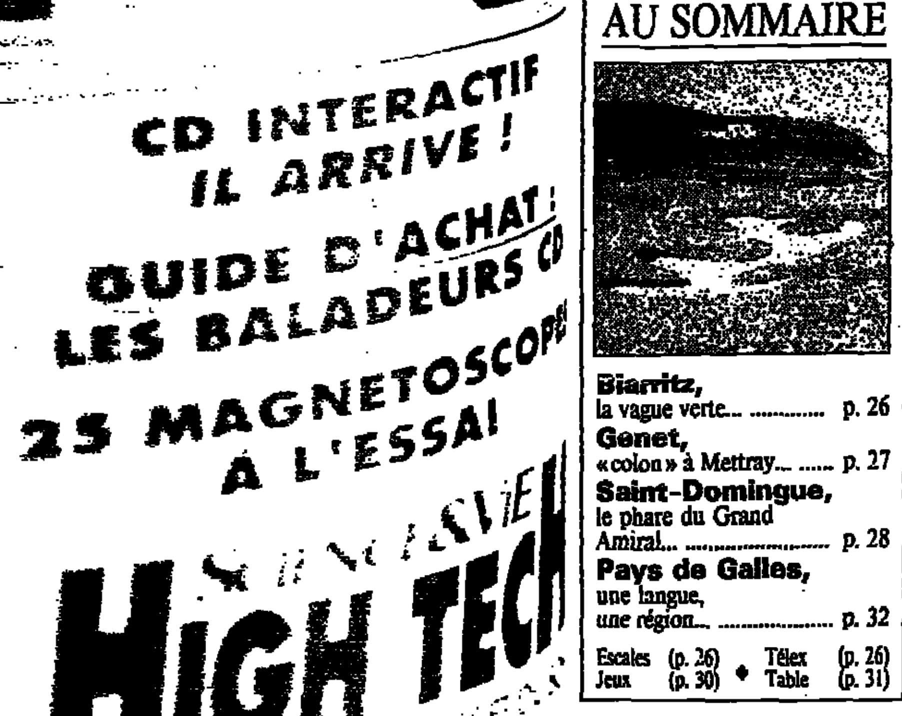
Mais que le décor est écrasant ! Tellement sûr d'incarner des valeurs contraires à celles de la citoyenneté et de la loi collective. Tellement marqué par l'urbanisme de la Mafia. La ville étouffe, à en perdre la trace de ses palais arabo-hispaniques, de ses églises baroques, sous la profusion de tours, d'immeubles modernes dressés précipitamment ou sans respect des normes. Ces affaires-là, tout au long des vingt dernières années, se sont souvent montées sans le recours à l'emprunt. Blanchiment d'argent sale. Au mépris de l'environnement parfois millénaire, une HLM contre un palais datant des Bourbons, permis de construire arraché à la menace ou à l'influence. Combien d'hommes sont morts pour avoir renâclé, dans l'administration communale ou régionale, aux passe-droits qu'exigeaient les « familles » ? Combien sont complices, à tous les niveaux, même au rang de simples locataires ?

De notre envoyé spécial
Philippe Boggio

Lire la suite page 29

(1) *Cosa Nostra, le juge et les « hommes d'honneur »*, entretiens de Giovanni Falcone avec Marcelle Padovani. Edition n° 1 Austral, 1991.

AU SOMMAIRE



هكذا من الاصل

Docteur Swing

BIDART

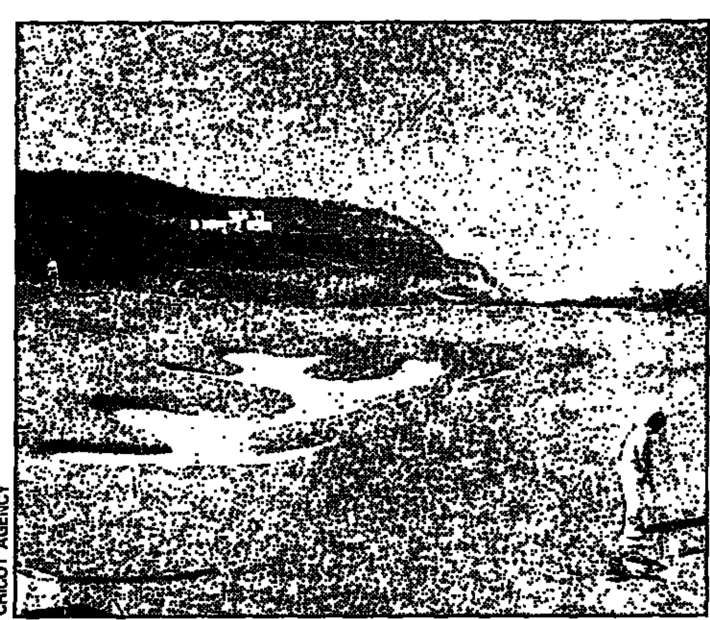
ACADÉMIE de golf Philippe Mendiburu. *Placée à droite* du portail, l'enseigne impressionne. *Tout autant que le décor* de ce vaste amphithéâtre vert surplombant *une plage sans fin où* déferlent inlassablement les rouleaux d'un océan Atlantique aux allures de mer d'Irlande. Presque intimidante, cette première prise de contact avec le Centre international d'entraînement au golf, à Ilbarritz, propriété d'un syndicat intercommunal regroupant Biarritz et Bidart.

Ici, on aime les appellations *brillantes. On est, il est vrai,* au Pays basque et les Basques aiment *le panache. Et le golf. Que l'on* prend très au sérieux. A l'image de ce dicton écossais : *« Le golf n'est pas une question de vie ou de mort, c'est beaucoup plus sérieux. »* Opinion partagée par le millier de stagiaires et les quelque quarante mille utilisateurs « à la carte » qui, chaque année, fréquentent ce centre unique en Europe.

Conçu par l'architecte Pierre Thévenin, sur une idée de la Fédération française de golf, Ilbarritz est un temple où l'on célèbre le culte d'une petite balle blanche de 41 ou 42,7 millimètres de diamètre que les adeptes de cette religion essaient, avec plus ou moins de réussite, de plier à leurs quatre volontés. Non sans mal, le jeu consistant, ainsi que l'a expliqué un jour Winston Churchill, *« à envoyer une petite balle dans un trou encore plus petit au moyen d'armes se prêtant étrangement mal à cette utilité... »*

C'est là qu'intervient Ilbarritz, rendez-vous des possédés avides de percer les secrets de ce sport ésotérique. De la magie noire à la magie blanche avec cérémonies d'initiation. Ici, on appelle ça des stages. Objectif : acquérir les techniques de base, se perfectionner, progresser dans une science qui, au golf, n'est jamais infuse. S'approcher de ce « swing » idéal, mirage de la plupart des golfeurs.

Avant d'être une académie, une école, une pépinière de champions et le rendez-vous des meilleurs « pros » français, Ilbarritz est d'abord une clinique. Une clinique à soigner les swings malades ou mal fagotés. Mot-clef du golf, le swing, signature du golfeur, est un mouvement qui, pour ne durer qu'environ une seconde et demie, n'en met pas moins en jeu treize segments moteurs du corps ! Ce qui en fait l'un des gestes sportifs les plus brefs et les plus complexes *qui soit.*



CHICOT AGENCY

Un stage à Ilbarritz commence donc par un véritable bilan personnalisé établi grâce aux moyens les plus sophistiqués. *Au magnétoscope,* Philippe Mendiburu, quarante-deux ans, *qui dirige le Centre* depuis 1990. Après dix-neuf ans de compétitions, il a raccroché, à trente-sept ans. Il ne s'amusait plus et, surtout, entendait se consacrer à la carrière de sa fille. Aujourd'hui enseignant passionné, il a le sourire et la poignée de main du médecin de campagne qui inspire sympathie et confiance. Mais sous la bonhomie et l'accent chantant perce la brutalité du praticien qui manie la vidéo comme un scalpel. *« Mes salles vidéo, c'est un peu mes salles d'opération »* reconnaît-il. *« Quand quelqu'un arrive, on le décortique, on le met à nu, en pièces détachées, pour voir son problème et définir comment atteindre l'objet du stage : construire un swing. »*

Dans un premier temps, le geste du stagiaire est analysé, minutieusement *décomposé : le « grip »* (la manière de tenir son club), la posture, l'alignement, le « backswing » (montée du club), la descente, le transfert, etc. Cruelle épreuve pour l'amour-propre que cette brutale confrontation qui permet de visualiser ses défauts (mais aussi, plus tard, ses progrès), la démonstration étant rendue encore plus convaincante – et humiliante – par la comparaison simultanée avec le swing modèle d'une créature de rêve prénommée Sandrine, fille du maître des lieux et espoir du golf féminin français.

Impossible de tricher, de se défiler : les preuves sont immédiatement conservées dans un dossier, sous forme de photos obtenues grâce à une imprimante vidéo. Une radioscopie qui permet d'établir une « fiche de santé et de soins ». Des soins prodigués chaque matin, trois heures durant, pendant cinq jours. Par une équipe de professionnels supervisée par le « patron » qui, régulièrement, *vient constater sur le terrain* les progrès du patient. Le verdict tombe, carré, sans complaisance. Parfois un encouragement, plus souvent un rappel du travail restant à accomplir... Cent fois sur le practice, on peaufinera son swing. D'atelier en atelier, des petits fers aux bois, des approches aux sorties de bunker, des coups spéciaux au « putting ». Une convalescence effectuée dans des conditions d'entraînement idéales, toutes les situations de jeu, ou presque, ayant été reconstituées en un seul site.

Un chemin de croix volontairement accepté pour, finalement, transformer ses divers handicaps en un vrai handicap (ainsi nomme-t-on le classement d'un joueur *par rapport à un score* idéal), à la hauteur de ses ambitions. A l'issue du stage, on repart avec sa cassette vidéo, son bilan photo et, surtout, son programme d'entraînement et les points techniques à travailler particulièrement.

Trop perfectionniste, Ilbarritz ? Trop rigoureux ? *« En fait,* précise Philippe Mendiburu, *c'est d'abord le joueur qui se jauge. En arrivant, il remplit une fiche sur laquelle je me base pour voir si le malade est vraiment atteint et si je dois tout casser pour remettre en place. Ce qui caractérise Ilbarritz,* insiste-t-il, *c'est la rigueur de l'enseignement, rigueur qui n'exclut nullement la convivialité. Finalement, c'est le stagiaire qui fait le stage. Ici, on donne les moyens de se perfectionner. A chacun, ensuite, de trouver son bonheur. »*

De notre envoyé spécial
Patrick Francès

L'automne à Cuba

Une île au soleil des Caraïbes. Des centaines de kilomètres de plages. Des *formalités* d'entrée simplifiées. Aucun vaccin exigé. *Des atouts qui, lorsque le mercure* descend lentement dans l'Hexagone, ne manquent pas d'intérêt. D'autant que l'île, la plus vaste des Antilles, a d'autres cordes à son arc, à commencer par la vieille ville coloniale de La Havane ainsi que Trinidad, deux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Et dix millions de Cubains réputés pour *leur hospitalité.*

Un cocktail auquel on peut ajouter la musique omniprésente, la rumba, les musées, les langoustes et les fameux cigares. Grand spécialiste de la destination, le voyagiste Havanatour (dans les agences de voyages et Minitel 3615 Havanatour), qui dispose d'un bureau sur place, propose, dans sa nouvelle brochure, un ensemble très complet de formules (y *compris en individuel et sur* mesure) et, jusqu'au 31 octobre, un éventail de promotions, au départ de Paris. Parmi ces dernières, un séjour dans le site balnéaire de Varadero, à 140 km de La Havane (en bungalow pour huit jours, 5 280 F en chambre double et demi-pension), un circuit de huit jours avec étapes à La Havane, Cienfuegos, Trinidad *et Varadero (6 350 F en pension* complète) et, jusqu'au 15 décembre, un « forfait accueil » à La Havane (4 520 F, vol A/R, transferts, deux nuits en hôtel « deux étoiles »). Départs d'Orly-Sud tous les dimanches. Autres périodes intéressantes pour les tarifs, début janvier, mai, juin, septembre et octobre 1993. Pour s'informer : l'Office du tourisme au 24, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris, tél. : 47-42-54-15. A *consulter : les guides Arthaud et* Marcus.

La planète Paris

Si Paris est un creuset, cet ouvrage aide à le comprendre. Le *Guide actuel du Paris mondial*, que vient de publier le Seuil, est instructif. *Une équipe de joyeux lurons* s'est immergée avec délices dans un Paris polymorphe : successivement afro-antillais, arabe, asiatique, de l'Est, juif et latino. Asiatique certes, mais avant tout chinois, indien, japonais ou vietnamien. De l'Est, c'est peu dire, car on peut être – ce qui n'est pas la même chose – albanais, bulgare, hongrois, *polonais, roumain, russe,* tchèque ou yougoslave.

Pour chaque culture, une vision globale qui hume toutes les composantes de chaque *entité.* Veut-on apprendre l'art d'être chinois ? Sous un titre qui résume bien le propos – « L'huile et l'eau », – une introduction fait le point et pose les problèmes liés à l'existence d'une communauté qui préfère la « ghettoïsation » à l'assimilation. Il convient alors de *faire « un peu d'histoire »* avant de « découvrir » les hauts lieux (le *ventre du XIII*[e]*, Chinagora et* Belleville) mais aussi les têtes d'affiche, les journaux et revues, la radio, les librairies, comme les arts plastiques, musées et galeries, le culte, les grandes dates et les fêtes.

On peut alors se mettre « à table » mais pas n'importe comment. Un *préambule* sur la cuisine en général est suivi d'une sélection de *restaurants « chics et chers » puis* « ni trop chers ni trop chics », ainsi que de pâtisseries et épiceries choisies. Si le cuisinier a écarté de ses mets le glutamate de sodium (encadré sur cette poudre blanche pernicieuse), les convives peuvent « sortir ». La rubrique « Bons plans » donne des idées. Ce *Paris mondial* à la tête bien pleine (418 p.) et bien faite ne coûte que 100 F.

Tours du monde

Depuis Jules Verne et son *Tour du monde en quatre-vingts jours,* qui n'a rêvé de se lancer à son tour dans une ronde autour de la planète, de méridien en méridien, jonglant avec les longitudes et les *latitudes ? L'avion, depuis, a* facilité les choses, de même que les voyagistes, qui transforment les rêves en réalité. Ainsi, conforté par le succès enregistré l'an dernier, Nouvelles Frontières propose, à nouveau, deux « Tours du monde » avec vols et hôtels réservés, formule qui privilégie la liberté de chacun des participants au sein de petits groupes n'excédant pas dix *personnes.* Baptisé « Les Orientales », le *premier (24 250 F) voit se* succéder des étapes de trois jours à *Bangkok, Taïwan et Séoul,* sept jours au Japon, des escales de deux jours à Honolulu, San-Francisco et La Nouvelle-Orléans, et 24 heures à New-York avant de regagner Paris. Prochains départs les 6 novembre, 2 avril et 7 mai. Le second, baptisé « Les mers du Sud » (28 950 F) permet de découvrir Singapour (deux jours), l'Australie (neuf jours), la Nouvelle- Zélande (six jours), Los Angeles (deux jours) et Chicago (deux jours). Départs les 1[er] décembre, 2 *février et 2 mars.*

Dans les deux cas, les prix comprennent les vols, l'hébergement avec petits déjeuners, les transferts et la présence d'un accompagnateur qui organise les visites et conseille les globe-trotters sur la meilleure façon d'organiser leur emploi du temps. A ajouter : repas, taxes d'aéroport et visas. Egalement programmés, un « Tour d'Asie » (à partir de 6 750 F pour les seuls vols) avec Amsterdam, Bangkok, Hongkong et Singapour ainsi qu'une boucle en cinq étapes (Paris, Los Angeles, Honolulu, Tokyo et Bangkok) coûtant 7 450 F. Départ entre le 1[er] et le 30 novembre, retour avant le 31 décembre. Renseignements au 42-73-10-64 et Minitel 3615 NF.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

Guide

• **L'accès.** A 785 km de Paris. En voiture, en train ou en *avion. Plusieurs vols quotidiens* d'Air Inter. **Renseignements au 45-46-90-00.**

L'adresse. Centre international d'entraînement d'Ilbarritz, avenue Reine-Nathalie, 64210 Bidart, tél. : 59-23-74-65. A 6 km au sud de Biarritz, avant *Bidart, en direction de Saint-*Jean-de-Luz. Entrée : 45/55 F *selon la saison.* Forfait de 170 F comprenant l'accès au practice (avec un seau de balles) et au parcours de neuf *trous.*

Sur place. Practice circulaire constitué de treize ateliers avec postes de travail (couverts et extérieurs), sur tapis et sur herbe, leçon individuelle et collective, bilan vidéo et parcours-école de neuf trous, technique voire acrobatique avec, notamment, trois trous spectaculaires dominant *l'océan. Un restaurant* sympathique avec vue *exceptionnelle. Pour l'avenir,* un parcours de dix-huit trous. Et la *réactivation du château d'Ilbarritz,* superbe demeure dominant *le site et qui mérite beaucoup* mieux que son actuelle et *incompréhensible déshérence.*

Les stages. Pour tous les *niveaux : initiation, perfectionnement,* classement et *construction d'une stratégie de* jeu sur le parcours, stages *juniors ainsi qu'une formule de* remise en forme « spécial golfeur ». Des stages également programmés en exclusivité par le voyagiste Jet Tours Golf, filiale tourisme d'Air France, qui propose (dans toutes les agences de voyages) des formules week-ends (à partir de 1 970 F par personne pour trois jours dont deux de stage) ou d'une semaine : pour l'initia*tion, à partir de 4 840 F par* personne au Tonic Hôtel *(3 étoiles) en chambre double* et petit déjeuner avec cinq *jours de stage (deux heures par* jour) ; pour le perfectionnement *(trois heures par jour), à partir* de 5 440 F. Supplément pour l'Hôtel *du Palais* : 2 555 F. A la carte, des *greens fees* à 290 F *pour les parcours voisins et* une cure de thalassothérapie *(410 F par jour). Jet Tours* peut se charger de l'acheminement *aérien et de la location d'une* voiture. Renseignements au *47-05-01-95. A signaler également* les forfaits « avion + hôtel + voiture » *proposés par* Visit France, filiale tourisme d'Air Inter *(dans les agences et* points de vente Air Inter et Air France), *sur la côte basque* avec un large choix d'hôtels à *Biarritz (Palais, Miramar, Régina* et Golf, Comfort Inn, Tonic *Hôtel),* Anglet *(Novotel,* Chiberta et du Golf) et Bidart *(Bidartéa) ainsi que des week-*ends golf avec un *green fee* par *jour. Renseignements au* 47-36-50-50. De son côté, *l'Hôtel du Palais (1, avenue de* l'Impératrice, 64200 Biarritz, *tél. : 59-41-64-00 ou centrale* de réservation à Paris avec *numéro vert 05-05-00-11) pro*pose trois forfaits (« grand golfeur » pour les joueurs avec handicap maximum 24, perfectionnement et initiation) comprenant sept nuits en chambre double avec petit déjeuner, un certain nombre d'entrées sur les golfs locaux et l'accès à Ilbarritz. Comptez entre 6 585 F et 9 935 F par personne selon le stage et la saison choisis. Egalement forfaits week-end sur deux jours, de 2 610 F à 3 310 F *par personne* en chambre double. *Admirablement situé sur la* plage et doté d'une piscine *d'eau de mer chauffée et de* trois restaurants dont la *Rotonde, face à la mer, l'Hôtel* du Palais offre une vue encore *magique d'un site dont on se* demande comment il a résisté *aux outrages infligés par des* aménageurs (bravo le parking !) *et des architectes sans scrupules.* Une situation dont la *nouvelle municipalité* semble vouloir se préoccuper avec, dans un premier temps, la rénovation de l'ancien casino.

Un conseil. Après un stage, pratiquez assidûment, la potion du Dr Mendiburu risquant de s'éventer si vous négligez vos clubs trop longtemps.

Les atouts. Outre un climat agréable tout au long de l'année (mais la pluie n'oublie pas les greens...), le centre bénéficie de sa situation dans une des plus belles régions golfiques de France, avec, en plus des traditionnels (et souvent saturés) parcours basques (La Nivelle, Chantaco, Biarritz, Arcangues, Chiberta), les nouveaux et superbes golfs landais (Seignosse et Moliets) qui s'ajoutent au parcours d'Hossegor. De quoi occuper les plages de liberté laissées par votre stage. Surtout lorsque Ilbarritz aura obtenu de ses voisins, un forfait attractif pour ses stagiaires.

Pour s'informer. Office de tourisme, 1, square Ixelles, 64200 Biarritz, tél. : 59-24-20-24. •

TÉLEX

Les véhicules de loisirs tiennent salon jusqu'au dimanche 4 octobre au Parc des expositions du Bourget, de 10 heures à 19 heures. Avec ce qui se fait de mieux, en France et à l'étranger, en matière de camping-cars, caravanes et résidences mobiles. En prime, une balade au cœur de la France des musées, monuments, sites prestigieux et métiers traditionnels. Entrée : 38 F. Tarif réduit : 25 F. Accès : autoroute du Nord (sortie 4 *bis*), RER de la gare du Nord (Bourget puis navette gratuite), autobus 152 et 350 (arrêt Michelet).

Un yacht pour la plongée en mer Rouge. Baptisé *Fortune*, basé à Al Qseir (à une heure et demie d'Hurghada) et exploité par Mövenpick Hotels International et l'*école de plongée suisse Subex,* ce bateau ultramoderne de 50 m *de long et de vingt cabines* effectuera, à partir du printemps 1993, des croisières d'une à deux semaines le long des côtes égyptiennes, soudanaises et éthiopiennes. Grâce à lui, on pourra accéder à des zones éloignées, à l'écart des routes touristiques. Une condition pour embarquer : posséder un brevet de plongée international et avoir effectué au moins trente plongées. Renseignements auprès du bureau de vente en Suisse au 19-41-1-712-25-97.

« Montée en puissance » *du chantier du 13*[e] *village* du groupe écossais Center Parcs. Situé en Sologne, à Chaumont-sur-Tharonne, au sud d'Orléans, il ouvrira ses portes en juillet 1993. Second village français, il comprendra, comme celui du domaine des Bois-Francs en Normandie, un Paradis aquatique tropical (17 000 m²), un centre sportif (7 800 m²), une station de traitement des eaux et six cents cottages disposés autour de douze étangs. Quant au 14[e] Center Parcs, il sera construit en Angleterre et sera ainsi le *troisième village britannique.*

L'automne à la campagne pour le 20[e] Festival de La *Couture, une commune rurale* du pays d'Artois. Concert inaugural *samedi 10 octobre à 20 heures :* Dvorak, avec Olivier Charlier, *pianiste. Nuit et petit déjeuner* en chambre d'hôte, 200 F par personne. Renseignements : mairie, 62136 La Couture ; fax : 21-26-59-73.

La Chine à tout petits prix avec Promotion Voyages (53, rue Condorcet, 75009 Paris, tél. : 48-78-82-22) : neuf jours à Pékin à partir de 6 990 F ; circuit Pékin-Xian-Shanghaï, douze jours, à partir de 9 980 F ; Hong-Kong-Pékin *via* Guilin, Shanghaï, Xian, quatorze jours, à partir de 12 550 F. Tarifs de Paris à Paris, tout compris, avec vols et en pension complète (hôtel quatre étoiles). Un départ par semaine jusqu'à fin mars.

Astronomie et géologie sur l'île de la Réunion (du 20 octobre au 3 novembre, 17 500 F) avec le Géospace d'Aniane (Hérault). Egalement, à dates fixes, soirées publiques à l'Observatoire d'Aniane (éclipse totale de Lune le 19 décembre), cours d'astronomie et de géologie, stages d'initiation à ces mêmes disciplines et circuits de découverte d'une journée. Géospace d'Aniane, BP 22, 34150 Aniane, tél. : 67-45-60-00.

EN FRANCE

Genet à Mettray



Jean Genet à seize ans, colon à Mettray. Photographie dédicacée à Violette Leduc vers 1948 (*in Magazine littéraire*, nº 174, juin 1981).

ARCHIVES IMEC

***« J'arrivai à la Colonie, un soir très doux de septembre... Convergeaient donc ici beaucoup de jeunes crapules de France. »* Jean Genet adolescent séjourna à Mettray deux ans et six mois, de 1926 à 1929. Près de Tours, les bâtiments de l'ancienne colonie agricole fondée en 1839 sont toujours debout. On peut visiter...**

ON montre encore aujourd'hui le bloc, flanqué d'un escalier de bois, où couchait le jeune Genet, entortillé dans son hamac, où durant les nuits de solitude, *« il* [lui] *arrivait encore de* [s']*inventer un visage et un corps très beau et très jeune »*. On devine encore, sous la voûte des grands arbres, l'ancien ordonnancement de la colonie, les pavillons aux toits surplombant à l'aspect un peu « suisse », disposés en rectangle autour de la place menant à l'église. Celle-ci a été restaurée dans sa nudité d'origine, c'est-à-dire sans aucune statuaire qui aurait pu distraire le regard des enfants, les murs seuls portant les noms des bienfaiteurs. Puis, par une porte prenant dans la sacristie, on descend quelques marches : il y a là, enfouies dans le sol, quatorze cellules aveugles. C'est tout ce qui subsiste du « quartier de punition », avec ses cachots autrefois enduits de goudron noir et barrés d'une inscription : *« Dieu te voit »*.

A Mettray, on cherche en vain les murs. Les fondateurs les avaient proscrits. Ils n'existent qu'au cimetière – qui servait encore il y a peu d'enclos à bestiaux avant d'être remis dans un état digne, – où l'on couchait en terre les petits colons, décédés, comme on l'écrivait machinalement dans les registres, *« par suite de congestion »*, après un passage en cellule. Et cette absence de murs paradoxalement rend encore plus fort le sentiment d'incarcération, comme si on avait ajouté une peine supplémentaire, la tentation de la fuite, que la nature et les paysans alentour, appâtés par des primes, se chargeaient de contenir.

Voici donc Mettray aujourd'hui *« élevée à la dignité littéraire »*, ainsi que l'écrit Albert Dichy (1), après avoir été dénoncée dans les premières décennies de ce siècle comme un bagne monstrueux d'enfants. Occultant peut-être une autre période de l'histoire de Mettray, que l'on connaît moins, où l'établissement fut célébré en France et même en Europe comme un lieu d'utopie pénitentiaire. Située *« à l'endroit le plus beau de la plus belle Touraine »* d'après Genet, Mettray fut le produit des idées de ces philanthropes du règne de Louis-Philippe qui avaient en mémoire la Terreur, qui s'étaient donné pour tâche de sortir les enfants des prisons, désirant trouver une finalité sociale et non plus individuelle à la charité.

L'article 66 du code pénal stipulait en effet que les enfants délinquants, ayant fauté « sans discernement », et acquittés, devaient soit être remis à leur parents, soit confiés à des maisons de correction, éventuellement jusqu'à leur majorité. Mais, comme ces dernières n'existaient pas, les enfants allaient croupir dans les geôles ordinaires.

« Il faut arriver à un système mixte qui rappelle tout à la fois l'école et la prison », estimait Tocqueville, le plus en vue de ces réformateurs. Traiter ces jeunes *« déchets »* – c'est le terme de l'époque – avec plus d'humanité, les rééduquer par l'instruction et le travail. La solution, un magistrat, nommé Frédéric-Auguste Demetz, pense l'avoir trouvée : la colonie agricole. *« Il faut amender le garçon par la terre et la terre par le garçon. »* La nature devient prison idéale, sans barreaux, mais efficace.

Un vicomte cède 700 hectares de son domaine tourangeau. Demetz fait appel à l'architecte Blouet, qui vient d'achever l'Arc de Triomphe. Mettray ouvre ses portes en 1839, avec une école normale d'éducateurs, ce qui est une innovation, où se pressent des jeunes gens bien nés à l'esprit charitable. Parmi les bienfaiteurs ou membres du conseil d'administration, outre Tocqueville, il y a pêle-mêle Lamartine, Gasparin, le « mateur » des Canuts, Benjamin Delessert, le fondateur des caisses d'épargne (son nom orne encore le fronton du pavillon où demeura Genet).

On déversa des torrents de paternalisme. On alla prélever un échantillon de pauvres gosses dans les cachots de Fontevraud, on les baigna, on les revêtit d'une robe de bure blanche. Puis le cortège s'ébranla, on fit halte sous les fenêtres de Béranger à Tours, et ce fut l'arrivée à Mettray ponctuée par une messe solennelle. *« Il était impossible de leur arracher un sourire »*, note déjà un observateur. Et un autre s'exalte quelque temps plus tard à leur vue en train de casser des cailloux : *« C'est plaisir que de voir les petits travailleurs élever en l'air leur petite pioche. Leur petite taille, au lieu de leur nuire, les aide ; les enfants sont plus près de la terre. »* Michel Foucault dira de cette inauguration de Mettray qu'elle marque la date *« où s'achève la formation du système carcéral... parce que c'est la forme disciplinaire à l'état le plus intense, le modèle où se concentrent toutes les technologies coercitives du comportement. Il y a là du cloître, de la prison, du collège, du régiment »*.

L'événement fut considérable. On cria presque au miracle pénitentiaire. Aussitôt une cinquantaine de colonies en France et en Algérie, pour les jeunes détenus mais aussi pour les enfants trouvés (on estimait leur nombre à 120 000 dans les années 1850), virent le jour. Au milieu des protestations des ultras qui crient à la dépense. Mais les défenseurs de Mettray ont bien fait leurs comptes. Sachant que Mettray en 1841 abrite 369 colons et que la valeur moyenne d'un vol est de 235 francs, on épargne à la société 86 715 francs.

Bref, un petit colon coûte 15 centimes de plus par jour qu'un simple détenu, mais c'est une bonne affaire pour la société, car on en fait un honnête homme. Et pourquoi pas une *« bonne affaire »* tout court ? *« Il y aurait immensément d'argent à gagner »* dans ces colonies, explique, énigmatique, Demetz à un correspondant. L'affirmation lancée par Genet, selon laquelle *« Demetz et ses héritiers ont gagné des fortunes énormes »*, demande pourtant à être vérifiée (2).

Dans la salle d'archives de l'actuel établissement, on peut ouvrir un registre de bonne épaisseur, où d'une belle écriture d'écolier sont consignés les *« actes insensés commis par divers pupilles pour se nuire à eux-mêmes »*. 28 avril 1919 : *« Etant en punition, D... a tenté de se pendre dans sa cellule au crochet de son hamac. »* Au début de ce siècle, il n'y a plus de colonie modèle, la situation s'est considérablement dégradée. L'école d'éducateurs a fermé. Une seule règle : faire un « bon détenu », obtenir sa capitulation par tous les moyens ; s'il s'évade ou commet une faute, c'est que la discipline n'a pas été assez sévère. Le règlement des maisons de redressement ne comporte pas moins de 101 articles. Le mineur erre du mitard à la « cage à poules » (enclos grillagé au dortoir). On ne sait que réprimer.

Alors éclate le scandale des « bagnes d'enfants ». Et, dès 1909, Mettray est montré du doigt : un adolescent de quinze ans, placé par voie de correction paternelle, mais sans l'autorisation du tribunal, se suicide. En 1855, Demetz avait complété en effet son œuvre en créant une maison de correction pour les fils de famille (Jules Verne y aurait envoyé son fils aîné), source de revenus non négligeable. Pour préserver l'incognito des familles, on arrivait de nuit, le père déposait son fardeau filial, l'enfant recevait un matricule, n'apercevait jamais, pas même à la chapelle, ses voisins de cellules, et le mitard était différent de celui des colons.

Deux journalistes, Louis Roubaud, dans les années 1920, auteur des *Enfants de Caïn*, puis Alexis Danan font campagne. Ecœuré par la répression féroce qui s'abat sur les jeunes révoltés de la colonie de Belle-Ile durant l'été 1934, et par l'attitude des vacanciers qui, *« de chasseurs de crabes se muent en chasseurs d'enfants »* (une prime de 20 francs est offerte pour chaque capture), Danan constitue un épais dossier sur Mettray, et le communique en juin 1936 à Marc Rucard, ministre de la justice du Front populaire.

On découvre que des enfants peuvent mourir non pas à cause d'une « bavure », mais « simplement » par stricte application d'un règlement pénitentiaire. Le ministère suspend le placement des pupilles de l'Assistance publique à Mettray le 16 avril 1937. En mars 1939, Mettray ferme ses portes, et le dernier président de son conseil d'administration est le doyen Joseph Barthélémy, qui sera le garde des sceaux de Vichy.

« J'avais seize ans, j'étais seul au monde, la Colonie était mon univers. Non, elle était l'Univers. » Trouvé sans billet dans le train entre Paris et Meaux, Genet est arrêté, jugé, acquitté, puis confié à la colonie de Mettray (3). Il y arrive le 2 septembre 1926, menotté au gardien qui l'accompagne, comme le veut le règlement. On lui rase la tête, on le fouille, on l'envoie à la douche, puis il touche un vêtement de bure. Et le voici dans le prétoire, poussé devant le directeur, nommé Lardet.

Le système des « familles » est toujours en vigueur. Chaque pavillon abrite une « famille », un groupe d'enfants – de vingt-cinq à quarante – triés selon la morphologie. Genet est affecté dans la famille « B », sous la responsabilité d'un chef de famille (un surveillant), aidé par deux « frères aînés ». Au fil du jour, la pièce commune se transforme en réfectoire, parfois en école, et en dortoir, les hamacs sont tendus entre le mur et des poutrelles fixes. La vie quotidienne emprunte à la *marine* ; un navire a été reconstitué dans la cour centrale. Galère échouée au milieu des terres. Et les ordres claquent, entrecoupés par la prière.

Genet, qui a été versé dans l'atelier de brosserie, semble donner satisfaction. Après quatorze mois de détention, il est placé chez un fermier des environs, au lieu-dit La Sevrandière, faveur réservée aux plus méritants. Au bout d'un mois, un soir de décembre, il s'évade, vole une couverture dans un véhicule pour se protéger du froid, la nuit, dans le fossé. Deux jours après, le 5 décembre 1927, il est *« trouvé errant »* et appréhendé par les gendarmes dans une rue de Beaugency (Loiret). Prévenu *« de vagabondage et de vol »*, il est incarcéré à Orléans. Après l'avoir jugé et déclaré *« coupable »* le 28 décembre, le tribunal ordonne sa réintégration à Mettray, qu'il ne semble plus avoir quittée jusqu'à son départ de la colonie, le 1er mars 1929, pour l'armée, devançant l'appel, à dix-huit ans.

« J'ai décidé d'être ce que le crime a fait de moi », expliquera-t-il plus tard. *« Je souffrais. Cruellement j'éprouvais la honte d'être tondu, vêtu d'un costume infâme, d'être consigné dans cet endroit vil ; je connaissais le mépris des autres colons plus forts que moi ou plus méchants... En moi-même je sentais le besoin de devenir ce qu'on m'avait accusé d'être. J'avais seize ans. On m'a compris : dans mon cœur je ne conservais aucune place où se pût loger le sentiment de mon innocence.*

» Je me reconnaissais le lâche, le voleur, le pédé qu'on voyait en moi. Une accusation peut être portée sans preuve, mais afin de me trouver coupable, il semblera que j'eusse dû commettre les actes qui font les traîtres, les voleurs, les lâches, or il n'en était rien : en moi-même, avec un peu de patience, par la réflexion, je découvrais assez de raisons d'être nommé de ces noms. Et j'avais la stupeur de me savoir composé d'immondices. Je devins abject. Peu à peu je m'accoutumai à cet état. Tranquillement je l'avouerai. Le mépris qu'on me portait se changea en haine : j'avais réussi. Mais quels déchirements n'avais-je pas connus. » Il ne lui restait plus qu'à se couler, afin de s'adresser à lui, dans le langage du tortionnaire. Car *« écrire, c'est ce qui vous reste quand on est chassé de la parole donnée. »*

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(1) *Jean Genet, essai de chronologie, 1910-1944*, d'Albert Dichy et Pascal Fouché, « Bibliothèque de littérature française contemporaine », 1989, publication de l'IMEC, 25, rue de Lille 75007 Paris.

(2) Cité dans *l'Impossible Prison*, recherches sur le système pénitentiaire au dix-neuvième siècle réunies par Michelle Perrot, Le Seuil 1980.

(3) Le narrateur de *Miracle de la rose* affirme avoir été conduit à Mettray pour avoir *« crevé l'œil gauche à un enfant »*. Albert Dichy explique qu'il ne peut s'agir que d'un motif de pure fiction, lié à un thème récurrent dans l'imaginaire genetien. Dans *Miracle de la rose*, où Mettray est très présent, il convient de distinguer ce qui relève du « descriptif », qui s'avère conforme à la réalité, et du « narratif », dont les éléments peuvent être vrais ou faux et sans être jamais, tout à fait, l'un ou l'autre, explique encore en substance Albert Dichy.

Guide

• L'ancienne colonie de Mettray (10 km au nord de Tours, dans la commune du même nom ; mention « la Colonie » sur la carte Michelin) abrite aujourd'hui un « Village des jeunes », un institut médico-professionnel. Un musée a été aménagé dans la chapelle et les geôles restantes, qui évoque le passé éducatif et pénitentiaire de l'établissement. Renseignements : 37390 Mettray. Tél : (16) 47-41-16-13.

On peut lire *les Maisons de correction, 1830-1945*, d'Henri Gaillac, Editions Cujas 1971, réédition 1992.

Le tome VI des Œuvres complètes de Jean Genet, *l'Ennemi déclaré*, textes et entretiens, publié par Gallimard (1991), édition établie et annotée par Albert Dichy, comporte notamment l'entretien avec Bertrand Poirot-Delpech du 25 janvier 1982. Jean Genet expliquait son rapport à la langue et la découverte de Ronsard à Mettray. •

هكذا من الأصل

Saint-Domingue, Colomb chez Pharaon

En inaugurant, le 6 octobre, un monument à la mémoire de Christophe Colomb, Saint-Domingue célèbre à sa manière le cinq centième anniversaire des grandes découvertes, et la gloire d'un Grand Amiral qui est pourtant loin de faire l'unanimité. Controverse.

CETTE protubérance de béton érigée à la gloire de Christophe Colomb deviendra-t-elle *« la majeure attraction touristique des Caraïbes »*, comme l'espère le vieux président dominicain Joaquin Balaguer ? Pour le moment, le phare commémoratif, qui ressemble davantage à une pyramide qu'à une tour lumineuse à l'usage des navires en détresse, symbolise la controverse qui fait rage autour des célébrations du *« Cinquième Centenaire de la découverte et de l'évangélisation de l'Amérique »*, comme disent les officiels à Saint-Domingue.

Pour le président Balaguer, qui continue de régner sur cette moitié d'île en dépit de sa cécité et de ses quatre-vingt-six ans, l'inauguration du *faro a Colon* est le point d'orgue d'une longue carrière publique, plus d'un demi-siècle dans les hautes sphères du pouvoir ou à la tête de l'Etat. Les mauvaises langues affirment qu'il a eu recours à la fraude pour se faire réélire président pour la cinquième fois, en 1990, afin de pouvoir accueillir le pape Jean-Paul II, le roi d'Espagne et d'autres grands de ce monde à l'inauguration du monument à la gloire de Colomb. Las ! De défections en empêchements gênés, la liste des invités illustres s'est réduite comme une peau de chagrin.

Même Sa Sainteté, qui a confirmé sa visite à Saint-Domingue pour l'ouverture de la conférence des évêques latino-américains, a préféré reporter son arrivée après l'inauguration du *faro*. A la mi-septembre, moins d'un mois avant l'événement qui devait constituer l'apothéose dominicaine des célébrations du *Quinto Centenario*, on apprenait officieusement que l'inauguration du phare Colomb aurait lieu le 6 octobre, six jours plus tôt que prévu. Et que la seule personnalité étrangère présente serait le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), M. Joao Baena Soares.

Est-ce le *fucu*, la guigne, que beaucoup de Dominicains associent à Christophe Colomb, au point qu'ils évitent de prononcer son nom et préfèrent l'appeler le « Grand Amiral » ou le « découvreur des Amériques » ? Ce fut en tout cas une sévère déception pour le président Balaguer qui, du coup, envisageait de ne plus prendre la parole et de confier le discours inaugural au cardinal Nicolas de Jesus Lopez Rodriguez, l'archevêque de Saint-Domingue, non moins controversé que Christophe Colomb lui-même.

Sur la rive orientale du fleuve Ozama, face à la ville coloniale de Saint-Domingue, le plan de l'édifice représente une monumentale croix allongée sur le sol. Symbole de l'évangélisation, la croix est partout, sculptée sur les parois du *faro*. Même le mur d'enceinte qui isole le monument des bidonvilles avoisinants est marqué de l'emblème du christianisme. Architectes et constructeurs ont suivi à la lettre la consigne de Colomb, gravée dans le marbre de Carrare à l'intérieur du phare : *« Placez des croix sur toutes les routes et tous les sentiers pour que Dieu vous bénisse. Cette terre appartient aux chrétiens. Le souvenir doit en être conservé à travers les temps. »*

De face, le monument, qui atteint une trentaine de mètres de hauteur, hésite entre la pyramide et le blockhaus. Les faisceaux de puissants projecteurs installés sur le toit forment une croix, encore une, dans le ciel lorsqu'il est couvert de nuages. Au cœur du phare s'élève le mausolée, un monument flamboyant de marbre et de bronze, où reposeront les restes du Grand Amiral. Vers l'Est, la longue nef à ciel ouvert n'est pas exempte de beauté. C'est sans doute là, entre les murailles de béton qui abritent les six musées du *faro*, que l'architecte britannique Joseph Lea Gleave est parvenu à exprimer *« la force, la stabilité et le rayonnement »* exigés par le jury international qui a choisi son projet au début des années 30.

Les autorités dominicaines affirment que l'idée de construire un monument à la gloire du découvreur des Amériques remonte à 1852. Dans son *Histoire de Saint-Domingue*, l'écrivain Antonio del Monte y Tejada proposait alors d'ériger une statue en l'honneur de Colomb *« à l'endroit où fut fondée la première ville de l'Amérique ». « Que cette statue soit un colosse comme celui de Rhodes, et, pour garantir sa perpétuité, établissons en elle un phare »*, ajoutait l'écrivain dominicain.

En 1877, la découverte dans la cathédrale de Saint-Domingue d'une urne de plomb contenant des restes humains allait relancer le projet. En dépit des prétentions des Espagnols, qui soutiennent que la dépouille de Colomb est conservée à Séville, les Dominicains sont convaincus que l'urne de plomb gardée jour et nuit par des cadets en costume d'apparat recèle bien les restes du Grand Amiral. Après de longues recherches, et pour tenter de mettre un terme à la polémique, l'historien dominicain Carlos Dobal a tranché : la moitié de la dépouille est à Séville et l'autre à Saint-Domingue. Quoi qu'il en soit, le transfert de la petite boîte de plomb de la cathédrale au mausolée gothique situé au cœur du *faro* est présenté comme le temps fort des célébrations du *Quinto Centenario* à Saint-Domingue.

Dix ans après la découverte de l'urne, une statue représentant Colomb, l'index pointé vers le Nouveau Monde, est installée face à la cathédrale. De proportions modestes, elle est l'œuvre du sculpteur français Gisbert. Il faudra encore attendre près de quarante ans pour que renaisse l'idée de construire un monument plus ambitieux en l'honneur du découvreur des Amériques. Réunie à Santiago-du-Chili, la cinquième Conférence internationale américaine, l'ancêtre de l'OEA, vote le 24 avril 1923 une résolution prévoyant *« l'érection d'un phare monumental à Colomb, sur la côte de Saint-Domingue, qui sera construit avec la coopération des gouvernements et des peuples de l'Amérique »*. En 1931, un jury international choisit le projet de Joseph Lea Gleave, jeune architecte diplômé de l'université de Manchester, parmi trois cent cinquante-cinq dessins et maquettes venant de quarante-huit pays. Hanté par les séismes et les cyclones, Gleave a choisi une structure basse et massive qui sera à peine modifiée lorsque le président Balaguer, de retour aux affaires en 1986, ordonnera le début des travaux.

Avec son allure de père tranquille, ses grosses chaussures de chantier et ses jeans, l'architecte Teofilo Manuel Carbonell est l'homme qui a transformé les dessins de Gleave, décédé en 1965, en une imposante structure de béton qui domine le fleuve Ozama. Pendant près de six ans, ce descendant de Catalans a vécu dans une petite salle, dans les entrailles du phare en construction. *« A plusieurs reprises j'ai été tenté d'abandonner face à la complexité des plans. Un soir je suis même allé au Palais pour remettre ma démission au président Balaguer. Je me suis ravisé au dernier moment »*, raconte-t-il. Pas plus que le président Balaguer, Teofilo Carbonell ne craint le *fucu* de Colomb, même si deux ouvriers détachés par la marine de guerre ont fait une chute mortelle sur le chantier en juillet 1990.

Comme les membres de la commission officielle chargée de la célébration du cinquième Centenaire, l'architecte Carbonell esquive les questions relatives au coût du monument. Les estimations publiées par la presse oscillent entre 10 et 70 millions de dollars. *« La construction du* faro *a été entourée, d'un grand secret. Seuls le président Balaguer et quelques-uns de ses proches conseillers pourraient donner des informations précises »*, affirme un journaliste dominicain.

Pour l'opposition, le phare Colomb est devenu le symbole d'une politique somptuaire, qui néglige l'éducation et la santé au profit de *« constructions pharaoniques ». « Le* faro *est une folie, une réalisation indigne »*, s'exclame M. Juan Bosch, ancien président de la République et éternel rival du président Balaguer. Plus nuancé, le candidat social-démocrate à la présidence, M. José Francisco Peña Gomez, souligne le *« caractère obsolète et archaïque du monument et son coût, alors que le pays traverse d'énormes difficultés »*. Si l'on en croit les sondages, la population n'est guère mieux disposée. Selon une enquête publiée fin juillet par *Ultima Hora*, un quotidien du soir, 56 % des Dominicains pensent que le gouvernement a eu tort de construire le *faro*. Les avis favorables ne représentent qu'un peu plus du tiers des personnes interrogées.

***« Le faro renvoie au débat** sur l'interprétation de notre histoire. Pour beaucoup de peuples indigènes, afro-américains et métis, l'expédition de Colomb représente une blessure qui n'est pas encore cicatrisée »*, explique d'une voix douce le Père Jorge Cela, un jésuite aux yeux bleus, presque transparents, qui partage la vie des plus pauvres dans le *barrio* de Guachupita, sur l'autre rive du fleuve Ozama. Pour dégager la vaste esplanade qui entoure le phare, des milliers de familles ont été délogées, souvent à coups de crosse. Leurs masures ont été détruites contre la vague promesse d'un relogement dans un quartier périphérique.

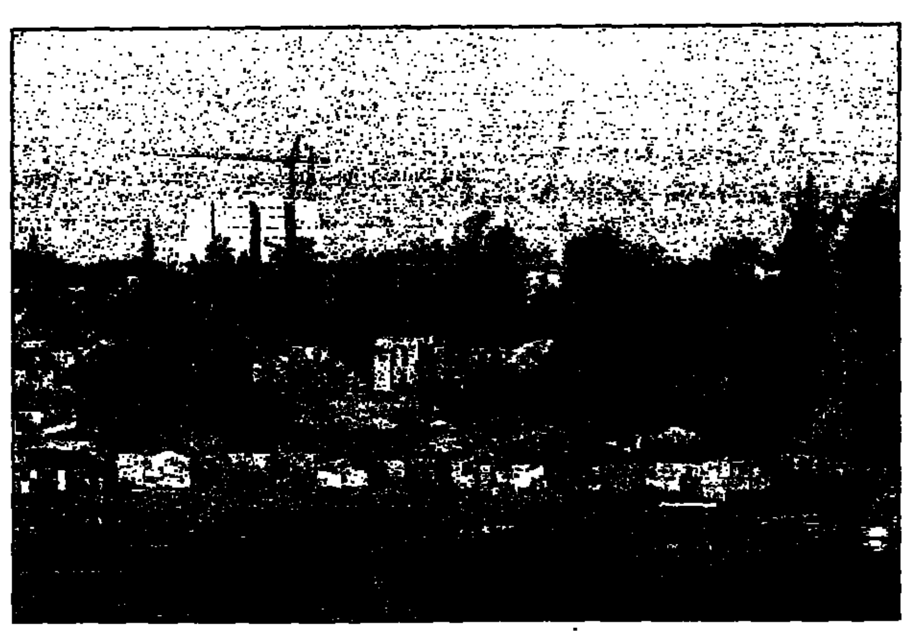
« On ne cherche pas à éliminer la pauvreté, mais à la cacher », ajoute le Père Cela, qui a fondé une organisation, Ciudad Alternativa, pour aider les expulsés. Même l'architecte Carbonell s'est publiquement déclaré scandalisé par l'érection du *« mur de la honte »* construit autour du *faro* pour masquer les bidonvilles qui s'étalent au nord et au sud du monument.

Mais le président Balaguer et les dignitaires de l'Eglise ne sont pas les seuls fervents défenseurs du phare. *« C'est un symbole qui nous fait connaître sur la carte du monde. C'est un hommage mérité pour un homme qui n'a pas été un bourreau mais la victime d'injustices »*, soutient M. Antonio Bienvenido Cruz, un robuste sexagénaire qui s'est lancé dans la confection de maquettes, de porte-clés et de tee-shirts reproduisant le *faro*.

De notre envoyé spécial
Jean-Michel Caroit



PHOTOS SPARHAM/NETWORK/RAPHO



A l'intérieur du Faro, l'une des travées du monument à Colomb, dont le plan représente une croix. Vue du phare-pyramide.

COURRIER

Les deux Guillaume

Nous avons reçu de M. Louis de Bonfons (Hyères) la précision suivante :

« Dans l'article sur Jules Verne (« Le cornac d'Amiens », « le Monde sans visa » du 19 septembre), votre collaborateur Jean-Pierre Péroncel-Hugoz a commis une confusion entre les deux empereurs allemands Guillaume Ier (1871-1888) et Guillaume II (1888-1918). Les deux souverains furent certes des lecteurs de Jules Verne, dans le texte ou en allemand, mais autant qu'on sache, seul Guillaume II, petit-fils de Guillaume Ier, se proclama admirateur du romancier français. En tout cas, en 1870 ce sont les armées de Guillaume Ier, et non de Guillaume II, comme vous l'avez imprimé par erreur, qui enfermèrent Napoléon III dans Sedan pendant qu'à Paris l'impératrice Eugénie signait pour Jules Verne le dernier décret d'attribution de la Légion d'honneur du Second Empire... »

Les chances du français au Portugal

A la lecture du reportage sur Porto publié dans « le Monde sans visa » du 26 septembre, M. Ewald Edlinger, d'Antibes, ne partage pas notre « optimisme » sur les chances de la France et du français dans ce pays et nous fait part de son expérience qui lui laisse « une image plus noire ».

« Au printemps 1987, j'ai été sollicité pour occuper la chaire de microbiologie et parasitologie et la direction du laboratoire à la faculté de médecine de Coïmbra, la plus ancienne, et unique université jusque vers 1910. Ma première question a été la langue. Tous les interlocuteurs m'ont assuré que les étudiants étaient en totalité francophone et des rencontres avec plusieurs groupes d'étudiants m'ont semblé confirmer ces assertions.

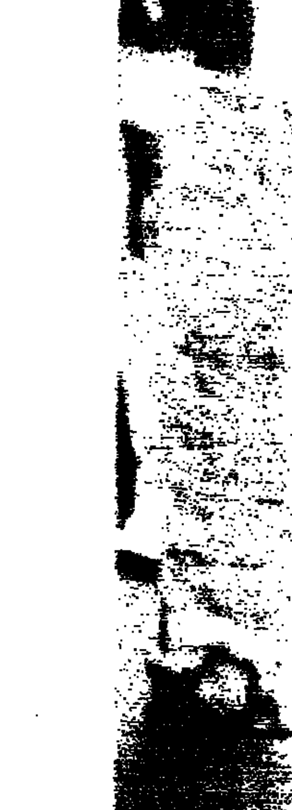
» Mais en commençant l'année scolaire 1987-1988, j'ai dû constater que parmi les cent vingt auditeurs, il n'y en avait que quarante qui pouvaient suivre des cours en français ; en effet, je suis venu deux ans trop tard, car mes étudiants étaient de la première génération qui avaient pu choisir comme première langue au lycée entre l'anglais et le français. (...) J'ai donc donné mon cours en français par écrit, traduit en portugais. Les examens ont eu lieu selon la méthode des questions multiples, en portugais.

» Mais prenant des contacts avec mes collègues et autres scientifiques, j'ai constaté que l'anglais était devenu la langue qui progressait : des stages en Angleterre et aux Etats-Unis pour les plus jeunes, les séjours au Mozambique et aussi en collaboration avec l'Afrique du Sud, pendant la guerre coloniale jusqu'en 1974, ont fait oublier le français au moins comme langue scientifique. (...) »

Presse-fleuve

A propos de « Quai des bouquins » (« le Monde sans visa » du 19 septembre), le romancier Henri Viard nous écrit :

« Je tiens d'André Salmon, au cours d'une conversation que nous eûmes en 1959, chez mon père, ce que lui dit un jour – je crois de 1917 – Guillaume Apollinaire, boulevard Saint-Germain : *« Savez-vous André, que la Seine à Paris est le seul fleuve du monde qui coule entre des livres ? »* Cette idée justifie l'inscription de ce lieu où se joignent l'eau et l'esprit au patrimoine intellectuel mondial. »



NATURE

L'amanite des césars

ENCORE quelques convulsions, encore quelques balbutiements, et l'affaire serait jouée. Claude, l'empereur bègue, se rendait à l'évidence : le plat d'amanites des césars qu'il venait de *manger ne passait* pas. En bout de lit – à table, un Romain avait au moins l'avantage d'agoniser allongé. – Agrippine donnait discrètement des directives pour les funérailles et s'inquiétait de ce qu'on ne laisse aucune trace du gratin de fausses oronges avec lequel *son mari était* en train de s'expliquer. Peu de temps après, Tiberius Claudius Nero, Néron, prenait le pouvoir, et il ne manquera aucune occasion, à chaque fois que des champignons seront servis à sa table, d'expliquer finement ce qu'il en coûtait de ne pas savoir *reconnaître* l'amanite tue-mouches (*Amanita muscaria*), la violente, de l'autre, la permise, la succulente, l'*Amanita caesarea* ou oronge vraie. Rappelons que ce fils chéri, quelques années après son accession au trône, *remercia sa mère pour le* doigté de sa politique et de ses préparations culinaires en la faisant assassiner; *« Frappe au ventre! »*, lancera la victime au tueur de service. Famille de choc.

Tout semble résumé de la *trouble* fascination qu'excercent les champignons dans cet impérial et antique fait divers où les fumets du repas se mêlent avantageusement aux vertiges et aux grandes hallucinations du *trépas. Même comestibles, même* classés succulents, ces fils de l'ombre et de l'humide gardent en eux toutes les saveurs du doute, avec lesquelles ils ont toujours su se faire craindre et respecter. Ironiques, éphémères, meurtriers – nés de la foudre, disaient les Grecs, qui constataient leur arrivée après l'orage – *leur capture* est l'un des rares gestes authentiquement primitifs qui restent à l'homme pour renouer avec cet art délicat autant qu'incertain de la cueillette. *Raison simple pour s'en* aller patrouiller (c'est la saison) dans quelque forêt gauloise (il en reste) et s'éloigner pour un temps de la mortelle jacasserie *des politiques autant* que du vénéneux brouhaha qui rode encore autour de la grande *consultation. Risquer l'air frais*, l'œil brossé de près, de la rosée soufrée au bout des doigts.

D'abord choisir son Sioux et passer acte d'allégeance avec *lui. Important. Ils* ne sont pas si simples à dénicher ni toujours si commodes que cela à suivre *dans le parcours initiatique*, mais peuvent en quelques heures faire rattraper *tout ce que la ville douillette et* jachérante a creusé d'oubli et de confusion dans l'esprit muré du citadin. Propos de bienvenue, mouvements d'assouplissement, choix du territoire de chasse; départ. Il sait déjà presque tout de vous, ce savant vagabond de hêtraies; la nature des *rapports* que vous allez entretenir avec la forêt; il a compris, aux pas que vous posez dans les fougères, les liens qui vous unissent ou non à *ce lourd silence tremblé dans* lequel, solitaire, vous vous enfoncez. *Il* vous mène vers le gisement, inquiet et attentif, se demandant si vous méritez bien l'issue de la longue traque dans laquelle il vous entraîne. Le champignon est chose soudaine et précieuse, sa découverte *toujours récompense, émotion. Il* prévient qu'on approche, qu'ils sont là, qu'on pourrait presque déjà les sentir, les respirer. Une sapineraie et son terreau d'aiguilles, branches basses. Il faudra se pencher.

La première prise n'est jamais la bonne, mais la colonie loge ici. La cueillette commence. Lui économise son effort, comme un nageur, laissant plonger son bras – vif ralenti du mouvement – *pour rapporter sa proie* encore toute vivante. Dans la *paume de la main frétille une* chanterelle, un jeune cèpe de Bordeaux s'arrondit sous la caresse. Voilà une russule charbonnière, un bolet à pied rouge *furieux, trois coprins faits aux* pattes. Rien pour vous encore. *Il ne parlait plus, vous poussant* du regard vers une poignée de psalliotes, vers une coulemelle qu'on ne pouvait pas rater, vers deux cortinaires qui vous attendaient. L'ambiance se détendait.

Bientôt, l'homme ne fut plus *en vue. Libre alors! Un ruisseau*, une clairière, d'autres cèpes – plus lugubres ceux-ci, – des amanites panthères en sentinelles, sifflantes, intouchables, tapis de russules émétiques... Les frontières du paradis étaient *franchies. Et vous perdu.* Lancer un appel de détresse dans une forêt n'est jamais *facile. Il* y a de l'église à l'ombre de tous ces arbres, il faut savoir s'y tenir. Lui, l'artiste, le maestro, n'était pas loin, geôlier de vos exploits, gardien de vos vadrouilles... A l'auberge, un mycologue qui s'annonçait *médiocre mycophage déclara* gravement qu'avec les champi*gnons il ne fallait jamais être* sûr de rien. Il tenait serré près *de lui un* dangereux petit ouvrage dont il tirait des sentences à mesure que les éléments douteux sortaient du panier du cueilleur d'occasion. Lui et ses copains s'affrontaient régulièrement dans des joutes savantes où ils mettaient aux enchères de leur savoir le produit de leurs « cueilles ». Un peu plus d'un millier d'espèces *poussent dans le champ d'exploration* qu'ils se sont réservé – *suffisant pour s'y torturer* l'esprit une vie entière. Un hobby, une vocation.

Le cuisinier, lui, cuisinait. Une poêlée d'amanites des césars, justement, ce si beau champignon que certaines régions en interdisent le ramassage et qui laissait partir des fourneaux le souffle sans mesure de ses parfums. *Comment le premier* cueilleur accommoda-t-il la première brassée des premiers champignons trouvés aux aubes de la préhistoire? Avec sel, sans sel, avec ail, sans ail? Rôti à même la pierre chaude plus sûrement, ou dévoré cru. Mystérieusement, on trouve peu de traces dans l'art rupestre de cet aliment originel que ne pouvaient ignorer les joyeux locataires de la vallée de la Vézère ni ceux des grands sites que l'on connaît. Mis à mal par certains représentants particulièrement virulents, ou intimidés par l'élan phallique des plus arrogants, *ont-ils choisi de passer* leur présence sous silence? Mystère, *un de plus, à verser au* dossier.

Jean-Pierre Quélin

ÉPOQUES

Palerme, la mort en deuil

Suite de la page 25

Regarder Palerme s'éveiller ou s'endormir sous le vent d'Afrique dit assez les défaites passées de l'Etat et de l'honnêteté comme on la définit au nord du Mezzogiorno. Cela en devient même un style qui se visite, après l'arabo-normand ou le liberty. Au cœur de la ville, tout près de la mer, qu'on néglige savamment, une force invisible paraît entretenir la lèpre du très beau quartier du Vucciria, le marché et les ruelles des petits métiers, tout autour du palais Butera et de la Chiesa della Pieta. Interrogez un Palermitain : les bas-fonds de la Mafia valent le détour, pour leur folklore et l'impression de menace permanente qui s'en dégage. Là, vivotent les *supplétifs du crime, les gagne-petit* qui doivent tout, travail, logement et vie sauve aux *soldati*, les salariés de l'Organisation qui, à dix, vingt ou cent composent vite un quartier réservé, le territoire d'une « famille ». Ainsi à Piazza Sant'Erasmo, à Kalsa, à l'Oreto, à la ZEN, ville nouvelle lézardée, offerte à Palerme par la Coupole.

Comme ailleurs, les riches habitent sur les hauteurs, les pauvres les parties basses, les banlieues délabrées. Simplement, ce n'est pas l'histoire officielle qui *a ici* dicté ce découpage. Pas l'activité industrielle ou commerciale qui entraîne la sur consommation de la ville, dans les boutiques élégantes de la Via della Liberta. Palerme se situe au quatre-vingt-unième rang des villes italiennes pour le niveau de production, au onzième pour celui des dépenses (2). Il y a longtemps qu'on ne cherche plus la différence.

Il y a longtemps, sauf les jours de crime, que Palerme ressent même l'étrange malaise d'être coupée des causes de sa perte et de sa richesse mêlées. Les apparences des activités de la Mafia se sont sophistiquées. La ville regorge de cabinets-conseils en placements financiers, et l'admiration des enfants ne va plus aux vieux *capomafiosi* qui accrochaient à leur boutonnière le respect immodéré de l'amitié, mais aux *coletti bianci*, les cols blancs de l'honneur, aux *« amis d'amis d'amis »* qui s'habillent de soie et de cashmere, roulent en Mercedes et dînent finement de homards dans les restaurants de la côte.



J.K./MAGNUM

L'argent est ailleurs, partout, dans n'importe quelle banque mondiale, confié à toutes les complicités anonymes du nord de l'Italie, de l'Occident, géré par des ordinateurs dont les pauvres mafieux du Vucciria ignorent la complexité.

« Nous sommes intelligents, explique un commerçant, *mais, c'est terrible, pour le mal. Nous sommes le mal.* » Des incantations de cette sorte, Palerme, depuis la mort de Falcone et de Borsellino, les égrène volontiers, pour preuve de sa bonne volonté démocratique. La ville se fustige, confie sa *haine d'elle-même, ses dérèglements* ancestraux. Elle donne raison aux *écrivains siciliens*, Brancati, Pirandello, Sciascia, qui ont tant ausculté le pessimisme, l'autisme de cette terre si peu méridionale. Leonardo Sciascia rappelait souvent que Palerme comme la Sicile se savaient si interdites d'avenir que l'emploi du futur n'existait plus dans les verbes. La ville, ces semaines-ci, lui donne raison. *Comme à cet autre point* de vue du grand écrivain : *« Toute la Sicile (...) déteste Palerme, cette capitale administrative, ce monstre de bureaucratie, cette pieuvre qui engloutit les revenus, ce chef-lieu de tous les impôts et de tous les cadastres, ce centre apparent de tous les malheurs »* (3).

« Sicilitude », pathologie du pouvoir, névrose du dialogue avec *« l'Etat piémontais »*, après tant d'invasions, tant d'occupants, idolatrie des conservatismes patriarcaux... tout a été écrit, et ces semaines-ci les Palermitains repassent en revue les explications permanentes des sociologues et des psychanalystes sur les causes de leur mal-être. Mais comment *connaître la suite, comment se* dire, comme les amis de Veronica, que le consumérisme, la télévision, la libération des filles dans cette cité sans sexualité auront, à la longue, raison de l'ancestrale passion de mort et des convenances?

Parier sur l'affaiblissement de la Mafia dans la ville par le triple jeu de la modernité, de l'éparpillement de Cosa Nostra et de la force de l'Etat? Les adeptes de la résistance civile n'osent pas de tels rêves. Un avocat parle même de *« lâche soulagement »* après les *meurtres des deux magistrats*. Tout Palerme sait par cœur les méandres de l'histoire : Falcone, par sa résolution, avait profité de la guerre qui avait déchiré les « familles » siciliennes au début des années 80. Ceux de Corleone, *bourg clanique, s'il en est*, de la montagne, avaient voulu ravir aux *capomafiosi* palermitains leur ancestrale hégémonie sur la Coupole. Plus de trois cents morts, et, pour la première fois dans cette saga de l'*omerta* : des repentis, des *paroles*, les *trois mille* pages de la confession de Tommaso Buscetta, des épouses, des mères à la barre des *U'maxi*, les procès-fleuves instruits par les troupes de Falcone.

Oui, tout Palerme peut traduire les exécutions de mai et de juillet. Une simple fermeture des comptes de la décennie. Plus qu'une remise des compteurs à zéro, plus qu'une simple vengeance ou la crainte d'avoir perdu la face, la négation du temps passé durant ces dix années de guerres internes et de répression possible. Un gage de l'immobilité retrouvée. Un autre refus de l'avenir. Avant de mourir, Falcone avait très bien décrit les raisons de la nécessité de sa fin promise : *« La tension, la souffrance, si j'ose dire, est telle aujourd'hui dans Cosa Nostra qu'un grand attentat spectaculaire contre un représentant de l'Etat pourrait avoir, en quelque sorte, une fonction pacifiante (...)* (4) ».

Palerme est en révolte, Veronica s'expose aux coups, et aux larmes de sa mère, l'armée s'agite, des juges prient, des flics veulent en découdre, Palerme tente de se lever, mais Cosa Nostra, dans les esprits, est parvenue à rayer cette décade désordonnée d'un trait d'explosifs. Tout n'est-il pas rentré dans l'ordre? *Son ordre? La ville* est en deuil de ses juges, mais le *deuil a souvent été ici une raison* supplémentaire de s'incliner. Une bonne bouffée de découragement. L'oxygène de la mort, comme celui que les Siciliens de la campagne viennent, le dimanche, respirer devant les cadavres exposés du cimetière des Capucins.

De notre envoyé spécial
Philippe Boggio

(2) Chiffres cités dans *Sicile*, de Marcelle Padovani, « Point Planète », Seuil, 1991.

(3) *La Sicile comme métaphore*, de Leonardo Sciascia, entretiens avec Marcelle Padovani. Un livre admirable de *clairvoyance et de concision dans lequel* Sciascia raconte la tragique épopée de la Sicile et de ses perversions mafieuses. Publié en 1979, ce livre fera prochainement l'objet d'une réédition, chez Stock.

(4) *Cosa Nostra*, page 127.

Bridge

nº 1504

UNE CONVENTION DISCUTABLE

Certains champions ne résistent pas à la tentation d'employer des conventions très spéciales dont on voit mal les avantages surtout quand elles n'éclairent pas immédiatement le partenaire. En tout cas, dans la donne suivante des précédentes *Olympiades*, ses effets ont été négatifs en «poussant» des adversaires qui n'ont pas voulu se laisser bluffer...

♠ —
♡ A R 9 3
♢ A R 5 4 3
♣ A V 6 5

♠ 8 7 6 4 3 / ♡ V 10 5 / ♢ V 10 2 / ♣ 10 2 — [N / O E / S] — ♠ A R D 10 2 / ♡ 7 / ♢ 9 8 7 6 / ♣ D 9 7

♠ V 9 5
♡ D 8 6 4 2
♢ D
♣ R 8 4 3

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Lesniew.	Rasmus.	Gawrys	Bentzen
Passe	1 ♣	1 ♡	contre
2 ♡	contre	2 ♠	3 ♡
passe	3 ♠	contre	4 ♣
passe	4 ♢	passe	5 ♡
passe	7 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 3 de Pique, comment Bentzen en Sud a-t-il gagné ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense, les atouts étant 3-1?

Réponse :

Pour arriver à treize levées, il suffit de faire deux coupes à Pique, cinq Carreaux (dont une coupe), quatre *atouts et enfin* As, Roi de Trèfle. Toutefois, si un adversaire a cinq Carreaux, on ne pourra affranchir le cinquième Carreau et il faudra se rabattre sur l'impasse à Trèfle ou sur un squeeze.

Ainsi, après avoir coupé l'entame à Pique, Bentzen a tiré l'As de Cœur et le Roi de Cœur (sur lequel Est n'a *plus fourni*); puis il a joué la Dame de Carreau, et *il a coupé une deuxième fois Pique* avec le dernier atout du mort. Ensuite, il a coupé un Carreau avec le 6 de Cœur et a réalisé ses deux derniers atouts sur lesquels il a défaussé le 5 et le 6 de Trèfle. Enfin, il est remonté au mort par l'As de Trèfle et a fait le reste avec à Carreau A R 5 et le Roi de Trèfle...

A l'autre table, les Polonais s'étaient contentés du *petit* chelem à Cœur.

LE COUP DE LA PLUS PETITE

En principe, les plans de jeux qui semblent les plus normaux sont les meilleurs, mais ce n'est pas toujours le cas, comme le prouve cette donne publiée par le champion français Hervé Pacault.

Cachez au début les mains adverses pour vous mettre à la place du déclarant.

♠ V 3 2
♡ 9 7 6 5 4
♢ 8
♣ R D 8 5

♠ 8 7 6 / ♡ D / ♢ A D 5 4 / ♣ A V 7 4 2 — [N / O E / S] — ♠ — / ♡ V 10 8 3 2 / ♢ 9 7 6 3 / ♣ 10 9 6 3

♠ A R D 10 9 5 4
♡ A R
♢ R V 10 2
♣ —

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♣	passe	passe	2 ♣
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	4 ♠	passe	6 ♠...

Ouest a entamé le 8 de Pique sur lequel Est a défaussé un Cœur. *Comment Pacault propose-t-il de jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense?

Note sur les enchères

La surenchère de «2 Trèfles» n'était pas une enchère naturelle pour jouer ce contrat, mais un *cue bid* forcing de manche. *Le saut à «4 Piques» montrait que* Nord n'avait pas une main nulle, mais environ 8 points avec au moins trois atouts.

COURRIER DES LECTEURS

«Quand un adversaire déclare 2 Trèfles *sur une ouverture de 1 Trèfle*, comment faut-il interpréter cette enchère?», demande R. Valadon.

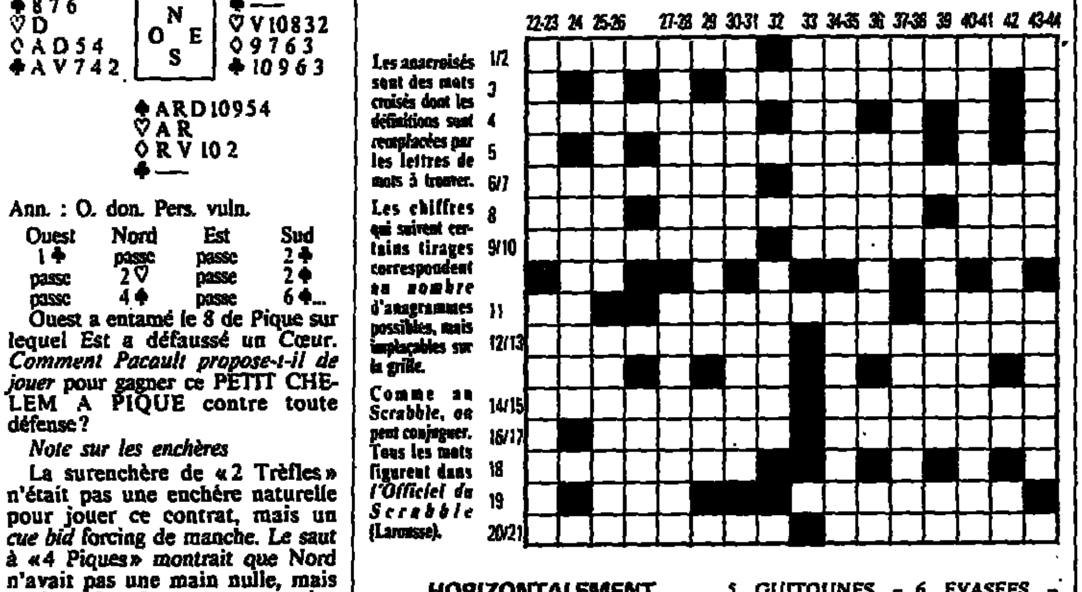
C'est un cas typique de malentendu! Si Sud, par exemple, ouvre de 1 Trèfle et si Ouest surenchérit à 2 Trèfles, trois significations sont possibles, et *il vaut mieux s'être mis d'accord avec le partenaire si on ne* veut pas avoir d'accident. En effet, cette surenchère de 2 Trèfles a été longtemps considérée comme un *cue bid forcing de manche* (cas de notre donne). Mais ce cue bid était *d'un emploi beaucoup trop rare*, et de *nombreux experts américains* l'utilisent aujourd'hui pour indiquer un *bicolore de majeures* de force moyenne. En France, cependant, la majorité des joueurs préfèrent montrer de cette façon *une vraie couleur à Trèfle* et le désir de jouer 2 Trèfles...

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

nº 735

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au *nombre* d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au *Scrabble*, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ADEOUUV. – 2. AAELNRST (+ 2). – 3. ACEEINRR (+ 3). – 4. AAEGNOT. – 5. EEENRSUV (+ 1). – 6. ACEINRT (+ 8). – 7. EEORRTUV (+ 2). – 8. AEORSSTT (+ 1). – 9. AEINRST (+ 17). – 10. AEEERSST (+ 1). – 11. AEGISTT (+ 2). – 12. AAELNNOT (+ 1). – 13. AEIOTTZ. – 14. AEINNOST (+ 2). – 15. AADINNS. – 16. CEEOST (+ 2). – 17. AEIILLS. – 18. EEGILRV (+ 1). – 19. AELNOPR. – 20. AERRTUUX. – 21. AEINSST (+ 6).

VERTICALEMENT

22. AAENRTV (+ 2). – 23. CGINNORU. – 24. CEEELNRU (+ 1). – 25. AEGIRRTU (+ 2). – 26. ACEIOPT (+ 1). – 27. ADENOOT. – 28. AEIPRSTU (+ 5). – 29. AENNNOTT (+ 4). – 30. AACERTT. – 31. AEEGNT (+ 2). – 32. BEIILS. – 33. AEEMRTT (+ 2). – 34. AENORSU (+ 4). – 35. AAABSSTT. – 36. EIORSTZ (+ 1). – 37. AEEMRSU (+ 2). – 38. DEEIOPS (+ 1). – 39. ALORRST. – 40. AEERSTT (+ 4). – 41. IILLNOOS. – 42. AANRST. – 43. AEESTUV. – 44. EERRST (+ 3).

SOLUTION DU Nº 734

1. PRUDENCE. – 2. OISELIER. – 3. EUNECTE. – 4. SUPPORTS. – 5. GUITOUNES. – 6. EVASEES. – 7. ULTRASON (ROULANTS). – 8. EMOTION. – 9. VISUEL. – 10. TETINES (ENTITES ETEINTS TEINTES TINTEES). – 11. CRIMINEL. – 12. MARQUERA (REMARQUA). – 13. OPINION. – 14. ENQUERIR. – 15. STEPPE. – 16. AMITIE (ATIMIE EMIAIT). – 17. MAHONNE. – 18. YEMENITE. – 19. EUMENES (MENEUSE). – 20. EXISTENT. – 21. QUEUES. – 22. POURSUIT. – 23. MENACEE. – 24. RITUELLE (TEILLEUR TREUILLE TULLERIE TULLIERE). – 25. ANOMAUX. – 26. TURQUIN. – 27. DESSERVI (DEVISSER DIVERSES VERDISSE). – 28. QUETEES. – 29. VAINCUE (ENCUVAI). – 30. NIPPASSE. – 31. SOUSCRIT. – 32. EROGENE. – 33. RAREMENT (MATERNER...). – 34. BETISE. – 35. AMORPHES (AMPHORES). – 36. OROGENIE, formation des chaînes de montagnes. – 37. DEDUITE. – 38. ENDENTEE. – 39. ALIENEE. – 40. TRESORS (RESSORT ROSTRES). – 41. DESSINE (DESSEIN SIDEENS). – 42. INSULTES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 406

L'AGE DE PIERRE

Le Belge Christian Pierre a conservé à Hull (Québec) son titre de champion francophone, ne perdant que 6 points en 5 manches, ce qui constitue un nouveau record (notre collaborateur Michel Duguet reste cependant le seul à avoir, naguère, aligné 89 tops consécutifs). Cinq Français le suivent, tous à plus de 99 %. François Bedard, premier Québécois, est 7ᵉ. Il n'y a pas de Suisse dans les 15 premiers, mais bien deux Suissesses, Christiane Aymon et Véronique Keim, ce qui, pour certains joueurs machos, constitue une aberration génétique. Aucun Africain n'avait fait le déplacement, mais deux Roumains, Claudia Mihai et Tudor Canter, ont réalisé respectivement 86 et 74 %.

Un mot rare a fait la différence dans la deuxième partie, que nous *publions ci-dessous (interrompez donc votre lecture si vous voulez la rejouer).* Le mot «rémoras» étant implaçable, il fallait s'appuyer sur un T, pour jouer «ramerots», *jeune pigeon ramier*. Le suffixe diminutif - EAU est plus courant que le suffixe - OT, mais certains mots acceptent les deux (tout comme RAMEROT qui peut s'écrire RAMEREAU) : CABLOT, CABLEAU – COLINOT, COLINEAU – BARBOT, BARBEAU – BOBINOT, BOBINEAU – MOUSSOT, *pain de gruau*, MOUSSEAU – PINOT, *cépage*, PINEAU, *cépage ou vin* – VIGNOT, *bigorneau*, VIGNEAU – enfin le fameux CUISSOT (de sanglier) et CUISSEAU (de veau), morceaux de résistance de la dictée de Mérimée. Parfois les deux homophones sont d'étymologie et de sens différents : MERLOT, *cépage*, MERLEAU, *petit merle* – BARDOT, *mulet*, BARDEAU, *planchette* – PUROT, *fosse à purin*, PUREAU, *partie de tuile*.

Pour revenir à RAMEROT, pourquoi *RAMIER a-t-il* pris en argot le sens de *paresseux*? C'est que ce mot est dérivé de l'expression *ne pas en fiche une rame.*

Michel Charlemagne

Résultats du championnat : 1. Pierre (B). 2. Rivalan. 3. Fritsch. 4. Lachaud. 5. Levart. 6. Treiber. 7. Bédard (Québec). 8. Ruche (B). 9. Amet. 10. Kermarrec. 11. Le Maire (B). 12. Aymon (Suisse). 13. Kahn. 14. Turpin (B). 15. Keim (S). 16. Hellebaut (B). 17. Buteau (Q). 18. Mourot. 19. Pallavicini. 20. Dives (B).

Championnat francophone 1992
Hull (Québec), 13 août – Deuxième manche

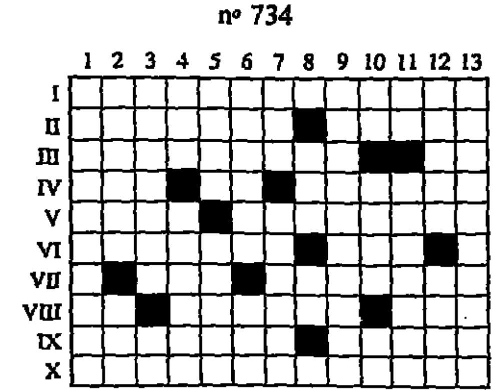
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble (Larousse).

Nº	TIRAGE	MOTS RETENUS	RÉF.	PTS
1	EIRUULN			
2	I+AASMUT	LUNURE	H 4	14
3	SGEENJB	AMUSAIT	10 E	71
4	GEN+OIRT	JUBES	G 9	40
5	CCPMILE	RONGEAIT (a)	E 5	86
6	-SAUOIRT	CECI	F 4	28
7	OOMHITA	ROUSTIRA	8 H	77
8	OOM+EEAK	HIAT	H 12	34
9	OMEA+RRS	KORE	N 6	33
10	EAII?NQ	RAMEROTS	L 2	68
11	PHFFDAE	Q(U)INAIRE (b)	2 F	82
12	HFDE+ODS	PAF	1 H	43
13	-ZPEENNB	OSE	N 1	36
14	-SUREN?L	PEZE (c)	D 11	38
15	XVADELL	SILUR(I)ENS (d)	13 G	68
16	-TEDWLYV	AXEZ	13 A	44
17	-HNNATED	WALE	A 12	69
18	HED+YFOM	ANNATE	3 I	30
19	-DUGVHTL	NOYER	6 H	34
20	DUGHT+VB	VOL	1 M	24
21	-LBFTGME	HEU	5 K	22
22	LTGM+DDI	B(I)EF	L 12	24
23		LITE	14 A	32
				1007

(a) REGIRONT triple en 8 H pour 6 points de moins (b) NIQ(U)ERAI, 2 G, 78 ; INQ(U)IETA, 15 B, 72. (c) ou BEEZ. (d) ou ALUNER(A)S en 14 H.
1. Rivalan, Levart et Kermarrec (France), Hellebaut (Belgique) 1007.

Mots croisés

nº 734



HORIZONTALEMENT

I. *Eux seuls et c'est assez...* – II. Furieuse. Ses réactions sont pour ainsi dire étonnantes. – III. S'exposent avec des fleurs. Va à la rivière. – IV. Fleuve. Préposition. Tout doux. – V. Fit appel aux amis. Catacombes. – *VI.* Crient. *En place.* – *VII.* Sert les cuirs. Celle d'Alceste *nous fait rire.* – VIII. Grecque. Vont au fauteuil. Le meilleur ami ? – IX. Amoureux. Met à l'épreuve. – X. Paradis pour quelques-uns.

VERTICALEMENT

1. Doit beaucoup emprunter pour qu'on puisse l'emprunter. – 2. Fait un tout. Fait un tout. – 3. C'est dans la boîte. Pronom. – 4. Planifie les explosions. Battu par *Clovis*. – 5. Lac. Plus vieux *que Mathusalem*. – 6. Va *dans* l'Hudson. Pour *le théâtre*. – 7. Comme ça. Ne manque pas de raies. – 8. On y dépêcha. Espace-temps. – 9. N'obéiront pas. – 10. On peut en prendre la mesure. Paradoxalement il est parfois vanté. Rome définit son statut. – 11. *Note. Peut s'exercer la nuit* en vêtement de nuit, peut-être. – 12. Etre bien loin de la solution. Fis un bon emploi. – 13. Le plus beau sera sans conteste le 1.

SOLUTION DU Nº 733

Horizontalement

I. West Side Story. – II. Accablé. *Paréo.* – *III. Loi.* Issue. Iau. – IV. *Lueur.* Encre. – V. *Stérées.* Tinto. – VI. Tass. Apprêtés. – VII. Ri. Ingéra. Eol. – VIII. Etude. Relu. Ta. – IX. Rêvée. Errer. – X. Thésauriseuse.

Verticalement

1. Wall Street. – 2. Ecoutait. – 3. Sciées. Ure. – 4. Ta. Ursidés. – 5. Sbire. Néva. – 6. Ils. Eag. Eu. – 7. Désespérer. – 8. Un. Pré. – 9. Spectrales. – 10. Ta. Rie. Usé. – *11.* Oriente. Ru. – *12. Rea.* Testés. – *13.* Yougoslave.

François Dorlet

Echecs

nº 1507

MÉMORIAL RESHEVSKY

New-York, 1992.
Blancs : M. Rohde.
Noirs : Zs. Polgar.
Partie anglaise.
Système hollandais.

1. ç4	é5	16. Tf1+	Ré6 (p)
2. Cç3	Cç6	17. Dh5! (q)	Cé5
3. Cf3	f5 (a)	18. dxé5	Fxé5
4. d4 (b)	é4	19. Df7+	Rd6
5. Cg5 (c)	h6 (d)	20. Tf6+!	Rç5 (r)
6. Ch3	g5 (é)	21. b4+!	Rxb4
7. Cg1 (f)	Fg7	22. Fd2+	Ra3 (s)
8. é3	Cf6	23. ç5! (t)	d5
9. h4!	Rf7 (g)	24. çxd6	Fg3+
10. Ch3	Rg6 (h)	25. Tf2	Dh1+ (u)
11. f3! (i)	Dé7 (j)	26. Ré2	Fg4+
12. fxé4	Cxé4	27. Rd3	Fd1
13. Cxé4	Dxé4 (k)	28. Fç1+	Ra4
14. Fd3! (l)	Dxg2 (m)	29. Dç4+	Ra5
15. Fxf5+!! (n)	Rxf5 (o)	30. Fd2+	abandon.

NOTES

a) Ou 3..., Cf6 (système des quatre C) ou 3..., g6 (système des trois C).

b) L'attaque la plus énergique contre la formation hollandaise. Le pion é5 est obligé d'avancer (si 4..., d6 ; 5. d5 ! et si 4..., éxd4 ; 5. Cxd4 *menaçant déjà le pion f5*), qui deviendra un objectif pour les Blancs.

ç) 5. Cd2 semble insuffisant après 5..., Cf6 (et non 5..., Cxd4 ; 6. Cdxé4 !) ; 6. é3, Fb4 ! ainsi que 5. *Fg5 : 5..., Fé7* ; 6. Fxé7, Cgxé7 ; 7. Cd2, Cxd4 ; 8. *Cdxé4, Céç6* ! ; 9. Cé-d2, 0-0 ; 10. g3, d6 ; 11. Fg2, f4 et les Noirs ont un jeu agréable. Outre le coup du texte, on a aussi essayé *5. Cé5*, Cxé5 ; 6. dxé5, Cé7 ; 7. Fg5, h6 ; 8. Fh4, ç6 ; 9. é3, Da5 ; 10. Fg3 (Christiansen-Browne, Las Vegas, 1989).

d) Malgré l'affaiblissement du roque, ce coup doit être considéré comme supérieur à 5..., *Fé7 qui laisse aux Blancs un net avantage* après 6. Ch3, Cf6 ; 7. é3, 0-0 ; 8. Cf4, d6 ; 9. Fé2.

é) Une variante particulièrement aiguë, rarement jouée en raison de sa complexité.

f) Une suite simple comme *7. é3*, Cf6 ; 8. Fé2, Fg7 ; 9. Fh5+, Rf8 ne donne rien aux Blancs ; de même, si *7. d5, Cé5* ; *8. f4, éxf3* ; *9. éxf3, f4* ; de même, *si 7. f3*, éxf3 ; *8. éxf3 (si* 8. gxf3, Fg7 ; 9. d5, Cé5), Fg7 ; 9. d5, Dé7+ ; 10. Fé2, Cd4 ; 11. 0-0, Cxé2+ ; 12. Cxé2+ ; Dç5+ ; 13. Rh1, Cé7. Le retour original du C-R, libérant le pion h, n'est pas *sans logique.*

g) L'avance g5-g4 abandonnerait au Cg1 la case f4. En raison de la menace 10. Ch3 !, les Noirs doivent prévoir la défense de leur pion g ; d'où cette idée hardie de confier au *R* la protection du pion g5 !

h) La construction des Noirs n'est pas à recommander aux débutants. Encore faut-il trouver le *moyen* de l'ébranler ?

i) La première mine est posée.

j) 11..., éxf3 ; 12. gxf3 abandonnerait le centre et augmenterait la violence de l'attaque des Blancs (13. Tg1). Remarquons que la défense *naturelle 11..., Té8* échoue après *12.* hxg5 ! hxg5 ; 13. fxé4, Cxé4 *(si* 13..., fxé4 ; 14. Cf2 menaçant 15. Dh5+ et 15. g4 suivi de Fg2 et le pion é4 tombe) ; 14. Dh5+ !!, Rxh5 ; 16. Cf4+, Rg4 ; 16. Fé2+, Rg3 ; 17. Th3 mat, et gagnant aussi après 14..., Rf6 ; 15. Cxé4+ et 16. Cxg5. De même, si *11..., d6* ; 12. Cf2, *Dé7* ; *13. fxé4, fxé4* ; *14.* g4 et *15.* Fg2.

k) Si 13..., fxé4 ; 14. Cf2 ! menaçant 14. Cxé4.

l) Une surprise pour les Noirs.

m) Si 14..., Dxh4+ ; 15. Cf2, Dg3 ; 16. Dh5+, Rf6 ; 17. Fxf5 !, Rxf5 ? (mais quoi d'autre ?) ; 18. Df7+, Ff6 ; 19. é4 mat.

n) Une magnifique combinaison qui va aspirer irrésistiblement le R noir dans un réseau de mat.

o) Si 15..., Rf6 ; 16. Tg1 !

p) Si 16..., Rg6 ; 17. Dd3+, Rh5 ; 18. Cf4+, gxf4 ; 19. Df5+, Rxh4 ; 20. Txf4+.

q) Sans craindre 17..., Dg3+ ; 18. Rd1, Tf8 ; 19. Dg6+, Ff6 (ou 19..., TF6 ; 20. d5+, Ré5 ; 21. Dxg7+) ; 20. hxg5, hxg5 (ou 20..., Dxh3 ; 21. Txf6+) ; 21. Txf6+, Txf6 ; 22. Cxg5+, Ré7 ; 23. *Dg7+* ni, bien sûr, 17..., Dxh3 à cause de 18. *Df7+*, Rd6 ; 19. ç5 mat.

r) Si 20..., Fxf6 ; 21. Dxf6+, Rç5 ; 22. b4+, etc.

s) 22..., Dxd2+ ; 23. Rxd2, Fxa1 est insuffisant après 24. Tf1, Fç3+ ; 25. Rd3. Après ce long voyage, le R noir n'est toujours pas en sécurité.

t) En effet, une menace de mat en b3 surgit, imparable.

u) Ou 25..., Fxf2+ ; 26. Cxf2, Dg1+ ; 27. Ré2, Fg4+ ; 28. Rd3, Ff5+ ; 29. Rç3.

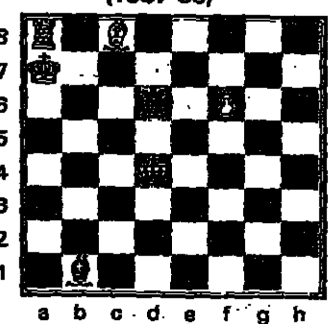
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1506 V. KOROLKOV (1937)

(*Blancs* : Ra2, *Cd5 et é8, Pç7, d7*, g7. Noirs : Rh5, Fç5 et g6, Cd2, Pa3, ç2, g4.)

Les *Noirs menacent 1...*, ç1 = C+ ! ; 2. Ra1, Fd4 mat.

1. Cf4+, Rh6 (sinon 2. d8 = D+) ; 2. g8 = C+ !, Rh7 ; 3. Cg-f6+, Rh6 (si 3..., Rh8 ; 4. Cxg6 mat !) ; 4. Cxg4+, Rh7 ; 5. Cé-f6+, Rg7 ; 6. Cé6+, Rf7 ; 7. d8 = C+ !!, Ré7 ; 8. ç8 = C !! un cinquième C, mat.

ÉTUDE Nº 1507 A. MAKSIMOVSKI & V. DOLGOV 1er prix Mémorial Kozlov (1987-88)



Blancs (4) : Ra7, Ta8, Fç8, Pf6.
Noirs (3) : Rd4, Td6, Fb1.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Vendanges à Suresnes

LES vins de Paris étaient appréciés au quatrième siècle par l'empereur Julien, et l'historien Pierre Champion a reconnu que l'histoire de la ville, au Moyen Age, est d'abord celle du développement des vignes puis du morcellement des clos. Quelques rues en témoignent encore : la rue du Clos-Bruneau (5e arrondissement), du nom d'un petit vignoble appartenant au sieur Bruneau ; la rue des Morillons (15e), célébrant un cépage alors florissant, du genre pinot ; la rue des Vignes et la rue Vineuse (16e), cette dernière produisant un vin dont Louis XIII était friand lorsqu'il passait par là, revenant de chasser les loups dans la forêt de Rouvres. Sans oublier les vignes, aujourd'hui folkloriques, de Montmartre !

L'Ile-de-France, ses villages autour de Paris, ne manquait pas de vignes (souvent autour des abbayes, comme à Saint-Denis), plantées en hybrides et donnant des vins « ginguets », synonyme de vins verts, dont les vendanges étaient occasion de fêtes populaires. Sur les tréteaux de l'illustre Tabarin, place Dauphine, on chantait : « *Buvons à tasses pleines ! Dussions-nous en crever, trinquons jusqu'à demain. Il est beau de mourir les armes à la main !* »

Ainsi, de la Courtille à Bagneux, d'Auteuil à Meudon, Rueil, Issy, Vanves et autres lieux, la vigne prospérait. Elle devait se perpétuer à Argenteuil en un vignoble dont on a célébré le millénaire en 1928. On appréciait ce piccolo, de couleur rubis, frais et acidulé. Aujourd'hui, il n'y a plus là qu'un seul vigneron, M. Defresne, produisant un vin blanc fruité, un peu acide certes, mais qui nous enchantait lorsque nous allions, avec les Compagnons de l'asperge, dîner chez le bon restaurateur Sutter, hélas disparu.

Et on ne chante plus dans les salles de garde le refrain gaulois :

J'ai voulu tâter de la gloire
Une balle m'a crevé l'œil.
J'ai tâté du vin d'Argenteuil
Et ce vin m'a foutu la...

tandis que Raoul Ponchon rimait ce « petit bleu » alors célèbre.

Le vin de Suresnes est, lui aussi, légendaire depuis le Moyen Age. Il existe encore, là-bas, la rue du Clos-des-Seigneurs (clos appartenant aux bénédictins de Saint-Germain-des-Prés), les rues des Bons-Raisins, du Port-au-Vin, des Verjus. Et surtout il existe des vignes!



Victor Hugo évoquait pour Edmond de Goncourt « *ce petit vin qui a une si jolie couleur de groseille et qui n'a jamais fait de mal à personne* ». Puis l'engouement tomba, la qualité diminua tout autant que la production. Enfin, un Bordelais, M. Lafourcade, œnologue de qualité, implanta ici le cépage sauvignon, entre autres, et le vin blanc de Suresnes est aujourd'hui de qualité. Il est rare néanmoins. D'abord la municipalité en réserve, je crois, une ou deux bouteilles aux habitants qui les veulent acquérir. Puis la production ne dépasse guère, selon les années, 3 500 à 4 000 hectolitres.

La Fête des vendanges a lieu, cette année, les 3 et 4 octobre. Excellente occasion pour les amateurs de se régaler de la cuvée 1991. Vous la pouvez trouver bien entendu au *Verger de la Madeleine* (4, boulevard Malesherbes, Paris-8e ; tél. : 42-65-51-99). Avec aussi du vin d'Argenteuil et de Montmartre. Et aussi à *La Taverne Henri-IV*, chez Robert Cointepas (une « Table de Maigret », notons-le au passage ; 13, place du Pont-Neuf, Paris-1er ; tél. : 43-54-27-90). Enfin, en un des moins célébrés mais des meilleurs restaurants parisiens, aux *Vieux Métiers de France* (13, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e ; tél. : 45-88-90-03) – où Michel Moisan non seulement le propose à sa carte des vins, mais mitonne aussi la blanquette d'escargots et pieds de porc au vin de Suresnes et le turbot Belle Gabrielle, deglacé au même vin. Pour la petite histoire, cette Belle Gabrielle (d'Estrées), favorite du bon roi Henri, venait cacher ses amours à Suresnes, dit-on. Et c'est au Béarnais que la ville doit sa devise : « *Nul ne sort de Suresnes qui souvent n'y revienne...* »

Plus tard, une guinguette installée là devait prendre pour enseigne « La Belle Gabrielle ». On y buvait largement le vin (alors probablement rouge) avant que, blanc, un bibliothécaire de la Malmaison tente de le champagniser... Et l'on pouvait en tout cas chanter :

En r'venant d'Suresnes
J'avais mon pompon...

La Reynière

Doux-amer

Le cacao

« *UN talisman. Tel semblait le cacao à ses premiers adeptes, les Amérindiens du Mexique précolombien, sa terre natale, qui le prisaient si fort qu'il leur servait de monnaie à l'égal de l'or* », nous dit Jean-Paul Aron. L'incompréhension des Européens de la Découverte, les compagnons de Christophe Colomb, devant le *Theobroma-cacao*, un arbre de la famille des sterculiacées, de 4 à 5 mètres de haut, fut considérable. C'est une plante d'ombre à feuilles persistantes. Elle aime les sols profonds que la forêt tropicale lui offre. La disparition accélérée des forêts ombreuses pose le problème de sa pérennité génétique, car on ne peut fatiguer un même plant sans le régénérer.

Les « *fleurs jonquilles* », selon l'abbé Raynal, botaniste du dix-huitième siècle, naissent directement sur le tronc et les branches. Le cacaoyer produit des baies ovoïdes, les cabosses, renfermant des graines violacées. On fera sécher celles-ci au soleil. Grillées et cuites à point, devenues brunes, on ôte les téguments. On pile la pâte, on la râpe ; on ajoute vanille, muscade, citron et cannelle. Aujourd'hui, les graines du cacaoyer, de la forme d'une fève, sont décortiquées, nettoyées, torréfiées, concassées et mélangées. Un travail précis et complexe qu'exécute la grande industrie et l'artisan parfois : Côte d'Or à Bruxelles ; Valrhona et Côte de France à Paris, et Bernachon à Lyon. De monnaie, de médecine euphorisante, le *chocolate* aztèque ne devient boisson florissante et européenne qu'au dix-huitième siècle. Matière précieuse en Méso-America, au même rang que les plumes ou les tissus de coton colorés, les grains de cacao servaient à acheter nourriture, vêtements, esclaves, et à parier lors des jeux de balle en caoutchouc.

Plante amère, mystérieuse, le cacao est devenu une production de masse. 2,2 millions de tonnes dans le monde, dont 55 % en Afrique. La Côte-d'Ivoire est le premier producteur mondial et Cacao Barry le premier importateur. Hormis le ragoût de dinde pimenté au chocolat de la cuisine mexicaine et, ici, la liaison au chocolat du civet de lièvre ou de la lamproie à la bordelaise, le cacao, c'est la magie des desserts. Le mariage des vins et du chocolat est une gageure. Avec le marbré au chocolat noir, constitué de ganache, viendra s'opposer le ratafia de Champagne, de chez Moët, un vin muté. Le madère Belem's, vin de Malvoisie 1934, aimera la truffe aux noisettes, avec la vanille et la sauce anglaise. Et le simple Saint-Raphaël ambré se mariera avec une marquise au chocolat et zestes d'orange amère. C'est du moins le choix du lauréat de la Salamandre d'or 1992, décernée par le cognac Otard. Indiscutable est l'harmonie du moscato d'Asti – un perlant aromatique aux réminiscences uvales, qui ne titre guère que 5 degrés, – avec le fondant au chocolat amer dont Michel Ranvier régale sa clientèle gourmande des beaux quartiers (1).

Outre Maurice Bernachon (2), on peut citer parmi les grands artisans du chocolat : à Lyon, *Palomas* (2, rue du Colonel-Chambonnet, Lyon-2e, tél. : 78-37-74-60), l'inventeur des savoureux « delicia », palets de chocolat noir amer ; à Paris, *La Maison du Chocolat* (56, rue Pierre-Charron, Paris-8e ; tél. : 47-23-38-25), dont la qualité et la fraîcheur des nombreuses variétés – la dernière est un chocolat au fenouil – sont irréprochables. Sans oublier le pâtissier-cuisinier-traiteur Christian Constant, bien sûr (notamment 26, rue du Bac, Paris-7e ; tél. : 47-03-30-00).

Les chefs de cuisine font honneur au chocolat. Avec plus ou moins de bonheur. Au *Bellecour* (22, rue Surcouf, Paris-7e ; tél. : 45-51-46-93), le « *duo de chocolat et framboises* » est chaleureux. Le même « duo » du *Jules-Verne* (tour Eiffel), crémeux, est rehaussé d'un inutile carré de « chocolat blanc », à la saveur usurpée. Le chocolat blanc est une matière grasse que l'on extrait par pression pour obtenir la poudre. C'est le « beurre de cacao » ; on devrait l'appeler « blanc de chocolat ». Chez *Duquesnoy* (6, avenue Bosquet, Paris-7e ; tél. : 47-05-96-78), qui accueille les puristes du *Club* des croqueurs de chocolat présidé par Claude Jolly, la plus extrême rigueur est requise pour une parfaite dégustation de « *feuillantine au chocolat guanaja* » (70 % de cacao). A Versailles, *La Grande Sirène* (25, rue du Maréchal Foch, tél. : 39-53-08-08) inscrit sur sa carte d'automne une « *pyramide de chocolat manjari* ».

Aujourd'hui, des travaux scientifiques vantent la théobromine, douée de propriétés stimulantes et de sels minéraux, que le chocolat contient. La Faculté approuve, la méthode Montignac tolère, la ville se régale. Méfions-nous cependant. Madame de Sévigné cite le cas de « *la marquise de Coëtlogon* [qui] *prit tant de chocolat étant grosse l'an passé, qu'elle accoucha d'un petit garçon noir comme le diable...* ». Le chocolat est toujours un objet de passion.

Jean-Claude Ribaut

(1) 72, rue Lauriston, Paris-16e. Tél. : 47-27-74-67.

(2) *La Passion du chocolat*, de Maurice Bernachon (préface de Jean-Paul Aron), Flammarion, 1985.

LIVRES

C'EST la mode. Les éditeurs entendent faire, des livres de recettes, des ouvrages artistiques. Un livre de cuisine devient ainsi un superbe cadeau, mais on voit mal la ménagère en faire des vademecum utilisables dans la cuisine.

On se régalera, pourtant, de *Saveurs d'Italie*, de Lorenza de Medici (Laffont édit.). Pierre Estival (chef du *Métropole* de Beaulieu, et qui inscrit à la carte plusieurs plats d'outre-Alpes) me disait son plaisir de trouver ici, outre des recettes bien expliquées et de superbes photos, « *une vue générale des coutumes gourmandes des campagnes italiennes* ».

C'est ce qu'aurait pu être *Irlande, art de vivre et traditions*, de Mike Bunn (Albin Michel), lui aussi merveilleusement illustré mais nous donnant comme recettes de là-bas le kebab, un turbot au Noilly et un gâteau de légumes de Provence !

Chez Solar, voici *la Bonne Cuisine en couleur* ; un ouvrage inattendu : *le Nouvel Art de plier les serviettes* ; et, bien mieux valable, *les Secrets de la mère Brazier*, la célèbre « mère » lyonnaise (son restaurant se perpétue sous la houlette de Carmen et Jacotte Brazier), reine de la volaille demi-deuil. Paul Bocuse, qui fut commis chez elle en 1946, a préfacé l'ouvrage. Dommage seulement que l'auteur, Roger Moreau, n'ait point signalé que le Trophée Mère Brazier fut, en hommage à cette grande dame, le premier Trophée des mères cuisinières à sa création.

A signaler enfin l'édition 1993 du *Guide de poche du vin*, de Hugh Johnson (Laffont édit.) et, aux éditions Charles Corlet, une intéressante plaquette sur le pommeau de Normandie signée Christian Drouin (préfacée par Jacques Puisais). Cette liqueur de cidre est aussi élément de cuisine, et quelques bonnes recettes originales sont décrites, comme la lotte au pommeau ou la joue de bœuf au civet de pommeau.

L. R.

DÉCOUVERTE

Britanniques de cœur, Gallois de langue

A l'extrême nord-ouest du pays de Galles, le comté de Gwynedd apparaît comme le centre nerveux du grand renouveau du gallois. Ici, sans contraintes, la langue celtique a pu s'exprimer et s'épanouir. A l'égal des Catalans et des Basques, ces Britanniques se disent prêts à remettre leurs destinées entre les mains de l'Europe.

LE soupçon d'aborder une autre terre aurait dû les effleurer lorsque sont venues vers eux les montagnes arrondies, doux moutonnement vert mousse cascadant jusqu'à l'étroite avant-scène champêtre qu'interrompt le rideau maritime. Ils auraient pu le conforter, lorsque sous l'anglais familier des panneaux routiers, un idiome inconnu est apparu, puis, lorsque, plus loin, l'importun a pris le dessus. Ils auraient pu tenter de le déchiffrer, non comme s'il s'inscrivait en épitaphe, en solde de tout compte barré d'une diagonale en forme d'adieu, mais comme le signal ardent d'une identité retrouvée.

Parvenus à Caernarfon, à l'extrême nord-ouest du pays de Galles, ils ne se seraient pas alors brutalement trouvés plongés dans un murmurant ailleurs, sans avoir jamais distingué de frontière, ni changé de monnaie, démunis soudain de celle qui permet de trouver son chemin, son journal, son hôtel : la langue. La petite capitale du comté (département) de Gwynedd est galloisante à 90 %, et cela s'entend. Une insolence qu'elle sait faire oublier dans un anglais sans rancœur. Car ses citoyens, comme près des deux tiers des habitants de ce Finistère britannique, comme un Gallois sur cinq, sont bilingues. Une évidence récente qui préserve la langue de leurs pères.

Parlé par un million de personnes en 1900, le nombre de galloisants ne cessait de décliner, surtout après la seconde guerre mondiale. Le siècle leur aurait été fatal, comme à nombre de langues minoritaires d'Europe, sans la résistance engagée dans les années 60, seule de cette intensité et de cette cohérence en notre extrême Occident. Le recensement de 1991 témoigne de ses effets, qui enregistre la stabilisation à plus de cinq cent mille des locuteurs, avec, pour la première fois, l'encourageant accroissement du nombre d'enfants.

Un succès tel que les galloisants se perçoivent de plus en plus comme les derniers hérauts des Celtes. Les langues sœurs de la branche britonnique, comme le breton, qui pouvait prétendre égaler le gallois en nombre de pratiquants il y a vingt-cinq ans encore, sont plongées – sauf improbables revirements politiques – dans un déclin sans retour, quand elles ne sont pas maintenues artificiellement en vie comme le cornique (1). Leurs cousines gaéliques ne paraissent pas mieux portantes : l'irlandais n'a guère d'espoir de se remettre de son confinement dans d'étroites zones rurales éclatées, tandis que l'écossais offre les signes d'un vieillissement accentué.

« Malgré la présence ici-même de la langue la plus puissante du monde, nous parlons le gallois, tout comme il y a mille quatre cents ans. Comment se fait-il que nous soyons encore là ? interroge Bruce Griffith, professeur de français à l'université de Bangor, qui met la dernière main, au terme de dix-huit ans de travail, au premier grand dictionnaire gallois-anglais. *Certes, la géographie nous a protégés. Et la misère : nous n'avions pas les richesses du Sud avec sa houille. Mais il n'y a plus d'Etat gallois depuis le quinzième siècle, pas de système légal séparé. Au dix-huitième, les classes supérieures ont cessé d'utiliser notre langue. Si nous étions isolés comme les Islandais, notre maintien se comprendrait, mais nous sommes sous la pression de cinquante-cinq millions d'anglophones ! Et nous entendons bien survivre. Pourquoi ? Alors que nous ne sommes pas tentés par l'idée d'un Etat indépendant, que gagnons-nous à défendre le gallois ? Et cela dans un enthousiasme aussi inexplicable que notre survie. »*

Survie ou renaissance ? Survivance, infime accroc à l'Histoire, ou justice enfin rendue à la constance ? Loin de Londres, le comté de Gwynedd a toujours été au cœur du sentiment national. Reconnue il y a peu comme capitale administrative (1955), Cardiff la cosmopolite est au sud, mais les valeurs traditionnelles comme les aspirations politiques contemporaines, bref, le caractère gallois, apparaissent plus que jamais en concentré dans le pôle historique du Nord-Ouest.

L'unification du territoire ne fut-elle pas dirigée par Llywelyn le Grand, prince de Gwynedd, avant que Llywelyn le Dernier (comme son nom l'indique), à la fin du treizième siècle, ne fût terrassé par l'Anglais Edouard Ier. Lequel crut contenir l'irrédentisme par de lourds gardiens de pierre prudemment adossés à la mer, aujourd'hui pacifiques professeurs d'histoire et d'architecture militaire pour les touristes : les châteaux de Beaumaris, de Conwy (inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco), de Caernarfon où, en 1969, l'héritier de la couronne, Charles, sera investi prince de Galles, comme il en fut d'Edouard II.

La résistance se replierait sur ses forteresses, par force tout intérieures, armées du verbe. Elle ferait fonds d'une tradition poétique jamais interrompue qui remonte au sixième siècle et qui a produit, dès le début du second millénaire, des milliers de textes. Un art à la fois savant et populaire de stances sévèrement codifiées, jeu de références et feu de révérences, devenu sujet et objet d'affrontements graves et joyeux jusque dans les villages, les *eisteddfod*.

Régénéré (le rock galloisant, après quelques années de pénitence, vient d'y obtenir droit de cité), subventionné, alternant littérature, théâtre, danse et chant, le grand *eisteddfod* national rassemble désormais dans une pompe druidique plus de trois cent mille personnes en une semaine d'août. S'étonnera t-on ensuite de voir les ouvrages de poésie atteindre des tirages de trois mille exemplaires, lorsque ceux, comparables, du grand voisin ne dépassent pas les sept cents ?

Mais la décision essentielle, qui offre à la langue son salut et son statut, émane de la dernière de la galloise dynastie des Tudor, la galloisante Elisabeth Ire. Pour assurer la fin du catholicisme et le triomphe de l'anglicanisme à l'ouest, la souveraine fait en effet traduire la Bible dans l'idiome celtique (1588). Ainsi, à la différence de la Bretagne et de l'Irlande, le sentiment religieux s'enracine-t-il dans la langue, dans une tradition de lecture. Le gallois de la Bible cependant, n'est pas celui, parlé, de tous les jours, mais la langue classique des bardes, qui s'est maintenue au-dessus des variations locales.

Au dix-huitième siècle, lorsque la haute église anglicane, se préoccupant plus de plans de carrière s'anglicise et délaisse le pays, les mouvements religieux non conformistes investissent la place. Le méthodisme en particulier s'impose. Les prédicateurs, issus du peuple, montent à l'assaut bible en main, et la déchiffrent avec leurs fidèles. La langue du Livre, mariée à celle de prêches vigoureux, est celle d'un fervent ordre nouveau. Le rappel de la Loi, les appels au repentir et les chants rédempteurs s'expriment d'une seule voix, aux mêmes accents. Communion avec le texte et en lui. Un officiel pourra constater en 1847 : *« Ce sont des brutes : ils ignorent l'anglais. »*

On n'aurait su mieux préparer aux affrontements collectifs qu'allait engendrer la révolution industrielle. Les échos qui retentiront sur les carreaux des mines (au sud) et dans les carrières d'ardoise (au nord) auront d'autres causes mais pas d'autres origines. Et lorsque le monde ouvrier inclinera à en verser les intérêts aux pubs plutôt qu'aux temples, ceux-ci ne résisteront pas à ouvrir leurs propres annexes pour conserver leurs troupes. Musique et paroles décidément inséparables.

Le travaillisme s'épanouit dans des cités où l'évangélisme pâlit, entraînant le gallois dans sa souffrance. L'ennemi traditionnel, le conservatisme, bien qu'incarnant un établissement foncièrement anglais, suscite des sentiments de classe avant que nationaux. Et il faut la grande dépression pour voir s'éveiller un Parti national gallois (Plaid Cymru) qui, d'emblée, met l'accent sur la langue. Avec l'intuition d'avenir que ce qui paraît l'instrument du maintien d'une identité en est le cœur et le rempart essentiel à défendre. Pasteurs ou poètes, tous prêcheurs, bientôt s'en mêleront, mais ici c'est la langue qui saluera la religion qui passe.

L'urgence d'une intervention s'impose dans les années 60, et l'agitation s'installe dans les universités créées à la fin du siècle précédent pour intégrer les jeunes Gallois au monde anglais. En émerge une activiste Association pour la langue galloise, qui s'attribuera une première victoire : l'adoption en 1967 du décret sur la langue galloise, qui reconnaît son égalité de principe avec l'anglais devant les cours. Coïncidence ? Plaid Cymru venait d'obtenir un premier siège aux Communes (1966), précédant de vingt-cinq ans le glissement de tout le Nord-Ouest du travaillisme au nationalisme (le parti galloisant détient quatre sièges depuis avril dernier – dont trois sur quatre dans le Gwynedd.) Mètre après mètre, un pas de deux politique et administratif s'engage.

La consignation d'actes officiels majeurs (comme la déclaration de naissance) en gallois s'obtient en lenteur. Mais la langue écrite s'implante dans de nouveaux espaces, même lorsque l'inégal devoir d'égalité permet à un commerçant non galloisant de refuser un chèque établi en gallois. Chaque escarmouche anime un peu plus un débat national qui vient déborder le cadre strict de la langue.

C'est à ce moment de réinvestissement d'un territoire mental que les Gallois du Gwynedd soupçonnent qu'on ne le leur abandonne que pour s'en prendre à leur territoire tout court. Pressé par la logique spéculative de l'ère Thatcher, le monde de l'immobilier investit le Nord-Ouest du pays de Galles, désigné comme *« le pays des affaires à faire »*, et se lance à l'assaut de ses plages et de ses montagnes. Des « affaires » qui ne sont pas à la portée des habitants de toujours, souvent contraints de céder la place.

Dafydd Orwig, membre du conseil du comté s'en indigne : *« Notre culture accorde plus de place aux poètes qu'aux économistes : l'argent y a longtemps été considéré comme une chose sale. Et nous avons gardé une mentalité de paysans, tandis que la classe moyenne anglaise n'utilise l'argent que pour gagner plus. Leurs retraités se sont mis à revendre leur maison du Devon ou du Surrey pour s'en acheter une ici, trois fois moins cher. Avec la différence, ils pouvaient s'offrir le pub ou la poste* (2) *comme une distraction. Mais c'étaient alors le pub et la poste qui changeaient de langue ! »*

L'intrusion est ressentie comme une injustice si violente que ce ne sont plus seulement les prix qui se mettent à flamber : les cottages aussi. Deux cents résidences secondaires disparaissent en fumée durant les années 80, sans victimes, sans coupables, mais non sans les revendications de mystérieux « Meibion Glyndwr » (3). Des actions qu'on ne paraît réprouver tout haut qu'en plissant les yeux de malice, d'autant que le *« marché »* s'est autodétruit depuis, les marchands de biens disparaissant non sans laisser des centaines de panneaux *« à vendre »* jusque sur les temples.

L'affaire, qui conduisait à angliciser la région, n'a fait que renforcer les militants dans l'idée que la clé essentielle réside dans l'école et les médias. Le gallois se fait alors plus volontiers exclusif dans les jardins d'enfants du Gwynedd. Surtout, il franchit en quelques années les étapes successives du primaire, du secondaire puis de l'Université, non plus comme matière, mais comme moyen d'enseigner, tout en s'adaptant pour intégrer les vocabulaires nouveaux de l'informatique, du commerce ou de la géographie lorsqu'il a fallu rédiger les premiers atlas galloisants. Ainsi, l'assemblage des mots « scène » et « terre » *(llwyfan-dir),* fera-t-il apparaître des plateaux sur les cartes.

Une chaîne de télévision galloisante, S4C (Sianel Pedwar Cymru – Channel Four Galles), commence d'émettre en 1982, après la grève de la faim du premier député nationaliste, Gwynfor Evans – seule du genre à laquelle Mme Thatcher ait cédé (autre indication sur les rapports très particuliers qu'entretiennent la principauté et le royaume). Première langue minoritaire en Europe à bénéficier d'une chaîne émettant dix-neuf heures par jour, S4C a quadrillé l'espace quotidien pour n'accorder au gallois que les heures décisives.

Souplement anglophone le reste du jour, S4C semble avoir plus tendance à sous-titrer le gallois en anglais que l'inverse, comme s'il s'agissait moins de consolider l'attachement des locuteurs que d'en regagner, en offrant au courant majoritaire une possibilité de réinsertion douce dans la langue toute neuve de leurs ancêtres ou de leurs voisins. Un bilinguisme bien tempéré qui laisse ouverte la porte entre les deux mondes. Car s'ils se veulent moins anglais que jamais, les Gallois du Gwynedd se revendiquent assurément britanniques, hissant l'Union Jack au premier coup de canon, comme durant l'expédition des Falklands.

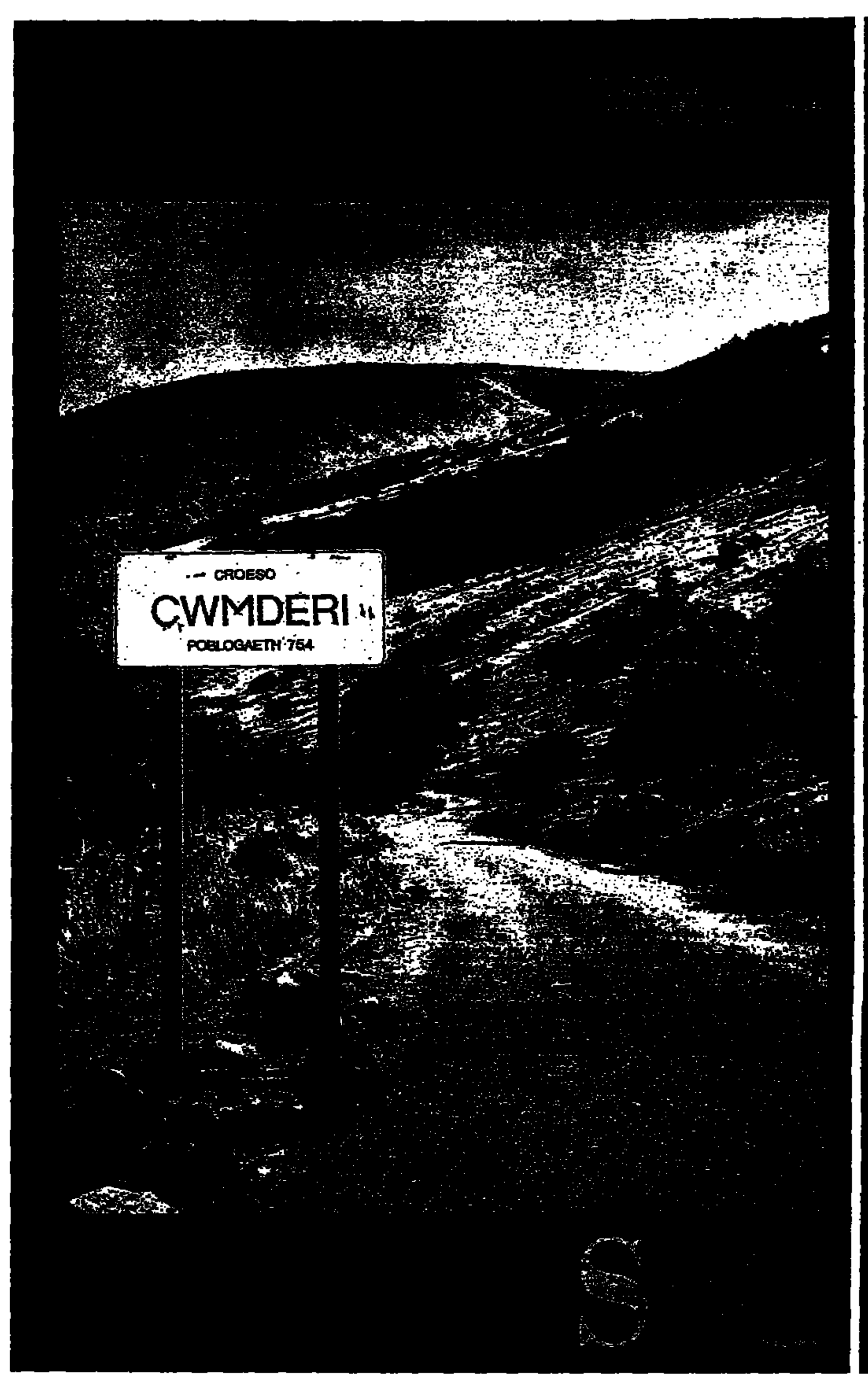
Le pays de Galles a largement repoussé l'autonomie proposée en 1979, mais les minoritaires n'en désarment pas pour autant et appellent l'Europe à leur rescousse. *« Elle nous aidera à maintenir le gallois mieux que le Royaume-Uni,* estime Daffyd Orwig, *à développer les contacts avec les peuples qui ont les mêmes problèmes, comme les Catalans et les Basques, et à nous organiser ensemble pour notre pérennité. »* Avec l'espoir de voir la communauté des nations prendre le pas rapidement sur celle des Etats. L'autoroute A 55, en voie d'achèvement, qui longe la côte nord du pays de Galles a été désignée E 22. Sa mission : relier l'Atlantique (Galway) à la Baltique. *Via* le Gwynedd. Accélérera-t-elle le mouvement ?

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(1) Langue de Cornouailles.

(2) Au Royaume-Uni, les postes des petites communes sont gérées par des personnes privées.

(3) « Fils de Glyndwr », du nom d'Owain Glyndwr, noble gallois qui dirigea de 1400 à 1415, l'ultime rébellion indépendantiste contre l'Angleterre.



Publicité parue dans les quotidiens gallois pour une émission de la chaîne galloisante S4C : « Pobol y cwm » (« les gens de la vallée »).

Guide

• Le comté de Gwynedd se trouve à deux heures de route de Manchester, relié à Paris six fois par jour conjointement par British Airways (tél. : 47-78-14-14) et Air France (aller-retour à partir de 1 945 F). Ceux qui ne souhaitent pas abandonner leur voiture prendront le soir à Zeebrugge un transbordeur des North Sea Ferries (tél. : 42-66-90-90) qui les déposera au matin à Hull, distante de moins de quatre heures de Caernarfon (l'aller-retour en cabine à partir de 2 240 F. pour deux, plus 1 120 F pour la voiture.)

Le Grand Guide du pays de Galles (Gallimard, « la Bibliothèque du voyageur », 302 p., 160 F) est une excellente introduction générale. Vivant et vibrant, *The Matter of Wales* (en anglais) de Jan Morris, en est un complément recommandé (Penguin, 442 p., 6,99 livres). *Une nuit de pleine lune*, de Caradog Prichard, seul roman traduit directement du gallois en français, offre, à travers le regard d'un enfant, les images justes d'un bourg du Gwynedd (Bethesda) au début du siècle (Actes Sud, 218 p., 125 F).

Le Gwynedd offre de larges possibilités d'hébergement : des auberges de jeunesse (certaines, magnifiquement logées et situées, comme celle de Pen y Pass, au pied du Snowdown), aux hôtels de grand confort. Les plus attrayants d'entre eux ont été rassemblés sous l'enseigne du Welsh Rarebit : ainsi Plas Bodegroes, à Pwllheli (table excellente dans un manoir georgien) ; Tyn Rhos, à Llanddeiniolen (confortable ferme-hôtel) ; Olde Bull's Head à Beaumaris, dans l'île d'Anglesey (auberge vieille de cinq siècles). •